

**Union Régionale des Professionnels de
Santé – CD – Ile-de-France
& GéoSanté**

**LES CHIRURGIENS
DENTITES LIBERAUX
Mise à jour 2024**

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p. 5
1^{ère} partie : METHODE ET OUTILS	p. 7
1. Echelle d'analyse et indicateurs de mesure	p. 8
2. Les données statistiques	p. 12
3. Principe du Schéma de Démographie Médicale	p. 12
2^{ème} partie : LES TERRITOIRES DE SANTE DES CHIRURGIENS-DENTISTES LIBERAUX	p. 14
1. Les chirurgiens-dentistes libéraux dans la région Ile-de-France	p. 15
1.1 – Effectifs et encadrement médical	p. 15
1.2 – Effectifs et répartition spatiale	p. 18
2. La région compte 450 territoires de santé pour 7 060 chirurgiens-dentistes libéraux	p. 24
2.1 – Les territoires de santé des chirurgiens-dentistes libéraux	p. 24
2.1.1 – Caractéristiques de l'offre de soins des territoires de santé	p. 24
2.1.2 – Caractéristiques de l'encadrement médical des territoires de santé	p. 27
2.1.2.1 - La densité médicale	p. 27
2.1.2.2 – Activité principale et secondaire : quelle conséquence	p. 33
2.2 – Démographie et vieillissement : l'état des lieux	p. 39
2.2.1 – L'âge moyen des chirurgiens-dentistes libéraux est de 48,1 ans	p. 39
2.2.2 – Structure par âge : 35,9% sont âgés de moins de 40 ans	p. 43
2.2.3 – Seuil à 50 ans : Indice de vieillissement = 0,88	p. 46
2.2.4 – Seuil à 55 ans = 38,3% : la prospective démographique	p. 51
2.2.5 – Seuil à 60 ans = 27,7% : l'urgence démographique « relative »	p. 56
2.2.6 – Seuil à 65 ans = 14,7% : l'urgence démographique « absolue »	p. 61
2.3 – Quelques caractéristiques sociodémographiques des territoires de santé	p. 67
2.3.1 - La dynamique démographique au ralenti !	p. 67
2.3.2 - Le vieillissement démographique : une région moins exposée	p. 71
2.3.3 - La population âgée de 75 ans et plus : le taux le plus faible !	p. 75
2.4 – Quelques caractéristiques socioéconomiques des territoires de santé	p. 79
2.4.1 – La médiane du niveau de vie est de 24 490 euros	p. 79
2.4.2 – Regard sur l'emploi et les secteurs d'activité	p. 83
2.5 – Les profils socioéconomiques et démographiques des territoires de santé	p. 91
2.5.1 – Les 4 profils issus des résultats d'une ACP	p. 91
2.5.2 – Les 13 profils issus des résultats d'une CAH	p. 95
3 - Caractéristiques des territoires de santé par département	p. 101

A – LA PROSPECTIVE DEMOGRAPHIQUE : SEUIL FIXÉ À 55 ANS ET PLUS : p. 126

- 1. Seuil fixé à 55 ans : la prospective démographique : 152 territoires de santé** p. 126
 - 1.1 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique en région** p. 126
 - 1.2 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique par département** p. 131
 - 1.3 – Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique** p. 138

- 2. Recommandations, vigilances et urgences : tendances 2024 à 2034** p. 165
 - 2.1 – Points méthodologiques** p. 165
 - 2.2 – Observations et tendances démographiques observées de 2024 à 2034** p. 167
 - 2.2.1 – A l'échelle des chirurgiens-dentistes libéraux** p. 167
 - 2.2.2 – A l'échelle des territoires de santé** p. 169
 - 2.3 – Recommandations, vigilances et urgences : les priorités démographiques** p. 173
 - 2.3.1 – Les territoires de santé concernés par des recommandations** p. 174
 - 2.3.2 – Liste des territoires de santé concernés par année de référence** p. 178

B – L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE « RELATIVE » : SEUIL FIXÉ À 60 ANS ET PLUS : p. 202

- 1. Seuil fixé à 60 ans : l'urgence démographique « relative » : 81 territoires de santé** p. 202
 - 1.1 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique en région** p. 202
 - 1.2 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique par département** p. 206

- 2. Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique(seuil fixé à 60 ans)** p. 114

C – L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE « ABSOLUE » : SEUIL FIXÉ À 65 ANS ET PLUS : p. 240

- 1. Seuil fixé à 65 ans : l'urgence démographique « absolue » : 35 territoires de santé** p. 240
 - 1.1 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique en région** p. 240
 - 1.2 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique par département** p. 244

- 2. Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique(seuil fixé à 65 ans)** p. 252

CONCLUSION p. 277

ANNEXES p. 287

- Annexe 1 : Cartographie des indicateurs économiques** p. 288
- Annexe 2 : Les chirurgiens-dentistes libéraux : formation et diplôme** p. 306
- Annexe 3 : Les chirurgiens-dentistes libéraux : les spécialités ordinales** p. 311
- Annexe 4 : Les chirurgiens-dentistes par mode d'exercice** p. 313

INTRODUCTION

La fracture territoriale est une réalité géographique, sociale, économique,... complexe et qui recouvre différents aspects : l'accès aux services publics, les contraintes de mobilités, l'accès aux numériques, la dichotomie rural et urbain, les déserts médicaux etc... Ainsi, plusieurs décennies de choix politiques, sociaux, démographiques... ont conduit à définir les traits de la France d'aujourd'hui. La fracture sanitaire s'inscrit dans ces mêmes logiques. La réalité de l'accessibilité géographique à l'offre de soins d'aujourd'hui est aussi conditionnée par les choix d'hier, aboutissant à l'émergence de zones géographiques dans lesquelles les populations rencontrent des difficultés pour accéder à un médecin, un kinésithérapeute, une pharmacie, un chirurgien-dentiste..., soit les déserts médicaux. Mais même la définition d'un désert médical est une réalité complexe à mesurer. Le sentiment de vivre dans un désert médical fait référence à la perception des habitants d'une commune, d'un quartier... d'être confrontés plus qu'ailleurs, aux difficultés d'obtenir un rendez-vous, à l'allongement des distances de déplacement, aux départs non remplacés de professionnels de santé... Mais la perception d'un désert médical va se heurter aux autorités sanitaires qui définiront par la statistique, ce qu'est un désert médical (une échelle : le territoire de vie-santé¹ ; un indicateur : l'Accessibilité Potentielle Localisée²). L'approche populationnelle se heurte à l'approche pragmatique, et le sentiment se généralise « d'avoir l'impression de vivre dans un désert médical ».

En 2022, l'Union Régionale des Professionnels de Santé - Chirurgiens-Dentistes - de la région Ile-de-France publie la première étude GéoSanté. Cette étude géographique s'inscrit dans une approche territoriale de la santé, elle repose sur 3 principes :

- **Une échelle d'analyse** : le territoire de santé construit à partir de l'insertion géographique de l'activité du professionnel de santé dans son espace professionnel, permettant la définition de territoires de santé autour des flux entre professionnels et patients.
- **Des descripteurs statistiques** : la compilation de données statistiques à l'échelle des territoires de santé afin de mesurer la réalité du vieillissement démographique des professionnels de santé et d'évaluer les besoins.

¹ Le Territoire de Vie-Santé constitue la maille territoriale de référence composée d'un ensemble de communes, appartenant éventuellement à plusieurs départements et régions, mais mitoyens.

² L'Accessibilité Potentielle Localisée (APL) est un indicateur local, disponible au niveau de chaque commune, qui tient compte de l'offre et de la demande de professionnels issues des communes environnantes. Le SNIIRAM pour les données d'activité des professionnels, la consommation moyenne de soins par tranche d'âge ; le distancier MEsure des TRajets Inter-Communes (Metric)

- **La prospective** : la définition de scénarios démographiques à partir de différents seuils permettant de graduer les seuils de l'urgence démographique et de quantifier le risque démographique encouru pour les territoires de santé.

En 2022, l'étude GéoSanté permettait de poser un premier diagnostic :

- **Effectif** : 6 916 chirurgiens-dentistes libéraux en exercice.
- **Encadrement médical** = 57 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants ou 1 766 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral.
- **L'indice de vieillissement** = 1,08 ou 108 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus pour 100 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans.
- **Seuil 55 ans** = 42,6% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice dans la région sont âgés de 55 ans et plus.
- **Seuil 60 ans** = 30,4% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice dans la région sont âgés de 60 ans et plus.
- **Seuil 65 ans** = 15,2% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice dans la région sont âgés de 65 ans et plus.
- **Territoires de santé** = 461 territoires de santé définis en région Ile-de-France.
- **Schéma de démographie médicale** = 200 territoires de santé soumis à un risque démographique, soit 43,4% des territoires de santé. Concrètement, 29,9% de la population régionale résidait au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique, territoires au sein desquels exerçaient 18,4% des chirurgiens-dentistes libéraux.

**2024 : qu'en est-il de la situation de la démographie médicale de la région Ile-de-France ?
Quelles sont les tendances de la démographie des chirurgiens-dentistes libéraux ?**

1^{ère} partie :
METHODE
ET
OUTILS

1. – ECHELLE D'ANALYSE ET INDICATEURS DE MESURE :

◆ **Le Territoire de santé développé par GéoSanté :** la différence de perception des déserts médicaux en France est due en partie au choix de l'échelle d'analyse. Actuellement, les diagnostics effectués par les services de l'ARS se font à l'échelle des bassins de vie de l'INSEE, rebaptisés « territoire de vie-santé ». A partir des équipements de la gamme intermédiaire³, on suppose que tous les habitants d'une commune s'équipent dans la commune la plus proche. La commune de fréquentation retenue sera la commune qui est majoritairement « fréquentée » pour l'ensemble des équipements manquants. En cas d'égalité, le choix de la commune est fait aléatoirement ».

Le concept de territoire de santé repose sur la définition d'un territoire, celui du professionnel de santé libéral, et s'inscrit dans la continuité des Territoires Hospitaliers de Santé. La conception repose sur le croisement de deux variables : la commune de résidence du patient et la commune d'exercice du professionnel de santé consulté. Les données statistiques ont permis de retracer spatialement ces déplacements. L'observation de ces mouvements, à partir de la notion de flux majoritaire (la commune vers laquelle la majorité des patients se déplace) aboutit à une cartographie classique, dite « en oursin » (*carte n° 1*). Chaque trait relie chaque commune à la commune où sont implantés le ou les chirurgiens-dentistes libéraux fréquentés habituellement par les populations des communes considérées.

« Le territoire de santé se définit comme un territoire au sein duquel les populations se déplacent afin de consulter leur chirurgien-dentiste libéral. Des comportements homogènes en termes d'accès aux soins caractérisent la population du territoire de santé. »

450 territoires de santé ont été dénombrés dans la région

Ile-de-France (Activité principale et secondaire)

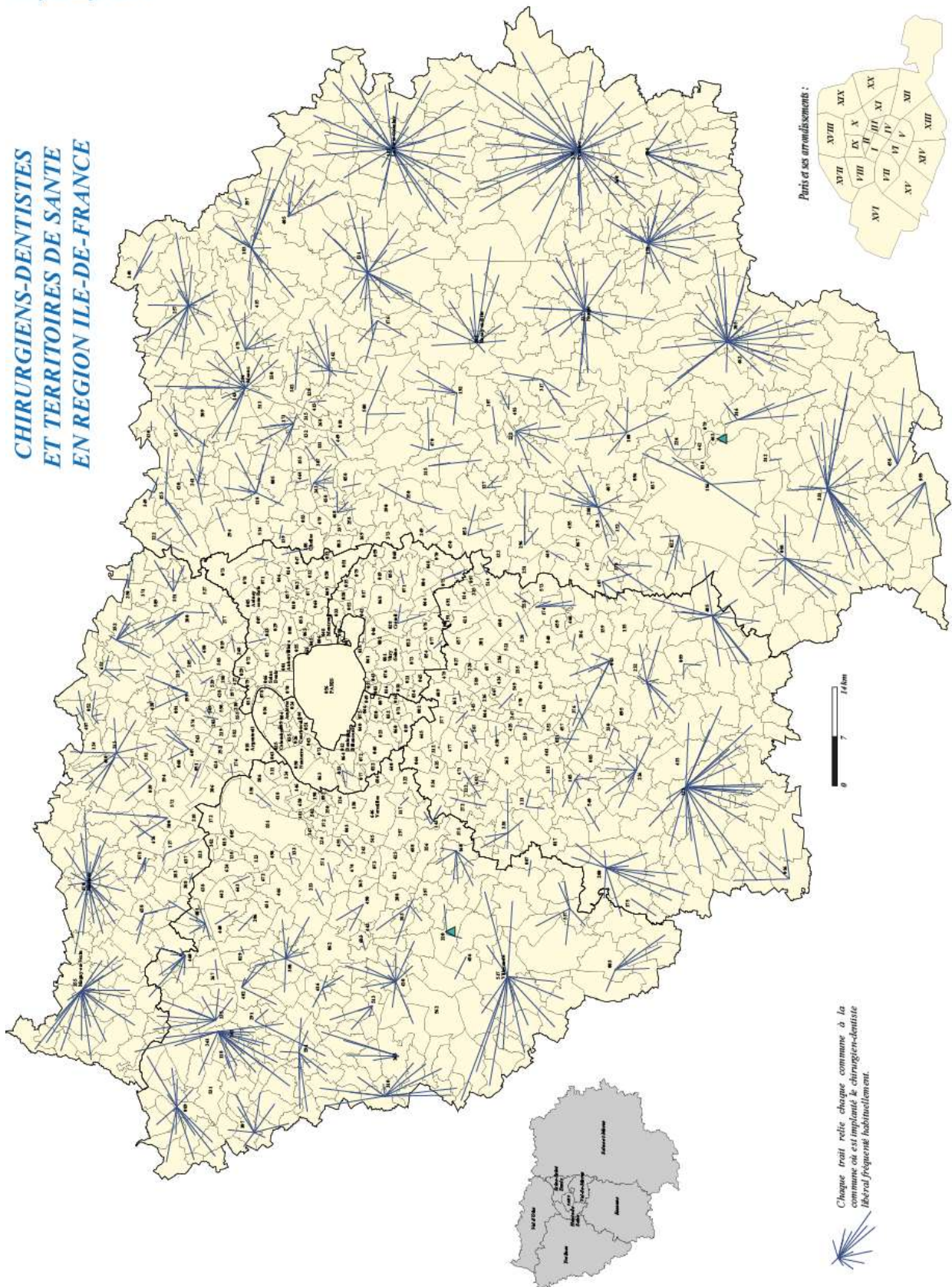
(carte n° 2).

³ La méthode de détermination des « bassins de vie 2012 », INSEE, décembre 2012 - Gamme intermédiaire : 32 équipements : Police, gendarmerie – Trésorerie - Pompes funèbres - Contrôle technique automobile - Ecole de conduite – Vétérinaire - Blanchisserie, teinturerie – Supermarché - Librairie, papeterie - Magasin de vêtements - Magasin d'équipements du foyer - Magasin de chaussures - Magasin d'électroménager - Magasin de meubles - Magasin d'articles de sports et de loisirs - Droguerie, quincaillerie, bricolage – Parfumerie - Horlogerie, bijouterie - Magasin d'optique - Station service – Collège – Orthophoniste - Pédicure, podologue - Laboratoire d'analyses médicales – Ambulance - Personnes âgées : hébergement - Personnes âgées : service d'aide - Garde enfants d'âge préscolaire - Bassin de natation – Athlétisme - Salle ou terrain de sport spécialisé - Roller, skate, vélo bicross ou freestyle

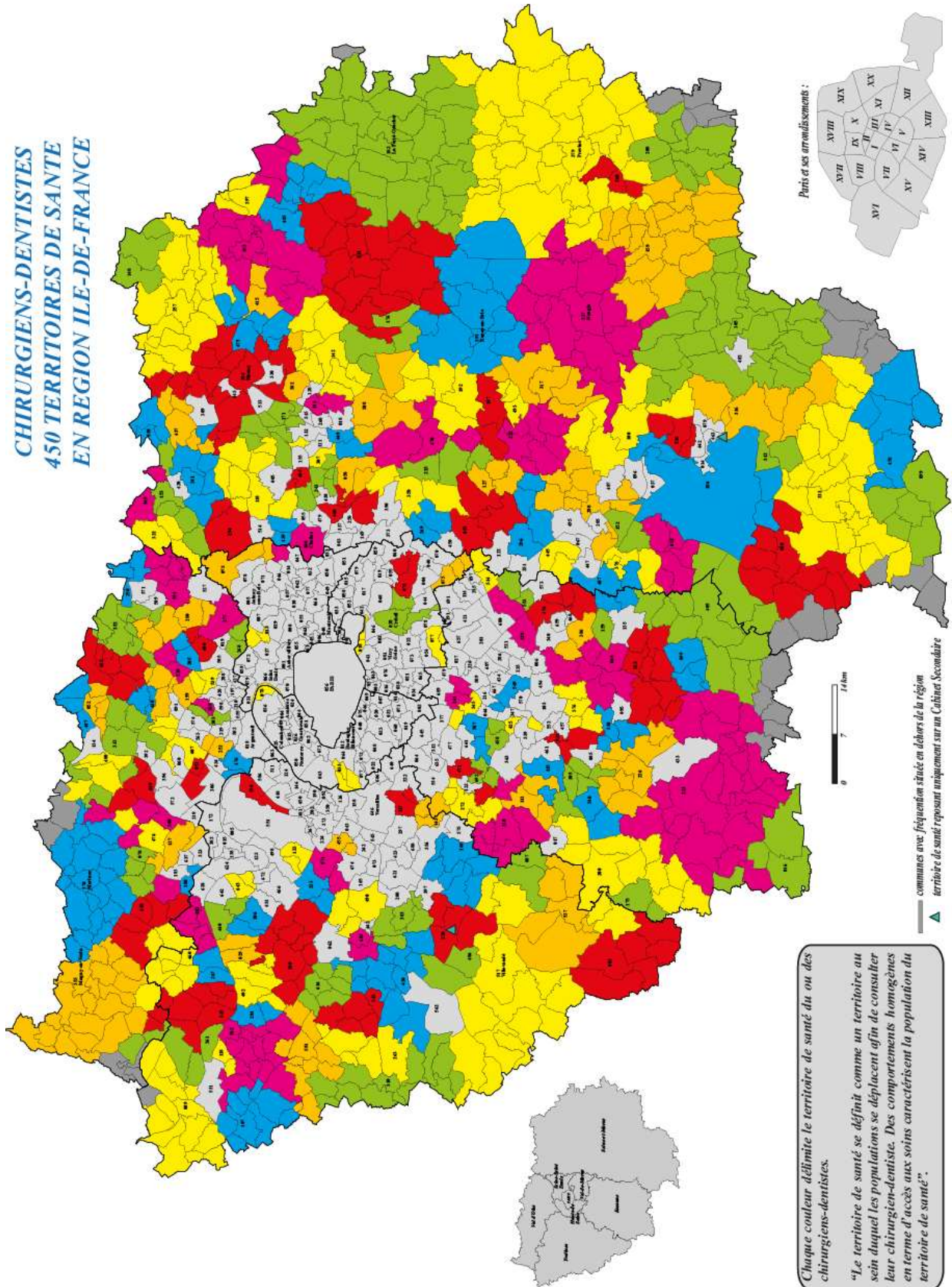
Identification géographique des flux entre les chirurgiens-dentistes libéraux et leurs patients : les flux majoritaires

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

CHIRURGIENS-DENTISTES ET TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE



CHIRURGIENS-DENTISTES 450 TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE



◆ **Indicateurs de mesure** : les indicateurs statistiques retenus ont pour objectif de dresser un diagnostic ciblé des territoires de santé autour de 4 champs de données :

- **Indicateurs de mesure de l'encadrement médical** : la densité médicale et la desserte médicale sont parmi les indicateurs classiques de mesure de l'encadrement médical.
- **Indicateurs de mesure du vieillissement démographique** : les difficultés de la démographie médicale sont dues en partie à l'absence de données de mesure du vieillissement ou de données erronées. L'accent est donc mis sur ces données : Indice de vieillissement, les effectifs de professionnels âgés de 55 ans et plus, âgés de 60 ans et plus, âgés de 65 ans et plus.
- **Indicateurs de démographie générale** : en dehors des effectifs de population totale et par classe d'âge, l'objectif est de proposer des scénarios prospectifs à partir d'une projection simple des effectifs de population sur une dizaine d'années afin de se donner les moyens d'affiner les diagnostics.
- **Indicateurs socio-économiques** : afin d'élargir le périmètre d'analyse, une attention a été portée dans cette étude sur la prise en compte de données économiques issus de l'INSEE et de la Direction Générale des Impôts.

2. – LES DONNEES STATISTIQUES :

Classiquement, les études de démographie médicale font références à quatre sources de fichiers potentiels :

- Le fichier **ADELI** (Ministère de la Santé)
- Le fichier **SNIIRAM** (Assurance Maladie)
- Le fichier **RPPS** (Agence Régionale de Santé)
- Le fichier des **Ordres**

Dans le cadre de la politique d'accès aux données de santé, les URPS ont un accès aux données de santé auprès de l'Agence des Systèmes d'Information Partagés de Santé (ASIP Santé), et qui est devenue l'Agence du numérique en Santé, soit une extraction du fichier **RPPS**.

2022 : le rapport a été conçu à partir des données extraites du fichier RPPS.

2024 : le rapport a été conçu à partir des données extraites du fichier RPPS.

3. – PRINCIPE DU SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE :

La mise en application de la méthodologie du Schéma de Démographie Médicale consiste à construire un diagnostic de la démographie des chirurgiens-dentistes libéraux à partir de plusieurs seuils :

(1) Seuil fixé à 55 ans : seuil de la prospective démographique :

Définition du Risque démographique par niveau :

- **Risque démographique de niveau 1** : territoire de santé dont le chirurgien-dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus.
- **Risque démographique de niveau 2** : territoire de santé dont les chirurgiens-dentistes libéraux sont tous âgés de 55 ans et plus.
- **Risque démographique de niveau 3** : territoire de santé dont 50% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus.

Elaboration des scénarios démographiques de 2024 à 2034 :

- **Les flux de cessation théorique** : estimation, pour chaque période, du nombre de chirurgiens-dentistes libéraux ayant et/ou atteignant l'âge de 65 ans.
- **Les scénarios** : calcul de la desserte médicale aujourd'hui, et le calcul de la desserte médicale l'année théorique du premier départ à la retraite (âge atteint de 65 ans).
- **Les répercussions** : calcul de la conséquence des flux de cessation théorique sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux en exercice au sein chaque territoire de santé concerné, ainsi que sur l'évolution de l'encadrement médical.

(2) Seuil fixé à 60 ans : seuil de l'urgence démographique « relative » :

Définition du Risque démographique par niveau :

- **Risque démographique de niveau 1** : territoire de santé dont le chirurgien-dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus.
- **Risque démographique de niveau 2** : territoire de santé dont les chirurgiens-dentistes libéraux sont tous âgés de 60 ans et plus.
- **Risque démographique de niveau 3** : territoire de santé dont 50% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus.

(3) Seuil fixé à 65 ans : seuil de l'urgence démographique « absolue » :

Définition du Risque démographique par niveau :

- **Risque démographique de niveau 1** : territoire de santé dont le chirurgien-dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus.
- **Risque démographique de niveau 2** : territoire de santé dont les chirurgiens-dentistes libéraux sont tous âgés de 65 ans et plus.
- **Risque démographique de niveau 3** : territoire de santé dont 50% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus.

2^{ème} partie :

LES TERRITOIRES DE

SANTÉ

DES CHIRURGIENS-

DENTISTES

LIBERAUX

1. – LES CHIRURGIENS-DENTISTES LIBERAUX DANS LA REGION ILE-DE-FRANCE:

1.1 – Effectifs et encadrement médical :

◆ Au 1^{er} janvier 2024, **7 060 chirurgiens-dentistes libéraux** (activité principale, exercice libéral en cabinet ou société) ont été recensés en région Ile-de-France. En termes de dotation, **Paris** regroupe **31,0%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux de la région, attribuant ainsi au département le poids le plus conséquent au sein de l'espace régional (*tableau n° 1*). Le département compte près de deux fois plus de chirurgiens-dentistes libéraux que le département **des Hauts-de-Seine**, deuxième département le plus doté avec **15,5%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux. A un degré moindre, regroupant **11,7%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, le département **des Yvelines** complète le classement des trois départements les plus dotés. Au total, près de six chirurgiens-dentistes libéraux sur dix (**58,2%**) exercent au sein de ces départements (Paris, Hauts-de-Seine, Yvelines).

Tableau n° 1 : Effectifs et densité médicale par département :

Les départements	Population générale		Chirurgiens-Dentistes Libéraux		Encadrement médical	
	Effectif 2023	Part en %	Effectif 2024	Part en %	Densité médicale*	Desserte médicale
Paris	2 145 906	17,5%	2 188	31,0%	102	981
Seine-et-Marne	1 428 636	11,6%	643	9,1%	45	2 222
Yvelines	1 449 723	11,8%	828	11,7%	57	1 751
Essonne	1 306 118	10,6%	571	8,1%	44	2 287
Hauts-de-Seine	1 626 213	13,3%	1 093	15,5%	67	1 488
Seine-Saint-Denis	1 655 422	13,5%	483	6,8%	29	3 427
Val-de-Marne	1 407 972	11,5%	709	10,0%	50	1 986
Val-d'Oise	1 251 804	10,2%	545	7,7%	44	2 297
Région IDF	12 271 794	100,0%	7 060	100,0%	58	1 738

(*) Densité pour 100 000 hab.

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

A l'opposé, en regroupant plus ou moins **8,0%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux de la région, les départements de **l'Essonne**, **du Val-d'Oise** et de **la Seine-Saint-Denis** caractérisent la situation des départements les moins dotés. Au total, un peu plus d'un chirurgien-dentiste libéral sur cinq exerce au sein de ces départements, soit **22,6%** des effectifs. Parmi ces départements, soulignons la position extrême du département de la Seine-Saint-Denis qui regroupe 6,8% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux et 13,5% de la population régionale ! Avec des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux compris entre **9,0%** et **10,0%**, les départements de **la Seine-et-**

Marne (9,1%) et **du Val-de-Marne (10,0%)** occupent une position intermédiaire entre ces situations extrêmes. Au total, près d'un chirurgien-dentiste libéral sur cinq exercent au sein de ces deux départements, soit **19,1%** des effectifs.

◆ Au 1^{er} janvier 2024, **la densité médicale est de 58 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants** ou 1 738 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (*tableau n° 1*). Même si la comparaison à partir de différentes sources de données demeure un exercice « difficile », les résultats obtenus démontrent une densité médicale oscillant de **53,0** à **59,0** chirurgiens-dentistes libéraux et mixtes pour 100 000 habitants⁴. Dans ce contexte, la région Ile-de-France, avec une densité médicale de **58** chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants confirme son rang de régions à forte densité médicale, supérieure à la moyenne nationale. Mais, malgré son rang, la région affiche une situation infrarégionale beaucoup plus contrastée, enregistrant d'importants écarts. La densité médicale varie ainsi de 29 à 102 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (amplitude = 73). Ces écarts permettent de décrire cinq groupes définis selon leur niveau d'encadrement médical :

- **1^{er} groupe** : département dont la densité médicale est supérieure à la moyenne régionale : Paris et les Hauts-de-Seine.
- **2^{ème} groupe** : département dont la densité médicale est inférieure mais « proche » de la moyenne régionale : les Yvelines.
- **3^{ème} groupe** : département dont la densité médicale est inférieure à la moyenne régionale : le Val-de-Marne.
- **4^{ème} groupe** : département dont la densité médicale est très inférieure à la moyenne régionale : la Seine-et-Marne, l'Essonne et le Val-d'Oise.
- **5^{ème} groupe** : département dont la densité médicale est « très nettement inférieure » à la moyenne régionale : la Seine-Saint-Denis.

⁴ Densités médicales selon les principales sources d'information statistique : CNAMTS, 2022 (54,1 p. 100 000 hab.) - DREES, 2022 (55,5 p. 100 000 hab.) – STATISS, 2022 (53,1 p. 100 000 hab.) – ORDRE DES CHIRURGIENS-DENTISTES, 2022 (58,9 p. 100 000 hab.)

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

L'analyse diachronique de l'évolution de la démographie est toujours un exercice périlleux, compte tenu du caractère volatile de nombreux paramètres liés aux fichiers statistiques et à leurs origines. Sur les deux périodes considérées, l'origine de la base de données est la même, réduisant ainsi les écarts liés aux structures de base, soit le Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS), obtenu par le biais de l'Annuaire Statistique de la Santé en 2024 (1^{er} janvier 2024).

◆ **L'évolution des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux** : sur la période considérée, 2022-2024, la région Ile-de-France s'inscrit dans une légère dynamique de progression de ses effectifs. La population des chirurgiens-dentistes libéraux a enregistré une tendance à la hausse de ses effectifs, passant de 6 916 à 7 060 chirurgiens-dentistes libéraux, soit une hausse de +144 praticiens ou +2,1% sur la période. En dehors des départements de la Seine-Saint-Denis et de la Seine-et-Marne, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance régionale, enregistrant une progression de leurs effectifs. Parmi ces départements, ceux des Yvelines, de Paris et surtout du Val-de-Marne ont enregistré des niveaux de progression supérieurs, avec notamment une progression des effectifs de +5,3% sur la période considérée pour le Val-de-Marne. A l'opposé, le département de la Seine-et-Marne est le seul département à s'inscrire dans une tendance opposée, enregistrant une baisse de ses effectifs sur la période considérée, soit -0,6%. Dans ce contexte, la situation du département de la Seine-Saint-Denis est restée inchangée, en 2024 comme en 2022, le département conserve le même effectif, soit 483 chirurgiens-dentistes libéraux.

Tableau n° 2 : Tendances démographiques : effectifs et densité médicale

Les départements	Les effectifs de chirurgiens-dentistes				L'encadrement médical			Population Générale Evolution
	Effectif 2022	Effectif 2024	Evolution absolue	Evolution en %	Densité 2022	Densité 2024	Evolution en %	
Paris	2 117	2 188	71	+3,4%	97	102	+5,1%	-1,4%
Seine-et-Marne	647	643	-4	-0,6%	46	45	-2,2%	+1,1%
Yvelines	807	828	21	+2,6%	56	57	+2,0%	+0,6%
Essonne	569	571	2	+0,4%	44	44	-0,6%	+0,7%
Hauts-de-Seine	1 084	1 093	9	+0,8%	67	67	+0,3%	+0,4%
Seine-Saint-Denis	483	483	0	0,0%	30	29	-2,7%	+1,4%
Val-de-Marne	673	709	36	+5,3%	48	50	+4,9%	+0,8%
Val-d'Oise	536	545	9	+1,7%	43	44	+1,2%	+1,1%
Région Ile-de-France	6 916	7 060	144	+2,1%	57	58	+0,9%	+0,5%

Sources : INSEE-RGP, 2022
ASIP, 1^{er} janv. 2024

◆ **L'évolution de l'encadrement médical** : sur la période considérée, compte tenu des évolutions de la population générale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, la région a enregistré une évolution à la hausse de la densité médicale, passant de 57 à 58 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants, soit une progression de +0,9% de l'encadrement médical sur la période considérée. De nouveau, la plupart des départements s'inscrivent dans cette tendance, enregistrant une hausse de la densité médicale, soit la situation de Paris et des départements des Yvelines, des Hauts-de-Seine, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise. Parmi tous ces départements où la densité médicale a progressé, la situation est plus contrastée pour le département des Hauts-de-Seine dont le niveau de progression est le plus faible. A l'opposé, trois départements enregistrent une tendance opposée, marquée par une évolution à la baisse de la densité médicale sur la période considérée, soit la situation des départements de la Seine-et-Marne, de l'Essonne et de la Seine-Saint-Denis. Pour la Seine-et-Marne, la corrélation demeure entre les effectifs et la densité médicale dont les tendances sont « doublement à la baisse ». Pour l'Essonne, la très faible progression des effectifs, associée à une croissance démographique, explique en partie la baisse de la densité médicale. Rappelons que cet indicateur est révélateur d'une double dynamique, celle de la population générale et celle des effectifs de chirurgiens-dentistes. Pour la Seine-Saint-Denis, un effectif de chirurgiens-dentistes libéraux inchangé associé à une forte croissance démographique explique ce recul de la densité médicale.

1.2 – Effectifs et répartition spatiale :

◆ Au 1^{er} janvier 2024, la répartition des **7 060 chirurgiens-dentistes libéraux** (Activité principale) concerne **496 communes**, soit un taux d'encadrement des communes de **39,5%**. Concrètement, **93,9% de la population régionale** bénéficie de la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral sur le territoire de sa commune de résidence. En termes d'installation, la taille moyenne d'une commune dans laquelle exerce au moins un chirurgien-dentiste libéral est de **23 222 habitants**. En dessous du seuil des communes de **moins de 2 000 habitants**, la présence des chirurgiens-dentistes libéraux est rare. L'on dénombre 58 praticiens installés, soit moins de **1,0%** des effectifs de la région, pour un taux d'encadrement inférieur à **1,0%** (*tableau n° 3*). Au-delà de ce seuil, le taux d'encadrement des communes enregistre une nette progression. **58,0%** des communes dont la taille est comprise **entre 2 000 et 4 999 habitants** sont concernées par la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral, regroupant **2,9%** des effectifs de praticiens. A partir **du seuil de 5 000 habitants**, la présence des chirurgiens-dentistes libéraux tend à se généraliser. Le taux d'encadrement des communes dont la taille est comprise **entre 5 000 et 9 999 habitants** est de **90,8%**, regroupant **5,4%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux. Au-delà **du seuil des 10 000 habitants**, l'on ne dénombre plus aucune commune dépourvue de la présence de chirurgien-dentiste libéral, les taux d'encadrement des communes sont de **100,0%**, signifiant que toutes les communes de 10 000 habitants et plus sont concernées par la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral.

Tableau n° 3 : Effectifs, densité et desserte médicale selon la taille des communes :

Taille des communes	Nombre de communes	Population en 2023	Part en % population	Chir.Dent. Lib. en 2024	Part en % Ch.Dent.Lib.	Densité * médicale	Desserte médicale	Taux encadrement
Moins de 199 hab.	72	9 511	0,1%	—	—	—	—	—
De 200 à 499	214	72 967	0,6%	1	0,0%	1,4	72 967	0,5%
De 500 à 999	256	185 006	1,5%	2	0,0%	1,1	92 503	0,8%
De 1 000 à 1 999	180	255 244	2,1%	55	0,8%	21,5	4 641	16,7%
De 2 000 à 4 999	174	564 042	4,6%	203	2,9%	36,0	2 779	58,0%
De 5 000 à 9 999	109	769 397	6,3%	380	5,4%	49,4	2 025	90,8%
De 10 000 à 19 999	89	1 273 280	10,4%	738	10,5%	58,0	1 725	100,0%
De 20 000 à 49 999	130	3 927 288	32,0%	1 930	27,3%	49,1	2 035	100,0%
De 50 000 à 99 999	39	2 615 192	21,3%	1 378	19,5%	52,7	1 898	100,0%
Plus 100 000 hab.	4	453 961	3,7%	185	2,6%	40,8	2 454	100,0%
Paris	1	2 145 906	17,5%	2 188	31,0%	102,0	981	100,0%
Total	1 268	12 271 794	100,0%	7 060	100,0%	57,5	1 738	39,1%

(*) Densité pour 100 000 hab.

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

◆ 496 communes sont concernées par la répartition des **7 060 chirurgiens-dentistes libéraux**, mais au sein de ces communes, l'on dénombre **65 communes** qui regroupent chacune au moins 20 chirurgiens-dentistes libéraux (*tableau n° 4*). Ces communes concentrent ainsi **64,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice dans la région et représentent **45,0%** de la population régionale. Au-delà de ces considérations géographiques, la répartition des chirurgiens-dentistes libéraux laisse apparaître une organisation spatiale structurée autour de quelques pôles parmi lesquels, avec **31,0%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, la ville de **Paris** en est le pilier. Un tel niveau de concentration des effectifs souligne une véritable position « hégémonique », regroupant plus de trois praticiens sur dix sur son territoire. La ville est « 17 fois plus équipée » que la seconde ville, soit **Boulogne-Billancourt** où exerce **1,8%** des chirurgiens-dentistes libéraux de la région, soit le second pôle de la région en termes d'effectifs. Avec **1,2%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, la ville de **Courbevoie** occupe le troisième rang. Les villes de **Versailles** et de **Saint-Maur-des-Fossés** occupent le quatrième rang, soit **1,1%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux. Les villes de **Neuilly-sur-Seine** et de **Levallois-Perret** regroupent chacune **1,0%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, complétant ainsi cet inventaire des communes les plus équipées, soit le cinquième rang.

Tableau n° 4 : Liste des communes comptant au moins 20 chirurgiens-dentistes libéraux :

Département	Commune	Chir. Dent.Lib. 2024	Chir. Dent.Lib. en %	Population 2023
75	Paris	2 188	31,0	2 145 906
92	Boulogne-Billancourt	126	1,8	120 911
92	Courbevoie	82	1,2	82 074
78	Versailles	77	1,1	83 583
94	Saint-Maur-des-Fossés	75	1,1	74 520
92	Neuilly-sur-Seine	73	1,0	59 388
92	Levallois-Perret	68	1,0	67 258
92	Rueil-Malmaison	66	0,9	78 265
94	Créteil	64	0,9	92 566
92	Issy-les-Moulineaux	58	0,8	67 937
94	Vincennes	50	0,7	49 697
95	Cergy	49	0,7	67 790
78	Saint-Germain-en-Laye	46	0,7	44 410
92	Asnières-sur-Seine	46	0,7	88 004
92	Puteaux	46	0,7	44 009
78	Montigny-le-Bretonneux	45	0,6	31 854
92	Antony	45	0,6	62 906
92	Colombes	44	0,6	86 775
93	Noisy-le-Grand	42	0,6	68 930
77	Melun	39	0,6	41 609
91	Massy	39	0,6	50 506
94	Fontenay-sous-Bois	37	0,5	51 386
95	Osny	37	0,5	17 111
77	Meaux	36	0,5	55 709
92	Suresnes	36	0,5	49 482
92	Clichy	33	0,5	62 933
77	Serris	32	0,5	9 699
92	Nanterre	32	0,5	95 782
94	Champigny-sur-Marne	32	0,5	77 439
94	Maisons-Alfort	31	0,4	57 639
78	Poissy	30	0,4	39 731

92	Bourg-la-Reine	30	0,4	20 974
93	Montreuil	30	0,4	111 367
77	Fontainebleau	29	0,4	15 903
93	Aulnay-sous-Bois	29	0,4	86 485
95	Sarcelles	29	0,4	58 483
78	Vélizy-Villacoublay	28	0,4	22 836
91	Savigny-sur-Orge	27	0,4	37 190
78	Rambouillet	26	0,4	27 043
91	Gif-sur-Yvette	26	0,4	21 439
92	Montrouge	26	0,4	47 907
94	Charenton-le-Pont	26	0,4	29 632
94	Vitry-sur-Seine	26	0,4	95 649
94	Ivry-sur-Seine	25	0,4	64 016
95	Pontoise	25	0,4	31 973
91	Corbeil-Essonnes	24	0,3	52 340
93	Rosny-sous-Bois	24	0,3	45 442
77	Chelles	23	0,3	54 372
93	Drancy	23	0,3	71 276
93	Saint-Ouen-sur-Seine	23	0,3	51 547
94	Nogent-sur-Marne	23	0,3	33 578
77	Lagny-sur-Marne	22	0,3	21 139
78	Le Chesnay-Rocquencourt	22	0,3	31 057
78	Houilles	22	0,3	33 250
92	Meudon	22	0,3	45 825
92	Sceaux	22	0,3	20 359
91	Athis-Mons	21	0,3	35 641
91	Sainte-Geneviève-des-Bois	21	0,3	35 879
93	Pantin	21	0,3	60 419
77	Pontault-Combault	20	0,3	37 579
77	Roissy-en-Brie	20	0,3	22 643
78	Chatou	20	0,3	29 709
78	Le Vésinet	20	0,3	15 619
93	Saint-Denis	20	0,3	113 116
95	L'Isle-Adam	20	0,3	11 723
	Ensemble	4 519	64,0%	5 519 219
	Région	7 060	100,0%	12 271 794

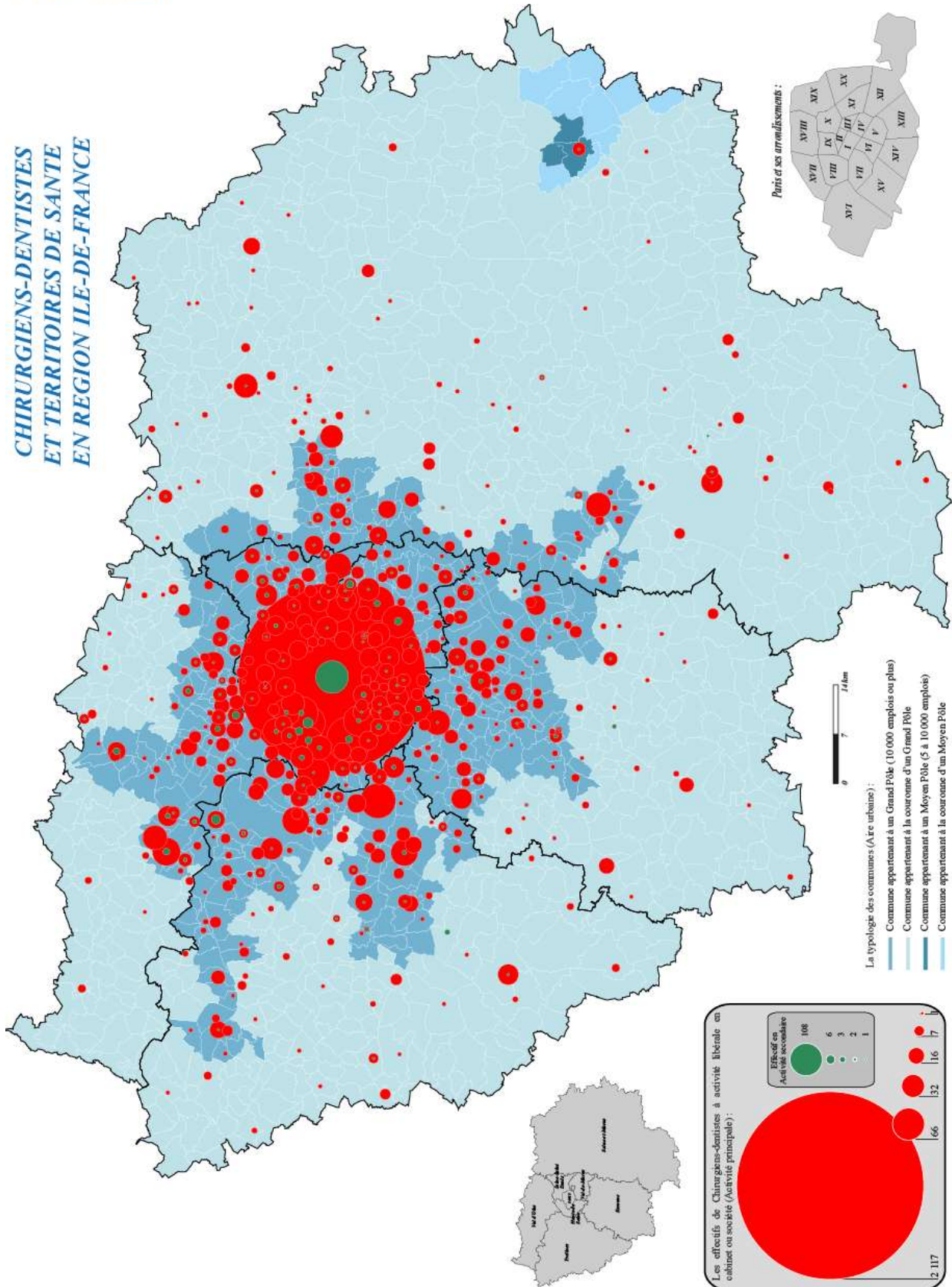
Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

◆ L'activité libérale d'un chirurgien-dentiste lui permet d'exercer son activité au sein d'autres cabinets, au sein d'autres communes pourvues ou non. Ce principe introduit la notion d'activité secondaire. Compte tenu de la spécificité des fichiers informatiques, l'objectif n'est pas ici de quantifier l'ensemble des chirurgiens-dentistes libéraux ayant une ou plusieurs activités secondaires. L'objectif est de mesurer les éventuelles conséquences spatiales des activités secondaires, en tentant d'identifier uniquement les activités secondaires recensées au sein de communes non pourvues, afin de savoir dans quelle mesure, les activités secondaires participent à l'élargissement du taux d'encadrement des communes. Parmi les chirurgiens-dentistes libéraux, l'on peut estimer que plus ou moins **350 professionnels** ont une ou plusieurs activités sur la même commune d'installation et/ou sur d'autres communes. Ces activités sont réparties sur environ 135 communes de la région. La prise en compte de l'activité secondaire est un moyen de mesurer au plus près la réalité de l'encadrement médical à l'échelle des communes et des territoires de santé. Ainsi, certaines communes offrent une réelle évolution de leur situation. Deux communes non pourvues en activité principale, bénéficient de la présence d'activités secondaires, contribuant au renforcement de l'encadrement médical des communes. Le taux d'encadrement des communes évolue, passant de

39,1% à 39,3%, et le taux de couverture de la population de **93,86% à 93,94%**, soit des évolutions modestes mais réelles.

La répartition des chirurgiens-dentistes à
Activité libérale en cabinet ou en société à
l'échelle des communes :

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE**



TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

◆ **Taux d'encadrement des communes :** sur la période considérée, le nombre de communes concernées par la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral a enregistré une évolution à la baisse, passant de 501 communes à 496 communes, soit un recul de 5 communes équipées en moins. Cette tendance a pour conséquence la baisse du taux d'encadrement des communes, passant de 39,5% à 39,1%. Cette constatation traduit plus les conséquences des modifications administratives qu'un recul de l'encadrement médical. Sur la période, la région a « perdu » 3 communes, essentiellement sous les effets des fusions administratives.

◆ **Taux de couverture de la population :** sur la période considérée, les conséquences de la baisse du taux d'encadrement des communes sont « nulles », le taux de couverture de la population n'enregistrant aucune évolution. Aujourd'hui comme hier, 93,9% de la population régionale bénéficie de la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral sur le territoire de sa commune de résidence.

◆ **La répartition spatiale des chirurgiens-dentistes libéraux :** sur la période considérée, l'évolution des effectifs des chirurgiens-dentistes libéraux se traduit par une accentuation des disparités par concentration des effectifs. Le nombre de communes comptant 20 chirurgiens-dentistes libéraux et plus, a progressé sur la période, passant de 62 communes à 65 communes. Le poids démographique représenté par ces communes est ainsi passé de 62,1% à 64,0% des chirurgiens-dentistes libéraux. Mais cette concentration enregistre un effet inverse, le poids représenté par la population de ces communes, passant de 45,6% à 45,0% de la population régionale.

◆ **Le classement des communes :** sur la période considérée, de nombreux mouvements ont été observés suite aux différents flux d'installation, de cessation... Le nombre de communes comptant 20 chirurgiens-dentistes libéraux et plus a progressé, passant de 62 à 65 communes. Ce résultat est issu de deux mouvements : les entrées et les sorties. Sur la période, la progression des effectifs a permis à 8 communes d'intégrer ce classement, soit les communes d'Athis-Mons, de Chatou, d'Houilles, de Lagny-sur-Marne, de Le Chesnay-Rocquencourt, de Le Vésinet, de L'Isle-Adam et de Roissy-en-Brie. A l'opposé, la baisse des effectifs a pour conséquence une sortie du classement de 5 communes, soit les communes d'Aubervilliers, de Brunoy, de Châtillon, de Choisy-le-Roi et de Conflans-Sainte-Honorine.

Parmi les 57 communes présentes dans le classement sur les deux périodes, l'observation des effectifs permet de dégager 3 tendances :

- Communes à effectif stable : en 2024 comme en 2022, 8 communes conservent les mêmes effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, soit les communes d'Antony, de Champigny-sur-Marne, de Clichy, de Gif-sur-Yvette, de Rueil-Malmaison, de Saint-Denis, de Saint-Germain-en-Laye et de Savigny-sur-Orge.

- Communes à effectif décroissant : sur la période, 15 communes ont enregistré une baisse de leurs effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, soit les communes de Suresnes, de Pontault-Combault, de Vitry-sur-Seine, d'Asnières-sur-Seine, d'Aulnay-sous-Bois, de Meudon, de Versailles, de Chelles, de Levallois-Perret, de Meaux, de Montigny-le-Bretonneux, de Nogent-sur-Marne, de Pantin, de Sainte-Geneviève-des-Bois et de Sceaux. Parmi ces communes, celles de Pontault-Combault, de Vitry-sur-Seine, de Suresnes et de Meudon ont enregistré les reculs les plus significatifs, compris entre -10,0% et -17,0%.

- Communes à effectif croissant : 34 communes ont enregistré une hausse de leurs effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux. Parmi ces communes, celles de Poissy, d'Osny, de Montreuil, de Sarcelles, d'Ivry-sur-Seine, de Vélizy-Villacoublay, de Créteil et de Noisy-le-Grand ont enregistré les niveaux de progression les plus significatifs, supérieurs à +20,0%.

2. LA REGION ILE-DE-FRANCE COMPTE 450 TERRITOIRES DE SANTE POUR 7 060 CHIRURGIENS-DENTISTES LIBERAUX :

2.1 – Les territoires de santé des chirurgiens-dentistes libéraux en région IDF :

2.1.1 – Caractéristiques de l’offre de soins des territoires de santé :

Au 1^{er} janvier 2024, **450 territoires de santé**⁵ ont été définis pour la région Ile-de-France, couvrant **99,9%** de la population régionale. La couverture régionale demeure particulièrement élevée, très peu d’habitants vont consulter un chirurgien-dentiste libéral situé en dehors de la région, et les communes non rattachées à des territoires de santé représentent peu d’effectifs. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- **16 chirurgiens-dentistes libéraux**
- **3 communes par territoire de santé**
- **27 249 habitants (RGP 2023)**
- **soit 1 703 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 738)**

La répartition des territoires de santé répartis en fonction de leur taille (le nombre de communes composant chaque territoire) témoigne d'une organisation structurelle dominée par les territoires de santé à structure mono-communale, territoire de santé composée d'une seule commune, forme caractéristique d'espaces fortement urbanisés (*tab. n° 4*).

Les territoires de santé à structure mono-communale : la forme d’organisation spatiale la plus caractéristique pour la région Ile-de-France repose sur les territoires de santé composés d’une seule commune, soit les territoires de santé à structure mono-communale. Cette forme traduit les caractéristiques des pratiques spatiales des populations, reposant sur la proximité spatiale, amenant les populations à consulter le plus souvent les professionnels de santé installés sur le territoire de leur commune de résidence. 93,9% de la population bénéficie de la présence d’au moins un chirurgien-dentiste libéral sur le territoire de sa commune de résidence (activité principale). Ainsi, près de **61,0% des territoires de santé** ne sont composés que d’une seule commune, soit plus de

⁵ 450 territoires de santé ont été définis, parmi lesquels l'existence de 2 territoires de santé ne repose exclusivement que sur des activités secondaires. Ces territoires de santé sont identifiés par un triangle sur les cartes.

trois territoires de santé sur cinq. Ces territoires concentrent près de **74,0% de la population régionale** couverte et près de **80,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Tableau n° 5 : Caractéristiques des territoires de santé des Chirurgiens-Dentistes Libéraux :

Les Territoires	Territoire Effectif	Territoire en %	Population en 2023	Pop / Territoire en %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2024	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	12	2,7%	341 572	2,8%	+0,29%	86	1,2%	25	3 972
de 12 à 15	8	1,8%	213 208	1,7%	+0,56%	127	1,8%	60	1 679
de 8 à 11	16	3,6%	245 250	2,0%	+0,54%	104	1,5%	42	2 358
de 4 à 7	47	10,4%	699 579	5,7%	+0,56%	313	4,4%	45	2 235
de 2 à 3	93	20,7%	1 711 297	14,0%	+0,61%	805	11,4%	47	2 126
1 commune	274	60,9%	9 051 134	73,8%	+0,26%	5 625	79,7%	62	1 609
Région	450	100,0%	12 262 040	100,0%	+0,34%	7 060	100,0%	58	1 737

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

La seconde forme d'organisation spatiale la plus présente repose sur **les territoires de santé composés de 2 à 3 communes**, soit **20,7% des territoires de santé**. Ces territoires regroupent **14,0% de la population régionale** couverte et **11,4% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice. La troisième forme la plus répandue correspond **aux territoires de santé composés de 4 à 7 communes**, soit **10,4% des territoires de santé**. Ces territoires regroupent **5,7% de la population régionale** couverte et **4,4% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Pour résumer :

↪ En termes de taille de territoires de santé, la forme d'organisation spatiale la plus répandue correspond **aux territoires de santé à structure mono-communale, composés d'une seule commune**, soit **60,9%** des territoires de santé.

↪ En termes de population, les territoires de santé les plus représentatifs correspondent **aux territoires de santé à structure mono-communale, composés d'une seule commune**, soit **73,8%** de la population régionale couverte.

↪ En termes de professionnels de santé, les territoires de santé les plus représentatifs sont **ceux à structure mono-communale**, soit **79,7%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

◆ **Le nombre de territoires de santé** : sur la période considérée, le nombre de territoires de santé a enregistré une évolution à la baisse, passant de 461 à 450 territoires de santé, soit une perte de -11 territoires de santé ou un recul de -2,4% du nombre de territoires de santé (*tableau n° 6*). Excepté Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, départements où le nombre de territoires de santé est resté inchangé, tous les départements ont enregistré une baisse du nombre de territoires de santé. Parmi ces départements, celui de l'Essonne a enregistré la baisse la plus conséquente, soit une perte de -7 territoires de santé ou un recul de -7,9% du nombre de territoires de santé. Le département des Yvelines a enregistré une baisse de -2,2% du nombre de territoires de santé. Les départements de la Seine-et-Marne et du Val-de-Marne ont enregistré des baisses comprises entre -1,0% et -1,6%.

Deux causes principales peuvent expliquer ces tendances.

La première tendance est d'ordre administratif : l'on peut estimer que la perte de territoire de santé est liée à des restructurations administratives. Chaque année, de nombreuses communes cessent "d'exister" sur le plan administratif. Suite à des mouvements de regroupements, ces communes et les territoires de santé associés peuvent cesser d'exister sur le plan administratif, pour être regroupés avec d'autres communes et donc, d'autres territoires de santé. Ce type de restructuration administrative a bien été observé en région Ile-de-France, mais aucune n'a eu pour conséquence la disparition de territoire de santé.

La deuxième tendance est d'ordre démographique : l'on peut ainsi estimer que la totalité des territoires de santé ont cessé d'exister suite à des cessations d'activité (activités principales et secondaires), mais aussi aux imperfections statistiques liées aux bases de données.

Tableau n° 6 : Territoires de santé : effectifs et évolution par département :

	Territoires de santé 2024		Les évolutions 2022 - 2024		
	Effectif 2024	Part en %	Effectif 2022	Evolution absolue	Evolution en %
Paris	1	0,2	1	0	—
Seine-et-Marne	104	23,1	105	-1	-1,0%
Yvelines	91	20,2	93	-2	-2,2%
Essonne	82	18,2	89	-7	-7,9%
Hauts-de-Seine	34	7,6	34	0	—
Seine-Saint-Denis	36	8,0	36	0	—
Val-de-Marne	40	8,9	40	0	—
Val-d'Oise	62	13,8	63	-1	-1,6%
Région Ile-de-France	450	100,0	461	-11	-2,4%

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

◆ **L'organisation régionale de l'offre de soins par territoires de santé** : sur la période considérée, les traits généraux de l'organisation des territoires de santé ont été reconduits. En dehors de quelques variations assez peu significatives, les principaux traits, soit en termes de taille ou de poids démographiques sont quasiment restés inchangés sur les périodes considérées.

2.1.2 – Caractéristiques de l’encadrement médical des territoires de santé :

2.1.2.1 - En France, la densité médicale est de 55,5 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (DREES, 2022) :

◆ Au 1^{er} janvier 2024, **29,7% des territoires de santé** de la région Ile-de-France enregistrent un niveau de densité médicale supérieur à la moyenne régionale, soit **58 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants**. Ces territoires de santé concentrent **41,2% de la population** régionale. A l’opposé, **70,3% des territoires de santé** enregistrent un niveau de densité médicale inférieur à la moyenne régionale, regroupant **58,8% de la population** régionale. Un premier ciblage sur les valeurs de la tendance centrale, comprises dans la classe [50-60[, montre qu’un peu plus d’un territoire de santé sur dix enregistre un niveau de densité médicale compris entre **50 et 60 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants**, niveau d’encadrement médical qui concerne **11,6% de la population** régionale (*tableau n° 7*). Un deuxième ciblage prenant en compte l’ensemble des territoires de santé dont les seuils sont compris entre les classes [50-60[, et à plus de 70 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000, montre que près de deux territoire de santé sur cinq qui sont concernés (**39,5%** des territoires de santé), soit un niveau d’encadrement médical qui concerne **51,5%** de la population régionale. A l’opposé, **158 territoires de santé** enregistrent un niveau de densité médicale inférieur à **30 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants**, soit **35,2% des territoires de santé**, soit un niveau d’encadrement médical qui touche **25,5% de la population**.

Tableau n° 7 : Répartition des territoires de santé en fonction des niveaux de densité médicale (Activité principale):

Niveau de densité médicale	Nbre de territoires	Territoires en %	Population en %	Densité moyenne
> à 70 p. 100 000 hab.	96	21,4%	34,6%	101
de 60 à 70	29	6,5%	5,5%	65
de 50 à 60	52	11,6%	11,4%	54
de 40 à 50	42	9,4%	7,7%	45
de 30 à 40	71	15,8%	15,3%	35
de 20 à 30	83	18,5%	13,3%	25
< à 20 p. 100 000 hab.	75	16,7%	12,2%	15
Région	448⁶	100,0%	100,0%	49

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1er janv. 2024

⁶ 2 territoires de santé ne sont pas pris en compte dans le calcul, car leur existence ne repose sur des cabinets secondaires, d’où un total de 448 territoires de santé.

◆ La géographie des territoires de santé obtenue à partir de la répartition de la densité médicale confirme les traits d'une « géographie classique d'opposition » entre les parties Occidentales et Orientales de la région Ile-de-France, des oppositions spatiales observées à différentes échelles (*carte n° 4*).

- **Paris**, où exercent **31,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux de la région Ile-de-France (et 17,5% de la population régionale) est à l'origine de nombreuses disparités géographiques. De part son niveau de concentration du nombre de professionnels, plus de trois chirurgiens-dentistes libéraux sur dix exercent à Paris, la ville est à l'origine des disparités observées au niveau de la région, par un excès de déséquilibre statistique. Mais au sein même de son propre territoire, Paris affiche une géographie d'opposition. Si tous les arrondissements de la capitale affichent des niveaux de densité médicale parmi les plus élevés, tous ne sont pas au même niveau. Quelques arrondissements, situés au Nord-Nord-Est, affichent les niveaux de densités médicales les plus faibles, compris entre 30 et 40 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants pour les 19^e et 20^e arrondissements ; compris entre 40 et 50 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants pour le 18^e arrondissement. Ces niveaux d'encadrement médical sont inférieurs à la moyenne régionale (58 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants). Le 10^e arrondissement s'inscrit dans la tendance régionale, enregistrant un niveau équivalent à celui de la région Ile-de-France.

- **La Petite Couronne**, où exercent **32,4%** des chirurgiens-dentistes libéraux de la région Ile-de-France (et 38,2% de la population régionale) témoigne de disparités géographiques anciennes entre l'Ouest Parisien et le département des Hauts-de-Seine qui affiche une densité médicale de 67 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants, densité 2,3 fois supérieure à celle enregistrée par la Seine-Saint-Denis dans l'Est Parisien, soit une densité médicale de 29 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants.

- **La Grande Couronne**, où exercent **36,6%** des chirurgiens-dentistes libéraux de la région Ile-de-France (et 44,3% de la population régionale) laisse également entrevoir l'existence de disparités entre l'Ouest de la région et le département des Yvelines qui affiche une densité médicale de 57 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants, densité supérieure à celles enregistrées par les départements situés dans la partie Est de la région, comprises entre 40 et 50 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants.

Un premier ciblage sur les valeurs extrêmes marquées par les niveaux de densité médicale les plus conséquents, **supérieurs à 60 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants** permet de dessiner les contours géographiques des territoires de santé du « sur-encadrement médical ».

- **A l'échelle de la Petite Couronne**, les territoires de santé dont la densité médicale est égale ou supérieure à 60 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants se situent principalement à l'Ouest de Paris, centrés sur le département **des Hauts-Seine**, sur sa partie centrale, les extrémités Nord et Sud étant peu concernées. Quelques territoires de santé sont également présents à l'extrémité Nord du département **du Val-de-Marne**. Le département de **la Seine-Saint-Denis** n'est quasiment pas concerné par la présence de territoires de santé à forte densité médicale.

- **A l'échelle de la Grande Couronne**, les territoires de santé ciblés vont se concentrer sur la périphérie proche des départements de la Petite Couronne. Ainsi, la frange Est du département **des Yvelines**, la frange Ouest de **la Seine-et-Marne** et l'extrémité Nord du département de **l'Essonne** sont marqués par la présence de territoires de santé dont la densité médicale est égale ou supérieure à 60 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants. En dehors de ces zones, d'autres territoires de densité affichent de forte densité médicale, comme à l'extrémité Nord du département **du Val-d'Oise**, le Sud-Ouest **des Yvelines** ou les extrémités Nord et Sud du département de **la Seine-et-Marne**.

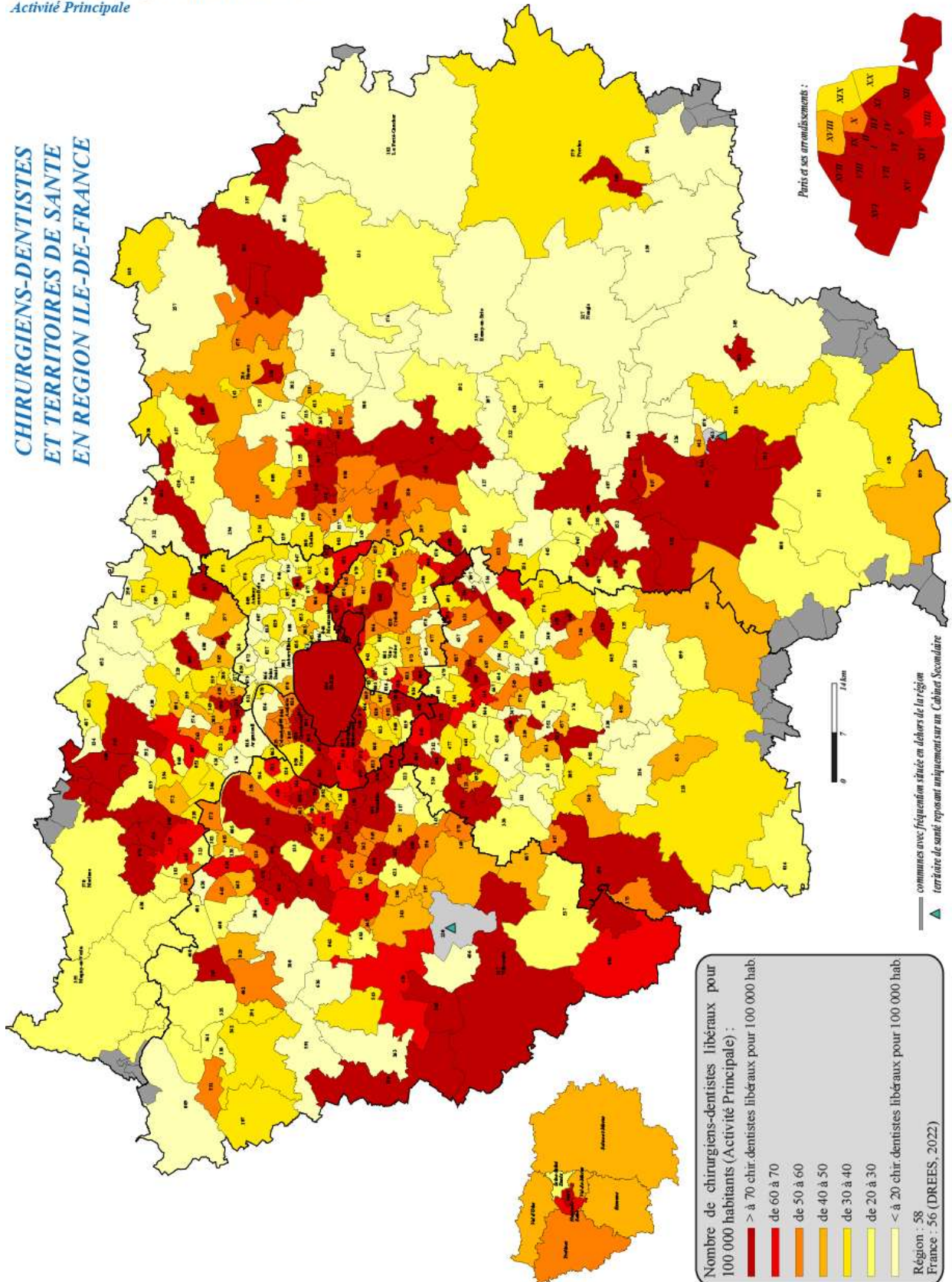
Un deuxième ciblage sur les valeurs extrêmes marquées par les niveaux de densité médicale les plus faibles, **inférieurs à 30 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants** permet de dessiner les contours géographiques des territoires de santé du « sous-encadrement médical ».

- **A l'échelle de la Petite Couronne**, les territoires de santé dont la densité médicale est égale ou inférieure à 30 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants se situent principalement présents à l'Est de Paris, centrés sur le département de **la Seine-Saint-Denis**. A un degré moindre, la partie Sud du département **du Val-de-Marne** est également concerné par la présence de ces territoires ciblés.

- **A l'échelle de la Grande Couronne**, les territoires de santé ciblés enregistrent une expansion spatiale particulièrement conséquente, affichant de très nombreux territoires de santé dont la densité médicale est égale ou inférieure à 30 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants. **La Seine-et-Marne** et **le Val-d'Oise** sont particulièrement représentatifs de ces territoires de santé à faible densité médicale.

La répartition de la densité médicale des chirurgiens-dentistes à activité libérale en cabinet ou société par territoire de santé :
Activité Principale

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE



◆ Le positionnement de chacun des territoires de santé, à partir de sa densité médicale et en fonction de la densité médicale régionale permet de proposer une cartographie de synthèse (*carte n° 5*), permettant de préciser 3 situations :

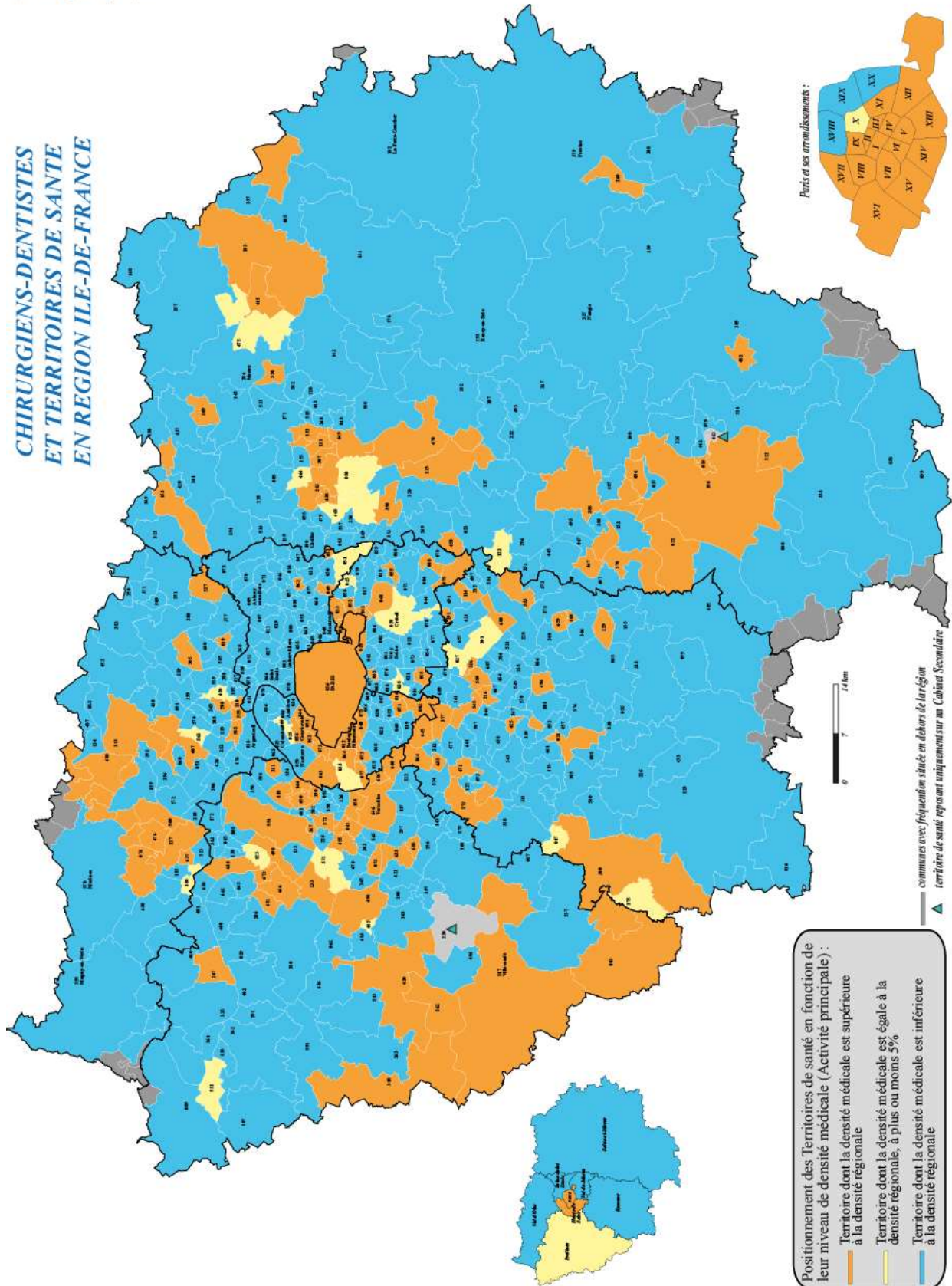
- **Situation 1** : Territoire de santé dont la densité médicale est supérieure à la densité médicale régionale.

- **Situation 2** : Territoire de santé dont la densité médicale est égale à la densité médicale régionale, à plus ou moins 5,0%.

- **Situation 3** : Territoire de santé dont la densité médicale est inférieure à la densité médicale régionale.

Positionnement des territoires de santé en fonction de la densité médicale régionale (Activité principale) :

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE**



Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

◆ **La densité médicale par territoire de santé :** sur la période considérée, la densité médicale de la région a enregistré une évolution à la hausse, passant de 57 à 58 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants. En 2022, 28,6% des territoires de santé affichaient une densité médicale supérieure à la moyenne régionale, pour 41,3% de la population régionale. Aujourd'hui, 29,7% des territoires de santé affichent une densité médicale supérieure à la moyenne régionale, pour 41,2% de la population. Les tendances observées à l'échelle des territoires de santé, sachant que le nombre de territoires de santé a baissé, laisse entrevoir une légère progression du nombre de territoires de santé dont la densité médicale est supérieure à 50 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants. En 2024, 51,5% de la population régionale réside au sein de territoires de santé dont la densité médicale est supérieure à 50 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants contre 49,3% en 2022. A l'opposé, l'on observe une évolution à la hausse du nombre de territoires de santé dont les densités médicales sont inférieures à 30 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants. En 2024, 25,5% de la population régionale réside au sein de territoires de santé dont la densité médicale est inférieure à 30 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants contre 24,6% en 2022.

Ces résultats laissent entrevoir 3 tendances :

- La première témoigne d'une progression de l'encadrement médical de la région Ile-de-France. La densité médicale a progressé, passant de 57 à 58 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants.
- La deuxième tendance souligne la progression du nombre de territoires de santé dont la densité médicale est supérieure à 50 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants, passant de 28,6% à 29,7% des territoires de santé, mais une baisse des populations concernées, passant de 41,3% à 41,2%. Cette situation est en partie liée à la baisse du nombre de territoires de santé enregistrée par la région, passant de 461 à 450 territoires, ce qui donne un effet statistique. Mais la part de la population bénéficiant cette tendance, a baissé, traduisant en partie les effets de la concentration des effectifs des professionnels de santé sur les territoires pourvus.
- La troisième tendance souligne la progression des populations résidentes au sein de territoires de santé à faible densité médicale, passant de 24,6% à 25,5%.

◆ **La répartition de la densité médicale par territoires de santé :** la géographie de l'offre de soins en région Ile-de-France est fortement imprégnée d'une histoire marquée par des oppositions spatiales et autres disparités géographiques, qui ne cessent de se reconduire. Les oppositions spatiales décrites ne font que renforcer les principes d'une géographie qui est la conséquence de décennies de réflexions sur la démographie médicale, de choix politiques, de choix d'aménagement du territoire... Paris et ses arrondissements, la Petite et Grande Couronne et leur balancement Ouest-Est en sont les principales illustrations.

2.1.2.2 – Activité principale et activité secondaire : quelle conséquence pour l'encadrement médical ?

◆ L'activité professionnelle des chirurgiens-dentistes libéraux peut se partager sur plusieurs sites géographiques. Plus ou moins **350 professionnels** ont une ou plusieurs activités sur la même commune d'installation et/ou sur d'autres communes. Ces activités sont réparties sur environ 135 communes de la région. La prise en compte des activités secondaires peut avoir plusieurs conséquences :

- Première conséquence : elles peuvent contribuer à faire progresser le taux d'encadrement des communes et le taux de couverture de la population par des installations sur des communes non pourvue en activité principale. Rappelons que

deux communes non pourvues en activité principale ont bénéficié de la présence d'activités secondaires. Compte tenu de ces chiffres, les conséquences sont « modestes », le taux d'encadrement des communes est passé de 39,1% à 39,3% ; le taux de couverture de la population de 93,86% à 93,94%.

- Deuxième conséquence : elles peuvent être à l'origine de l'existence de territoires de santé dont l'existence ne repose que sur la présence d'activités secondaires. Pour la région Ile-de-France, cette situation a été observée, l'existence de **2 territoires de santé** ne repose sur la présence d'activités secondaires : le territoire de santé de Thomery en Seine-et-Marne ; le territoire de santé Les Essarts-le-Roi dans les Yvelines.
- Troisième conséquence : elles participent à l'évolution de l'encadrement médical et ses conséquences sur la densité médicale.

La prise en compte des activités secondaires⁷ au sein des territoires de santé a permis une amélioration de l'encadrement médical. Désormais, **32,7% des territoires de santé** de la région Ile-de-France (contre 29,7% précédemment) enregistrent un niveau de densité médicale supérieur à la moyenne régionale, soit **58 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants**. Ces territoires de santé concentrent **44,6% de la population** régionale (contre **41,2%** précédemment). Par ailleurs, les ciblage opérés précédemment témoignent aussi de quelques répercussions (**tableau n° 8**). Le ciblage sur les classes de densité médicale comprises entre [50-60[, et à plus de 70 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants, montre que plus de deux territoires de santé sur cinq sont concernés (**40,7% des territoires de santé** contre **39,5%** précédemment) et un niveau d'encadrement médical qui concerne **53,3% de la population** régionale (contre **51,5%** précédemment). Le ciblage sur les classes de densité médicale inférieures à 30 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants, montre qu'un tiers des territoires de santé sont concernés (**33,7% des territoires de santé** contre **35,2%** précédemment) et un niveau d'encadrement médical qui concerne **24,1%** de la population régionale (contre **25,5%** précédemment).

⁷ Toutes les précautions ont été prises pour éviter que les chirurgiens-dentistes libéraux concernés ne soient comptabilisés plusieurs fois. L'objectif est de tenir compte de l'impact le plus réel possible des activités secondaires sur l'évolution de l'encadrement médical.

Tableau n° 8 : Répartition des territoires de santé en fonction des niveaux de densité médicale (Activité principale et secondaire):

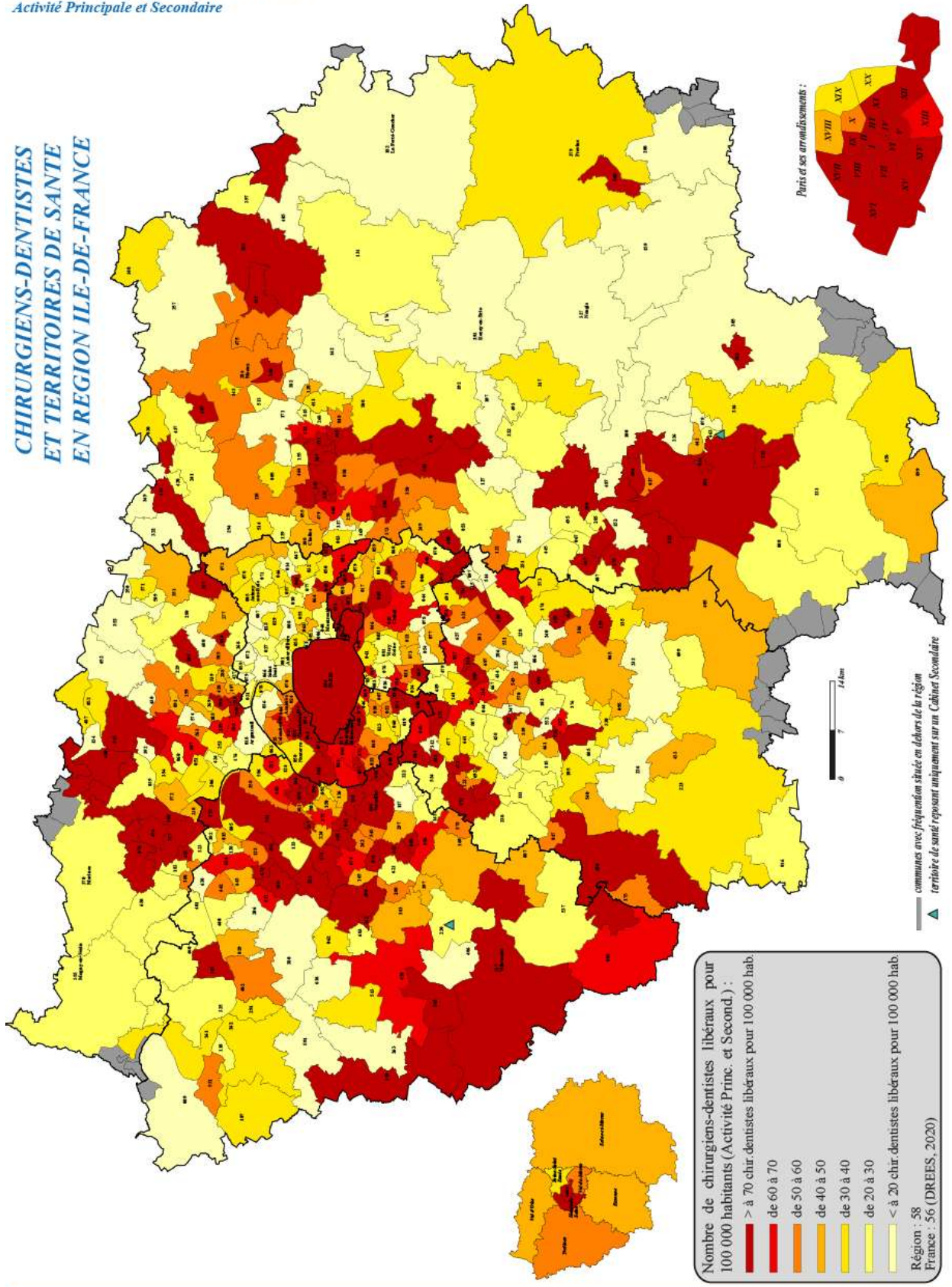
Niveau de densité médicale	Nbre de territoires	Territoires en %	Population en %	Densité moyenne
> à 70 p. 100 000 hab.	105	23,3%	36,6%	103
de 60 à 70	34	7,6%	7,0%	64
de 50 à 60	44	9,8%	9,7%	55
de 40 à 50	47	10,4%	8,0%	45
de 30 à 40	68	15,1%	14,6%	35
de 20 à 30	83	18,4%	13,5%	26
< à 20 p. 100 000 hab.	69	15,3%	10,6%	15
Région	450	100,0%	100,0%	51

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

◆ Le paysage issu de la répartition de la densité médicale (chirurgiens-dentistes libéraux à activité principale et secondaire) à l'échelle des territoires de santé ne contribue pas à modifier la géographie précédemment décrite, toutes les tendances spatiales d'opposition sont reconduites (*carte n° 6*).

La répartition de la densité médicale des chirurgiens-dentistes à activité libérale en cabinet ou société par territoire de santé : Activité Principale et Secondaire

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE



Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

◆ Un ciblage sur les niveaux de répercussions de l'ajout des activités secondaires sur le niveau de l'encadrement médical des territoires de santé permet différents constats. Le plus évident, est que très peu de territoires de santé sont concernés (*carte n° 7*). Au total, 133 territoires de santé ont bénéficié de répercussions sur leur encadrement médical, laissant à l'écart **317 territoires de santé**, soit **70,4%** de l'ensemble.

133 territoires de santé ont enregistré une progression de leur densité médicale suite à la prise en compte d'activités secondaires. Ces territoires de santé se positionnent ainsi :

- Répercussion inférieure à +10,0% pour **18,0% des territoires de santé** (81 territoires de santé)
- Répercussion comprise entre +10,0% et +25,0% pour **7,6% des territoires de santé** (34 territoires de santé)
- Répercussion comprise entre +25,0% et +50,0% pour **2,2% des territoires de santé** (10 territoires de santé)
- Répercussion supérieure à +50,0% pour **1,8% des territoires de santé** (8 territoires de santé)

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

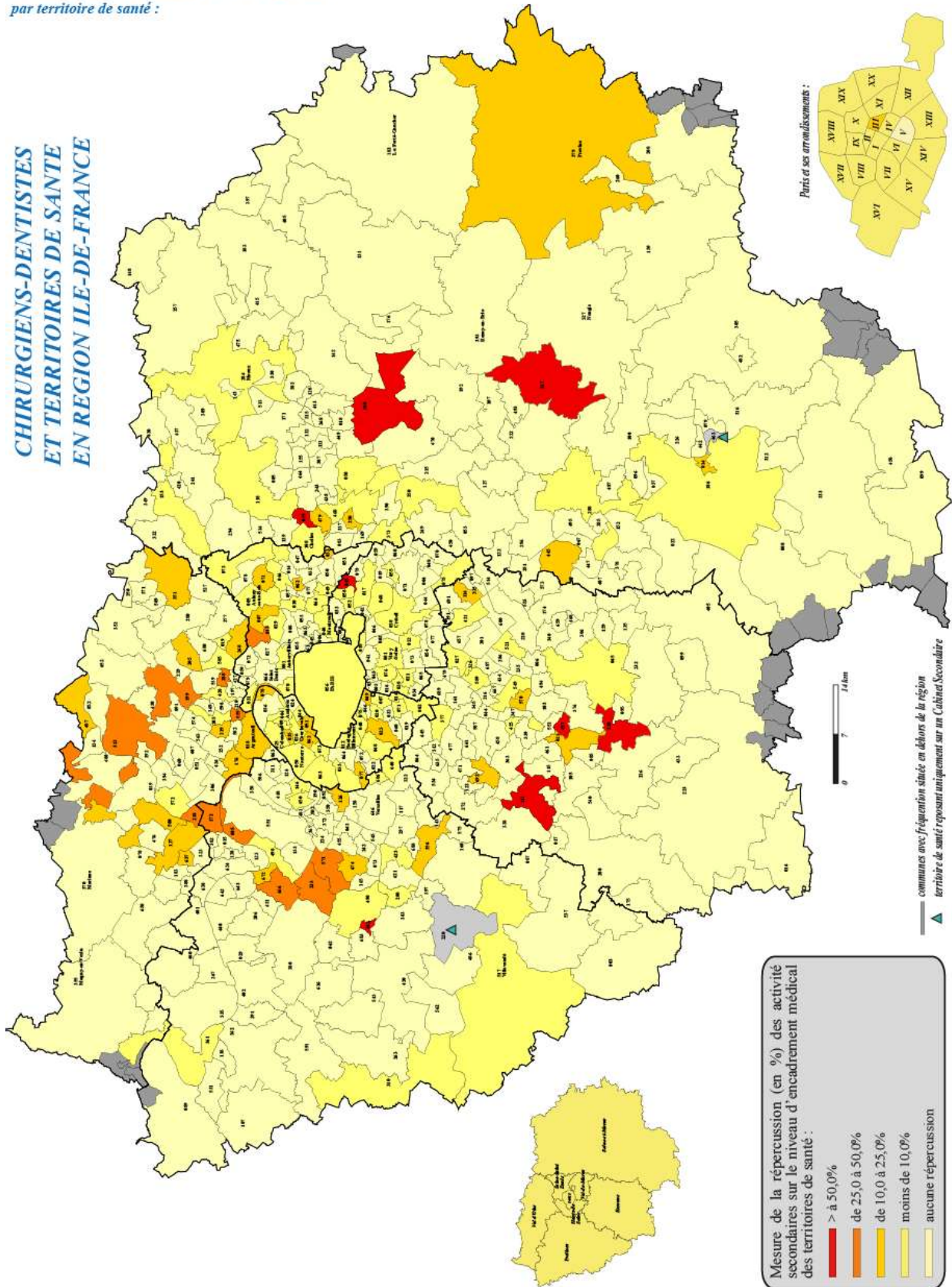
◆ **Activité principale et activité secondaire : un bilan démographique mitigé :** l'on peu estimer que 350 professionnels sont concernés par des activités secondaires au sein d'une même commune et/ou sur d'autres communes, et que 135 communes sont concernées. En 2022, l'estimation était de 297 professionnels et 124 communes concernées. Mais ces activités se concentrent principalement sur des communes déjà pourvues, ne participant pas ainsi à une extension du taux de couverture des populations qui passe en 2024, de 93,86% à 93,94%. Cet effet peu significatif avait déjà été observé en 2022.

◆ **Activité principale et activité secondaire : 2 territoires de santé maintenus :** la région a connu en peu de temps, une diminution importante du nombre de territoires de santé, passant de 461 à 450 territoires de santé. Ce bilan aurait pu être plus conséquent, mais la présence d'activités secondaires a permis le maintien de 2 territoires de santé. Cette situation n'avait pas été observée en 2022.

◆ **Activité principale et activité secondaire : un bilan territorial plus nuancé :** la prise en compte des activités secondaires a permis de montrer une progression du nombre de territoires de santé ayant bénéficié d'une progression de l'encadrement médical, pour 18,0% des territoires de santé, elle est inférieure à +10,0%, contre 13,7% des territoires de santé en 2022.

Les répercussions de la présence de chirurgiens-dentistes libéraux à activité secondaire sur le niveau de la densité médicale par territoire de santé :

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE**



Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

2.2 – Démographie et vieillissement : l'état des lieux :

2.2.1 – L'âge moyen des chirurgiens-dentistes libéraux est de 48,1 ans :

◆ Au 1^{er} janvier 2024, l'âge moyen des chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale, exercice libéral en cabinet ou société) exerçant en région Ile-de-France est **de 48,1 ans**, l'âge médian étant **de 48,0 ans (tableau n° 9)**. La prise en compte de la différenciation par le genre, montre un vieillissement plus prononcé pour des chirurgiens-dentistes-hommes, de près de +6,0 années, soit un âge moyen **de 51 ans** contre **45 ans** pour les chirurgiens-dentistes-femmes.

Tableau n° 9 : Age moyen des chirurgiens-dentistes libéraux, par sexe et par département :

Les départements	Age moyen Ensemble	Age moyen Homme	Age moyen Femme
Paris	50,2 ans	53,6 ans	46,2 ans
Seine-et-Marne	45,8 ans	47,5 ans	43,6 ans
Yvelines	46,4 ans	47,8 ans	45,0 ans
Essonne	47,6 ans	49,8 ans	44,9 ans
Hauts-de-Seine	48,5 ans	51,0 ans	46,3 ans
Seine-Saint-Denis	46,5 ans	49,2 ans	42,4 ans
Val-de-Marne	47,3 ans	49,8 ans	44,8 ans
Val-d'Oise	46,5 ans	48,7 ans	44,2 ans
Région IDF	48,1 ans	50,6 ans	45,2 ans

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv.2024

L'amplitude est de **4,4 années** entre le département qui affiche l'âge moyen le plus faible, soit **45,8 ans** pour le département de **la Seine-et-Marne**, et celui qui enregistre l'âge moyen le plus élevé, soit **50,2 ans** pour **Paris**. Dans l'ensemble, **Paris** et le département **des Hauts-de-Seine** enregistrent les âges moyens les plus élevés, compris entre 48 et 50 ans. A l'opposé, les départements **du Val-d'Oise**, de **la Seine-Saint-Denis**, **des Yvelines** et de **la Seine-et-Marne** enregistrent les âges moyens les plus faibles, compris entre 45 et 46 ans. Dans ce contexte, les départements de **l'Essonne** et **du Val-de-Marne** s'inscrivent dans la tendance régionale, enregistrant des âges moyens compris entre 47 et 48 ans.

◆ La géographie issue de la répartition des âges moyens des chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale, exercice libéral en cabinet ou société) à l'échelle des territoires de santé définit les traits d'une géographie d'opposition multiscalaire (**carte n° 8**) :

- Une géographie d'opposition entre les espaces centraux et urbains aux âges moyens plus élevés que ceux enregistrés par les espaces périphériques, soit le modèle de la Petite Couronne.

- Une géographie d'opposition entre les territoires de santé de la Petite Couronne aux âges moyens plus élevés que ceux enregistrés par les territoires de santé de la Grande Couronne et situés en périphérie proche de la Petite Couronne.
- Une géographie d'opposition entre les territoires de santé de la Grande Couronne, aux âges moyens plus élevés pour les territoires de santé situés sur les extrémités Nord et Sud des départements des Yvelines et de l'Essonne, sur les marges Est pour le département du Val-d'Oise, et sur les franges Est pour le département de la Seine-et-Marne.

A l'échelle des territoires de santé, la répartition des âges moyens est dominée par la classe d'âge [40-50 ans[. En effet, **47,1%** des territoires de santé enregistrent un âge moyen compris entre 40 et 50 ans, soit près d'un territoire de santé sur deux, expliquant de fait, la forte diffusion de ces valeurs à l'échelle de la région (*tableau n° 10*). A un degré moindre, la classe d'âge [50-60 ans[marque aussi la distribution des âges moyens. Près de 30,0% des territoires de santé de la région enregistrent un âge moyen compris entre 50 et 60 ans, soit **29,7%** des territoires de santé. Ces deux classes d'âge résument à elles seules la situation de près de **77,0% des territoires de santé**. Par ailleurs, un ciblage sur les classes extrêmes permet d'apporter quelques précisions. Un premier ciblage sur la classe d'âge [inf. à 30 ans[témoigne de la faible représentation de la classe d'âge la plus jeune. En effet, seuls 3 territoires de santé enregistrent un âge moyen inférieur à 30 ans, et ils ne concernent que les départements de **la Seine-et-Marne** et de **l'Essonne**. Le deuxième ciblage sur la classe d'âge [sup. à 60 ans[montre une plus forte représentation. En effet, 45 territoires de santé enregistrent un âge moyen supérieur à 60 ans. Les départements **des Yvelines, du Val-d'Oise** et de **la Seine-et-Marne** sont les plus concernés, plus de 10,0% des territoires de santé s'inscrivent dans cette classe d'âge contrairement à **Paris** et **les Hauts-de-Seine** qui n'en comptent aucun.

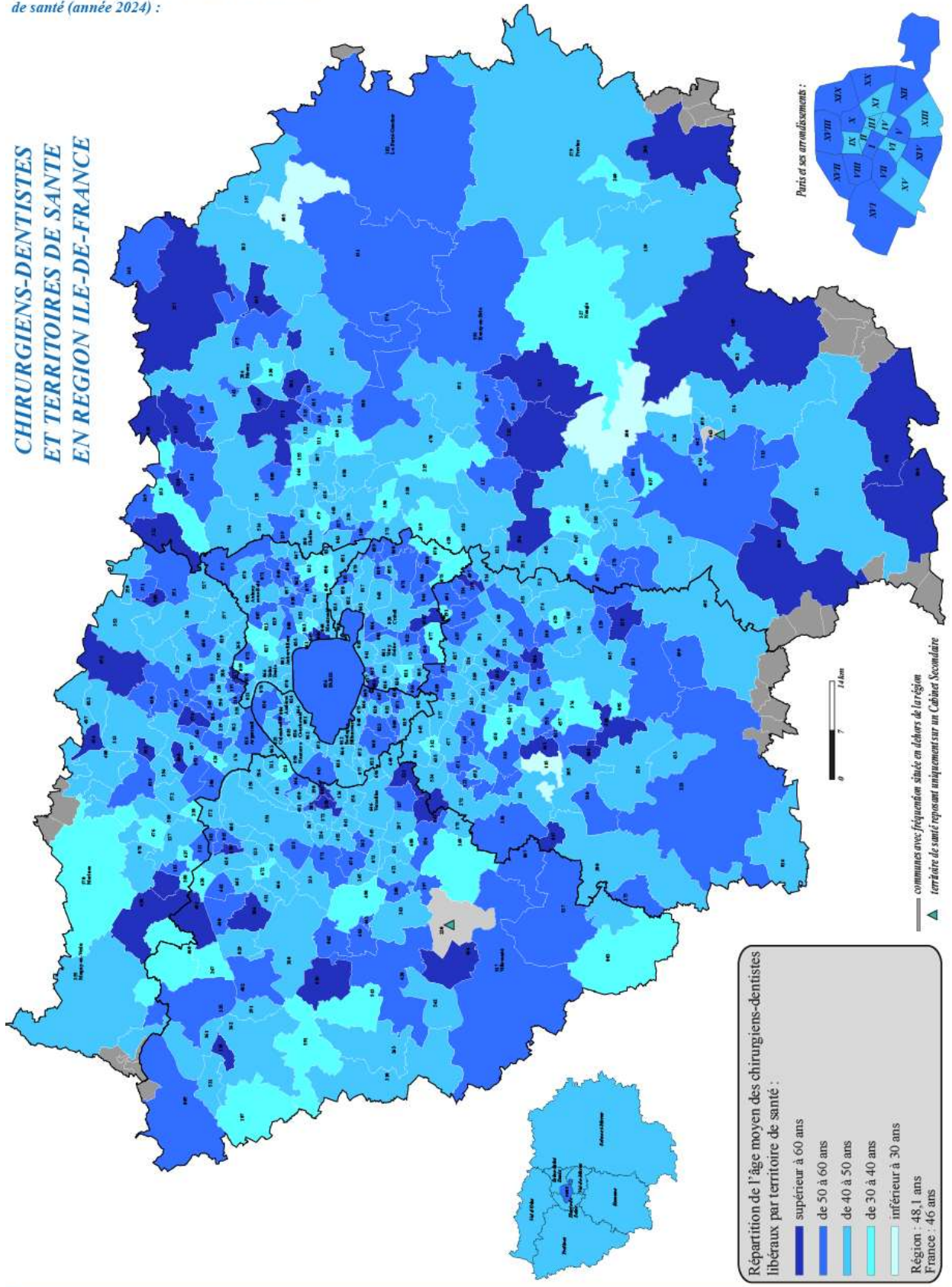
Tableau n° 10 : Répartition des territoires de santé en fonction des âges moyens :

Les départements	Inf. à 30 ans		De 30 à 40 ans		De 40 à 50 ans		De 50 à 60 ans		Sup. à 60 ans		Total
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	
Paris							1	100,0%			100,0%
Seine-et-Marne	2	1,9%	17	16,5%	40	38,8%	27	26,2%	17	16,5%	100,0%
Yvelines			12	13,3%	44	48,9%	25	27,8%	9	10,0%	100,0%
Essonne	1	1,2%	9	11,0%	37	45,1%	27	32,9%	8	9,8%	100,0%
Hauts-de-Seine					25	73,5%	9	26,5%			100,0%
Seine-Saint-Denis			8	22,2%	15	41,7%	12	33,3%	1	2,8%	100,0%
Val-de-Marne			4	10,0%	20	50,0%	14	35,0%	2	5,0%	100,0%
Val-d'Oise			6	9,7%	30	48,4%	18	29,0%	8	12,9%	100,0%
Région IDF	3	0,7%	56	12,5%	211	47,1%	133	29,7%	45	10,0%	100,0%

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

La répartition de l'âge moyen des chirurgiens-dentistes à activité libérale en cabinet ou en société à l'échelle des territoires de santé (année 2024) :

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE



Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

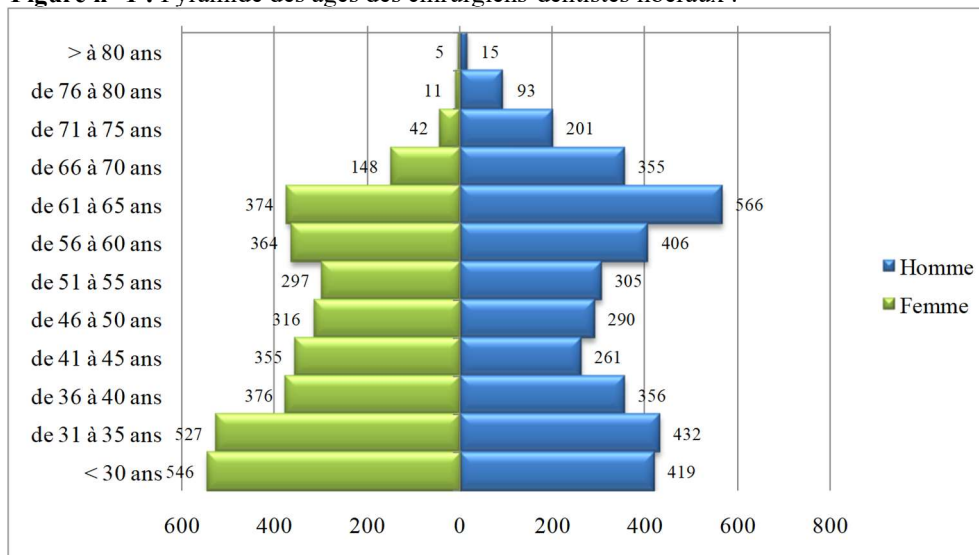
◆ **L'âge moyen des chirurgiens-dentistes libéraux** : sur la période considérée, l'âge moyen des chirurgiens-dentistes libéraux a enregistré une évolution à la baisse, passant de 49,5 ans à 48,1 ans. Les mouvements de cessation d'activité et d'installation expliquent en partie ces résultats. Par ailleurs, tous les départements de la région s'inscrivent dans cette tendance, enregistrant une évolution à la baisse des âges moyens. Parmi ces départements, ceux de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ont enregistré les résultats les plus significatifs, les âges moyens passant respectivement, de 48,5 ans à 46,5 ans, et de 49,3 ans à 47,3 ans. A l'opposé, le département des Hauts-de-Seine a enregistré l'évolution la plus faible, l'âge moyen des chirurgiens-dentistes libéraux passant de 49,3 ans à 48,5 ans.

◆ **La répartition des territoires de santé en fonction des classes d'âge** : sur la période considérée, l'évolution la plus marquante repose sur les territoires de santé enregistrant un âge moyen inférieur à 30 ans. En 2022, aucun territoire de santé n'était concerné, contrairement à aujourd'hui où 3 territoires de santé enregistrent un âge moyen inférieur à 30 ans. Cette tendance confirme ainsi celle décrite pour l'âge moyen. Notons que seuls deux départements sont concernés, la Seine-et-Marne et l'Essonne. En dehors de cette situation, les territoires de santé enregistrant des âges moyens compris entre 30 et 40 ans (de 9,5% à 12,5%), entre 40 et 50 ans (41,4% à 47,1%) ont progressé. A l'opposé, les territoires de santé enregistrant des âges moyens compris entre 50 et 60 ans (36,9% à 29,7%), et de plus de 60 ans (12,1% à 10,0%) ont enregistré une tendance à la baisse.

2.2.2 - Structure par âge : plus d'un tiers des praticiens âgés de moins de 40 ans:

◆ Au 1^{er} janvier 2024, la pyramide des âges (*figure n° 1*) confirme les traits d'une démographie en transition, comme évoquée en 2022, différents points sont à souligner. Le premier point concerne la base de la pyramide qui s'élargit. Les flux démographiques témoignent d'un « rajeunissement » de la base, par un afflux de chirurgiens-dentistes libéraux « jeunes ». Cette tendance se confirme d'ailleurs par l'analyse précédente sur les âges moyens. Indéniablement, la pyramide des âges traduit ce changement. Le deuxième point témoigne d'une poussée vers l'extrémité de la pyramide des classes d'âge les plus âgées. Les effets générationnels traduisent la progression du vieillissement de classes d'âge en classes d'âge, avec à la fois une progression de certaines classes d'âge les plus âgées mais aussi une diminution des effectifs liés aux cessations d'activité sur les classes d'âge extrêmes.

Figure n° 1 : Pyramide des âges des chirurgiens-dentistes libéraux :



Source : ASIP, 1^{er} janvier 2024

Le dernier point souligne l'éventualité d'une rupture démographique entre les générations. Aujourd'hui, les tendances statistiques observées traduisent une situation démographique encourageante. La densité médicale a progressé, l'âge moyen s'est amélioré et la base de la pyramide s'est élargie. Mais, la démographie médicale repose sur un équilibre des flux d'entrée et de sortie. Entre les années 2022 et 2024, la région a gagné 144 chirurgiens-dentistes libéraux (*cf. page 19*). Ce résultat est la conséquence des flux sur les périodes considérées. Mais, la base de la pyramide ne doit pas occulter son sommet, et les effectifs affichés pour les classes d'âge supérieures à 66 ans laissent présager des futurs besoins démographiques, 870 professionnels âgés de 66 ans et plus. Les conditions sont alors réunies pour l'éventualité d'une rupture démographique entre les

flux d'entrée et de sortie, car celles-ci sont beaucoup plus conséquentes. *Rappelons qu'il y a plus de 25 ans, des études soulignent le risque pour la démographie médicale des médecins en France avec un déséquilibre notoire entre les flux d'entrée et de sortie suite aux différents choix opérés par les pouvoirs publics, et que les situations futures ne pouvaient conduire qu'à une dégradation des conditions d'accès aux soins !*

◆ Concernant le sex-ratio, quelques points sont à souligner. Le premier démontre que les chirurgiens-dentistes-hommes sont les plus présents parmi les effectifs. **52,4% des praticiens** sont des hommes. Le deuxième point témoigne d'une très forte féminisation des praticiens parmi les classes d'âge les plus jeunes, tendance observée sur le plan national⁸. La proportion des chirurgiens-dentistes-femmes est de **55,1%** chez les praticiens âgés de moins de 45 ans, et de **56,6%** chez les praticiens âgés de moins de 30 ans. A l'opposé, **76,3%** des praticiens âgés de 66 ans et plus sont des hommes.

◆ Au 1^{er} janvier 2024, près de **36,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** sont âgés de moins de 40 ans, confirmant ainsi les différents points traités (*tableau n° 11*). Exceptés **Paris** et les **Hauts-de-Seine**, tous les départements s'inscrivent dans cette tenace régionale. Parmi ces départements, ceux de **la Seine-et-Marne**, de **la Seine-Saint-Denis** et de **du Val-d'Oise** enregistrent les niveaux les plus conséquents, plus de **40,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de moins de 40 ans. Ce taux se situe entre 35,0% et 40,0% pour les départements de **l'Essonne**, de **du Val-de-Marne** et de **des Yvelines**.

Tableau n° 11 : Effectifs de chirurgiens-dentistes par groupes d'âge et par département :

Les départements	Moins de 40 ans		De 40 à 44 ans		De 45 à 49 ans		De 50 à 54 ans		De 55 à 59 ans		De 60 à 64 ans		De 65 ans et plus	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Paris	694	31,7	159	7,3	215	9,8	165	7,5	212	9,7	293	13,4	450	20,6
Seine-et-Marne	280	43,5	61	9,5	38	5,9	57	8,9	66	10,3	65	10,1	76	11,8
Yvelines	315	38,0	84	10,1	77	9,3	76	9,2	97	11,7	101	12,2	78	9,4
Essonne	205	35,9	49	8,6	48	8,4	64	11,2	75	13,1	61	10,7	69	12,1
Hauts-de-Seine	355	32,5	94	8,6	112	10,2	106	9,7	120	11,0	165	15,1	141	12,9
Seine-Saint-Denis	199	41,2	41	8,5	37	7,7	30	6,2	46	9,5	60	12,4	70	14,5
Val-de-Marne	259	36,5	69	9,7	64	9,0	51	7,2	71	10,0	106	15,0	89	12,6
Val-d'Oise	226	41,5	47	8,6	33	6,1	43	7,9	62	11,4	66	12,1	68	12,5
Région IDF	2 533	35,9%	604	8,6%	624	8,8%	592	8,4%	749	10,6%	917	13,0%	1 041	14,7%

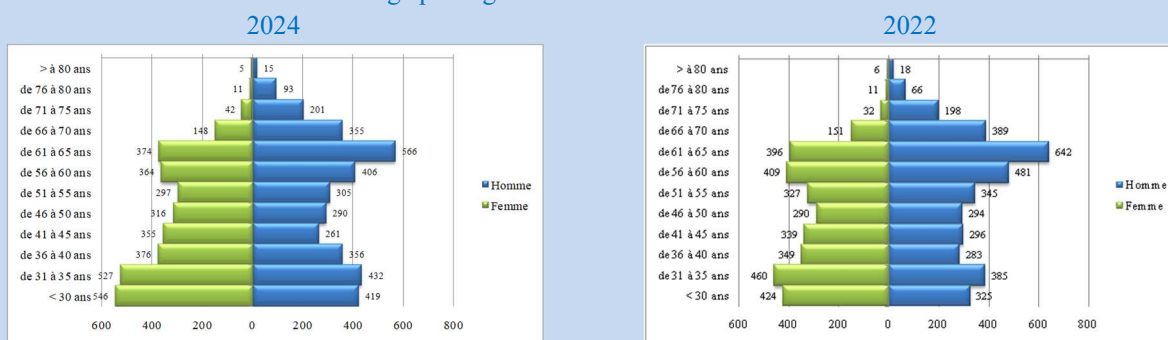
Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

⁸ Démographie des chirurgiens-dentistes : état des lieux et perspectives (novembre 2021), ONDPS

◆ Au 1^{er} janvier 2024, près de **28,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** sont âgés de 60 ans et plus. **Paris**, les départements des **Hauts-de-Seine** et à un degré moindre celui du **Val-de-Marne** s'inscrivent dans cette tendance régionale. Parmi ces départements, **Paris** enregistre le niveau le plus conséquent, **34,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus. A l'opposé, moins de **25,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus, soit la situation enregistrée par les départements de **la Seine-et-Marne**, des **Yvelines**, de **l'Essonne** et du **Val-d'Oise**.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

◆ **La pyramide des âges des chirurgiens-dentistes libéraux** : l'observation simultanée des pyramides des âges sur les périodes considérées permet de visualiser les différents mouvements. Entre les deux périodes, la base de la pyramide s'est élargie, traduisant l'augmentation des effectifs les plus jeunes. Elle traduit aussi l'élan déjà observée, de la féminisation de la profession, avec une pyramide plus large sur la partie « effectif féminin ». Entre les deux périodes, la partie centrale de la pyramide a tendance à être « étranglée », signifiant les effets du vieillissement avec la remontée des effectifs sur les classes d'âge plus âgées.



◆ **La répartition des chirurgiens-dentistes par classes d'âge** : l'évolution des effectifs par classe d'âge sur les périodes considérées montrent quelques tendances :

- **Chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 40 ans** : la tendance sur la période confirme une évolution à la hausse, passant de 30,4% à 35,9%. Tous les départements de la région s'inscrivent dans cette tendance régionale.

- **Chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 40 à 49 ans** : la tendance sur la période confirme une évolution à la baisse, passant de 17,8% à 17,4%. Tous les départements s'inscrivent dans cette tendance, exceptés pour 3 départements marqués par une hausse : les Hauts-de-Seine (de 18,7% à 18,8%) ; la Seine-Saint-Denis (de 15,1% à 16,1%) ; le Val-d'Oise (de 14,6% à 14,7%).

- **Chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 à 54 ans** : la tendance sur la période confirme une évolution à la baisse, passant de 9,3% à 8,4%. Tous les départements s'inscrivent dans cette tendance, excepté celui des Yvelines, passant de 8,4% à 9,2%.

- **Chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 à 60 ans** : la tendance sur la période confirme une évolution à la baisse, passant de 12,1% à 10,6%. Tous les départements s'inscrivent dans cette tendance, excepté celui du Val-d'Oise, passant de 10,4% à 11,4%.

- **Chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus** : la tendance sur la période confirme une évolution à la baisse, passant de 30,4% à 27,7%. Tous les départements de la région s'inscrivent dans cette tendance régionale.

2.2.3 – Seuil à 50 ans : Indice de vieillissement = 0,88 :

◆ Au 1^{er} janvier 2024, l'on dénombre 88 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus pour 100 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans, soit **un indice de vieillissement égal à 0,88 (tableau n° 12)**. En termes de vieillissement, les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice dans la région Ile-de-France ne sont donc pas soumis à des situations de forts déséquilibres générationnels. Au contraire, ils présentent un déséquilibre générationnel positif. Le rapport entre les générations de professionnels, fixé à partir du seuil de 50 ans, souligne les traits de rapports démographiques favorables et équilibrés, compte tenu notamment du poids démographique des groupes d'âge, et notamment les professionnels de santé les plus jeunes. **53,3% des chirurgiens-dentistes** sont âgés de moins de 50 ans. Excepté Paris, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance régionale marquée par un déséquilibre générationnel positif, marqué par des indices de vieillissement inférieure à 1,0. Pour **Paris**, la situation est plus nuancée, la valeur de l'indice de vieillissement supérieur à 1,0 caractérise des prédispositions au vieillissement démographique révélatrices d'une situation démographique défavorable et déséquilibrée, reposant sur un vieillissement chronique. **51,2% des chirurgiens-dentistes** libéraux en exercice sont âgés de 50 ans et plus. La situation du département **des Hauts-de-Seine**, moins défavorable, doit être soulignée, l'indice de vieillissement étant proche de la valeur de 1,0, mais le déséquilibre n'est pas avéré, et demeure pour l'instant positif.

Tableau n° 12 : L'indice de vieillissement des chirurgiens-dentistes libéraux, par département :

Les départements	Chir.Dent. Lib. âgés de moins de 50 ans	Chir.Dent. Lib. âgés de 50 ans et plus	Indice de Vieillessement
Paris	1 068	1 120	1,05 (105)
Seine-et-Marne	379	264	0,70 (70)
Yvelines	476	352	0,74 (74)
Essonne	302	269	0,89 (89)
Hauts-de-Seine	561	532	0,95 (95)
Seine-Saint-Denis	277	206	0,74 (74)
Val-de-Marne	392	317	0,81 (81)
Val-d'Oise	306	239	0,78 (78)
Région IDF	3 761	3 299	0,88 (88)

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Parmi les départements marqués par un déséquilibre générationnel positif, **la Seine-et-Marne, les Yvelines et la Seine-Saint-Denis** témoignent de situations particulièrement favorables sur le plan démographique avec des indices de vieillissement parmi les plus faibles, et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus, représentant de **42,0% à 43,0%** des effectifs.

◆ L'analyse des indices de vieillissement à l'échelle des territoires de santé permet d'affiner l'interprétation des niveaux d'indices de vieillissement, en prenant en compte la vulnérabilité territoriale de l'offre de soins face au vieillissement démographique (*tableau n° 13*). Ainsi, près d'un territoire de santé sur deux, soit **49,5% des territoires de santé** enregistrent un indice de vieillissement **inférieur à 1,0**. A l'opposé, plus d'un territoire de santé sur deux, soit **50,5% des territoires de santé**, enregistrent un indice de vieillissement **égal ou supérieur à 1,0**.

Tableau n° 13 : Répartition territoires de santé en fonction des indices de vieillissement :

Les départements	IV = 0	IV de 0,0 à 0,5	IV de 0,5 à 1,0	IV de 1,0 à 1,5	IV de 1,5 à 2,0	IV > à 2,0	IV Total	Total
Paris				100,0%				100,0%
Seine-et-Marne	17,5%	19,4%	11,7%	13,6%	1,0%	4,9%	32,0%	100,0%
Yvelines	13,3%	23,3%	17,8%	12,2%	1,1%	12,2%	20,0%	100,0%
Essonne	13,4%	19,5%	11,0%	15,9%	3,7%	13,4%	23,2%	100,0%
Hauts-de-Seine		8,8%	35,3%	35,3%	11,8%	8,8%		100,0%
Seine-Saint-Denis	8,3%	22,2%	25,0%	19,4%	2,8%	13,9%	8,3%	100,0%
Val-de-Marne	2,5%	25,0%	27,5%	17,5%	10,0%	15,0%	2,5%	100,0%
Val-d'Oise	4,8%	30,6%	12,9%	11,3%	4,8%	17,7%	17,7%	100,0%
Région IDF	10,7%	21,7%	17,2%	16,1%	3,8%	11,6%	19,0%	100,0%

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

- **48 territoires de santé**, soit **10,7% du total** ne sont pas concernés, aucun praticien n'est âgé de 50 ans et plus, l'indice de vieillissement est égal à 0,0. **3,2% de la population** régionale est concernée.

- **174 territoires de santé**, soit **38,8% du total**, enregistrent un indice de vieillissement compris entre 0,1 et 0,99. Le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 restent supérieurs à celui des plus de 50 ans, la situation démographique n'est pas préoccupante. **43,4% de la population** régionale est concernée.

- **46 territoires de santé**, soit **10,3% du total**, enregistrent un indice de vieillissement égal à 1,0. L'on compte autant de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans, que de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de plus de 50 ans. La situation démographique doit être suivie. **7,8% de la population** régionale est concernée.

- **180 territoires de santé**, soit **40,2% du total**, enregistrent un indice de vieillissement supérieur à 1,0. L'on dénombre plus de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus que de chirurgiens-

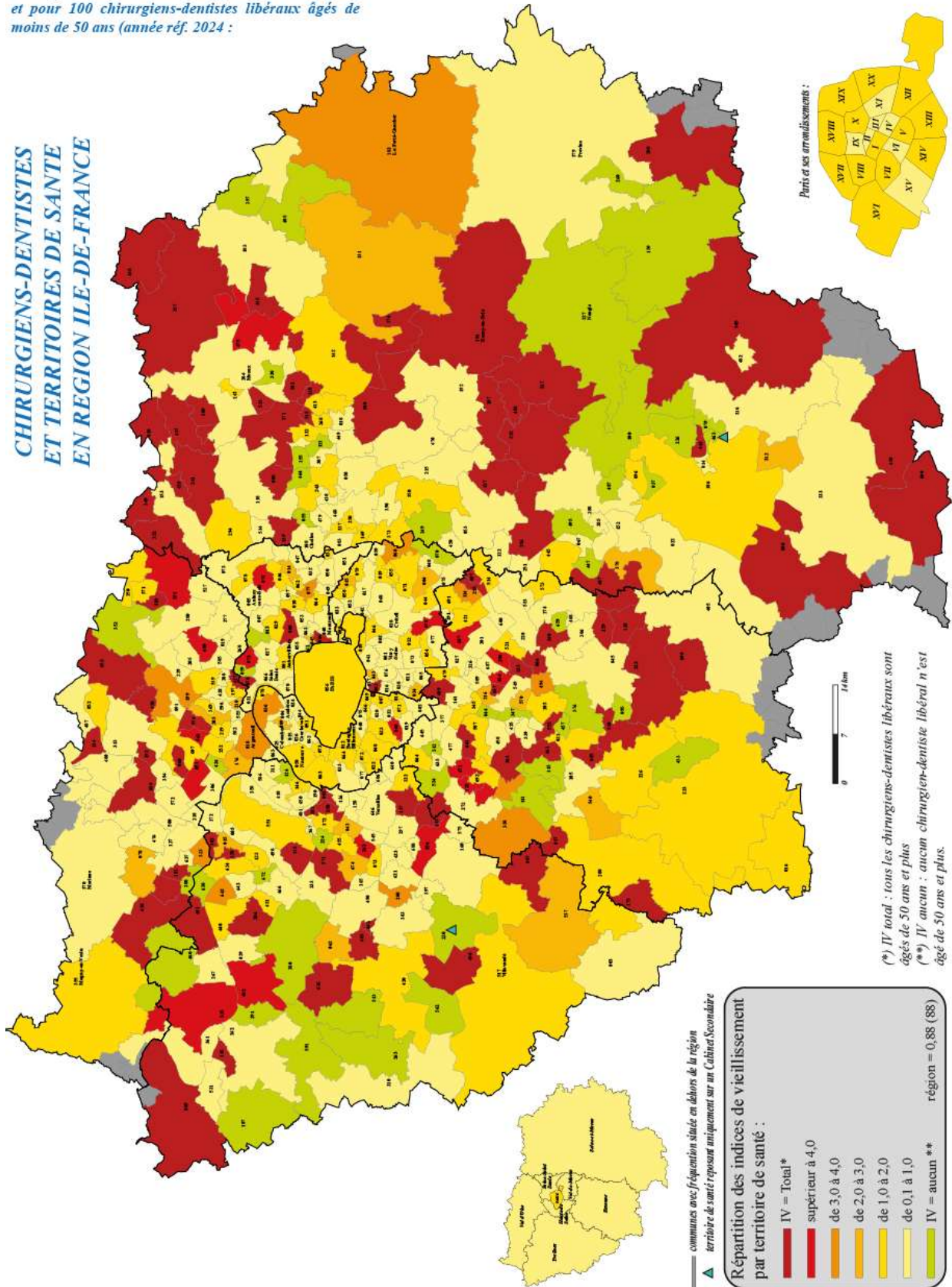
dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans. La situation démographique est préoccupante, un déséquilibre générationnel est installé. **45,5% de la population** régionale est concernée.

- dont **85 territoires de santé** enregistrant un **Indice de vieillissement dit « total »** signifiant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont tous âgés de 50 ans et plus, soit **19,0% des territoires de santé** et **6,1% de la population** régionale. La situation démographique est donc préoccupante au sein de ces territoires, frappés par un déséquilibre générationnel global. Les départements **des Yvelines**, de **l'Essonne** et de **la Seine-et-Marne** sont les plus touchés par ces situations démographiques. Près d'un tiers des territoires de santé de la Seine-et-Marne enregistrent un indice de vieillissement dit « total », soit **32,0% des territoires de santé** du département. A l'opposé, **Paris** et **les Hauts-de-Seine** ne sont pas concernés. Le département **du Val-de-Marne** comptabilise un seul territoire de santé soumis à un indice de vieillissement dit « total », et le département de **la Seine-Saint-Denis** en dénombre 3.

◆ La répartition des indices de vieillissement à l'échelle des territoires de santé confirme les résultats mesurés précédemment, marqués notamment par de nombreux territoires de santé dont l'indice de vieillissement est inférieur à 1,0, soit moins de 39,0% des territoires de santé (*carte n° 9*). Le paysage obtenu renforce ainsi les principes d'une géographie d'opposition dans laquelle ressortent les territoires de santé dont les indices de vieillissement sont dit « total », signifiant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont tous âgés de 50 ans et plus, soit **19,0% des territoires de santé**. La Petite Couronne n'est quasiment pas concernée par ces territoires où l'on dénombre 4 territoires présents dans l'Est Parisien, répartis sur les départements de **la Seine-Saint-Denis** (3 territoires) et **du Val-de-Marne** (1 territoire). La Grande Couronne est particulièrement concernée par les territoires de santé soumis à un indice de vieillissement dit « total ». **Les Yvelines, l'Essonne et la Seine-et-Marne** sont les départements parmi les plus impactés. A l'opposé, la répartition des indices de vieillissement inférieur à 1,0, signifiant le maintien d'un équilibre favorable entre les générations de praticiens, dessine les traits d'une géographie plus homogène. **Les Yvelines, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne** sont parmi les départements les plus représentatifs de la fréquence de territoires de santé affichant les niveaux d'indice de vieillissement inférieurs à 1,0. A un degré moindre, **la Seine-et-Marne et le Val-d'Oise** s'inscrivent dans cette même tendance.

L'Indice de Vieillesse des chirurgiens-dentistes libéraux par Territoire de santé, soit 1,08 ou 108 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus, et pour 100 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans (année réf. 2024) :

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE**



Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

◆ **L'Indice de vieillissement des chirurgiens-dentistes libéraux** : sur la période considérée, l'indice de vieillissement des chirurgiens-dentistes libéraux a enregistré une évolution à la baisse, passant de 1,08 ou 108 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus pour 100 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans à 0,88 ou 88. Les mouvements de flux entre les entrées et sorties d'activité contribuent à expliquer ces résultats, contribuant à définir une tendance à un « rajeunissement » des professionnels de santé, déjà évoqué avec l'analyse de la pyramide des âges. Par ailleurs, de nombreux départements sont concernés par cette tendance. Contrairement, à 2022, les départements de l'Essonne, des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne affichent désormais un indice de vieillissement inférieur à 1,0. Seule la situation de Paris est plus nuancée, la situation démographique affiche une tendance proche, mais la situation démographique reste déséquilibrée, l'indice de vieillissement passant de 1,28 à 1,05.

◆ **La répartition des territoires de santé en fonction des indices de vieillissement** : quelques tendances ont pu être observées sur les périodes considérées :

- **Indice de vieillissement égal à 0,0** : le nombre de territoires de santé non concernés par l'indice de vieillissement (absence de professionnels âgés de 50 ans et plus) a progressé, passant de 8,5% à 10,7%. Le département des Yvelines a enregistré la progression la plus significative, passant de 7,5% à 13,3%.

- **Indice de vieillissement inférieur à 1,0** : le nombre de territoires de santé soumis à un indice de vieillissement inférieur à 1,0 a enregistré une tendance à la baisse, passant de 40,5% à 38,9%, tendance observée pour les départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines et du Val-d'Oise. Parmi ces départements, ceux de la Seine-et-Marne et du Val-d'Oise sont les plus représentatifs du recul du nombre de territoires de santé sortant de la zone d'équilibre entre les générations de chirurgiens-dentistes libéraux, passant respectivement de 40,0% à 31,1%, et de 47,7% à 43,5%. A l'opposé, les départements des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne sont les seuls à enregistrer une tendance opposée, marquée par une hausse du nombre de territoires de santé enregistrant un indice de vieillissement inférieur à 1,0.

- **Indice de vieillissement supérieur à 1,0** : le nombre de territoires de santé soumis à un indice de vieillissement supérieur à 1,0, a enregistré une tendance à la hausse, passant de 31,3% à 31,5%, tendance observée pour les départements de la Seine-et-Marne, de l'Essonne et du Val-d'Oise. Parmi ces départements, la situation du Val-d'Oise est la plus significative, passant de 26,9% à 33,8%. A l'opposé, les départements des Yvelines, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ont enregistré une tendance inverse, marquée par une baisse du nombre de territoires de santé soumis à un indice de vieillissement supérieur à 1,0.

- **Indice de vieillissement dit « total »** : le nombre de territoires de santé soumis à un indice de vieillissement dit « total » a enregistré une tendance à la baisse, passant de 19,7% à 19,0%, tendance observée pour les départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne et du Val-d'Oise. Parmi ces départements, la situation du Val-d'Oise est la plus significative, passant de 20,6% à 17,7%. La situation est restée inchangée pour les autres départements.

2.2.4 – Seuil à 55 ans : la prospective démographique = 38,3%

◆ Au 1^{er} janvier 2024, **38,3%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice dans la région sont âgés de 55 ans et plus (*tableau n° 14*). Près de deux chirurgiens-dentistes libéraux sur cinq vont atteindre l'âge de 65 ans (départ théorique à la retraite) en 2034, et seront donc susceptibles de cesser leur activité. **L'Essonne, le Val-d'Oise, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne** sont les départements qui s'inscrivent dans cette tendance, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus variant de 36,0% à 38,0%. Les prévisions obtenues pour ces départements sont donc proches de celles définies pour la région, avec une échéance envisagée pour l'année 2034. Mais d'autres départements enregistrent une situation démographique plus favorable, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus étant très inférieure à la moyenne régionale. **La Seine-et-Marne et les Yvelines** sont les départements dont la part des professionnels âgés de 55 ans et plus est comprise entre **32,0%** et **33,0%**, ce qui laisse préfigurer un impact moindre des cessations théoriques envisagées pour 2034.

Tableau n° 14 : Les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus :

Les départements	Chir.Dent. Lib. âgés de moins de 55 ans	Chir.Dent. Lib. âgés de 55 ans et plus	Part en % des Chir.Dent. Lib. âgés de 55 ans et plus
Paris	1 233	955	43,6%
Seine-et-Marne	436	207	32,2%
Yvelines	552	276	33,3%
Essonne	366	205	35,9%
Hauts-de-Seine	667	426	39,0%
Seine-Saint-Denis	307	176	36,4%
Val-de-Marne	443	266	37,5%
Val-d'Oise	349	196	36,0%
Région IDF	4 353	2 707	38,3%

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

A l'opposé, **Paris** et **les Hauts-de-Seine** sont les seuls départements à enregistrer des taux supérieurs à la moyenne régionale, laissant présager des répercussions beaucoup plus préoccupantes sur la démographie médicale. Ainsi, **39,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice dans le département **des Hauts-de-Seine** sont âgés de 55 ans et plus. Il en est de même pour la situation démographique de Paris où **43,6%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 55 ans et plus. Concrètement, plus de deux chirurgiens-dentistes libéraux sur cinq sont susceptibles de cesser son activité d'ici 2034, car atteignant l'âge de 65 ans. L'impact des cessations théoriques sera

plus conséquent pour Paris dont la situation démographique est déjà fragile au vu des quelques points abordés.

◆ La mesure de la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus à l'échelle des territoires de santé permet d'affiner les premiers résultats (*tableau n° 15*). Près de **18,0%** des territoires de santé ne sont pas concernés par cet indicateur, sachant que l'on ne dénombre aucun chirurgien-dentiste libéral âgé de 55 ans et plus au sein de ces territoires, soit moins d'un territoire de santé sur cinq. Les départements de **la Seine-et-Marne, des Yvelines** et de **l'Essonne** sont parmi les plus représentatifs de cette situation. A l'opposé, les départements de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-d'Oise** sont ceux qui comptent le moins de territoires de santé non concernés par les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus. A un degré moindre, **le Val-de-Marne** s'inscrit également parmi ces départements. Mais la situation la plus significative concerne les départements **des Hauts-de-Seine** et **Paris** qui ne comptent aucun territoire de santé non concerné par les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus.

Tableau n° 15 : Répartition des territoires de santé en fonction de la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus :

Les départements	0%	0,1 à 10,0%	De 10,0 à 20,0%	De 20,0 à 30,0%	De 30,0 à 40,0%	De 40,0 à 50,0%	De 50,0 à 99,9%	100,0%	Total
Paris						100,0%			100,0%
Seine-et-Marne	27,2%	1,0%	8,7%	12,6%	10,7%	10,7%	6,8%	22,3%	100,0%
Yvelines	23,3%	1,1%	8,9%	15,6%	16,7%	10,0%	11,1%	13,3%	100,0%
Essonne	23,2%		7,3%	17,1%	7,3%	15,9%	13,4%	15,9%	100,0%
Hauts-de-Seine				11,8%	47,1%	23,5%	17,6%		100,0%
Seine-Saint-Denis	11,1%	2,8%	11,1%	8,3%	19,4%	27,8%	16,7%	2,8%	100,0%
Val-de-Marne	2,5%	2,5%	5,0%	15,0%	37,5%	20,0%	15,0%	2,5%	100,0%
Val-d'Oise	9,7%		6,5%	17,7%	16,1%	16,1%	17,7%	16,1%	100,0%
Région IDF	17,6%	0,9%	7,4%	14,5%	17,9%	15,6%	12,7%	13,4%	100,0%

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

A l'opposé, **13,4%** des territoires de santé sont concernés par une situation opposée, tous les chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus. **L'Essonne, le Val-d'Oise** et **la Seine-et-Marne** sont les départements où le nombre de territoires de santé dont 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus est le plus présent. Parmi ces départements, la situation est particulièrement significative pour **la Seine-et-Marne** où **22,3%** des territoires de santé sont concernés par cette situation, tous les professionnels sont âgés de 55 ans et plus. A l'opposé, les départements de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-de-Marne** sont parmi les départements qui comptent le moins de territoires de santé dont 100,0% des chirurgiens-dentistes

libéraux sont âgés de 55 ans et plus. Dans ce contexte, le département **des Yvelines** occupe une position intermédiaire, 13,3% des territoires de santé répondent à ce critère. Mais la situation la plus significative concerne **Paris** et le département **des Hauts-de-Seine** qui ne comptent aucun territoire de santé marqué par ce critère.

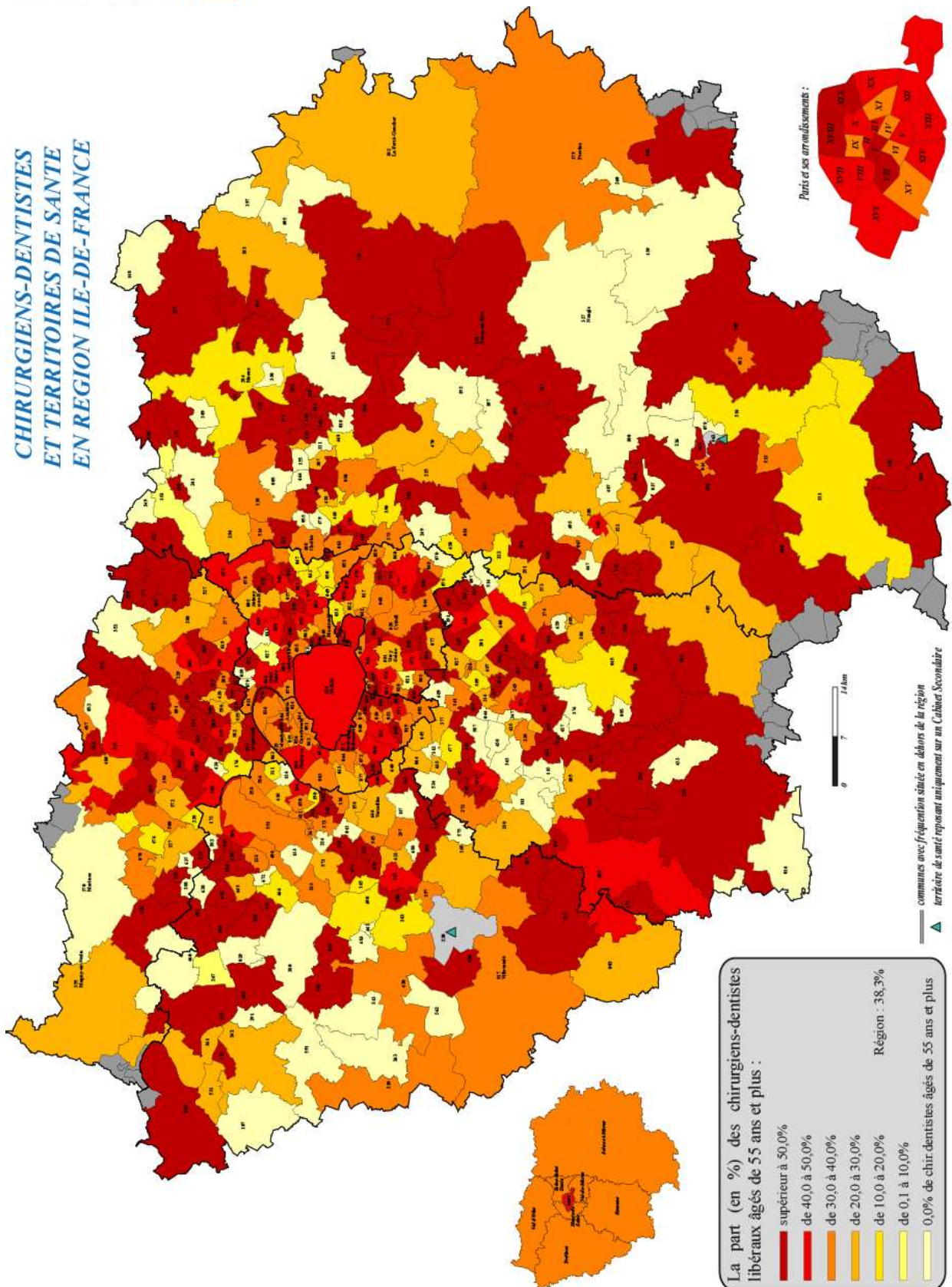
Pour résumer, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus représente plus de 50,0% des effectifs pour **26,1% des territoires de santé**, ils sont :

- **aucun** territoire de santé pour **Paris**.
- **moins de 20,0%** des territoires de santé dans les départements **des Hauts-de-Seine**, de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-de-Marne**.
- **entre 20,0% et 30,0%** des territoires de santé dans les départements de **la Seine-et-Marne**, **des Yvelines** et de **l'Essonne**.
- **entre 30,0% et 40,0%** des territoires de santé dans le département **du Val-d'Oise**.

◆ Le paysage issu de la répartition géographique du pourcentage de chirurgiens-dentistes âgés de 55 ans et plus souligne les traits d'une géographie de la fragilité démographique (*carte n° 10*). Le ciblage des territoires de santé dont au moins 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus permet de prioriser les territoires de santé les plus fragiles. A l'échelle de la région, pour plus de deux territoires de santé sur cinq, les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus représentent plus de 40,0% des effectifs, soit **41,7% des territoires de santé**. Au moins 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 55 ans et plus, soit la situation de **45,0% à 47,0%** des territoires de santé dans les départements de **l'Essonne**, **des Hauts-de-Seine** et **la Seine-Saint-Denis**. Ce niveau d'impact atteint même **50,0%** des territoires de santé, soit la situation du département **du Val-d'Oise** où dans un territoire de santé sur deux, au moins 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 55 ans et plus. Dans ce contexte, Paris présente une situation atypique, un seul territoire de santé au sein duquel, près de 44,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus. A un degré moindre, cet inventaire peut être complété par les départements de **la Seine-et-Marne** et **du Val-de-Marne** où de **37,0% à 40,0%** des territoires de santé sont concernés. A l'opposé, **les Yvelines** enregistre le taux le plus « faible », néanmoins **34,4%** des territoires de santé sont impactés.

Les chirurgiens-dentistes libéraux (Activité principale) âgés de 55 ans et plus par Territoire de santé (année réf. 2024) :

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE



Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

◆ **Seuil à 55 ans : la prospective démographique = 38,3%** : sur la période considérée, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus a enregistré une évolution à la baisse, passant de 42,6% à 38,3%. De nouveau, les mouvements de flux entre les entrées et sorties d'activité contribuent à expliquer ces résultats, contribuant à définir une tendance à un « rajeunissement » des professionnels de santé, déjà évoqué avec l'analyse de la pyramide des âges ou l'indice de vieillissement. Par ailleurs, tous les départements sont concernés par cette tendance, et parmi eux, les départements des Yvelines, de l'Essonne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ont enregistré les baisses les plus significatives, avec un recul moyen de -5 points sur les périodes considérées.

◆ **La répartition des territoires de santé en fonction du % de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus** : quelques tendances ont pu être observées sur les périodes considérées :

- **Aucun chirurgien-dentiste libéral âgé de 55 ans et plus** : le nombre de territoires de santé au sein desquels aucun chirurgien-dentiste libéral n'est âgé de 55 ans et plus a enregistré une tendance à la hausse, passant de 14,8% à 17,6%. Excepté Paris qui n'est pas concerné, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance. Parmi eux, les départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines et de l'Essonne ont enregistré les progressions les plus significatives. Soulignons également la position du département du Val-de-Marne qui contrairement à 2022, est désormais concerné par la présence de territoires de santé au sein desquels n'exerce aucun praticien âgé de 55 ans et plus.

- **Moins de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus** : le nombre de territoires de santé au sein desquels moins de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus a enregistré une tendance à la hausse, passant de 34,5% à 40,7%. Tous les départements s'inscrivent dans cette tendance, excepté Paris, non concernée, et le département du Val-d'Oise qui enregistre une tendance inverse. En effet, c'est le seul département où le nombre de territoires de santé au sein desquels moins de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus a enregistré une baisse, passant de 42,9% à 40,3%. Parmi les départements concernés par une hausse, ceux des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne ont enregistré les niveaux de progression les plus significatifs, gagnant +10 points.

- **Plus de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus** : le nombre de territoires de santé au sein desquels plus de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus a enregistré une tendance à la baisse, passant de 50,7% à 41,7%. Tous les départements s'inscrivent dans cette tendance, excepté Paris dont la situation est restée inchangée et le département du Val-d'Oise qui enregistre une tendance inverse. En effet, c'est le seul département où le nombre de territoires de santé au sein desquels plus de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus a enregistré une hausse, passant de 47,6% à 50,0%. Parmi les départements concernés par une baisse, ceux des Yvelines et des Hauts-de-Seine ont enregistré les niveaux de progression les plus significatifs.

- **100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus** : le nombre de territoires de santé au sein desquels 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus a enregistré une tendance à la hausse, passant de 13,0% à 13,4%. Tous les départements ne sont pas concernés, notamment Paris et les Hauts-de-Seine. Les départements de la Seine-et-Marne et du Val-d'Oise sont les deux départements ayant enregistré une tendance à la hausse, passant respectivement de 20,0% à 22,3%, et de 12,7% à 16,1%. A l'opposé, trois départements sont enregistrés une tendance inverse, marquée par une baisse du nombre de territoires de santé au sein desquels 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus, soit la situation des départements des Yvelines, de l'Essonne et de la Seine-Saint-Denis. La situation du Val-de-Marne doit être soulignée car soumis également à une tendance à la baisse, mais contrairement à 2022, le département ne compte plus aucun territoire de santé au sein desquels 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus.

2.2.5 – Seuil à 60 ans : l'urgence démographique « relative » = 27,7%

◆ Au 1^{er} janvier 2024, **27,7%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice dans la région sont âgés de 60 ans et plus (*tableau n° 16*). Près de trois chirurgiens-dentistes libéraux sur dix vont atteindre l'âge de 60 ans (départ théorique à la retraite) en 2029, et seront donc susceptibles de cesser leur activité. **La Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine** sont les départements qui s'inscrivent dans cette tendance, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus variant de **27,5%** à **28,0%**. A un degré moindre, cette tendance concerne également le département **du Val-d'Oise** où un quart des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus. Mais d'autres départements affichent une situation démographique plus favorable, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus étant très inférieure à la moyenne régionale. **La Seine-et-Marne, les Yvelines et l'Essonne** sont les départements dont la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans est comprise entre **21,0%** et **22,0%**, ce qui laisse entrevoir un impact moindre des flux de cessation théorique envisagés pour 2029.

Tableau n° 16 : Les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus :

Les départements	Chir.Dent. Lib. âgés de moins de 60 ans	Chir.Dent. Lib. âgés de 60 ans et plus	Part en % des Chir.Dent. Lib. âgés de 60 ans et plus
Paris	1 445	743	34,0%
Seine-et-Marne	502	141	21,9%
Yvelines	649	179	21,6%
Essonne	441	130	22,8%
Hauts-de-Seine	787	306	28,0%
Seine-Saint-Denis	353	130	26,9%
Val-de-Marne	514	195	27,5%
Val-d'Oise	411	134	24,6%
Région IDF	5 102	1 958	27,7%

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

A l'opposé, **Paris** est le seul département à enregistrer un taux supérieur à la moyenne régionale, laissant entrevoir des répercussions beaucoup conséquentes sur la démographie médicale. Ainsi, **34,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 60 ans et plus. Concrètement, plus de trois chirurgiens-dentistes libéraux sur dix sont susceptibles de cesser leur activité d'ici 2029, car atteignant l'âge de 65 ans. L'impact des cessations théoriques sera plus conséquent et rapide pour **Paris** dont la situation démographique est déjà fragile au vu des indicateurs traités.

◆ La prise en compte de la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus à l'échelle des territoires de santé permet d'affiner les premiers résultats (*tableau n° 17*). Ainsi, **29,0%** des territoires de santé ne sont pas concernés par cet indicateur, sachant que l'on ne dénombre aucun chirurgien-dentiste libéral âgé de 60 ans et plus, soit près de trois territoires de santé sur dix. Les départements de **la Seine-et-Marne**, de **l'Essonne** et à un degré moindre **des Yvelines** sont parmi les plus représentatifs de cette situation. A l'opposé, le département **du Val-de-Marne** est celui qui en compte le moins, **7,5%** des territoires de santé ne sont pas concernés par les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus. **La Seine-Saint-Denis** et **le Val-d'Oise** occupent une position intermédiaire, de **20,0%** à **22,0%** des territoires sont concernés. Mais la situation la plus significative concerne les départements **des Hauts-de-Seine** et **Paris** qui ne dénombrent aucun territoire de santé non concernés par les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus.

Tableau n° 17 : Répartition des territoires de santé en fonction de la part de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus :

Les départements	0%	0,1 à 10,0%	De 10,0 à 20,0%	De 20,0 à 30,0%	De 30,0 à 40,0%	De 40,0 à 50,0%	De 50,0 à 99,9%	100,0%	Total
Paris					100,0%				100,0%
Seine-et-Marne	40,8%	2,9%	15,5%	10,7%	4,9%	10,7%	3,9%	10,7%	100,0%
Yvelines	32,2%	4,4%	13,3%	15,6%	12,2%	10,0%	5,6%	6,7%	100,0%
Essonne	42,7%	1,2%	15,9%	13,4%	9,8%	6,1%	3,7%	7,3%	100,0%
Hauts-de-Seine			20,6%	44,1%	23,5%	8,8%	2,9%		100,0%
Seine-Saint-Denis	19,4%	2,8%	16,7%	22,2%	25,0%	5,6%	5,6%	2,8%	100,0%
Val-de-Marne	7,5%	2,5%	22,5%	25,0%	30,0%	2,5%	7,5%	2,5%	100,0%
Val-d'Oise	22,6%	4,8%	14,5%	14,5%	12,9%	12,9%	6,5%	11,3%	100,0%
Région IDF	29,0%	2,9%	16,1%	17,4%	13,8%	8,7%	4,9%	7,1%	100,0%

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

A l'opposé, **7,1%** des territoires de santé sont concernés par une situation opposée, tous les chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus. **La Seine-et-Marne** et **le Val-d'Oise** sont les départements où le nombre de territoires de santé dont 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus est le plus conséquent, plus de **10,0%** des territoires de santé sont concernés. A un degré moindre, **l'Essonne** et **les Yvelines** s'inscrivent dans cette même tendance, de **6,0%** à **7,0%** des territoires de santé sont concernés. A l'opposé, **la Seine-Saint-Denis** et **le Val-de-Marne** sont parmi les départements qui comptent le moins de territoires de santé dont 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus, soit de **2,0%** à **3,0%** des territoires de santé. Mais la situation la plus significative concerne **Paris** et le département **des Hauts-de-Seine** qui ne dénombrent aucun territoire de santé marqué par ce critère.

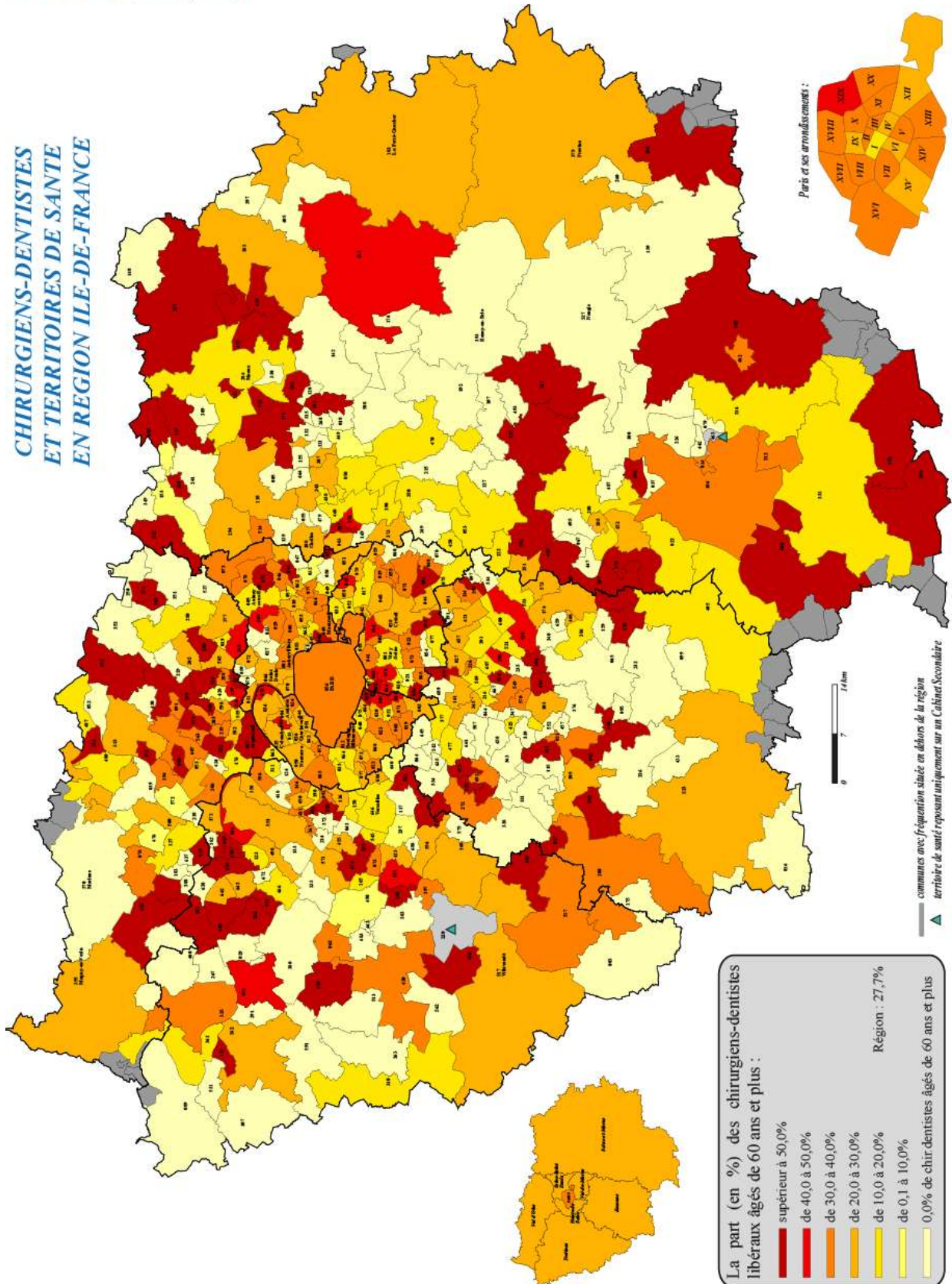
Pour résumer, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus représente plus de 50,0% des effectifs pour **12,0% des territoires de santé**, ils sont :

- **aucun** territoire de santé pour **Paris**.
- **moins de 5,0%** des territoires de santé dans le département **des Hauts-de-Seine**.
- **entre 5,0% et 10,0%** des territoires de santé dans les départements de **la Seine-Saint-Denis** et **le Val-de-Marne**.
- **de 10,0% à 15,0%** des territoires de santé dans les départements de **l'Essonne**, **des Yvelines** et de **la Seine-et-Marne**.
- **plus de 15,0%** des territoires de santé dans le département **du Val-d'Oise**.

◆ Le paysage issu de la répartition géographique du pourcentage de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus souligne les traits de la géographie des fragilités démographiques les plus urgentes, envisagées dans les 5 années à venir (*carte n° 11*). De nouveau, le ciblage sur les territoires de santé dont au moins 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus permet de prioriser les territoires aux difficultés démographiques urgentes. A l'échelle de la région, pour plus d'un territoire de santé sur cinq, les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus représentent plus de 40,0% des effectifs, soit **20,8% des territoires de santé**. Au moins 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus, soit la situation de **20,0% à 25,0%** des territoires de santé dans les départements de **la Seine-et-Marne** et **des Yvelines**. Ce niveau d'impact atteint même près de **31,0%** des territoires de santé, soit la situation du département **du Val-d'Oise**. A un degré moindre, cet inventaire peut être complété par les départements de **l'Essonne**, **des Hauts-de-Seine**, de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-de-Marne** où de **12,0% à 17,0%** des territoires de santé sont concernés. De nouveau, **Paris** occupe une position atypique, le seul territoire de santé n'étant pas concerné par ces niveaux d'impact.

Les chirurgiens-dentistes libéraux (Activité principale) âgés de 60 ans et plus par Territoire de santé (année réf. 2024) :

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE



Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

◆ **Seuil à 60 ans : l'urgence démographique « relative » = 27,7%** : sur la période considérée, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus a enregistré une évolution à la baisse, passant de 30,4% à 27,7%. De nouveau, les mouvements de flux entre les entrées et sorties d'activité contribuent à expliquer ces résultats, contribuant à définir une tendance à un « rajeunissement » des professionnels de santé, déjà évoqué avec l'analyse de la pyramide des âges, l'indice de vieillissement ou la part des professionnels âgés de 55 ans et plus. Par ailleurs, tous les départements sont concernés par cette tendance, et parmi eux, les départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise ont enregistré les baisses les plus significatives, compris entre -3 et -5 (Essonne) points sur les périodes considérées.

◆ **La répartition des territoires de santé en fonction du % de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus** : quelques tendances ont pu être observées sur les périodes considérées :

- **Aucun chirurgien-dentiste libéral âgé de 60 ans et plus** : le nombre de territoires de santé au sein desquels aucun chirurgien-dentiste libéral n'est âgé de 60 ans et plus a enregistré une tendance à la hausse, passant de 23,9% à 29,0%. Excepté Paris et les Hauts-de-Seine qui ne pas concernés, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance. Parmi eux, les départements de l'Essonne et de la Seine-Saint-Denis ont enregistré les progressions les plus significatives. Soulignons également la position du département du Val-de-Marne qui contrairement à 2022, et désormais concerné par la présence de territoires de santé au sein desquels n'exerce aucun praticien âgé de 60 ans et plus. A l'opposé, le département du Val-d'Oise est le seul à avoir enregistré une tendance inverse, marquée par une évolution à la baisse du nombre de territoire de santé où aucun chirurgien-dentiste libéral n'est âgé de 60 ans et plus, passant de 23,8% à 22,6%.

- **Moins de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus** : le nombre de territoires de santé au sein desquels moins de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus a enregistré une tendance à la hausse, passant de 48,2% à 50,2%. Excepté Paris dont la situation est restée inchangée, tous les départements ne s'inscrivent pas dans cette tendance. Parmi les départements concernés par une hausse, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne ont enregistré les niveaux de progression les plus significatifs. A l'opposé, les départements de la Seine-et-Marne (de 35,2% à 34,0%) et de la Seine-Saint-Denis (de 69,5% à 66,7%) sont les seuls départements à avoir enregistré une tendance inverse, marquée par un recul du nombre de territoires de santé au sein desquels moins de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus.

- **Plus de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus** : le nombre de territoires de santé au sein desquels plus de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus a enregistré une tendance à la baisse, passant de 28,0% à 20,8%. Excepté Paris dont la situation est restée inchangée, et le Val-d'Oise, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance. Parmi les départements concernés par une baisse, ceux de l'Essonne et du Val-de-Marne ont enregistré les niveaux de progression les plus significatifs. Le département du Val-d'Oise est le seul à avoir enregistré une tendance inverse, marquée par une hausse du nombre de territoires de santé au sein desquels plus de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus, passant de 30,2% à 30,6%.

- **100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus** : le nombre de territoires de santé au sein desquels 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus a enregistré une tendance à la baisse, passant de 9,3% à 7,1%. Tous les départements ne sont pas concernés, notamment Paris et les Hauts-de-Seine, aujourd'hui comme hier, ces départements ne sont pas concernés. Il en est de même pour les départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne dont la situation est restée inchangée. Les départements de la Seine-et-Marne (de 13,3% à 10,7%), des Yvelines (de 8,6% à 6,7%) et de l'Essonne (de 13,5% à 7,3%) sont donc les seuls départements à avoir enregistré un recul du nombre de territoires de santé au sein desquels 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus.

2.2.6 – Seuil à 65 ans : l'urgence démographique « absolue » = 14,7%

◆ Au 1^{er} janvier 2024, **14,7%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice dans la région sont âgés de 65 ans et plus (*tableau n° 18*). Plus d'un chirurgien-dentiste libéral sur dix va atteindre l'âge de 65 ans (départ théorique à la retraite) dès cette année, en 2024, et sera donc susceptible de cesser son activité. Le département de **la Seine-Saint-Denis** s'inscrit dans cette tendance, **14,5%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus. Les prévisions pour ce département sont donc très proches de celles définies pour la région, avec une échéance envisagée dès cette année, en 2024. A un degré moindre, les départements de **l'Essonne**, **les Hauts-de-Seine**, **le Val-de-Marne** et **le Val-d'Oise** s'inscrivent dans une tendance très proche. Seul le département des **Yvelines** enregistre une situation démographique plus favorable, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus est inférieure à la moyenne régionale, soit **9,4%** des effectifs, ce qui laisse préfigurer un impact moindre des cessations théoriques pour cette année.

Tableau n° 18 : Les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus :

Les départements	Chir.Dent. Lib. âgés de moins de 65 ans	Chir.Dent. Lib. âgés de 65 ans et plus	Part en % des Chir.Dent. Lib. âgés de 65 ans et plus
Paris	1 738	450	20,6%
Seine-et-Marne	567	76	11,8%
Yvelines	750	78	9,4%
Essonne	502	69	12,1%
Hauts-de-Seine	952	141	12,9%
Seine-Saint-Denis	413	70	14,5%
Val-de-Marne	620	89	12,6%
Val-d'Oise	477	68	12,5%
Région IDF	6 019	1 041	14,7%

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

A l'opposé, **Paris** est le seul département à enregistrer un taux très nettement supérieur à la moyenne régionale, laissant présager des répercussions beaucoup plus préoccupantes et urgentes sur la démographie médicale. Ainsi, **20,6%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus. Concrètement, plus d'un chirurgien-dentiste libéral sur cinq est susceptible de cesser son activité dès cette année 2024, car atteignant l'âge de 65 ans, renforçant les difficultés démographiques déjà observées précédemment.

◆ La mesure de la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus à l'échelle des territoires de santé permet d'affiner l'observation des territoires de santé soumis dès cette année 2024 à des risques de cessation d'activité, soit les territoires et départements les plus exposés (*tableau n° 19*). Dans ce contexte, **45,8%** des territoires de santé ne sont pas concernés par cet indicateur, sachant que l'on ne dénombre aucun chirurgien-dentiste libéral âgé de 65 ans et plus au sein de ces territoires, soit plus de deux territoires de santé sur cinq. Les départements de **la Seine-et-Marne, des Yvelines** et de **l'Essonne** sont parmi les plus représentatifs de ces situations, et à un degré moindre celui **du Val-d'Oise**. A l'opposé, le département **des Hauts-de-Seine** est celui qui compte le moins de territoires de santé non concernés par les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus, soit **5,9% des territoires de santé**. Mais la situation la plus significative concerne **Paris** et son territoire de santé où **20,6% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice** sont âgés de 65 ans et plus.

Tableau n° 19 : Répartition des territoires de santé en fonction de la part de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus :

Les départements	0%	0,1 à 10,0%	De 10,0 à 20,0%	De 20,0 à 30,0%	De 30,0 à 40,0%	De 40,0 à 50,0%	De 50,0 à 99,9%	100,0%	Total
Paris				100,0%					100,0%
Seine-et-Marne	56,3%	8,7%	8,7%	7,8%	4,9%	4,9%	1,0%	7,8%	100,0%
Yvelines	54,4%	14,4%	13,3%	5,6%	5,6%	3,3%		3,3%	100,0%
Essonne	61,0%	3,7%	19,5%	8,5%		1,2%	2,4%	3,7%	100,0%
Hauts-de-Seine	5,9%	35,3%	41,2%	17,6%					100,0%
Seine-Saint-Denis	27,8%	11,1%	38,9%	11,1%	8,3%			2,8%	100,0%
Val-de-Marne	22,5%	25,0%	32,5%	7,5%	7,5%	2,5%	2,5%		100,0%
Val-d'Oise	43,5%	11,3%	19,4%	8,1%	4,8%	4,8%	1,6%	6,5%	100,0%
Région IDF	45,8%	12,9%	20,1%	8,7%	4,2%	2,9%	1,1%	4,2%	100,0%

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

A l'opposé, **4,2%** des territoires de santé sont concernés par une situation opposée, tous les chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus. **Le Val-d'Oise** et **la Seine-et-Marne** sont les départements où le nombre de territoires de santé dont 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 65 ans et plus est le plus présent. A un degré moindre, les départements **des Yvelines** et de **l'Essonne** complètent l'inventaire des départements les plus concernés. A l'opposé, **Paris**, les départements **des Hauts-de-Seine** et **du Val-de-Marne** ne comptent aucun territoire de santé dont 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 65 ans et plus.

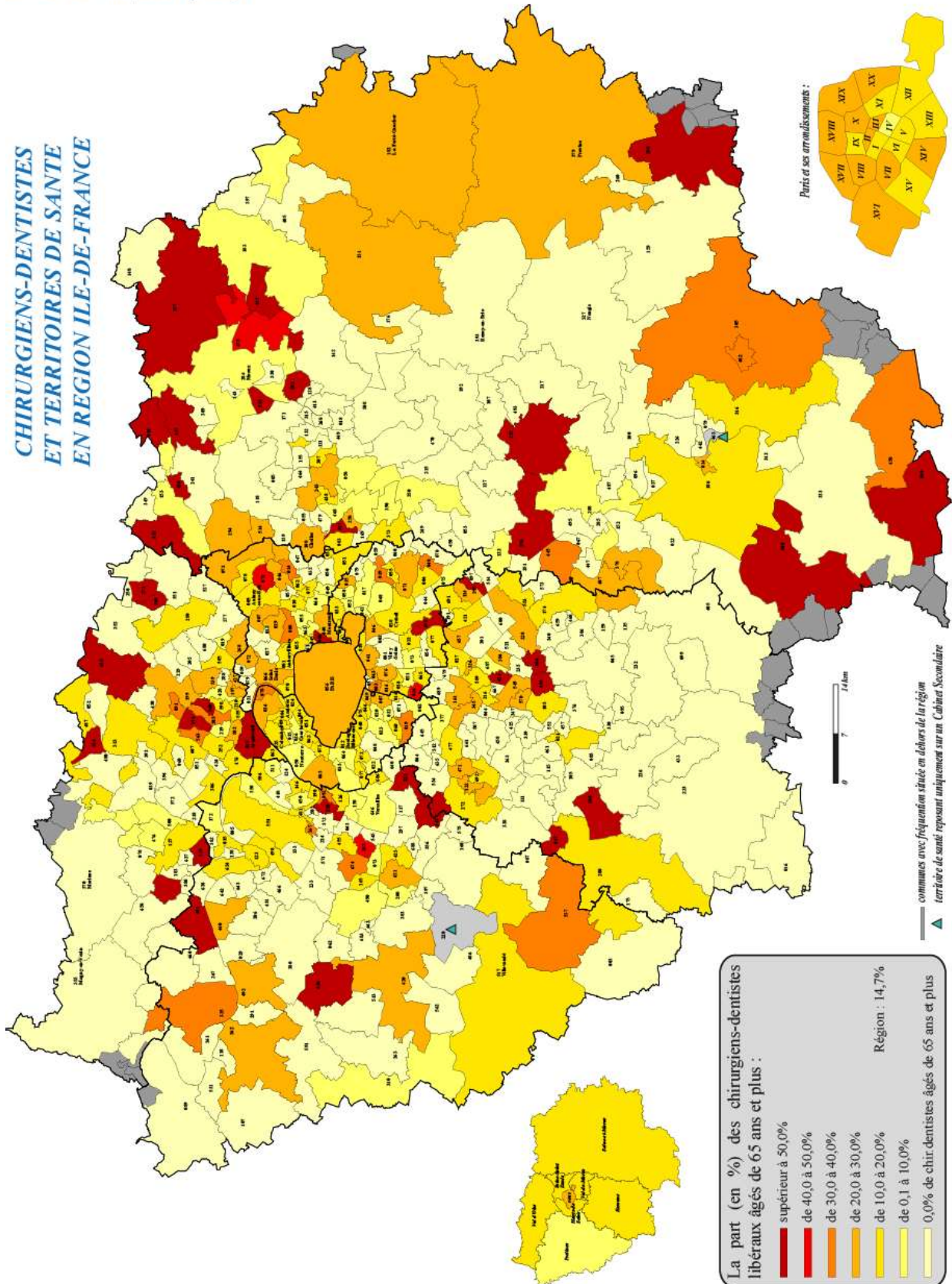
Pour résumer, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus représente plus de 50,0% des effectifs pour **5,4% des territoires de santé**, ils sont :

- **aucun** territoire de santé pour **Paris** et le département **des Hauts-de-Seine**.
- **entre 2,0% et 5,0%** des territoires de santé dans les départements **du Val-de-Marne**, de **la Seine-et-Saint-Denis** et **des Yvelines**.
- **de 6,1%** des territoires de santé dans le département de **l'Essonne**.
- **entre de 8,1% et 8,7%** des territoires de santé dans le département **du Val-d'Oise** et de **la Seine-et-Marne**.

◆ Le paysage issu de la répartition géographique du pourcentage de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus par territoire de santé souligne les traits d'une géographie des fragilités démographiques urgentes (*carte n° 12*). Le ciblage des territoires de santé dont au moins 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus permet de prioriser les territoires de santé face à une urgence démographique. A l'échelle de la région Ile-de-France, pour près d'un territoire de santé sur dix, les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus représentent plus de 40,0% des effectifs, soit **8,3% des territoires de santé**. Au moins 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 65 ans et plus, soit la situation de **12,0% à 13,0%** des territoires de santé dans les départements **du Val-d'Oise** et de **la Seine-et-Marne**. A un degré moindre, de **6,0% à 7,0%** des territoires de santé des départements **les Yvelines** et de **l'Essonne** sont dans ce même cas de figure. Dans ce contexte, **Paris** et le département **des Hauts-de-Seine** présentent une situation atypique, aucun territoire de santé n'est concerné. A l'opposé, les départements de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-de-Marne** enregistrent les taux parmi les plus faibles, de **3,0% à 5,0%** des territoires de santé sont concernés.

Les chirurgiens-dentistes libéraux (Activité principale) âgés de 65 ans et plus par Territoire de santé (année réf. 2024) :

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE**



Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

◆ **Seuil à 65 ans : l'urgence démographique « absolue » = 14,7%** : sur la période considérée, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus a enregistré une évolution à la baisse, passant de 15,2% à 14,7%. De nouveau, les mouvements de flux entre les entrées et sorties d'activité contribuent à expliquer ces résultats, contribuant à définir une tendance à un « rajeunissement » des professionnels de santé, déjà évoqué avec l'analyse de la pyramide des âges, l'indice de vieillissement, la part des professionnels âgés de 55 ans et plus, et de 60 ans et plus. Par ailleurs, tous les départements ne sont concernés par cette tendance, notamment le département du Val-d'Oise dont la situation est restée inchangée. Ainsi, Paris et les départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis s'inscrivent dans cette tendance marquée par une évolution à la baisse de la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus. A l'opposé, le département du Val-de-Marne est le seul à avoir enregistré une tendance inverse, marquée par une hausse de la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus, passant de 12,5% à 12,6%.

◆ **La répartition des territoires de santé en fonction du % de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus** : quelques tendances ont pu être observées sur les périodes considérées :

- **Aucun chirurgien-dentiste libéral âgé de 65 ans et plus** : le nombre de territoires de santé au sein desquels aucun chirurgien-dentiste libéral n'est âgé de 65 ans et plus a enregistré une tendance à la hausse, passant de 44,3% à 45,8%. Excepté Paris qui n'est pas concernée et les Hauts-de-Seine dont la situation est restée inchangée, quatre départements s'inscrivent dans la tendance régionale. En effet, les Yvelines, l'Essonne, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne sont tous concernés par une hausse du nombre de territoires de santé au sein desquels aucun chirurgien-dentiste libéral n'est âgé de 65 ans et plus. A l'opposé, les départements de la Seine-et-Marne et du Val-d'Oise sont les seuls à avoir enregistré une tendance inverse, marquée par une évolution à la baisse du nombre de territoire de santé où aucun chirurgien-dentiste libéral n'est âgé de 65 ans et plus, passant respectivement de 58,1% à 56,3%, et de 47,6% à 43,5%.

- **Moins de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus** : le nombre de territoires de santé au sein desquels moins de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus a enregistré une très « faible » tendance à la baisse, passant de 46,2% à 46,0%. Excepté Paris dont la situation est restée inchangée, les départements de l'Essonne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne sont les seuls à s'inscrire dans la tendance régionale, marquée par une évolution à la baisse du nombre de territoires de santé au sein desquels moins de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus. Parmi ces départements celui du Val-de-Marne a enregistré la baisse la plus significative, passant de 80,0% à 72,5%. A l'opposé, les départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, des Hauts-de-Seine et du Val-d'Oise enregistrent une tendance inverse, marquée par une hausse du nombre de territoires de santé au sein desquels moins de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus. Parmi ces départements, celui de la Seine-et-Marne a enregistré la hausse la plus significative, passant de 28,6% à 30,1% des territoires de santé.

- **Plus de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus** : le nombre de territoires de santé au sein desquels plus de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus a enregistré une tendance à la baisse, passant de 9,5% à 8,3%. Excepté Paris et les Hauts-de-Seine, non concernés par ce critère, les départements des Yvelines, des Essonne et de la Seine-Saint-Denis s'inscrivent dans la tendance régionale, marquée par une évolution à la baisse. A l'opposé, la Seine-et-Marne et le Val-d'Oise sont les seuls départements à être concernés par une tendance inverse, marquée par une hausse, et notamment pour le Val-d'Oise dont le nombre de territoires de santé au sein desquels plus de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus, est passé de 9,6 à 12,9%. Dans ce contexte, la situation est restée inchangée pour le département du Val-de-Marne.

- **100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus** : le nombre de territoires de santé au sein desquels 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus a enregistré une tendance à la hausse, passant de 2,8% à 4,2%. Tous les départements ne sont pas concernés, notamment Paris, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne. La Seine-et-Marne, les Yvelines, de la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise sont les seuls départements à s'inscrire dans la tendance régionale, marquée par une hausse. Parmi ces départements, la situation du département de la Seine-Saint-Denis doit être soulignée, car contrairement à 2022, le département dénombre désormais des territoires

de santé au sein desquels 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 65 ans et plus. A l'opposé, le département de l'Essonne est le seul à enregistrer une tendance inverse, marquée par une baisse du nombre de territoires de santé au sein desquels 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 65 ans et plus, passant de 4,5% à 3,7%.

2.3 – Quelques caractéristiques sociodémographiques des territoires de santé :

2.3.1 - Une dynamique démographique au ralenti :

◆ Entre 2015 et 2021, la région Ile-de-France gagne en moyenne 39 200 habitants par an, soit une croissance démographique annuelle de l'ordre de +0,3% par an, soit un rythme inférieur à celui enregistrée sur la dernière période, soit +0,5%⁹. Actuellement, le taux d'accroissement démographique enregistré place la région dans la tendance nationale, mais à un rythme inférieur à celui des régions les plus dynamiques comme la Corse (+1,0%) ou l'Occitanie (+0,7%) par exemple. A l'échelle de la région, **Paris** continue de perdre des habitants tandis que **la Seine-et-Marne, le Val-d'Oise et la Seine-Saint-Denis** affichent les niveaux de croissance démographique les plus conséquents (*tableau n° 20*).

Tableau n° 20 : Bilan démographique à l'échelle des départements entre 2015 et 2021

Les départements	Population générale		Taux d'Accroiss Démog. Annuel	Taux d'accroissement	
	Effectifs 2021	Part en %		Due au Solde Naturel	Due au Solde Migratoire
Paris	2 133 111	17,3%	-0,6%	+0,6%	-1,2%
Seine-et-Marne	1 438 100	11,7%	+0,6%	+0,7%	-0,1%
Yvelines	1 456 365	11,8%	+0,3%	+0,6%	-0,3%
Essonne	1 313 768	10,7%	+0,5%	+0,8%	-0,3%
Hauts-de-Seine	1 635 291	13,3%	+0,3%	+0,8%	-0,4%
Seine-Saint-Denis	1 668 670	13,5%	+0,8%	+1,2%	-0,4%
Val-de-Marne	1 415 367	11,5%	+0,5%	+0,8%	-0,3%
Val-d'Oise	1 256 607	10,2%	+0,6%	+1,0%	-0,4%
Région IDF	12 317 279	100,0%	+0,3%	+0,8%	-0,5%
France	65 505 213		+0,3%	+0,2%	+0,1%

Sources : INSEE-RGP, 2023

Le bilan démographique de la région Ile-de-France souligne une dynamique démographique reposant exclusivement sur les apports liés au solde naturel¹⁰ mais dont la contribution à la croissance démographique est en baisse. La contribution du solde migratoire¹¹ demeure négative.

⁹ Bilan démographique de la région Ile-de-France, INSEE FLASH n° 91, 2023.

¹⁰ Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

¹¹ Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année

Deux types de profils démographiques apparaissent :

- **Groupe 1** : croissance démographique due principalement au solde naturel : **la Seine-et-Marne, les Yvelines, l'Essonne, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne, le Val-d'Oise.**

- **Groupe 2** : décroissance démographique due principalement au solde migratoire : **Paris.**

◆ Malgré le ralentissement de la croissance démographique observé à l'échelle de la région, les territoires de santé sont majoritairement en position de croissance démographique. En effet, **334 territoires de santé** ont enregistré une croissance démographique annuelle égale ou supérieure à 0, soit **74,2% des territoires de santé (tableau n° 21)**. Parmi ces territoires de santé, près d'un territoire de santé sur deux enregistre une croissance démographique égale ou supérieure à +0,5%. A l'opposé, **116 territoires de santé** ont enregistré une décroissance démographique sur les périodes considérées, soit **25,8% des territoires de santé.**

Tableau n° 21 : L'évolution démographique de la population à l'échelle des territoires de santé

Taux d'accroissement démographique	Nbre de territoires	Territoires en %	Taux d'Accroissement Démog. Annuel 2014/2020*
> +2,0%	31	6,9%	+2,75%
De +1,0 à +2,0%	87	19,3%	+1,38%
De +0,5% à +1,0%	96	21,3%	+0,72%
De 0,0 à +0,5%	120	26,7%	+0,24%
De 0,0 à -1,0%	111	24,7%	-0,34%
> à -1,0%	5	1,1%	-1,30%
Region IDF	450	100,0%	+0,58%

(*) mise à jour 2023

Source : INSEE-RGP, 2023

L'Ouest Francilien est particulièrement concerné par la présence de territoires de santé marqués par une décroissance démographique, notamment le département **des Yvelines** où près de **31,0% des territoires de santé** ont enregistré une décroissance démographique sur les périodes considérées (**tableau n° 22**). A un degré moindre, la situation prévaut pour les départements de **l'Essonne** et **les Hauts-de-Seine** où plus d'un **quart des territoires de santé** ont enregistré une décroissance démographique. Mais l'Est Francilien n'est pas épargné, près de **29,0% des territoires de santé de la Seine-et-Marne** ont enregistré une décroissance démographique sur les périodes considérées, et plus de **27,0% des territoires de santé** pour le département **du Val-de-Marne**. A l'opposé, le

département de **la Seine--Saint-Denis** est le moins concerné, **11,1% des territoires** de santé ont enregistré une décroissance démographique. Entre ces situations extrêmes, le département **du Val-d'Oise** dont près de **18,0% des territoires** de santé sont concernés.

Tableau n° 22 : Répartition des territoires de santé par département, selon leur taux d'accroissement démographique :

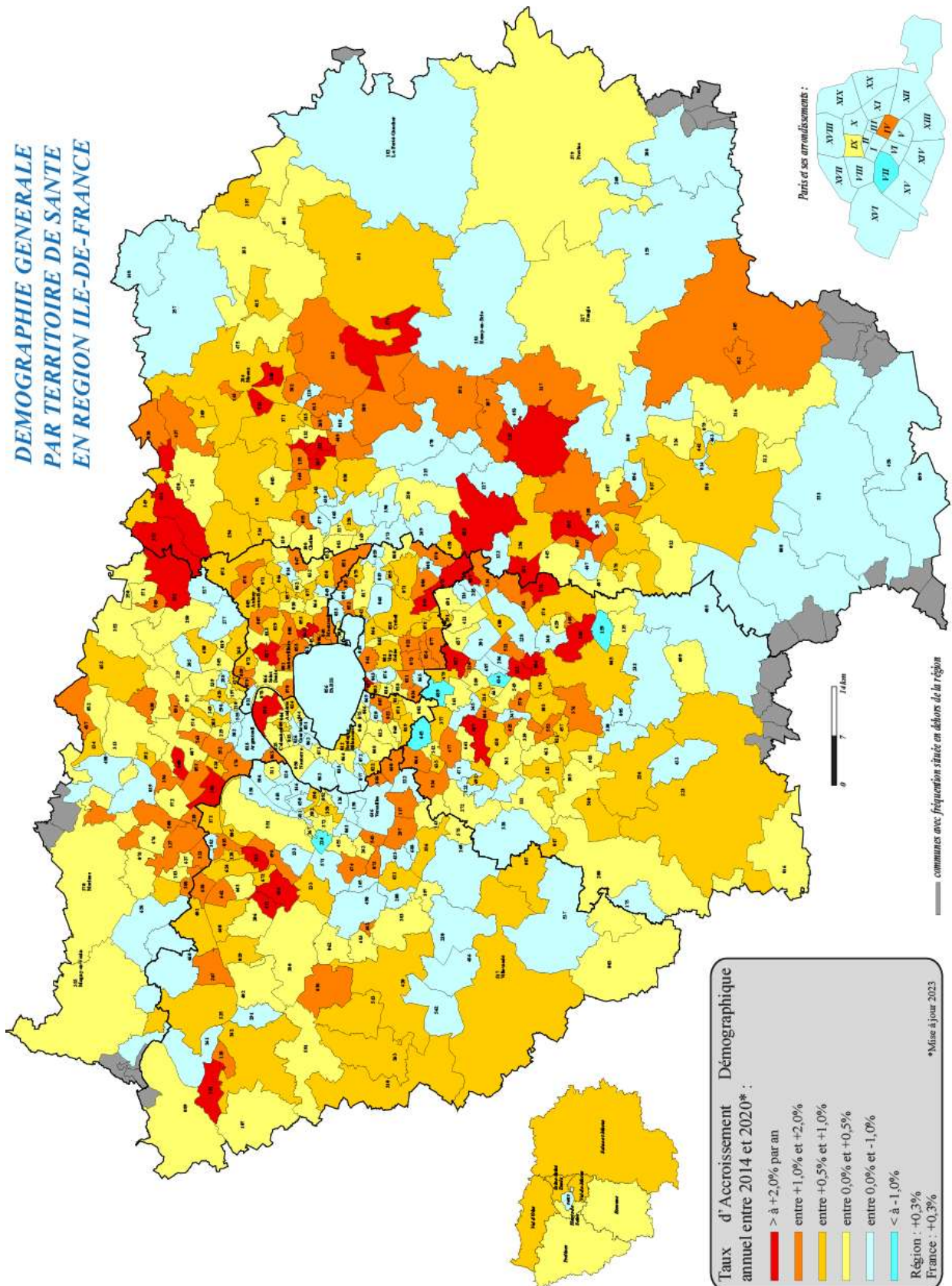
Les départements	> à -1,0%	de 0,0 à -1,0%	de 0,0 à +0,5%	de +0,5 à +1,0%	de +1,0 à +2,0%	> à +2,0%	Totaux
Paris		100,0%					100,0%
Seine-et-Marne		28,8%	22,1%	20,2%	18,3%	10,6%	100,0%
Yvelines	1,1%	29,7%	25,3%	23,1%	16,5%	4,4%	100,0%
Essonne	4,9%	22,0%	25,6%	23,2%	15,9%	8,5%	100,0%
Hauts-de-Seine		26,5%	44,1%	20,6%	5,9%	2,9%	100,0%
Seine-Saint-Denis		11,1%	22,2%	27,8%	33,3%	5,6%	100,0%
Val-de-Marne		27,5%	15,0%	22,5%	27,5%	7,5%	100,0%
Val-d'Oise		17,7%	38,7%	14,5%	24,2%	4,8%	100,0%
Région IDF	1,1%	24,7%	26,7%	21,3%	19,3%	6,9%	100,0%

Source : INSEE-RGP, 2023

A l'opposé, **74,2% des territoires de santé** sont concernés par une croissance démographique sur les périodes considérées, soit la situation enregistrée par les départements **du Val-d'Oise** et de **la Seine-Saint-Denis** dont plus de **80,0% des territoires** de santé sont concernés par une croissance démographique. A un degré moindre, de **71,0% à 73,0%** des territoires de santé des départements de **la Seine-et-Marne**, **du Val-de-Marne**, de **l'Essonne** et **des Hauts-de-Seine** sont aussi concernés par une croissance démographique.

◆ La géographie issue de la répartition des taux d'accroissement démographique annuel souligne les traits d'une géographie d'opposition à plusieurs niveaux (*carte n° 13*). Une opposition Est-Ouest caractéristique des dynamiques démographiques observées au niveau des départements de la Petite Couronne où les départements de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-de-Marne**, situés à l'Est, sont moins marqués par la décroissance démographique, contrairement à ceux situés à l'Ouest, notamment **Paris** et **les Hauts de Seine** où les territoires de santé à décroissance démographique sont plus fréquents. Un balancement Est-Ouest au niveau des départements de la Grande-Couronne, tous deux marqués par la décroissance démographique **la Seine-et-Marne** à l'Est et **les Yvelines** à l'Ouest.

DEMOGRAPHIE GENERALE PAR TERRITOIRE DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE



Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirugiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

2.3.2 - Le vieillissement démographique : une région peu exposée !

◆ La région Ile-de-France demeure la région la « plus jeune de France métropolitaine ». L'indice de vieillissement¹² est de 0,59 ou 59 personnes âgées de moins de 65 ans pour 100 personnes âgées de moins de 19 ans, soit un niveau très inférieur à celui de la France métropolitaine (0,86 ou 86 personnes âgées de moins de 65 ans pour 100 personnes âgées de moins de 19 ans). Ce résultat témoigne d'un rapport très favorable entre les générations de population. Rappelons que la croissance démographique de la région est uniquement la conséquence d'une forte contribution du solde naturel qui permet de pallier les pertes liées au solde migratoire. Même si, sur le plan national, on observe depuis les années 2020, un effondrement démographique des naissances, la région Ile-de-France réussit à maintenir cette situation d'équilibre positif, les effectifs des personnes âgées de moins de 19 ans étant nettement supérieur à ceux âgés de 65 ans et plus. Cette situation est générale, et aucun département n'affiche d'indices de vieillissement supérieurs à 1,0, signifiant un rapport déséquilibré entre les générations (*tableau n° 23*). Excepté Paris, tous les départements affichent un niveau d'indices de vieillissement très inférieurs à celui enregistré pour la France (0,86). En effet, l'indice de vieillissement enregistré par **Paris** est le plus conséquent, soit un indice de vieillissement égal à **0,91** ou 91 personnes âgées de moins de 65 ans pour 100 personnes âgées de moins de 19 ans. Paris est donc la plus concernée par les problématiques de vieillissement démographique des populations au sein de la région Ile-de-France, se rapprochant progressivement de la valeur symbolique de 1,0.

Tableau n° 23 : Indice de vieillissement de la population par département :

Les départements	Pop. âgée de moins de 19 ans	Pop. âgée de 65 ans et plus	Indice de vieillissement
Paris	402 889	367 947	0,91 (91)
Seine-et-Marne	392 348	211 429	0,54 (54)
Yvelines	388 258	239 899	0,62 (62)
Essonne	353 615	199 352	0,56 (56)
Hauts-de-Seine	399 805	248 839	0,62 (62)
Seine-Saint-Denis	478 278	199 478	0,42 (42)
Val-de-Marne	359 066	210 733	0,59 (59)
Val-d'Oise	355 866	172 279	0,48 (48)
Région IDF	3 130 124	1 849 957	0,59 (59)
France	15 523 901	13 284 113	0,86 (86)

Sources : INSEE-RGP, 2023

¹² Indice de vieillissement : Effectifs de population âgée de 65 ans et plus / Effectifs de population âgée de moins de 19 ans (France métropolitaine, 2023 = 0,86 ou 86 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 19 ans)

A l’opposé, les départements de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-d’Oise** affichent les niveaux d’indices de vieillissement les plus faibles, inférieurs à 0,50. Entre ces deux situations extrêmes, se positionnent les départements de **la Seine-et-Marne**, de **l’Essonne**, **du Val-de-Marne**, **des Yvelines** et **des Hauts-de-Seine** dont les indices de vieillissement se situent entre 0,50 et 0,60.

◆ La qualificatif de « région la plus jeune de France métropolitaine » prend tout son sens à l’échelle des territoires de santé. Près de **98,0% des territoires** de santé enregistrent un indice de vieillissement inférieur à 1,0. De nouveau, l’Est Francilien se démarque, particulièrement marqué par la présence de territoires de santé affichant les niveaux d’indices de vieillissement parmi les plus faibles, notamment le département de **la Seine-Saint-Denis** où plus de **86,0% des territoires** de santé ont enregistré un indice de vieillissement inférieur à 0,6 (*tableau n° 24*). A un degré moindre, la situation prévaut pour le département de **la Seine-et-Marne** où plus de **61,0% des territoires** de santé sont dans cette situation. Mais l’Ouest Francilien n’est pas épargné, notamment le département **du Val-d’Oise** où plus de **66,0% des territoires** de santé ont enregistré un indice de vieillissement inférieur à 0,6.

Tableau n° 24 : L’indice de vieillissement de la population par territoire de santé :

Les départements	IV < à 0,6		IV de 0,6 à 0,8		IV de 0,8 à 1,0		IV de 1,0 à 1,2		IV > à 1,2		Totaux
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
Paris	—	—	—	—	1	100,0	—	—	—	—	100,0%
Seine-et-Marne	64	61,5	25	24,0	11	10,6	3	2,9	1	1,0	100,0%
Yvelines	31	34,1	43	47,3	15	16,5	2	2,2	—	—	100,0%
Essonne	40	48,8	31	37,8	9	11,0	2	2,4	—	—	100,0%
Hauts-de-Seine	10	29,4	20	58,8	3	8,8	1	2,9	—	—	100,0%
Seine-Saint-Denis	31	86,1	5	13,9	—	—	—	—	—	—	100,0%
Val-de-Marne	19	47,5	17	42,5	4	10,0	—	—	—	—	100,0%
Val-d’Oise	41	66,1	19	30,6	—	—	2	3,2	—	—	100,0%
Région IDF	236	52,4%	160	35,6%	43	9,6%	10	2,2%	1	0,2%	100,0%

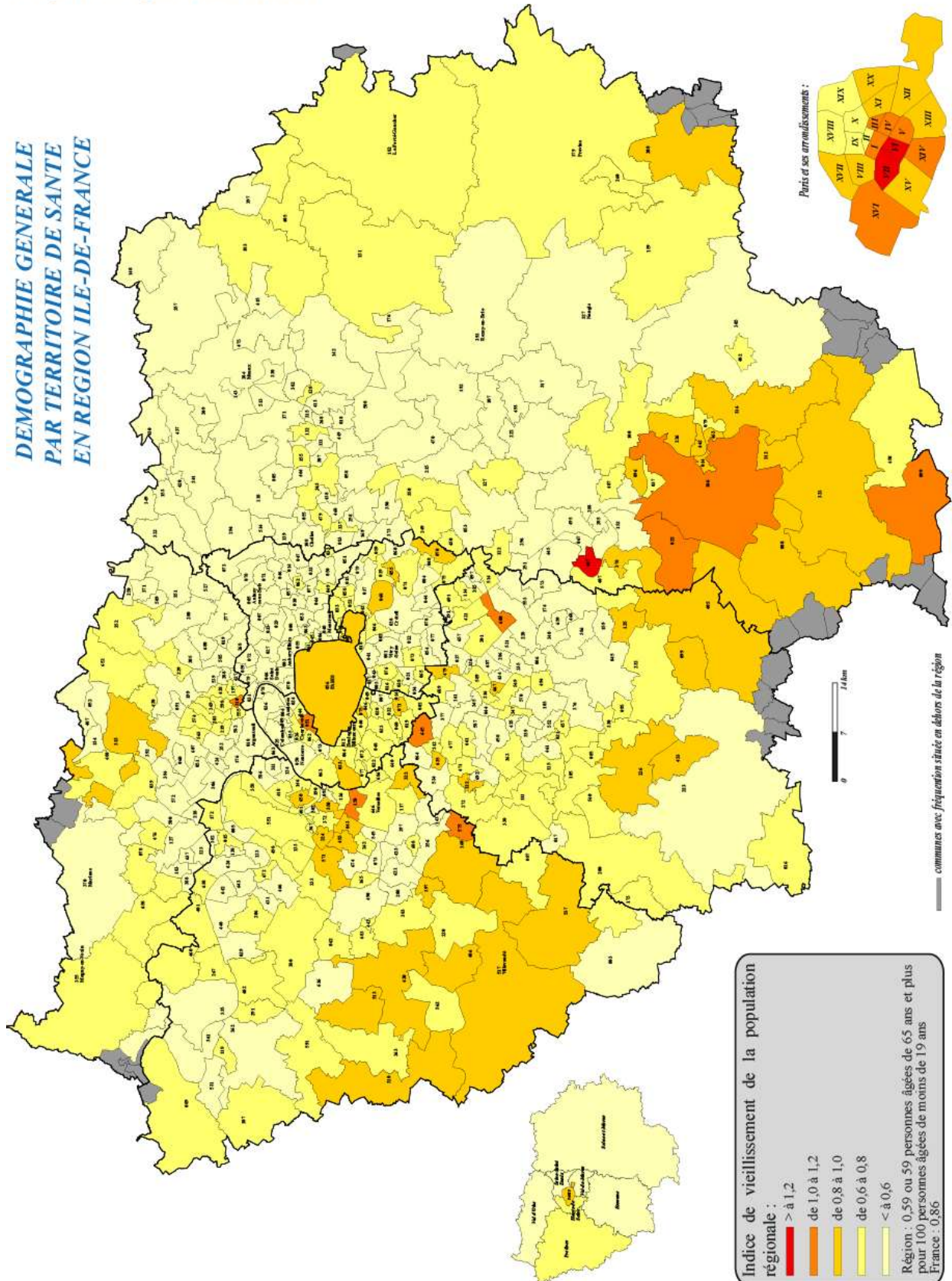
Source : INSEE-RGP, 2023

A l’opposé, **2,4% des territoires de santé** enregistrent un indice de vieillissement supérieur à 1,0, soit 11 territoires de santé et une situation plutôt marginale. Parmi ces départements, celui de **la Seine-et-Marne** est le plus « concerné », 4 territoires de santé enregistrent un indice de vieillissement supérieur à 1,0.

◆ La géographie issue de la répartition des indices de vieillissement de la population confirme les traits d'une région encore peu concernée par le vieillissement démographique, laissant ainsi apparaître un vaste ensemble homogène de territoires de santé affichant de faibles niveaux d'indices de vieillissement, inférieurs à 0,8 (*carte n° 14*). Néanmoins, les marges Sud de la région Ile-de-France laissent apparaître quelques situations plus contrastées. En effet, les extrémités-sud des départements **des Yvelines**, de **l'Essonne** et de **la Seine-et-Marne** sont confrontées à la présence de territoires de santé affichant des niveaux d'indice de vieillissement plus élevés, supérieurs à 0,8 mais toujours inférieurs à 1,0. Ce constat témoigne d'une situation de vieillissement démographique plus prononcée sur ces territoires, où les effectifs de personnes âgées de 65 ans et plus, sont plus conséquents. Certains territoires de santé, situés à l'extrémité Sud du département de la Seine-et-Marne affichent des niveaux d'indices de vieillissement supérieurs à 1,0, traduisant, de façon modérée, l'existence de territoires de santé où les problématiques du vieillissement démographique se posent, les effectifs de personnes âgées de 65 ans et plus sont plus conséquents que celles âgées de moins de 19 ans.

L'indice de vieillissement de la population ou le rapport entre les populations âgées de 65 ans et plus et celles âgées de moins de 19 ans :

DEMOGRAPHIE GENERALE
PAR TERRITOIRE DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE



Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirugiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

2.3.3 - La population âgée de 75 ans et plus : le taux le plus faible :

◆ Le qualificatif de « région la plus jeune de France métropolitaine » évoqué précédemment s'applique également à partir du ciblage sur les populations âgées de 75 ans et plus. En effet, **les effectifs de population âgée de 75 ans et plus représentent 6,9%** de l'ensemble de la population de la région Ile-de-France, soit le taux le plus faible enregistré parmi les 13 régions françaises, soit un niveau très inférieur à celui enregistré pour la France métropolitaine où **les effectifs de population âgée de 75 ans et plus représentent 9,6%** de la population de la France métropolitaine. Parmi les départements, seuls **les Yvelines** et **Paris** affichent des niveaux de vieillissement démographique proches de ceux enregistrés au niveau national. Respectivement, **7,8%** et **8,0%** des populations sont âgées de 75 ans et plus.

Tableau n° 25 : La population âgée de 75 ans et plus par département :

Les départements	Population âgée de 75 ans et plus	
	Effectif	%
Paris	171 911	8,0%
Seine-et-Marne	91 573	6,4%
Yvelines	113 376	7,8%
Essonne	93 201	7,1%
Hauts-de-Seine	120 519	7,4%
Seine-Saint-Denis	85 370	5,2%
Val-de-Marne	99 881	7,1%
Val-d'Oise	74 675	6,0%
Région IDF	850 506	6,9%
France	6 238 023	9,6%

Sources : INSEE-RGP, 2023

En dehors de ces cas particuliers, trois départements s'inscrivent dans la tendance régionale, sachant que plus ou moins **7,0% des populations** sont âgées de 75 ans et plus, soit la situation des départements de **l'Essonne**, **du Val-de-Marne** et **des Hauts-de-Seine (tableau n° 25)**. A l'opposé, **la Seine-Saint-Denis** enregistre le niveau le plus faible, les effectifs de population âgée de 75 ans et plus représentent **5,2% des effectifs** de population du département. Les départements **du Val-d'Oise** et de **la Seine-et-Marne** occupent une position intermédiaire, de **6,0%** et **6,4%** des populations sont âgées de 75 ans et plus, soit les taux parmi les plus faibles.

◆ Les effectifs de population âgée de 75 ans et plus représentent plus de 10,0% des effectifs de population dans plus de **8,0% des territoires de santé** de la région, soit 38 territoires de santé (*tableau n° 26*). Mais tous les départements ne sont pas concernés, **Paris** et **la Seine-Saint-Denis** ne comptent aucun territoire de santé répondant à ce critère. A l’opposé, le département **des Yvelines** est le plus concerné. Les effectifs de population âgée de 75 ans et plus représentent plus de 10,0% des effectifs de population dans près de **18,0% des territoires de santé**, soit 16 territoires de santé. A un degré moindre, plus de **12,0%** des territoires de santé du département de **l’Essonne** répondent à ce critère, soit 10 territoires de santé.

Tableau n° 26 : La proportion de personnes âgées de 75 ans et plus par territoire de santé :

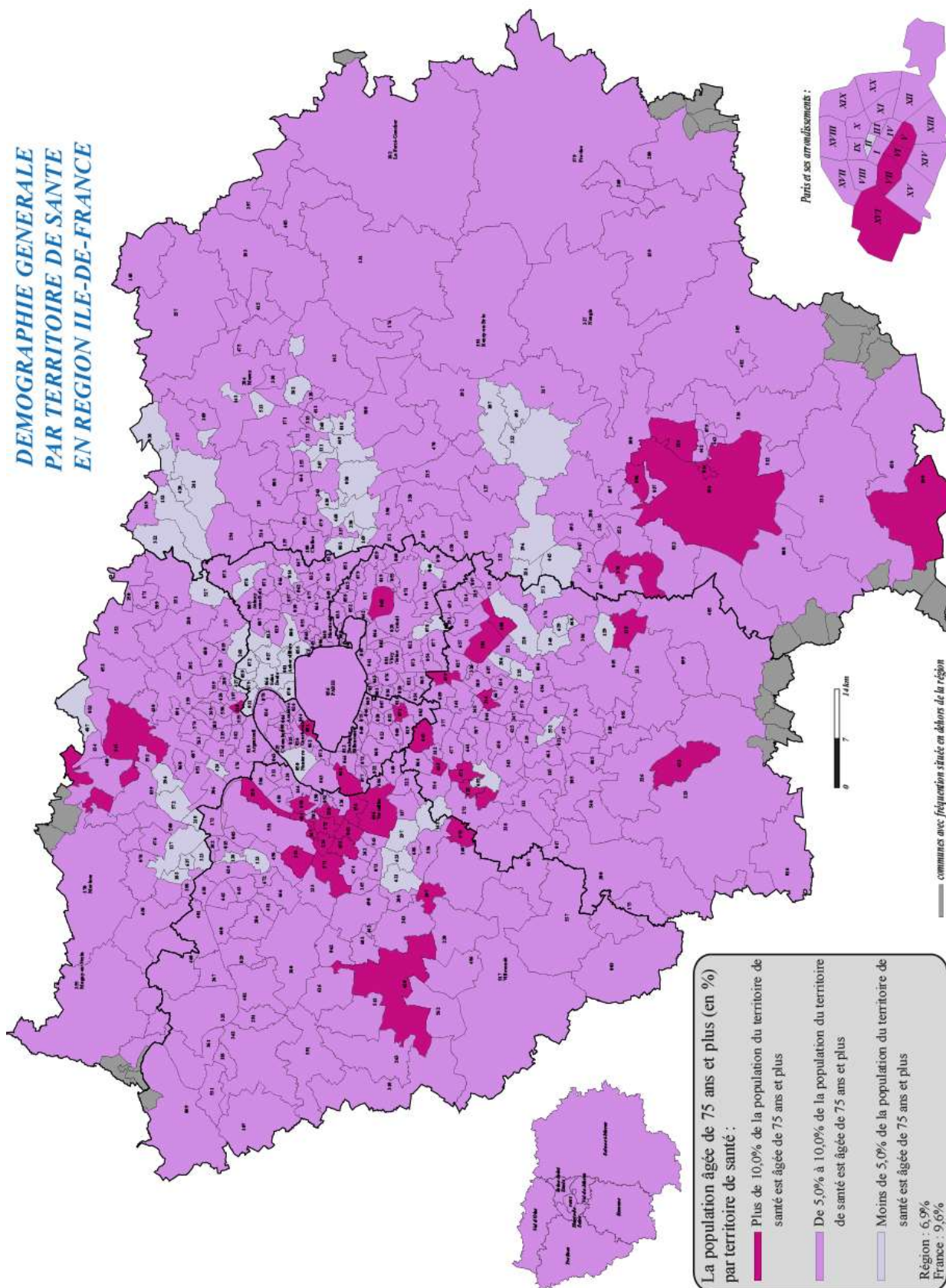
Les départements	Pop. 75 ans < à 5,0%		Pop. 75 ans de 5,0 à 10,0%		Pop. 75 ans de 10,0 à 15,0%		Pop. 75 ans > à 15,0%		Totaux
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
Paris	—	—	1	100,0	—	—	—	—	100,0%
Seine-et-Marne	25	24,0	73	70,2	6	5,8	—	—	100,0%
Yvelines	6	6,6	69	75,8	16	17,6	—	—	100,0%
Essonne	10	12,2	62	75,6	10	12,2	—	—	100,0%
Hauts-de-Seine	1	2,9	30	88,2	3	8,8	—	—	100,0%
Seine-Saint-Denis	13	36,1	23	63,9	—	—	—	—	100,0%
Val-de-Marne	2	5,0	37	92,5	1	2,5	—	—	100,0%
Val-d’Oise	12	19,4	48	77,4	2	3,2	—	—	100,0%
Région IDF	69	15,3%	343	76,2%	38	8,4%	—	—	100,0%

Source : INSEE-RGP, 2023

A l’opposé, les effectifs de population âgée de 75 ans et plus représentent moins de 10,0% des effectifs de population dans plus de **91,0% des territoires de santé** de la région, soit 412 territoires de santé. Excepté les départements **des Yvelines** et de **l’Essonne** où de **82,0%** à **88,8% des territoires** de santé répondent à ce critère, tous les départements affichent des niveaux très élevés. Les effectifs de population âgée de 75 ans et plus représentent moins de 10,0% des effectifs de population dans plus de **90,0% des territoires de santé** des départements de **la Seine-et-Marne**, **des Hauts-de-Seine**, **du Val-de-Marne** et **du Val-d’Oise**, et même **100,0% des territoires** de santé pour **Paris** et **la Seine-Saint-Denis**.

◆ La géographie issue de la répartition des taux de population âgée de 75 ans et plus par territoire de santé confirme les analyses précédentes, affichant un paysage homogène dans lequel de très nombreux territoires de santé affichent un taux compris entre 5,0% et 10,0% soit la situation affichée par près de 8 territoires de santé sur 10 (*carte n° 15*). Mais dans cette homogénéité spatiale, émergent de part et d'autres de la région, quelques territoires de santé aux comportements démographiques différents. Certains sont révélateurs d'une situation de « sous-vieillesse démographique », les effectifs de population âgée de 75 ans et plus représentant moins de 5,0% des effectifs. **69 territoires de santé** répondent à ce critère, et sont surtout présents dans les départements de la **Seine-et-Marne** et de la **Seine-Saint-Denis**. D'autres sont au contraire révélateurs d'une situation de « sur-vieillesse démographique », les effectifs de population âgée de 75 ans et plus représentant plus de 10,0% des effectifs. **38 territoires de santé** répondent à ce critère, et sont surtout présents dans les départements **des Yvelines** et de **l'Essonne**.

DEMOGRAPHIE GENERALE PAR TERRITOIRE DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE



Sources : INSEE, 2024 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirugiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

2.4 – Quelques caractéristiques socioéconomiques des territoires de santé :

2.4.1 – La médiane du niveau de vie est de 24 490 euros en 2021¹³ :

◆ **Définition de l'indicateur :** le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation du ménage, il permet de tenir compte de la taille du ménage. Le niveau de vie médian sera tel que la moitié de la population aura un niveau de vie supérieur et l'autre moitié un revenu disponible inférieur. En 2020, en France métropolitaine, **le niveau de vie médian de la population est de 22 320 euros annuels**. En 2021, 9,1 millions de personnes vivent au-dessous du seuil de pauvreté monétaire, soit **1 158 euros par mois**.

Le niveau de vie médian des habitants de la région Ile-de-France s'élève à **24 490 euros annuels**. La région se place au premier rang des régions françaises, devançant la région Auvergne-Rhône-Alpes. **Paris et les Hauts-de-Seine** sont les départements dont les niveaux de vie médian sont les plus conséquents, soit respectivement **29 730 et 29 720 euros (tableau n° 27)**. Ces deux départements occupent les deux premières places du classement des départements français par niveau de vie médian. **Les Yvelines et l'Essonne** occupent respectivement la troisième et cinquième place, **la Haute-Savoie** occupe la quatrième place. A l'opposé, avec un niveau de vie médian de **19 020 euros**, le département de **la Seine-Saint-Denis** occupe les dernières places de ce classement, positionnées entre la Martinique (19 200 euros) et la Réunion (16 520).

◆ **A l'échelle des communes :** la répartition des niveaux de vie médians par commune démontre que seules **21,1% des communes** se situent dans la moyenne régionale, affichant un niveau de vie médian compris entre **20 000 et 25 000 euros**. A l'opposé, **4,4% des communes** affichent un niveau de vie médian **inférieure à 20 000 euros**.

¹³ En 2019, le niveau de vie médian augmente nettement et le taux de pauvreté diminue - INSEE Première, n° 1875, octobre 2021.

- Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs. Ces derniers incluent l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée – CSG –, contribution à la réduction de la dette sociale – CRDS – et les prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine.

- Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

- Les unités de consommation (UC) sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée, qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Tableau n° 27 : La distribution des communes par niveau de vie médian, par département :

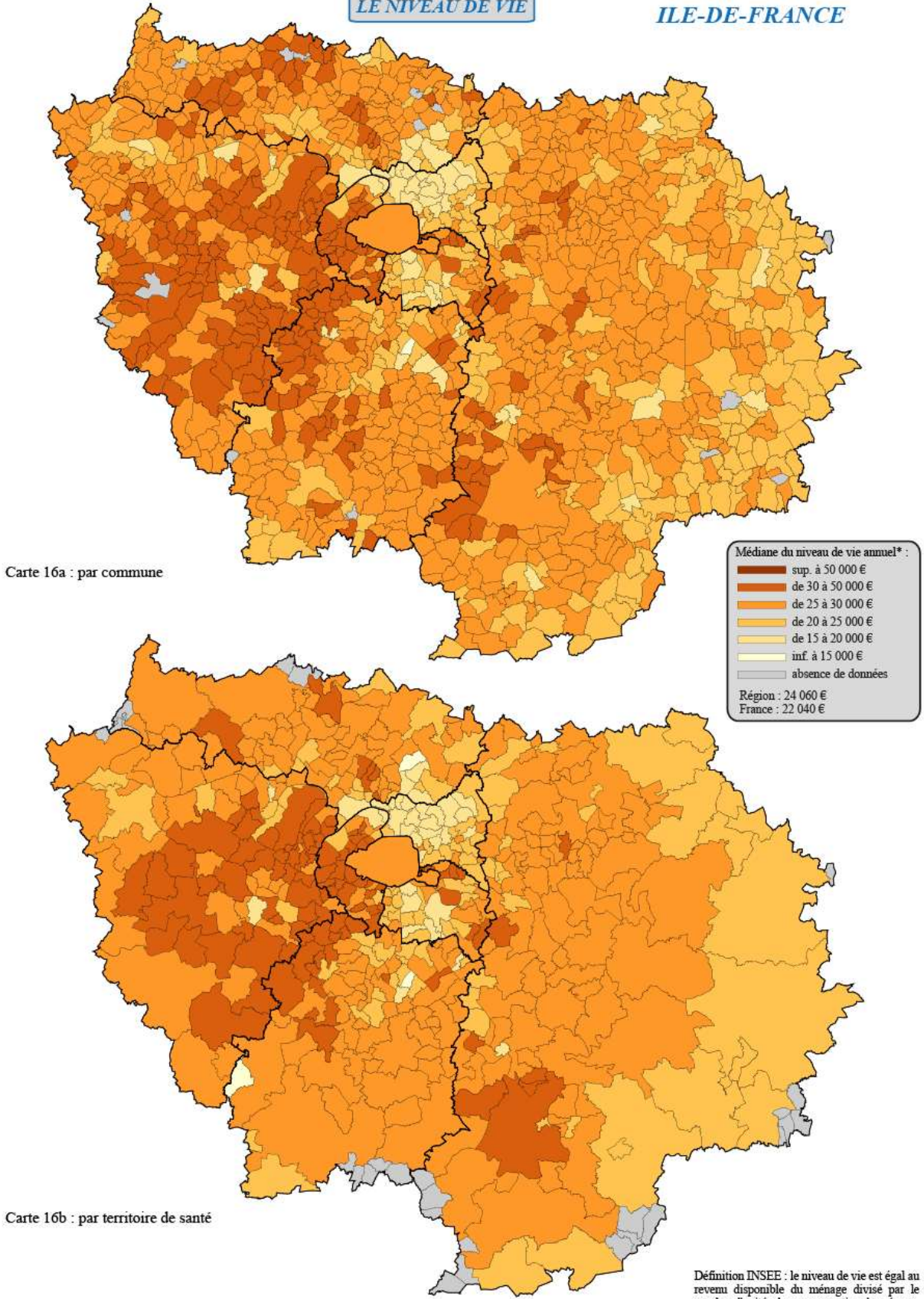
Les départements	Niveau de vie médian	n.c.	Inf. à 15 000 €	de 15 à 20 000€	de 20 à 25 000€	de 25 à 30 000€	de 30 à 50 000€	Sup. à 50 000€	Total
Paris	29 730					100,0			100,0%
Seine-et-Marne	24 650	0,8		1,6	31,4	59,0	7,3		100,0%
Yvelines	28 130	1,2		1,9	6,6	43,6	46,7		100,0%
Essonne	25 040	1,0	0,5	2,6	13,4	59,3	23,2		100,0%
Hauts-de-Seine	29 720			5,6	8,3	16,7	69,4		100,0%
Seine-Saint-Denis	19 020			52,5	35,0	12,5			100,0%
Val-de-Marne	24 270			12,8	38,3	29,8	19,1		100,0%
Val-d'Oise	23 290	3,3		3,8	16,3	58,2	18,5		100,0%
Région IDF	24 490	1,2%	0,1%	4,3%	21,1%	52,1%	21,4%		100,0%

Sources : INSEE-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2023 – (n.c. : valeur non communiquée)

Près de **95,0% des communes** de la région enregistrent un niveau de vie médian égal ou supérieur à **20 000 euros**, parmi lesquelles plus de **52,0%** des communes enregistrent un niveau de vie médian compris entre **25 000 et 30 000 euros**. Nombreux sont les départements dans lesquels ces seuils s'appliquent, soit la situation des départements **du Val-d'Oise, des Hauts-de-Seine, de l'Essonne, des Yvelines, de la Seine-et-Marne et Paris**. A un degré moindre, le département **du Val-de-Marne** peut aussi être associé à ces niveaux d'application de ces seuils, **87,2% des communes** enregistrent un niveau de vie médian égal ou supérieur à **20 000 euros**. Mais la région Ile-de-France, malgré son rang en termes de niveau de vie, est aussi marquée par de fortes disparités socioéconomiques. Ainsi, moins d'une commune sur deux enregistre un niveau de vie médian égal ou supérieur à **20 000 euros** en **Seine-Saint-Denis**, soit **47,5% des communes**. Mais plus d'une commune sur deux enregistre un niveau de vie médian inférieur à **20 000 euros**, soit **52,5% des communes**.

La géographie issue de la répartition des niveaux de vie médians est révélatrice des disparités de richesse dictées par les oppositions spatiales classiques observées dans la région (*carte n° 16a*). La Petite Couronne témoigne du maintien classique d'opposition spatiale entre les ensembles Ouest et Est, dans lesquels **la Seine-Saint-Denis**, à l'Est, se démarque par une forte présence de communes dont les niveaux de vie médians sont inférieurs à 20 000 euros, profil de communes que l'on retrouve sur l'extrémité Sud du département limitrophe, **le Val-d'Oise**. La Grande Couronne reproduit ce même schéma d'opposition Ouest/Est, mettant en exergue, sur sa partie Ouest, le département **des Yvelines** où se concentre un grand nombre de communes dont les niveaux de vie médians sont supérieurs à 20 000 euros, profil de communes que l'on retrouve dans les départements limitrophes **des Hauts-de-Seine et de l'Essonne**.

LE NIVEAU DE VIE



Carte 16a : par commune

Carte 16b : par territoire de santé

Définition INSEE : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation du ménage.

◆ **A l'échelle des territoires de santé :** le regroupement des communes opéré à l'échelle des territoires de santé a tendance à accentuer les écarts (*tableau n° 28*). La répartition des niveaux de vie médians par territoire de santé montre que près **22,0% des territoires de santé** se situent dans la moyenne régionale, affichant un niveau de vie médian compris entre **20 000 et 25 000 euros**. A l'opposé, **8,5% des territoires de santé** affichent un niveau de vie médian **inférieure à 20 000 euros**.

Près de **92,0% des territoires de santé** de la région enregistrent un niveau de vie médian égal ou supérieur à **20 000 euros**, parmi lesquelles près de **47,0%** des territoires de santé enregistrent un niveau de vie médian compris entre **25 000 et 30 000 euros**. De nouveau, les départements concernés par ces seuils sont identiques à ceux observés pour les communes, soit les départements **du Val-d'Oise, des Hauts-de-Seine, de l'Essonne, des Yvelines, de la Seine-et-Marne et Paris**. Et de nouveau, à un degré moindre, le département **du Val-de-Marne** où **87,5% des territoires de santé** enregistrent un niveau de vie médian égal ou supérieur à **20 000 euros**. Le principe des disparités spatiales est aussi reconduit, principe dans lequel seuls **47,2% des territoires de santé** du département de **la Seine-Saint-Denis** enregistrent un niveau de vie médian égal ou supérieur à **20 000 euros**. Mais plus d'un territoire de santé sur deux enregistre un niveau de vie médian inférieur à **20 000 euros**, soit **52,8% des territoires de santé**.

Tableau n° 28 : La distribution des territoires de santé par niveau de vie médian, par département :

Les départements	Niveau de vie médian	n.c.	Inf. à 15 000 €	de 15 à 20 000€	de 20 à 25 000€	de 25 à 30 000€	de 30 à 50 000€	Sup. à 50 000€	Total
Paris	28 790	—	—	—	—	100,0	—	—	100,0%
Seine-et-Marne	24 000	—	—	1,0	27,9	64,4	6,7	—	100,0%
Yvelines	27 470	—	—	2,2	7,7	38,5	51,6	—	100,0%
Essonne	24 410	—	2,4	2,4	18,3	61,0	15,9	—	100,0%
Hauts-de-Seine	28 810	—	—	5,9	8,8	17,6	67,6	—	100,0%
Seine-Saint-Denis	18 470	—	—	52,8	36,1	11,1	—	—	100,0%
Val-de-Marne	23 540	—	—	12,5	40,0	27,5	20,0	—	100,0%
Val-d'Oise	22 650	—	1,6	6,5	22,6	59,7	9,7	—	100,0%
Région IDF	24 490	—	0,7%	7,8%	21,6%	46,9%	23,1%	—	100,0%

Sources : INSEE-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2023 – (n.c. : valeur non communiquée)

La géographie issue de la répartition des niveaux de vie médians reproduit à l'identique les principes de disparités décrits précédemment (*carte n° 16b*). Les territoires de santé dont les niveaux de vie médians sont inférieurs à 20 000 euros sont beaucoup plus présents sur les départements de **la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise**, alors que les territoires de santé dont les

niveaux de vie médians sont supérieurs à 20 000 euros sont plus présents sur les départements **des Yvelines, des Hauts-de-Seine** et de **l'Essonne**.

2.4.2 – Regard sur l'emploi et les secteurs d'activité :

◆ **Définition des indicateurs** : les données retenues sont issues de deux fichiers de l'INSEE : le fichier « Emploi/population active » pour avoir une approche des activités économiques à partir des emplois par catégorie socioprofessionnelle ; le fichier « FLORES » pour le recensement des établissements par secteur d'activité.

Emploi/Population active : Agriculteurs exploitants ; Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprise ; Ouvriers ; Employés ; Professions Intermédiaires ; Cadres, Professions intellectuelles supérieures ; Autres inactifs (sans retraités) ; Chômeurs ; Retraités.

Etablissements par secteur : Etablissements actifs agriculture ; Etablissements actifs industrie ; Etablissements actifs construction ; Etablissements actifs commerce services ; Etablissements actifs administration publique.

Tous ces indicateurs font l'objet de représentations cartographiques présentes en annexe. Dans le cadre de ce rapport, deux indicateurs ont été retenus, permettant d'aborder un aspect de la géographie économique et sociale de la région Ile-de-France : les ouvriers et les cadres.

◆ **Les ouvriers : 12,5% de la population active** : moins de 10,0% des actifs de la région Ile-de-France travaillent dans ce secteur, soit un niveau très inférieur à celui enregistré au niveau national (**19,4% d'ouvriers**). **Moins de 10,0%** de la population active est ouvrière, soit la situation des départements **des Hauts-de-Seine** et de **Paris (tableau n° 29)**. **Plus de 10,0%** de la population active est ouvrière, soit la situation des départements de **l'Essonne, du Val-d'Oise, des Yvelines, de la Seine-et-Marne** et **la Seine-Saint-Denis**. Parmi ces départements, ceux de la Seine-et-Marne et de la Seine-Saint-Denis enregistrent les taux les plus élevés, respectivement 20,3% et 16,4% de la population active est ouvrière.

Tableau n° 29 : La répartition du pourcentage d'ouvriers par communes, par département :

Les départements	% ouvriers	Aucun	Inf. à 2,5%	de 2,5 à 5,0%	de 5,0 à 10,0%	de 10,0 à 20,0%	de 20,0 à 30,0%	de 30,0 à 40,0%	de 40,0 à 50,0%	Sup. à 50,0%	Total
Paris	9,0%	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	—	100,0%
Seine-et-Marne	20,3%	0,6	0,2	1,0	15,4	61,3	20,1	1,2	0,2	—	100,0%
Yvelines	13,7%	2,3	1,9	13,1	45,6	35,1	1,5	0,0	0,4	—	100,0%
Essonne	16,7%	1,0	1,5	3,6	31,4	56,7	4,6	1,0	0,0	—	100,0%
Hauts-de-Seine	7,4%	0,0	0,0	33,3	55,6	11,1	0,0	0,0	0,0	—	100,0%
Seine-Saint-Denis	16,4%	0,0	0,0	0,0	7,5	85,0	7,5	0,0	0,0	—	100,0%
Val-de-Marne	14,6%	0,0	0,0	8,5	29,8	59,6	2,1	0,0	0,0	—	100,0%
Val-d'Oise	17,9%	1,6	0,0	5,4	33,7	52,2	7,1	0,0	0,0	—	100,0%
Région IDF	12,5%	1,1%	0,7%	5,7%	28,2%	53,2%	10,4%	0,6%	0,2%	—	100,0%

(n.c. : valeur non communiquée)

Source : INSEE, 2020, 2023

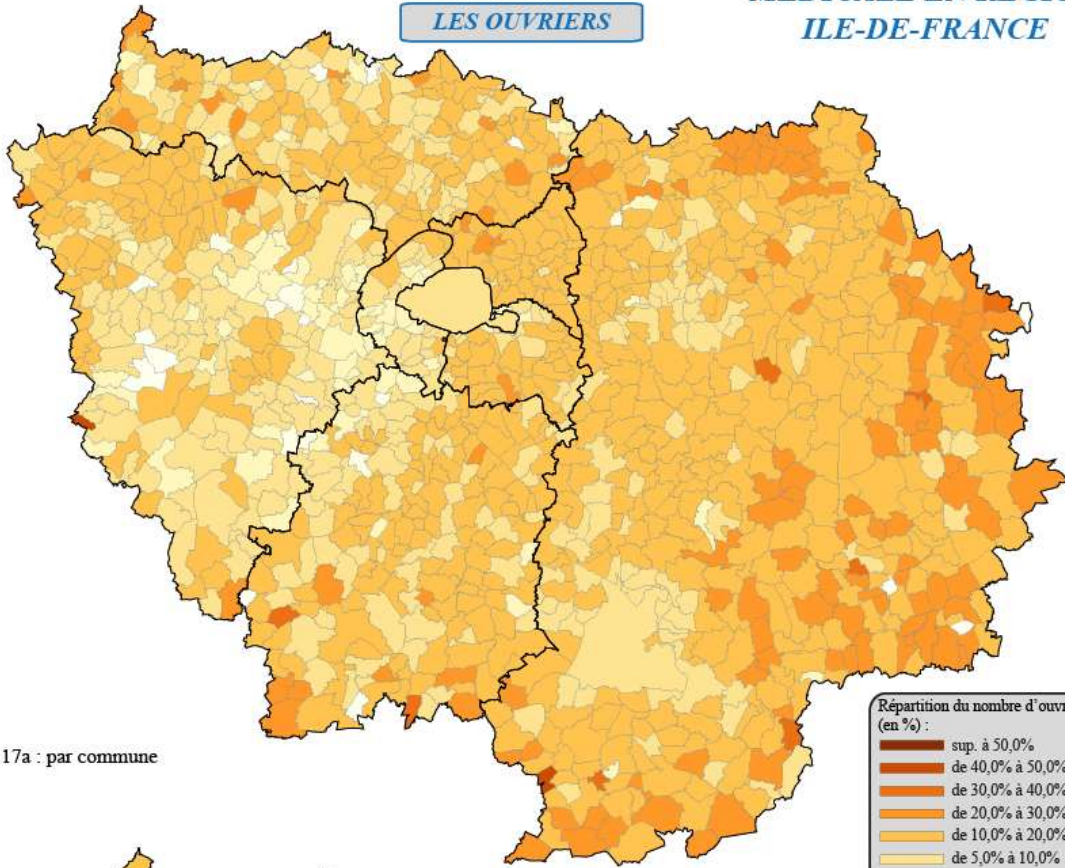
A l'échelle des communes, l'analyse la part des ouvriers dans la population active montre que dans plus d'une commune sur deux, le taux d'ouvriers dans la population active est compris entre 10,0% et 20,0%, soit **53,2% des communes**. Les départements **du Val-d'Oise**, de **l'Essonne** et **du Val-de-Marne** illustrent cette tendance, plus de 50,0% de leurs communes sont concernées. Mais ces niveaux de représentation de la part des ouvriers dans la population active sont très éloignés de ceux enregistrés par les départements de **la Seine-et-Marne** et de **la Seine-Saint-Denis** où la part des ouvriers dans la population active est comprise entre 10,0% et 20,0%, respectivement, **61,3%** et **85,0%** des communes sont concernées. Très peu de communes sont concernées par des seuils supérieurs à 20,0%, soit **11,2% des communes**, excepté pour le département de **la Seine-et-Marne** où la part des ouvriers dans la population active est supérieure à 20,0% pour **20,1%** des communes. A l'opposé, les ouvriers représentent moins de 20,0% de la population active dans toutes les communes, soit la situation de **Paris** et **les Hauts-de-Seine**.

Pour résumer :

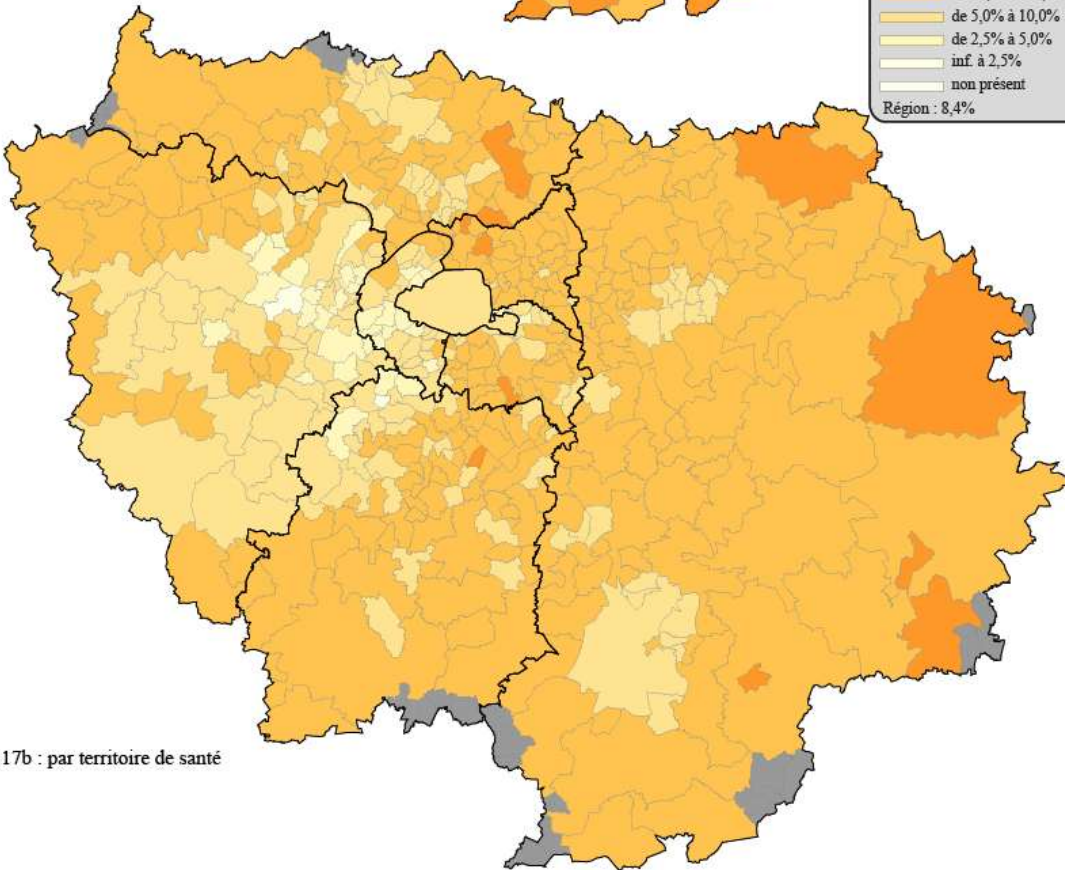
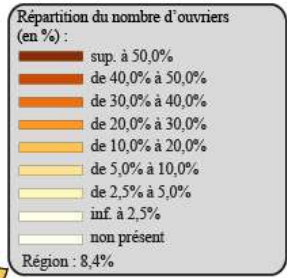
- Plus de 10,0% de la population active appartient à la catégorie « Ouvriers » :

- plus de 70,0% des communes en Seine-et-Marne et en Seine-Saint-Denis.
- de 50,0% à 70,0% des communes dans l'Essonne, le Val-de-Marne et le Val-d'Oise.
- de 30,0% à 50,0% des communes dans les Yvelines.
- 11,1% des communes dans les Hauts-de-Seine.
- 0,0% à Paris

LES OUVRIERS



Carte 17a : par commune



Carte 17b : par territoire de santé

La géographie issue de la répartition de la part des ouvriers dans la population active (*carte n° 17a*) dessine les traits d'une géographie « de l'activité industrielle » révélatrice des oppositions spatiales et structurelles de la région. Un premier ciblage sur les communes dont la part des ouvriers dans la population active représente moins de 20,0% de la population active permet de souligner **Paris** et **les Hauts-de-Seine** pour la Petite Couronne, et une partie des départements **des Yvelines**, de **l'Essonne** et de **la Seine-et-Marne** pour la Grande Couronne.

A l'échelle des territoires de santé, le regroupement des communes à l'échelle des territoires de santé a tendance à lisser les données, accentuant la concentration de la population ouvrière au sein des territoires de santé sur deux seuils (*tableau n° 30*). Dans près de trois territoires de santé sur cinq, le taux d'ouvriers dans la population active est compris entre 10,0% et 20,0%, soit **58,4% des communes**. Les départements de **l'Essonne**, **du Val-d'Oise**, de **la Seine-et-Marne** et de **la Seine-Saint-Denis** illustrent cette tendance, de **60,0%** à **86,0%** des territoires de santé sont concernés. Pour près de **31,0%** des territoires de santé, le taux d'ouvriers dans la population active est compris entre 5,0% et 10,0%, soit **30,7% des territoires de santé**. **Paris**, **les Hauts-de-Seine** et **les Yvelines** sont les départements les plus représentatifs.

Tableau n° 30 : La répartition du pourcentage d'ouvriers par territoires de santé, par département :

Les départements	% ouvriers	Aucun	Inf. à 2,5%	de 2,5 à 5,0%	de 5,0 à 10,0%	de 10,0 à 20,0%	de 20,0 à 30,0%	de 30,0 à 40,0%	de 40,0 à 50,0%	Sup. à 50,0%	Total
Paris	9,0%	—	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	—	—	—	100,0%
Seine-et-Marne	20,3%	—	0,0	0,0	19,2	76,0	4,8	—	—	—	100,0%
Yvelines	13,7%	—	1,1	20,9	44,0	34,1	0,0	—	—	—	100,0%
Essonne	16,7%	—	1,2	3,7	30,5	63,4	1,2	—	—	—	100,0%
Hauts-de-Seine	7,4%	—	0,0	32,4	55,9	11,8	0,0	—	—	—	100,0%
Seine-Saint-Denis	16,4%	—	0,0	0,0	8,3	86,1	5,6	—	—	—	100,0%
Val-de-Marne	14,6%	—	0,0	7,5	32,5	57,5	2,5	—	—	—	100,0%
Val-d'Oise	17,9%	—	0,0	0,0	27,4	69,4	3,2	—	—	—	100,0%
Région IDF	12,5%	—	0,4%	8,0%	30,7%	58,4%	2,4%	—	—	—	100,0%

(n.c. : valeur non communiquée)

Source : INSEE, 2020, 2023

Pour résumer :

- Plus de 10,0% de la population active appartient à la catégorie « Ouvriers » :

- Plus de 80,0% des territoires de santé de la Seine-Saint-Denis et de la Seine-et-Marne
- de 60,0% à 80,0% des territoires de santé du Val-d'Oise, de l'Essonne et du Val-de-Marne.
- 34,1% des territoires de santé dans les Yvelines.

- 11,8% des territoires de santé dans les Hauts-de-Seine.
- 0,0% à Paris

La géographie issue de la répartition de la part des ouvriers dans la population active (*carte n° 17b*) à l'échelle des territoires de santé conforte le paysage décrit précédemment. **Paris** et les **Hauts-de-Seine** pour la Petite Couronne, et une partie des **Yvelines**, de l'**Essonne** et de la **Seine-et-Marne** pour la Grande Couronne délimitent les territoires de santé où la part des ouvriers représente moins de 10,0% de la population active.

◆ **Les cadres : 32,2% de la population active** : plus de 32,0% des actifs de la région Ile-de-France travaillent dans ce secteur, soit un niveau supérieur à celui enregistré au niveau national (**19,0% de cadres**). **Moins de 20,0%** de la population active est « cadre », soit la situation des départements de la **Seine-et-Marne** et du **Val-d'Oise** (*tableau n° 31*). **Plus de 20,0%** de la population active est « cadre », soit la situation des départements de l'**Essonne**, de la **Seine-Saint-Denis**, du **Val-de-Marne**, des **Yvelines**, des **Hauts-de-Seine**, de **Paris**.

Tableau n° 31 : La répartition du pourcentage de cadres par communes, par département :

Les départements	% cadres	Aucun	Inf. à 2,5%	de 2,5 à 5,0%	de 5,0 à 10,0%	de 10,0 à 20,0%	de 20,0 à 30,0%	de 30,0 à 40,0%	de 40,0 à 50,0%	Sup. à 50,0%	Total
Paris	38,2%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0%
Seine-et-Marne	16,6%	3,6	1,6	8,3	26,8	48,7	9,3	1,8	0,0	0,0	100,0%
Yvelines	29,5%	0,8	0,0	0,8	4,6	27,4	37,5	21,2	7,3	0,4	100,0%
Essonne	25,0%	1,0	0,5	3,1	10,3	50,5	27,3	4,1	3,1	0,0	100,0%
Hauts-de-Seine	45,8%	0,0	0,0	0,0	5,6	2,8	19,4	47,2	25,0	0,0	100,0%
Seine-Saint-Denis	25,8%	0,0	0,0	12,5	35,0	40,0	12,5	0,0	0,0	0,0	100,0%
Val-de-Marne	26,0%	0,0	0,0	0,0	8,5	48,9	27,7	12,8	2,1	0,0	100,0%
Val-d'Oise	18,9%	1,6	0,5	2,7	9,8	54,3	27,2	3,8	0,0	0,0	100,0%
Région IDF	32,2%	2,0%	0,8%	4,7%	16,2%	43,8%	21,5%	8,1%	2,8%	0,1%	100,0%

(n.c. : valeur non communiquée)

Source : INSEE, 2020, 2023

A l'échelle des communes, l'analyse la part des cadres dans la population active montre que dans plus de deux communes sur cinq, le taux de « cadres » dans la population active est compris entre 10,0% et 20,0%, soit **43,8% des communes**. Les départements de la **Seine-et-Marne**, du **Val-de-Marne**, de l'**Essonne** et du **Val-d'Oise** illustrent cette tendance, plus de 45,0% de leurs communes sont concernées. Près d'un tiers des communes sont encore concernées par des seuils supérieurs à 20,0%, soit **32,5% des communes**, excepté pour les départements du **Val-de-Marne**, des **Yvelines**, des **Hauts-de-Seine** et **Paris** où la part des cadres dans la population active est supérieure à 20,0% pour plus de **40,0%** des communes. A l'opposé, les cadres représentent moins de 20,0% de

la population active dans plus de 80,0% des communes, soit la situation de **la Seine-et-Marne** et de **la Seine-Saint-Denis**.

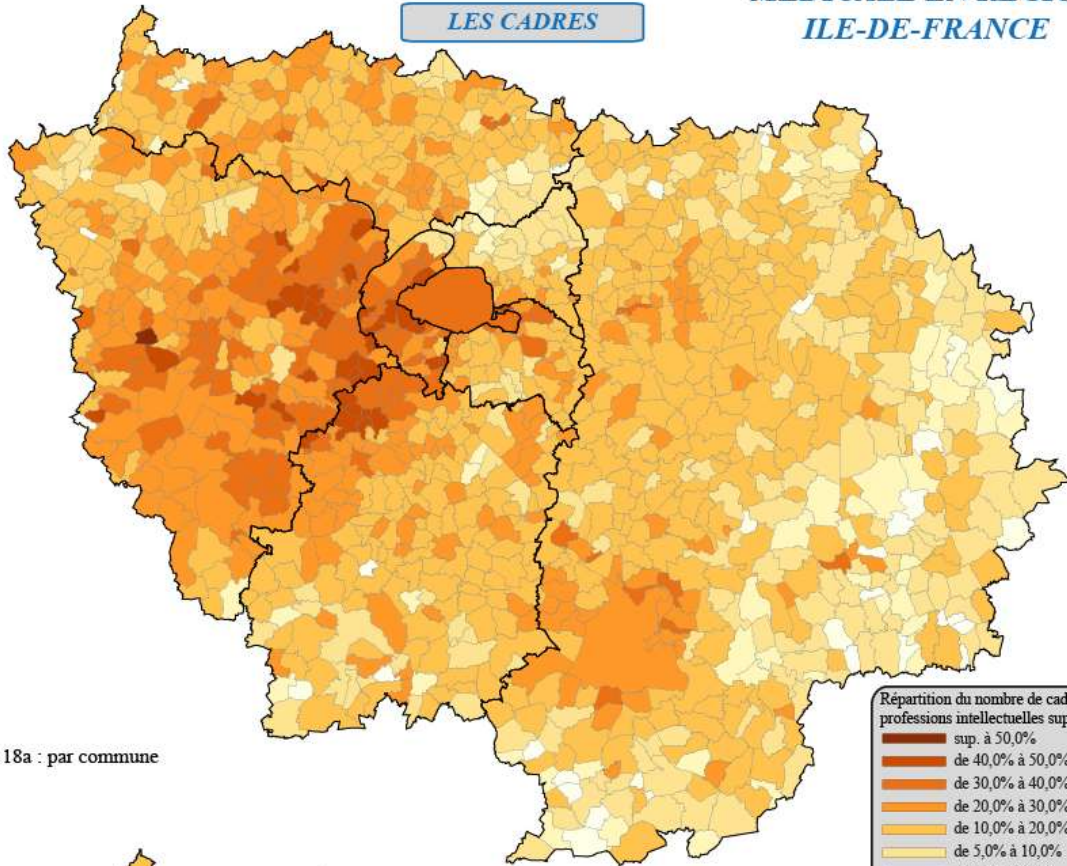
Pour résumer :

- **Plus de 20,0% de la population active appartient à la catégorie « Cadres » :**

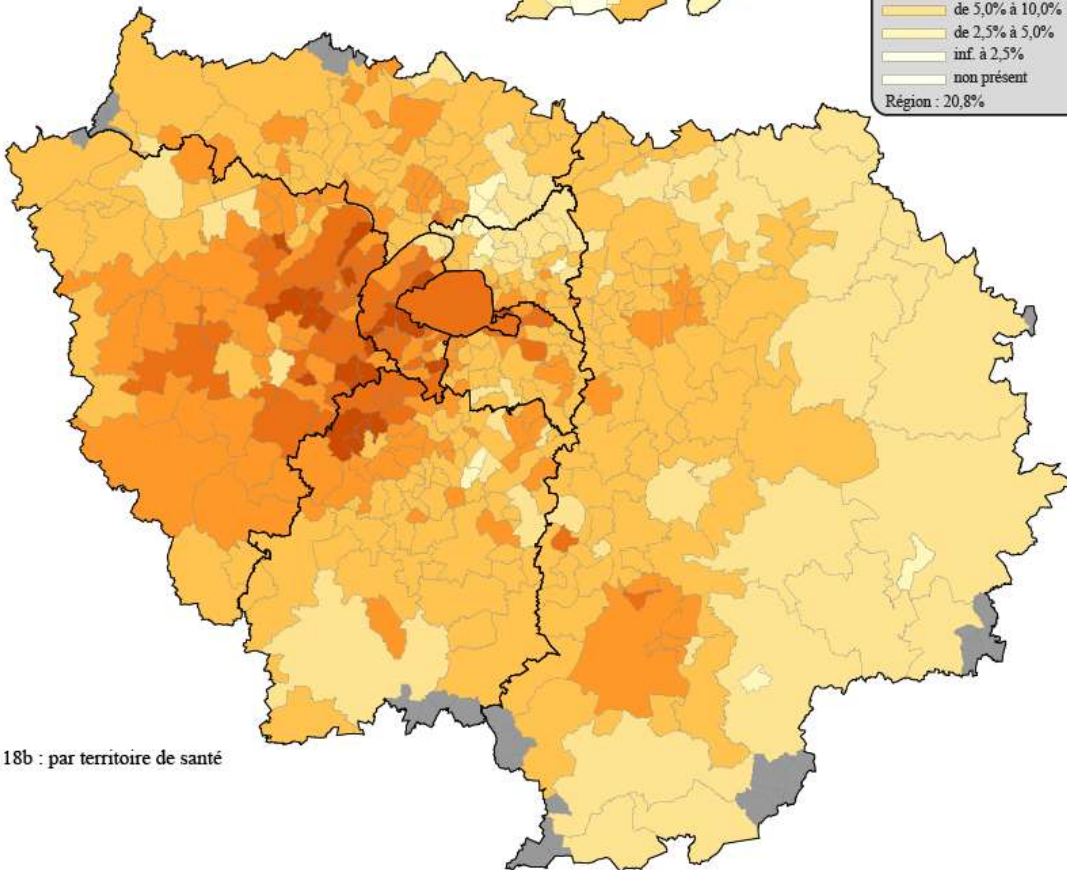
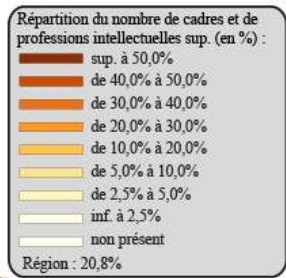
- Paris
- 91,7% des communes des Hauts-de-Seine.
- 66,4% des communes des Yvelines.
- 42,6% des communes du Val-de-Marne.
- de 30,0% à 35,0% des communes du Val-d'Oise et de l'Essonne.
- moins de 15,0% des communes de la Seine-et-Marne et de la Seine-Saint-Denis.

La géographie issue de la répartition de la part des cadres dans la population active (*carte n° 18a*) dessine les traits d'une géographie « d'opposition classique Ouest-Est ». **Paris** et **les Hauts-de-Seine** pour la Petite Couronne, et une partie **des Yvelines**, de **l'Essonne** et de **la Seine-et-Marne** pour la Grande Couronne délimitent les territoires de santé de l'Ouest où la part des cadres représente plus de 20,0% de la population active.

LES CADRES



Carte 18a : par commune



Carte 18b : par territoire de santé

A l'échelle des territoires de santé, le regroupement des communes à l'échelle des territoires de santé a tendance à lisser les données, accentuant la concentration de la population « cadres » au sein des territoires de santé sur deux seuils (*tableau n° 32*). Dans près de deux territoires de santé sur cinq, le taux de cadres dans la population active est compris entre 10,0% et 20,0%, soit **43,8% des territoires de santé**. Les départements **du Val-de-Marne**, de **l'Essonne**, de **la Seine-et-Marne** et **du Val-d'Oise** illustrent cette tendance, de 47,0% à 65,0% des territoires de santé sont concernés. Pour près d'un quart des territoires de santé, le taux de cadres dans la population active est compris entre 20,0% et 30,0%, soit **23,6% des territoires de santé**. **L'Essonne**, **le Val-de-Marne** et **les Yvelines** sont les départements les plus représentatifs.

Tableau n° 32 : La répartition du pourcentage de cadres par territoires de santé, par département :

Les départements	% cadres	Aucun	Inf. à 2,5%	de 2,5 à 5,0%	de 5,0 à 10,0%	de 10,0 à 20,0%	de 20,0 à 30,0%	de 30,0 à 40,0%	de 40,0 à 50,0%	Sup. à 50,0%	Total
Paris	38,2%	—	—	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	—	100,0%
Seine-et-Marne	16,6%	—	—	1,9	24,0	59,6	12,5	1,9	0,0	—	100,0%
Yvelines	29,5%	—	—	0,0	4,4	18,7	37,4	27,5	12,1	—	100,0%
Essonne	25,0%	—	—	2,4	6,1	53,7	26,8	7,3	3,7	—	100,0%
Hauts-de-Seine	45,8%	—	—	0,0	5,9	2,9	20,6	47,1	23,5	—	100,0%
Seine-Saint-Denis	25,8%	—	—	11,1	36,1	38,9	13,9	0,0	0,0	—	100,0%
Val-de-Marne	26,0%	—	—	0,0	5,0	47,5	30,0	15,0	2,5	—	100,0%
Val-d'Oise	18,9%	—	—	4,8	8,1	64,5	21,0	1,6	0,0	—	100,0%
Région IDF	32,2%	—	—	2,4%	12,4%	43,8%	23,6%	12,7%	5,1%	—	100,0%

(n.c. : valeur non communiquée)

Source : INSEE, 2020, 2023

Pour résumer :

- Plus de 20,0% de la population active appartient à la catégorie « Cadres » :

- Paris
- 91,2% des territoires de santé des Hauts-de-Seine.
- 76,9% des territoires de santé dans les Yvelines.
- de 38,0% à 50,0% des territoires de santé dans l'Essonne et le Val-de-Marne.
- 22,6% des territoires de santé dans le Val-d'Oise.
- moins de 15,0%% des territoires de santé dans la Seine-Saint-Denis et la Seine-et-Marne.

La géographie issue de la répartition de la part des cadres dans la population active (*carte n° 18b*) à l'échelle des territoires de santé confirme un paysage d'opposition entre les ensembles Ouest et Est. **Paris** et **les Hauts-de-Seine** pour la Petite Couronne, et une partie **des Yvelines**, de **l'Essonne** et de

la Seine-et-Marne pour la Grande Couronne délimitent les territoires de santé de l'Ouest où la part des cadres représente plus de 20,0% de la population active.

2.5 – Les profils socio-économique et démographique des territoires de santé :

Les données démographiques, fiscales et socio-économiques retenues ont permis de dresser un portrait partiel d'une géographie des territoires de santé, à partir de quelques variables analysées individuellement. Mais certains outils statistiques, tels que l'Analyse Multivariée, permettent de traiter les données dans leur globalité. Deux méthodes ont été retenues pour définir une synthèse des territoires de santé à partir de la définition de profils statistiques : l'Analyse en Composante Principale (ACP) et la Classification Ascendante Hiérarchique (CAH), méthodes appliquées sur une base de données composées de 23 variables (3 variables démographiques ; 5 variables fiscales ; 1 variable niveau de vie ; 5 variables sur les établissements ; 9 variables sur les catégories socioprofessionnelles).

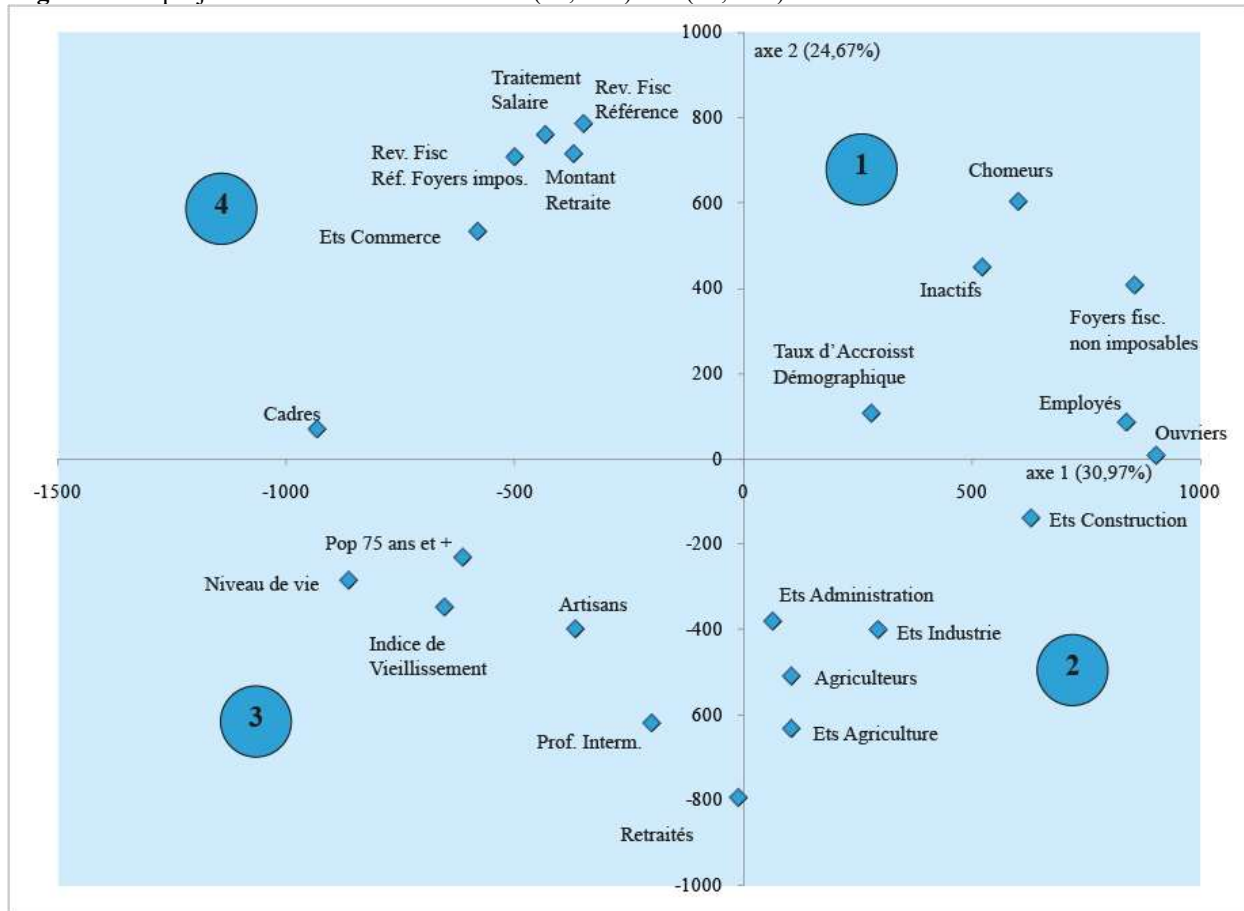
2.5.1 – Les 4 profils issus des résultats de l'Analyse en Composante Principale :

◆ **Les 4 profils :** les résultats projetés sur les axes factoriels, et représentés par les 2 premiers axes factoriels les plus représentatifs (*figure n° 2*), permettent de décrire 4 profils :

- **Profil 1 :** il est le plus fréquent, soit **27,8% des territoires de santé** (ou 125 territoires). Ce premier profil est caractérisé par 6 variables sur les 23 retenues. Elles caractérisent des territoires de santé dont le profil est : en termes de démographique (la croissance démographique) ; en termes fiscal (les foyers non imposables) ; en termes de catégories socioprofessionnelles (les ouvriers, les employés, les chômeurs, les inactifs).

- **Profil 2 :** il est le moins fréquent, soit **26,0% des territoires de santé** (ou 117 territoires). Ce deuxième profil est déterminé par 7 variables. Elles déterminent des territoires de santé dont le profil est : en termes de catégories socioprofessionnelles (les agriculteurs) ; en termes d'établissements (la construction, l'administration publique, l'industrie, l'agriculture).

Figure n° 2 : projection sur les axes factoriels 1 (30,97%) et 2 (24,67%) :



Sources : INSEE, DGI, 2020, 2023

- **Profil 3** : il est parmi le plus fréquent, soit **26,9% des territoires de santé** (ou 121 territoires). Ce troisième profil est caractérisé par 6 variables. Elles définissent des territoires de santé dont le profil est : en termes démographique (l'indice de vieillissement de la population, la population âgée de 75 ans et plus) ; en termes fiscal (niveau de vie) ; en termes de catégories socioprofessionnelles (les artisans, les professions intermédiaires, les retraités).

- **Profil 4** : il est relativement fréquent, soit **19,3% des territoires de santé** (ou 87 territoires). Ce quatrième profil regroupe 6 variables. Elles caractérisent des territoires de santé dont le profil est : en termes fiscal (les traitements et salaires, le montant des retraites, le revenu fiscal de référence, le revenu fiscal de référence des foyers imposés) ; en termes de catégories socioprofessionnelles (les cadres) ; en termes d'établissements (le commerce).

◆ Le paysage issu de la répartition des 4 profils à l'échelle des territoires de santé dessine les traits de l'organisation socio-économique et démographique de la région (*carte n° 19*).

Tableau n° 33 : La répartition des territoires de santé par type de profils (résultats ACP) :

Les départements	PROFIL 1 Territoires des fragilités sociales et économiques	PROFIL 2 Territoires des Activités économiques	PROFIL 3 Territoires du vieillessement démographique	PROFIL 4 Territoires des richesses sociales, fiscales et économiques	Total
Paris	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	100,0%
Seine-et-Marne	21,2%	56,7%	20,2%	1,9%	100,0%
Yvelines	9,9%	12,1%	49,5%	28,6%	100,0%
Essonne	24,4%	25,6%	45,1%	4,9%	100,0%
Hauts-de-Seine	11,8%	0,0%	0,0%	88,2%	100,0%
Seine-Saint-Denis	86,1%	2,8%	5,6%	5,6%	100,0%
Val-de-Marne	42,5%	5,0%	15,0%	37,5%	100,0%
Val-d'Oise	35,5%	37,1%	16,1%	11,3%	100,0%
Région IDF	27,8%	26,0%	26,9%	19,3%	100,0%

Sources : INSEE, 2020, 2023 ; DGI, 2023

Le profil 1 : ce sont les territoires « des fragilités sociales et économiques », à l'origine d'une géographie classique d'opposition entre l'Ouest et l'Est parisien. Ce profil détermine des territoires de santé marqués par de nombreux critères révélateurs de difficultés structurelles à travers l'emploi, le chômage, la faiblesse des revenus, et un développement spatiale fortement centré sur le département de la Seine-Saint-Denis où 86,1% des territoires de santé sont concernés.

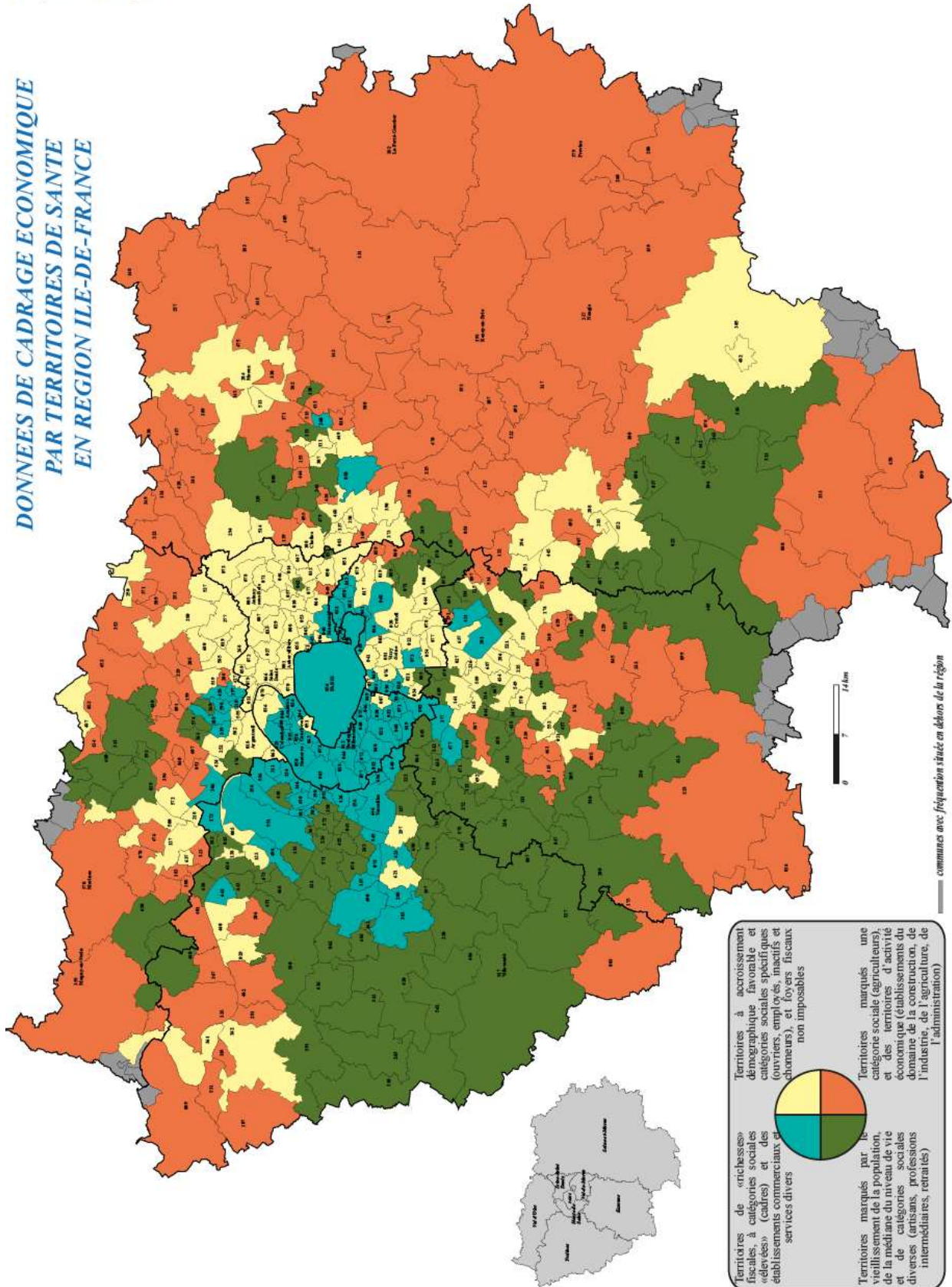
Le profil 2 : ce sont les territoires « des activités économiques ». Ce profil détermine des territoires de santé marqués essentiellement par un tissu économique reposant sur l'agriculture, la construction, l'industrie ..., et un développement spatial fortement centré sur le département de la Seine-et-Marne où 56,7% des territoires de santé sont concernés.

Le profil 3 : ce sont les territoires de « la transition démographique ». Ce profil détermine des territoires par le vieillissement de la population, les retraités, et un tissu économique sans trait marquant sauf la présence des artisans et des professions intermédiaires, et un développement spatial fortement centré sur les départements des Yvelines (49,5% des territoires de santé) et de l'Essonne (45,1% des territoires de santé).

Le profil 4 : ce sont les territoires « des richesses économiques et sociales », à l'origine d'une géographie classique d'opposition entre l'Ouest et l'Est parisien. Ce profil détermine des territoires de santé marqués par de nombreux critères révélateurs d'enrichissement économique, de cadres... et un développement spatial fortement centré sur Paris et les Hauts-de-Seine (88,2% des territoires de santé).

Les 4 profils de territoires de santé définis à partir des résultats d'une Analyse en Composante Principale :

**DONNEES DE CADRAGE ECONOMIQUE
PAR TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE**



Sources : INSEE, 2020, 2023 - DGI, 2022
URPS-CD-IDF, 2024

2.5.2 – Les 13 profils issus des résultats de la Classification Ascendante

Hiérarchique :

◆ **Les 13 profils :** la CAH permet d'affiner la construction des profils, limités à 4 pour une ACP. La méthode de classification reprend ici les résultats de l'ACP. Afin de déterminer la spécificité de chaque profil, un tableau comparatif a été construit, permettant de préciser le positionnement des variables de référence par rapport aux données moyennes obtenues, et pour les 13 profils (ou classes) déterminés.

Tableau n° 34 : Résultats de l'analyse synthétique des variables en fonction de leur positionnement par rapport à la moyenne, pour chaque classe de la Classification Ascendante Hiérarchique (+ = au-dessus ; - = en-dessous) :

Les variables	Paris 01	Classe 02	Classe 03	Classe 04	Classe 05	Classe 06	Classe 07	Classe 08	Classe 09	Classe 10	Classe 11	Classe 12	Classe 13
Croissance démographique	-	-	-	+	+	+	+	-	-	-	-	-	+
Indice de vieillissement	+	+	+	-	+	-	-	+	+	+	-	-	-
% pop âgées de 75 ans et plus	+	+	+	-	+	-	-	+	+	+	-	-	-
Foyer fiscal non imposable	-	-	-	-	-	-	+	-	-	+	+	+	+
Revenu fiscal de Référence	+	-	-	-	-	-	+	+	+	-	+	+	-
Revenu fiscal de Référence foy. Imp.	+	-	-	-	-	-	+	+	-	-	+	+	-
Traitements et salaires	+	-	-	-	-	-	+	+	+	-	+	+	-
Montants des retraites	+	-	-	-	-	-	+	+	+	+	+	+	-
Médiane du niveau de vie	+	-	+	-	+	+	-	+	-	-	-	+	-
Agriculteurs	-	+	-	+	-	-	-	+	+	-	-	+	+
Artisans, Commerçants	+	+	+	-	-	-	-	+	+	-	-	-	-
Ouvriers	-	+	-	-	-	-	+	+	-	+	+	+	+
Employés	-	+	-	+	-	-	+	+	-	+	-	+	+
Professions intermédiaires	-	+	-	+	+	+	-	+	+	+	-	-	+
Cadres	+	-	+	-	-	+	+	-	-	-	+	-	-
Inactifs	-	-	+	-	+	-	+	-	-	+	+	-	-
Retraités	-	+	-	-	-	+	-	+	+	+	-	-	+
Chômeurs	-	-	+	-	+	-	+	-	-	+	+	-	-
Étab. de l'agriculture, sylviculture et pêche	-	+	-	-	-	-	-	+	+	-	-	+	+
Étab. de l'industrie	-	+	-	-	+	+	-	+	+	-	-	+	+
Étab. de la construction	-	+	-	-	-	-	+	+	+	+	+	+	-
Étab. du commerce, transp et services	+	-	+	+	+	+	+	-	-	+	+	-	+
Étab. de l'adm. publique, enseignt.	-	+	+	-	-	+	-	+	+	+	+	+	-

Sources : INSEE, 2020, 2023 – DGI, 2023

La description proposée permet de donner une image de chaque classe. L'interprétation statistique donne le trait statistique dominant, les variables les plus représentatives pour chaque classe.

Classe 1 : Paris : capitale de la France métropolitaine

- **Effectif** : le territoire de santé de Paris
- **Données démographiques** : les variables associées au vieillissement de la population (pop. âgées de 75 ans et plus, indice de vieillissement).
- **Données fiscales** : toutes les variables relatives aux données fiscales présentes sauf les foyers fiscaux non imposables.
- **Données catégories socioprofessionnelles** : une population active marquée par les variables associant les artisans-commerçants et cadres et professions intellectuelles supérieures.
- **Données établissements économiques** : un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements du commerce, des transports et des services divers.

Classe 2 : territoires plutôt disséminés dans la Grande Couronne

- **Effectif** : 37 territoires de santé (8,2% des territoires)
- **Données démographiques** : les variables associées au vieillissement de la population (pop. âgées de 75 ans et plus, indice de vieillissement).
- **Données fiscales** : aucune variable fiscale représentative.
- **Données catégories socioprofessionnelles** : une population active marquée par les variables associant les agriculteurs, les artisans-commerçants, les ouvriers, les employés, les professions intermédiaires et les retraités.
- **Données établissements économiques** : un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements de l'agriculture, sylviculture et pêche, de l'industrie, de la construction et de l'administration publique.

Classe 3 : territoires plutôt présents dans la partie Ouest de la Grande Couronne, centrés sur les départements des Yvelines et du Val-d'Oise :

- **Effectif** : 55 territoires de santé (12,2% des territoires)
- **Données démographiques** : les variables associées au vieillissement de la population (pop. âgées de 75 ans et plus, indice de vieillissement).
- **Données fiscales** : une seule variable présente, soit la médiane du niveau de vie.
- **Données catégories socioprofessionnelles** : une population active marquée par les variables associant les artisans, les cadres, les inactifs et les chômeurs
- **Données établissements économiques** : un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements du commerce, des transports et des services divers, et de l'administration publique.

Classe 4 : territoires plutôt présents dans la partie Est de la Grande Couronne, centrés sur le département de la Seine-et-Marne :

- **Effectif** : 35 territoires de santé (7,8% des territoires)
- **Données démographiques** : une seule variable présente, associée à l'accroissement démographique.
- **Données fiscales** : aucune variable fiscale représentative.
- **Données catégories socioprofessionnelles** : une population active marquée par les variables associant les agriculteurs, les employés et les professions intermédiaires.
- **Données établissements économiques** : un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements du commerce, des transports et des services divers.

Classe 5 : territoires plutôt disséminés dans la Grande Couronne (centré sur le département de l'Essonne), en périphérie proche de la Petite Couronne :

- **Effectif :** 20 territoires de santé (4,4% des territoires)
- **Données démographiques :** les variables associées à l'accroissement démographique et au vieillissement de la population (pop. âgées de 75 ans et plus, indice de vieillissement).
- **Données fiscales :** une seule variable présente, soit la médiane du niveau de vie.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les professions intermédiaires, les inactifs et les chômeurs.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements de l'industrie et du commerce, des transports et des services divers.

Classe 6 : territoires disséminés à la fois dans la Petite et Grande Couronne, et plus centré sur le département des Yvelines :

- **Effectif :** 24 territoires de santé (5,3% des territoires)
- **Données démographiques :** une seule variable présente, associée à l'accroissement démographique.
- **Données fiscales :** une seule variable présente, soit la médiane du niveau de vie.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les professions intermédiaires, les cadres et les retraités.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements de l'industrie, du commerce, des transports et des services divers et l'administration publique.

Classe 7 : territoires plutôt présents dans la Petite Couronne, centrés à l'Est sur la Seine-Saint-Denis, et présence éparpillée sur les marges Est des Yvelines et Ouest de la Seine-et-Marne, mais aussi dans les Hauts-de-Seine :

- **Effectif :** 45 territoires de santé (10,0% des territoires)
- **Données démographiques :** une seule variable présente, associée à l'accroissement démographique.
- **Données fiscales :** toutes les variables relatives aux données fiscales présentes sauf la médiane du niveau de vie.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les ouvriers, les employés, les cadres, les inactifs et les chômeurs.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements de la construction et du commerce, des transports et des services divers.

Classe 8 : territoires plutôt présents dans la Petite Couronne, et présence sur les marges Ouest de la Seine-et-Marne, centrés aussi sur les départements du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine :

- **Effectif :** 40 territoires de santé (8,9% des territoires)
- **Données démographiques :** les variables associées au vieillissement de la population (pop. âgées de 75 ans et plus, indice de vieillissement).
- **Données fiscales :** toutes les variables relatives aux données fiscales présentes sauf les foyers fiscaux non imposables.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les agriculteurs, les artisans-commerçants, les ouvriers, les employés, les Professions intermédiaires et les retraités.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements de l'agriculture, sylviculture et pêche, de l'industrie, de la construction et de l'administration publique.

Classe 9 : territoires plutôt disséminés en périphérie, à la fois dans la Petite et Grande Couronne, et plutôt centrés sur les départements de la Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne :

- **Effectif :** 90 territoires de santé (20,0% des territoires)
- **Données démographiques :** les variables associées au vieillissement de la population (pop. âgées de 75 ans et plus, indice de vieillissement).
- **Données fiscales :** trois variables représentatives, soit le revenu fiscal de référence, le traitement et salaires et le montant des retraites.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les agriculteurs, les artisans, les professions intermédiaires et les retraités.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements de l'agriculture, sylviculture et pêche, de l'industrie, de la construction et de l'administration publique.

Classe 10 : territoires plutôt disséminés dans la Grande Couronne, en périphérie proche de la Petite Couronne, et plutôt centré sur le département du Val-d'Oise :

- **Effectif :** 14 territoires de santé (3,1% des territoires)
- **Données démographiques :** les variables associées au vieillissement de la population (pop. âgées de 75 ans et plus, indice de vieillissement).
- **Données fiscales :** deux variables représentatives, soit les foyers fiscaux non imposables et le montant des retraites.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les ouvriers, les employés, les professions intermédiaires, les inactifs, les retraités et les chômeurs.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements de la construction, du commerce, des transports et des services divers, et de l'administration publique.

Classe 11 : territoires plutôt disséminés dans la Petite Couronne (département des Hauts-de-Seine), et en périphérie proche pour la Grande Couronne :

- **Effectif :** 48 territoires de santé (10,7% des territoires)
- **Données démographiques :** aucune variable démographique représentative.
- **Données fiscales :** toutes les variables relatives aux données fiscales présentes sauf la médiane du niveau de vie.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les ouvriers, les cadres, les inactifs et les chômeurs.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements de la construction, du commerce, des transports et des services divers, et de l'administration publique.

Classe 12 : territoires disséminés à la fois dans la Petite (département de la Seine-Saint-Denis) et Grande Couronne :

- **Effectif :** 24 territoires de santé (5,3% des territoires)
- **Données démographiques :** aucune variable démographique représentative.
- **Données fiscales :** toutes les variables relatives aux données fiscales présentes.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les agriculteurs, les ouvriers et les employés.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé par tous les types d'établissements sauf ceux du commerce, des transports et des services divers.

Classe 13 : territoires plutôt présents dans la Grande Couronne, en périphérie extérieure :

- **Effectif** : 17 territoires de santé (3,8% des territoires)
- **Données démographiques** : une seule variable présente, associée à l'accroissement démographique.
- **Données fiscales** : une seule variable présente, soit les foyers fiscaux non imposables.
- **Données catégories socioprofessionnelles** : une population active marquée par les variables associant les agriculteurs, les ouvriers, les employés, les professions intermédiaires et les retraités.
- **Données établissements économiques** : un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements de l'agriculture, sylviculture et pêche, de l'industrie et du commerce, des transports et des services divers.

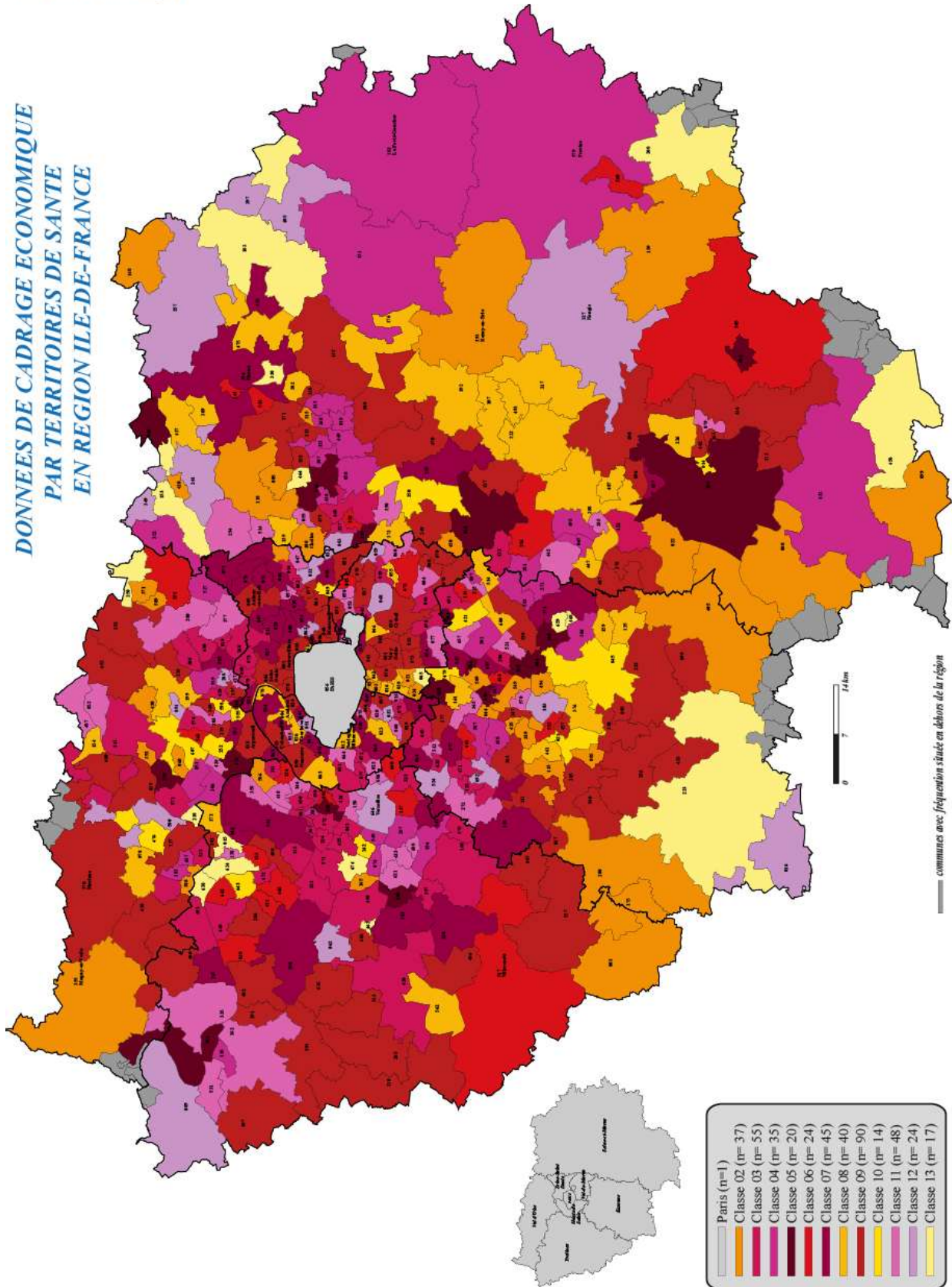
Tableau n° 35 : La répartition du nombre de territoires de santé par classe, par département :

Les départements	Paris	Classe 02	Classe 03	Classe 04	Classe 05	Classe 06	Classe 07	Classe 08	Classe 09	Classe 10	Classe 11	Classe 12	Classe 13	Total
Paris	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0%
Seine-et-Marne	0,0	11,5	3,8	15,4	5,8	5,8	3,8	15,4	17,3	1,9	6,7	6,7	5,8	100,0%
Yvelines	0,0	3,3	24,2	6,6	3,3	11,0	7,7	2,2	17,6	2,2	13,2	3,3	5,5	100,0%
Essonne	0,0	13,4	7,3	8,5	8,5	4,9	8,5	8,5	18,3	4,9	8,5	4,9	3,7	100,0%
Hauts-de-Seine	0,0	0,0	11,8	0,0	0,0	0,0	26,5	17,6	17,6	0,0	20,6	5,9	0,0	100,0%
Seine-Saint-Denis	0,0	0,0	16,7	0,0	2,8	0,0	33,3	2,8	27,8	2,8	5,6	8,3	0,0	100,0%
Val-de-Marne	0,0	10,0	10,0	0,0	0,0	5,0	7,5	12,5	32,5	0,0	15,0	5,0	2,5	100,0%
Val-d'Oise	0,0	11,3	14,5	9,7	4,8	3,2	4,8	4,8	19,4	8,1	11,3	4,8	3,2	100,0%
Région IDF	0,2%	8,2%	12,2%	7,8%	4,4%	5,3%	10,0%	8,9%	20,0%	3,1%	10,7%	5,3%	3,8%	100,0%

Sources : INSEE, 2020, 2023 – DGI, 2022

Les 13 profils de territoires de santé définis à partir des résultats d'une Classification Ascendante Hiérarchique :

**DONNEES DE CADRAGE ECONOMIQUE
PAR TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE**



Sources : INSEE, 2020, 2023 - DGI, 2022
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

3. CARACTERISTIQUES DES TERRITOIRES DE SANTE PAR DEPARTEMENT :

◆ **PARIS : « un territoire à part » :** un cas particulier avec **un seul territoire de santé** défini, (*carte n° 21*), couvrant **100,0% de la population** départementale. L'existence de « 20 sous-territoires de santé » pourrait être envisagée si l'on accepte le principe que les populations consultent les chirurgiens-dentistes libéraux de l'arrondissement où ils résident.

Paris compte en moyenne :

- **2 188 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)**
- **1 commune**
- **2 145 906 habitants (INSEE, 2023)**
- **Soit 981 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 738 hab.)**

Tableau n° 36a : Caractéristiques des territoires de santé de Paris (75) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2023	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2024	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16									
de 12 à 15									
de 8 à 11									
de 4 à 7									
de 2 à 3									
1 commune	1	100,0%	2 145 906	100,0%	-0,56%	2 188	100,0%	102	981
Paris	1	100,0%	2 145 906	100,0%	-0,56%	2 188	100,0%	102	981

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Chaque arrondissement compte en moyenne :

- **109 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)**
- **1 arrondissement**
- **107 295 habitants (INSEE, 2023)**
- **Soit 981 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 738 hab.)**

Tableau n° 36b : Caractéristiques des territoires de santé : les arrondissements de Paris (75) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2023	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2024	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
1 ^{er}	1	5,0%	16 030	0,7%	-0,68%	38	1,7%	237	422
2 ^{ème}	1	5,0%	21 130	1,0%	-0,10%	53	2,4%	251	399
3 ^{ème}	1	5,0%	33 402	1,6%	-0,80%	27	1,2%	81	1 237
4 ^{ème}	1	5,0%	29 064	1,4%	1,41%	37	1,7%	127	786
5 ^{ème}	1	5,0%	57 380	2,7%	-0,74%	41	1,9%	71	1 400
6 ^{ème}	1	5,0%	39 625	1,8%	-1,36%	80	3,7%	202	495
7 ^{ème}	1	5,0%	48 520	2,3%	-2,09%	86	3,9%	177	564
8 ^{ème}	1	5,0%	35 631	1,7%	-1,14%	229	10,5%	643	156
9 ^{ème}	1	5,0%	60 168	2,8%	0,22%	94	4,3%	156	640
10 ^{ème}	1	5,0%	83 459	3,9%	-1,58%	48	2,2%	58	1 739
11 ^{ème}	1	5,0%	144 292	6,7%	-0,80%	111	5,1%	77	1 300
12 ^{ème}	1	5,0%	140 311	6,5%	-0,42%	130	5,9%	93	1 079
13 ^{ème}	1	5,0%	177 833	8,3%	-0,41%	110	5,0%	62	1 617
14 ^{ème}	1	5,0%	133 967	6,2%	-0,86%	121	5,5%	90	1 107
15 ^{ème}	1	5,0%	229 472	10,7%	-0,42%	211	9,6%	92	1 088
16 ^{ème}	1	5,0%	162 820	7,6%	-0,29%	339	15,5%	208	480
17 ^{ème}	1	5,0%	166 336	7,8%	-0,38%	225	10,3%	135	739
18 ^{ème}	1	5,0%	191 135	8,9%	-0,67%	81	3,7%	42	2 360
19 ^{ème}	1	5,0%	183 211	8,5%	-0,35%	58	2,7%	32	3 159
20 ^{ème}	1	5,0%	192 120	9,0%	-0,29%	69	3,2%	36	2 784
Paris	20	100,0%	2 145 906	100,0%	-0,56%	2 188	100,0%	102	981

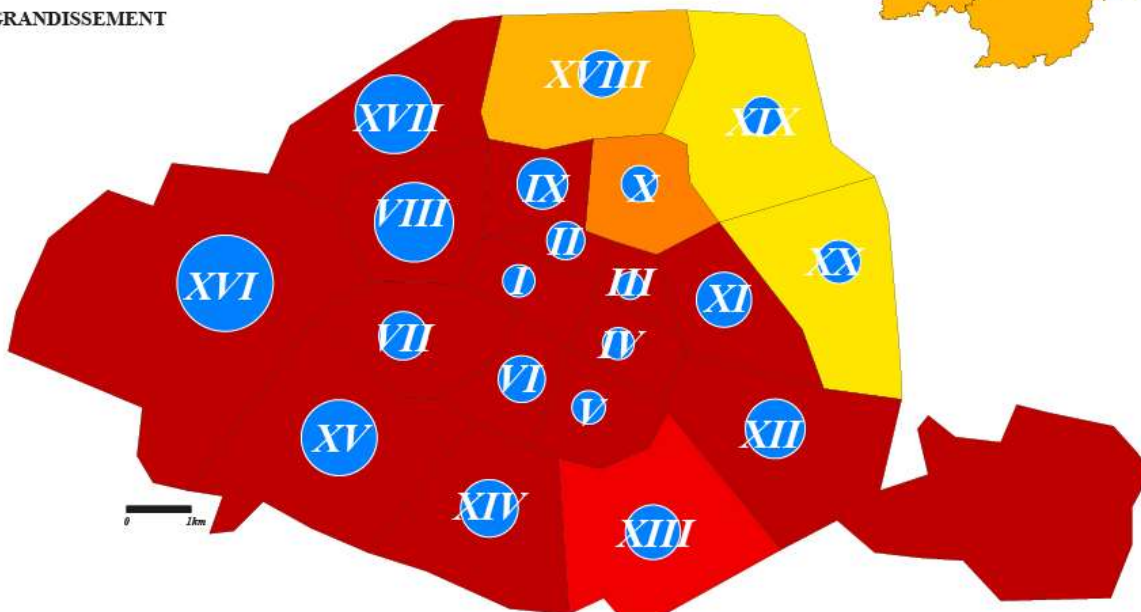
Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

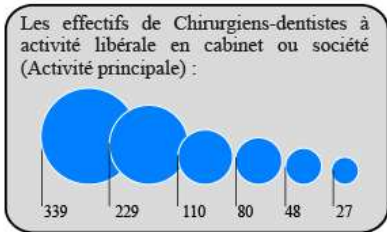
PARIS
et ses arrondissements



AGRANDISSEMENT



Arrondissements	Effectifs	Effectifs (%)
Paris 1er Arrondissement	38	1,7
Paris 2e Arrondissement	53	2,4
Paris 3e Arrondissement	27	1,2
Paris 4e Arrondissement	37	1,7
Paris 5e Arrondissement	41	1,9
Paris 6e Arrondissement	80	3,7
Paris 7e Arrondissement	86	3,9
Paris 8e Arrondissement	229	10,5
Paris 9e Arrondissement	94	4,3
Paris 10e Arrondissement	48	2,2
Paris 11e Arrondissement	111	5,1
Paris 12e Arrondissement	130	5,9
Paris 13e Arrondissement	110	5,0
Paris 14e Arrondissement	121	5,5
Paris 15e Arrondissement	211	9,6
Paris 16e Arrondissement	339	15,5
Paris 17e Arrondissement	225	10,3
Paris 18e Arrondissement	81	3,7
Paris 19e Arrondissement	58	2,7
Paris 20e Arrondissement	69	3,2
Paris	2 188	100,0



Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (Activité Principale) :

- > à 70 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.
- de 60 à 70
- de 50 à 60
- de 40 à 50
- de 30 à 40
- de 20 à 30
- < à 20 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.

Région : 58
France : 56 (DREES, 2022)

Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ **Département de la Seine-et-Marne** : 104 territoires de santé ont été définis pour le département de la Seine-et-Marne (*carte n° 22*), couvrant **99,6% de la population** départementale.

Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- 6 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)
- 5 communes par territoire de santé
- 13 705 habitants (INSEE, 2023)
- Soit 2 195 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 738 hab.)

En Seine-et-Marne, la répartition des territoires de santé en fonction de leur taille déterminée par le nombre de communes témoigne d'une organisation identique à celle observée pour la région, avec une organisation dominée par les territoires de santé à structure mono-communale. Mais leur poids dans l'organisation du département est beaucoup moins prononcé qu'à l'échelle de la région. En effet, **les territoires de santé composés d'une seule commune** constituent la forme privilégiée, soit **36,5% des territoires de santé** (*tableau n° 37*). Ces territoires de santé regroupent près de **25,6% de la population** et près de **27,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice dans le département.

Tableau n° 37 : Caractéristiques des territoires de santé du département de la Seine-et-Marne (77) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2023	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2024	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	8	7,7%	211 888	14,9%	+0,35%	47	7,3%	22	4 508
de 12 à 15	2	1,9%	95 705	6,7%	+0,83%	54	8,4%	56	1 772
de 8 à 11	7	6,7%	127 477	8,9%	+0,77%	65	10,1%	51	1 961
de 4 à 7	23	22,1%	274 257	19,2%	+0,56%	143	22,2%	52	1 918
de 2 à 3	26	25,0%	350 638	24,6%	+0,86%	163	25,3%	46	2 151
1 commune	38	36,5%	365 304	25,6%	+0,51%	171	26,6%	47	2 136
Dpt 77	104	100,0%	1 425 269	100,0	0,62%	643	100,0%	45	2 217

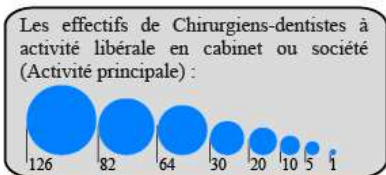
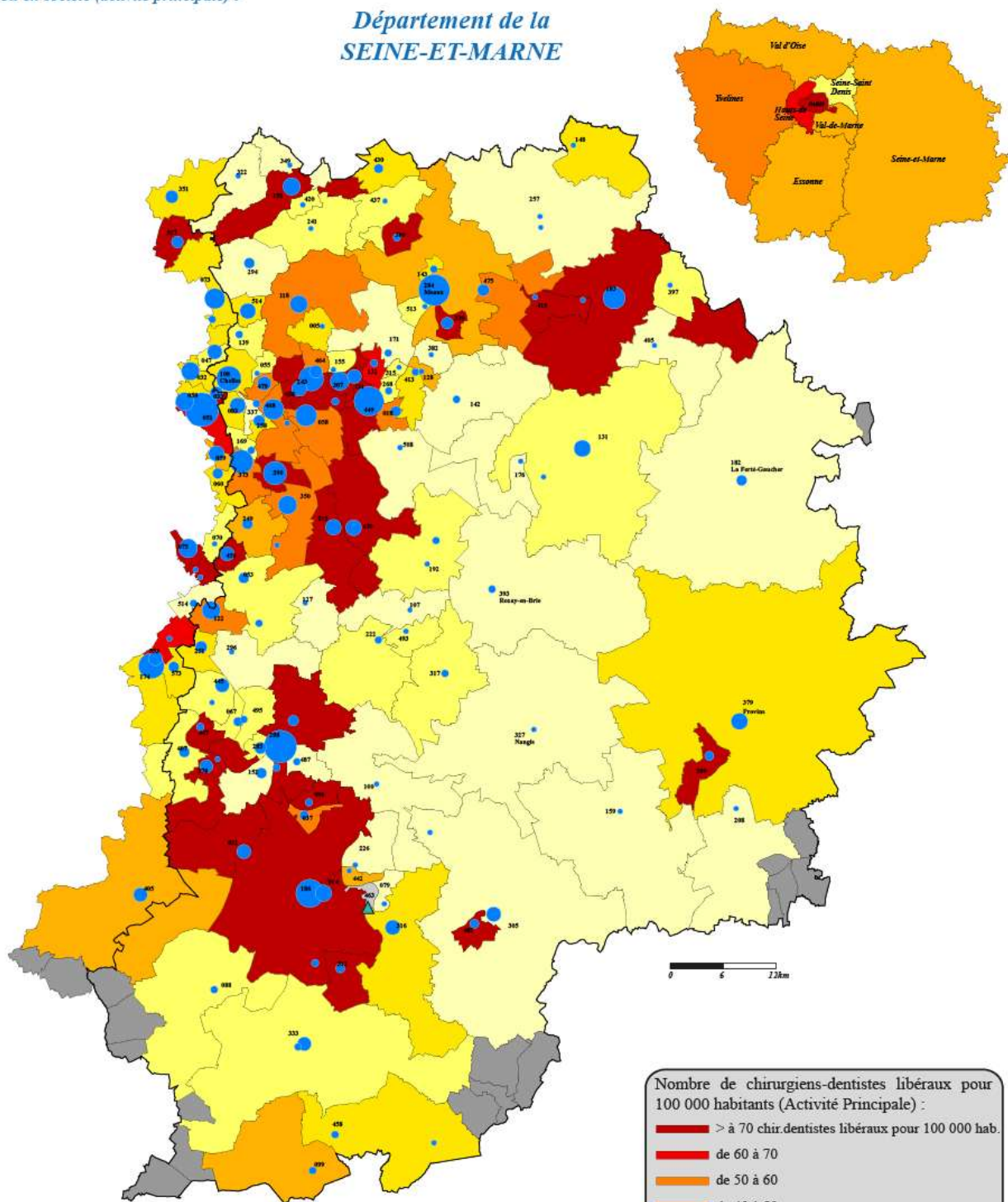
Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Les territoires de santé composés de 2 à 3 communes se situent en deuxième position dans l'organisation des territoires de santé du département, soit **25,0% des territoires de santé**. Ils rassemblent **24,6% de la population** et **25,3% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice. Avec plus de **22,0%** de l'ensemble, **les territoires de santé composés de 4 à 7 communes** occupent la troisième position dans l'organisation. Ils regroupent **19,2% de la population** et **22,2% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé à structure mono-communale, composés **d'une seule commune** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**36,5% des territoires**), pour les effectifs de population couverte (**25,6% de la population**) et de professionnels en exercice (**26,6% des chirurgiens-dentistes libéraux**).

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

Département de la
SEINE-ET-MARNE



Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (Activité Principale) :

- > à 70 chir. dentistes libéraux pour 100 000 hab.
- de 60 à 70
- de 50 à 60
- de 40 à 50
- de 30 à 40
- de 20 à 30
- < à 20 chir. dentistes libéraux pour 100 000 hab.

Région : 58
France : 56 (DREES, 2022)

— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire
URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

◆ **Département des Yvelines** : 91 territoires de santé ont été définis pour le département des Yvelines (*carte 23*), couvrant **100,0% de la population** départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- 9 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)
- 3 communes par territoire de santé
- 15 979 habitants (INSEE, 2023)
- Soit 1 737 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 738 hab.)

Avec la Seine-et-Marne, **les Yvelines** est le deuxième département dont l'agencement des territoires de santé en fonction de leur taille déterminée par le nombre de communes témoigne d'une organisation similaire à celle observée pour la région, dominée par les territoires de santé à structure mono-communale. Mais contrairement à la Seine-et-Marne, leurs poids dans le département est beaucoup plus proche de celui observé pour la région. En effet, **les territoires de santé composés d'une seule commune** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit **58,2% des territoires de santé** (*tableau n° 38*). Ces territoires de santé regroupent près de **64,0% de la population** et plus de **73,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice dans le département.

Tableau n° 38 : Caractéristiques des territoires de santé du département des Yvelines (78) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2023	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2024	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	1	1,1%	60 536	4,2%	-0,13%	18	2,2%	30	3 363
de 12 à 15	4	4,4%	81 358	5,6%	0,52%	51	6,2%	63	1 595
de 8 à 11	5	5,5%	63 198	4,3%	0,38%	14	1,7%	22	4 514
de 4 à 7	9	9,9%	109 715	7,5%	0,27%	43	5,2%	39	2 552
de 2 à 3	19	20,9%	211 174	14,5%	0,29%	96	11,6%	45	2 200
1 commune	53	58,2%	928 064	63,8%	0,35%	606	73,2%	65	1 531
Dpt 78	91	100,0%	1 454 045	100,0%	0,33%	828	100,0%	57	1 756

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

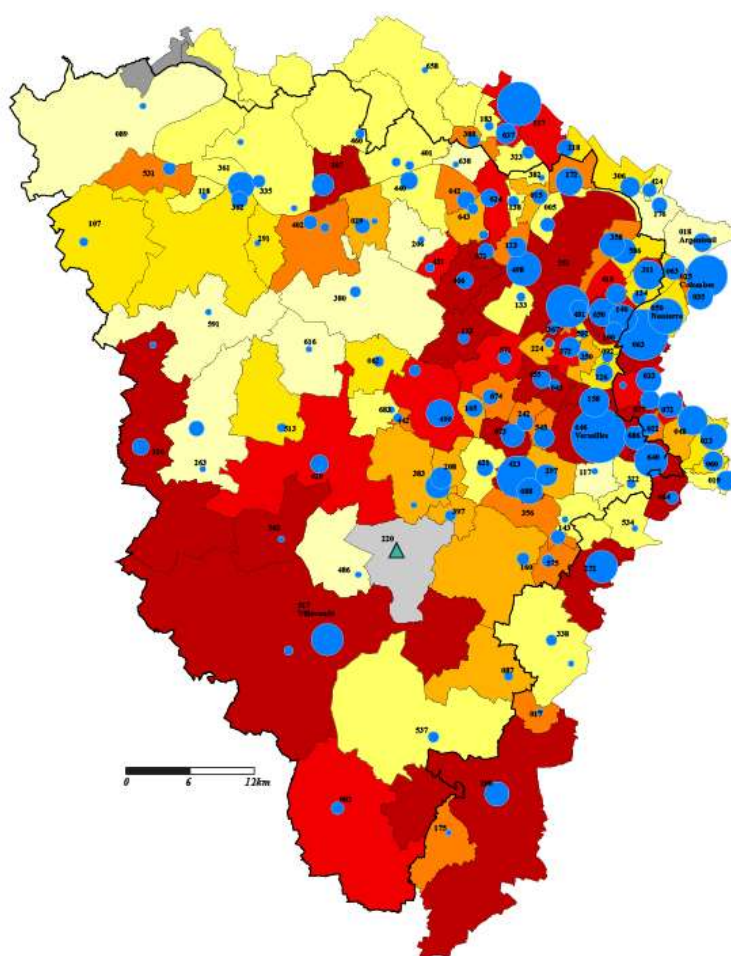
Les territoires de santé composés de 2 à 3 communes se situent en deuxième position dans l'organisation des territoires de santé du département, soit **20,9% des territoires de santé**. Ils rassemblent **14,5% de la population** et **11,6% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice. Avec près de **10,0%** de l'ensemble, **les territoires de santé composés de 4 à 7 communes** occupent la troisième position dans l'organisation. Ils regroupent **7,5% de la population** et **5,2% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé à structure mono-communale, composés **d'une seule commune** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**58,2% des territoires**), pour les effectifs de population couverte (**63,8% de la population**) et de professionnels en exercice (**73,2% des chirurgiens-dentistes libéraux**).

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE
MÉDICALE EN RÉGION
ILE-DE-FRANCE

Département des
YVELINES



Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (Activité Principale) :

- > à 70 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.
- de 60 à 70
- de 50 à 60
- de 40 à 50
- de 30 à 40
- de 20 à 30
- < à 20 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.

Région : 58
France : 56 (DREES, 2022)

Les effectifs de Chirurgiens-dentistes à activité libérale en cabinet ou société (Activité principale) :

— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ **Département de l'Essonne** : 82 territoires de santé ont été définis pour le département de l'Essonne (*carte n° 24*), couvrant **99,9% de la population** départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- 7 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)
- 2 communes par territoire de santé
- 15 948 habitants (INSEE, 2023)
- Soit 2 290 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 738 hab.)

Comme pour les départements de la Seine-et-Marne et des Yvelines, l'observation de la répartition des territoires de santé en fonction de leur taille déterminée par le nombre de communes pour le département de l'Essonne, témoigne d'une organisation similaire à celle observée pour la région, dominée par les territoires de santé à structure mono-communale. Mais contrairement à la Seine-et-Marne, leurs poids dans l'organisation du département est tout aussi prononcé que celui observé pour la région. En effet, **les territoires de santé composés d'une seule commune** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit **62,2% des territoires de santé** (*tableau n° 39*). Ces territoires de santé regroupent **54,6% de la population** et près de **56,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice dans le département.

Tableau n° 39 : Caractéristiques des territoires de santé du département de l'Essonne (91) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2023	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2024	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	1	1,2%	40 664	3,1%	0,74%	14	2,5%	34	2 905
de 12 à 15	2	2,4%	36 145	2,8%	-0,06%	22	3,9%	61	1 643
de 8 à 11	2	2,4%	25 085	1,9%	0,06%	4	0,7%	16	6 271
de 4 à 7	6	7,3%	139 494	10,7%	0,71%	49	8,6%	35	2 847
de 2 à 3	20	24,4%	352 584	27,0%	0,38%	164	28,7%	47	2 150
1 commune	51	62,2%	713 794	54,6%	0,55%	318	55,7%	45	2 245
Dpt 91	82	100,0%	1 307 766	100,0%	0,50%	571	100,0%	44	2 290

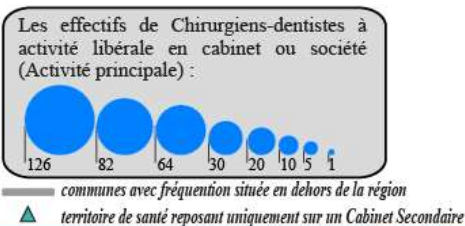
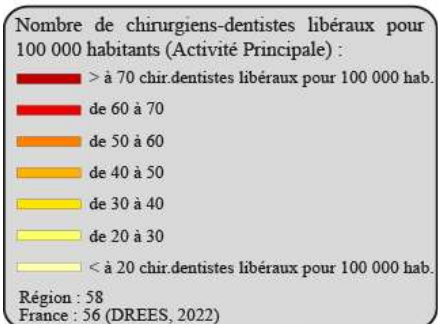
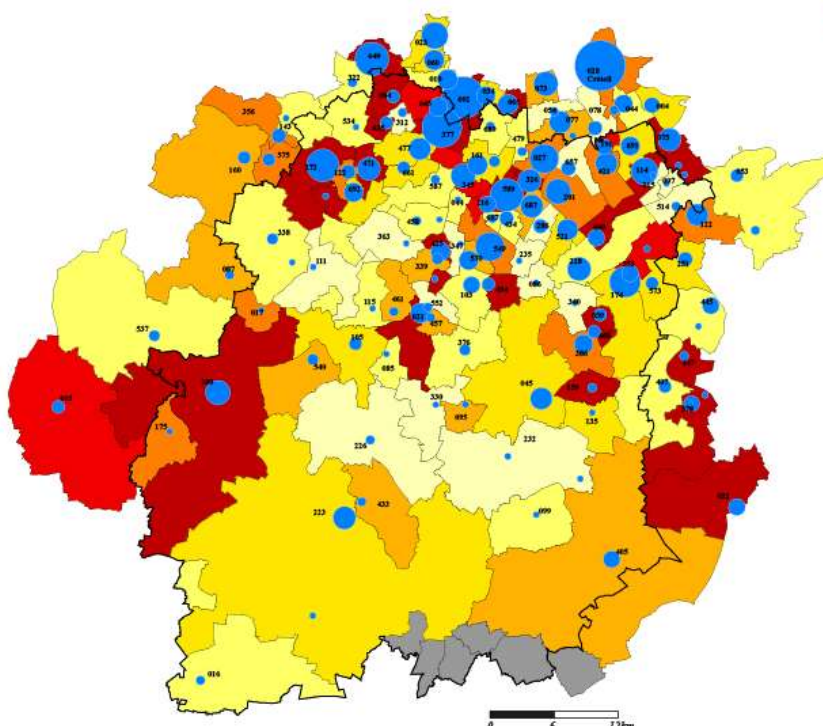
Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Les territoires de santé composés de 2 à 3 communes se situent en deuxième position dans l'organisation des territoires de santé du département, soit plus de **24,0% des territoires de santé**. Ils rassemblent **27,0% de la population** et **28,7% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice. Avec plus de **7,0%** de l'ensemble, **les territoires de santé composés de 4 à 7 communes** occupent la troisième position dans l'organisation. Ils regroupent près de **11,0% de la population** et **8,6% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé à structure mono-communale, composés **d'une seule commune** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**62,2% des territoires**), pour les effectifs de population couverte (**54,6% de la population**) et de professionnels en exercice (**55,7% des chirurgiens-dentistes libéraux**).

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

Département de
L'ESSONNE



Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ **Département des Hauts-de-Seine** : 34 territoires de santé ont été définis pour le département des Hauts-de-Seine (*carte n° 25*), couvrant **100,0% de la population** départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- **32 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)**
- **1 commune par territoire de santé**
- **48 084 habitants (INSEE, 2023)**
- **Soit 1 494 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 738 hab.)**

La répartition des territoires de santé en fonction de leur taille déterminée par le nombre de communes dans le département **des Hauts-de-Seine** caractérise les traits d'une organisation typiquement « urbaine », d'où la forte présence des territoires à structure mono-communale. De nouveau, cette organisation est similaire à celle observée pour la région mais contrairement aux départements des Yvelines, de la Seine-et-Marne et de l'Essonne, leurs poids dans l'organisation du département est beaucoup plus prononcé que celui observé pour la région. En effet, **les territoires de santé composés d'une seule commune** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit **94,1% des territoires de santé (tableau n° 40)**. Ces territoires de santé regroupent **96,3% de la population** et **97,5% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice dans le département.

Tableau n° 40 : Caractéristiques des territoires de santé du département des Hauts-de-Seine (92) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2023	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2024	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16									
de 12 à 15									
de 8 à 11									
de 4 à 7									
de 2 à 3	2	5,9%	61 178	3,7%	0,21%	27	2,5%	44	2 266
1 commune	32	94,1%	1 573 681	96,3%	0,31%	1 067	97,5%	68	1 475
Dpt 92	34	100,0%	1 634 859	100,0%	0,31%	1 094	100,0%	67	1 494

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

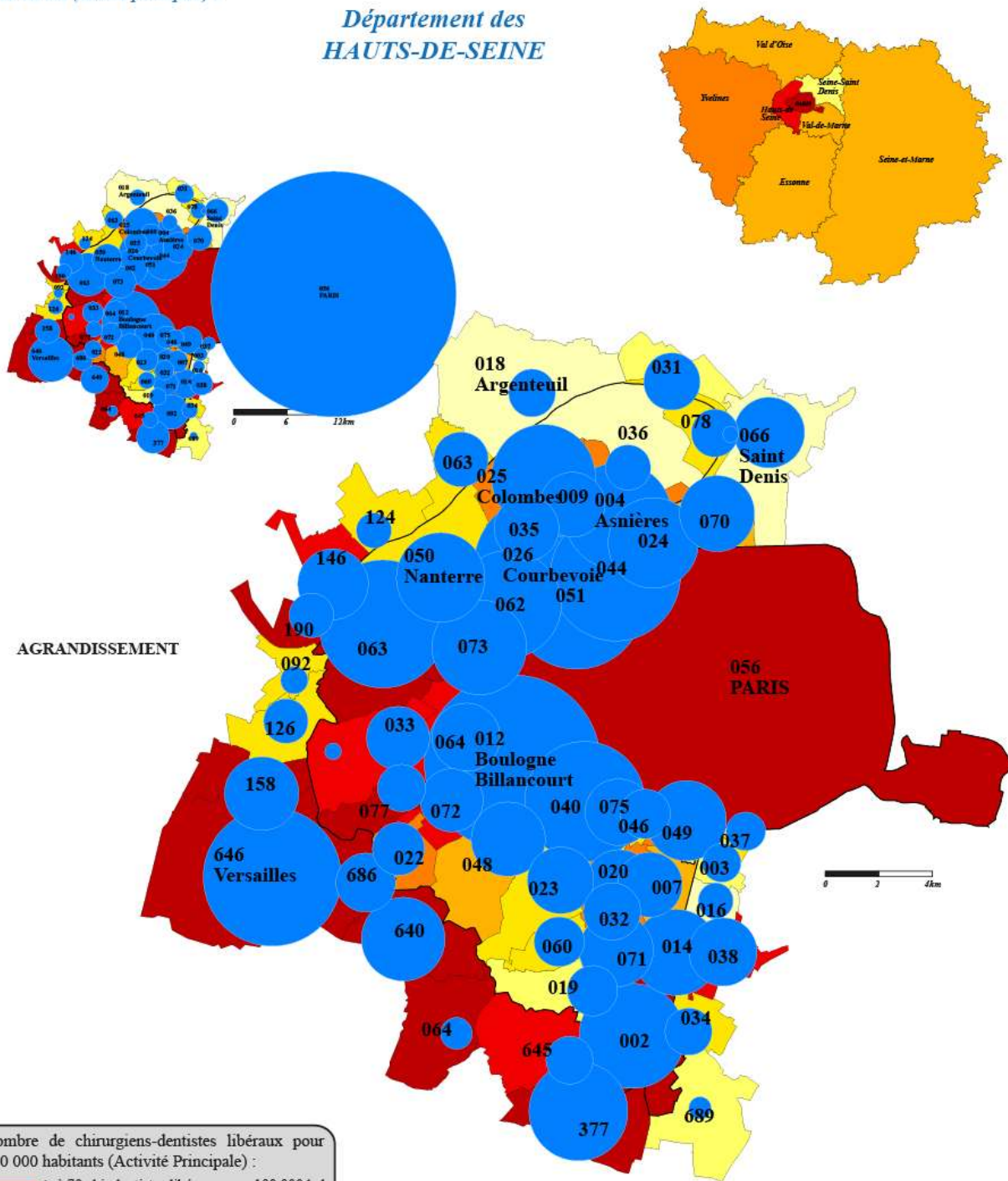
Autre spécificité, l'on ne compte que deux niveaux dans l'organisation des territoires de santé du département. **Les territoires de santé composés de 2 à 3 communes** constituent le deuxième niveau dans l'organisation des territoires de santé du département, soit près de **6,0% des territoires de santé**. Ils rassemblent **3,7% de la population** et **2,5% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé à structure mono-communale, composés **d'une seule commune** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**94,1% des territoires**), pour les effectifs de population couverte (**96,3% de la population**) et de professionnels en exercice (**97,5% des chirurgiens-dentistes libéraux**).

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Département des HAUTS-DE-SEINE



AGRANDISSEMENT

Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (Activité Principale) :

- > à 70 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.
- de 60 à 70
- de 50 à 60
- de 40 à 50
- de 30 à 40
- de 20 à 30
- < à 20 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.

Région : 58
France : 56 (DREES, 2022)

Les effectifs de Chirurgiens-dentistes à activité libérale en cabinet ou société (Activité principale) :

▲ communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

◆ **Département de la Seine-Saint-Denis** : 36 territoires de santé ont été définis pour le département de la Seine-Saint-Denis (*carte n° 26*), couvrant **100,0% de la population** départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- **13 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)**
- **1 commune par territoire de santé**
- **45 606 habitants (INSEE, 2021)**
- **Soit 3 46 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 738 hab.)**

La répartition des territoires de santé en fonction de leur taille déterminée par le nombre de communes dans le département **la Seine-Saint-Denis** témoigne d'une organisation similaire à celle observée pour la région, dominée par les territoires de santé à structure mono-communale et les départements analysés. Mais comme pour les Hauts-de-Seine, le poids des territoires à structure mono-communale dans l'agencement du département est beaucoup plus conséquent que celui observé pour la région, les Yvelines, la Seine-et-Marne et l'Essonne. En effet, **les territoires de santé composés d'une seule commune** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit **94,4% des territoires de santé (tableau n° 41)**. Ces territoires de santé regroupent **95,7% de la population** et **95,6% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice dans le département.

Tableau n° 41 : Caractéristiques des territoires de santé du département de la Seine-Saint-Denis (93) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2023	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2024	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16									
de 12 à 15									
de 8 à 11									
de 4 à 7									
de 2 à 3	2	5,6%	70 531	4,3%	0,62%	21	4,4%	30	3 359
1 commune	34	94,4%	1 571 270	95,7%	0,90%	461	95,6%	29	3 408
Dpt 93	36	100,0%	1 641 801	100,0%	0,89%	482	100,0%	29	3 406

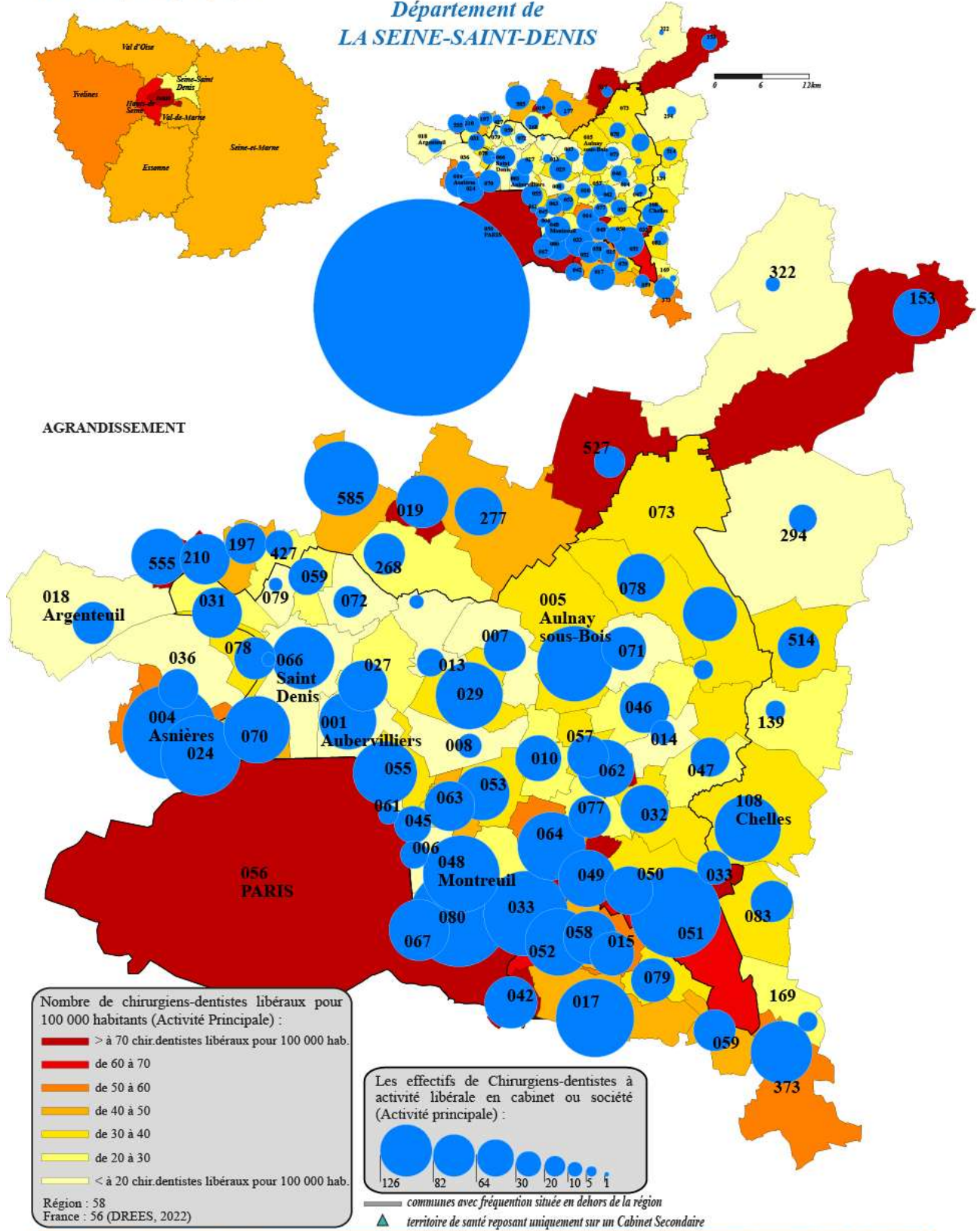
Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Autre point commun avec le département des Hauts-de-Seine, l'on ne compte que deux niveaux dans l'organisation des territoires de santé du département. **Les territoires de santé composés de 2 à 3 communes** constituent le deuxième niveau dans l'organisation des territoires de santé du département, soit **5,6% des territoires de santé**. Ils rassemblent **4,3% de la population** et **4,4% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé à structure mono-communale, composés **d'une seule commune** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**94,4% des territoires**), pour les effectifs de population couverte (**95,7% de la population**) et de professionnels en exercice (**95,6% des chirurgiens-dentistes libéraux**).

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

Département de
LA SEINE-SAINT-DENIS



Sources : INSEE, 2022 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ **Département du Val-de-Marne** : 40 territoires de santé ont été définis pour le département du Val-de-Marne (*carte n° 27*), couvrant **100,0% de la population** départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- **18 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)**
- **1 commune par territoire de santé**
- **35 199 habitants (INSEE, 2023)**
- **Soit 1 986 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 738 hab.)**

La répartition des territoires de santé en fonction de leur taille déterminée par le nombre de communes dans le département du **Val-de-Marne** caractérise une organisation similaire à celle observée pour les départements des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis, avec une surreprésentation des territoires de santé à structure mono-communale dans l'agencement du département, même si le poids des territoires à structure mono-communale est légèrement moins prononcé. En effet, **les territoires de santé composés d'une seule commune** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit **87,5% des territoires de santé (tableau n° 42)**. Ces territoires de santé regroupent **82,4% de la population** et près de **80,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice dans le département.

Tableau n° 42 : Caractéristiques des territoires de santé du département du Val-de-Marne (94) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2023	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2024	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16									
de 12 à 15									
de 8 à 11									
de 4 à 7									
de 2 à 3	5	12,5%	248 020	17,6%	0,60%	143	20,2%	58	1 734
1 commune	35	87,5%	1 159 952	82,4%	0,51%	566	79,8%	49	2 049
Dpt 94	40	100,0%	1 407 972	100,0%	0,52%	709	100,0%	50	1 986

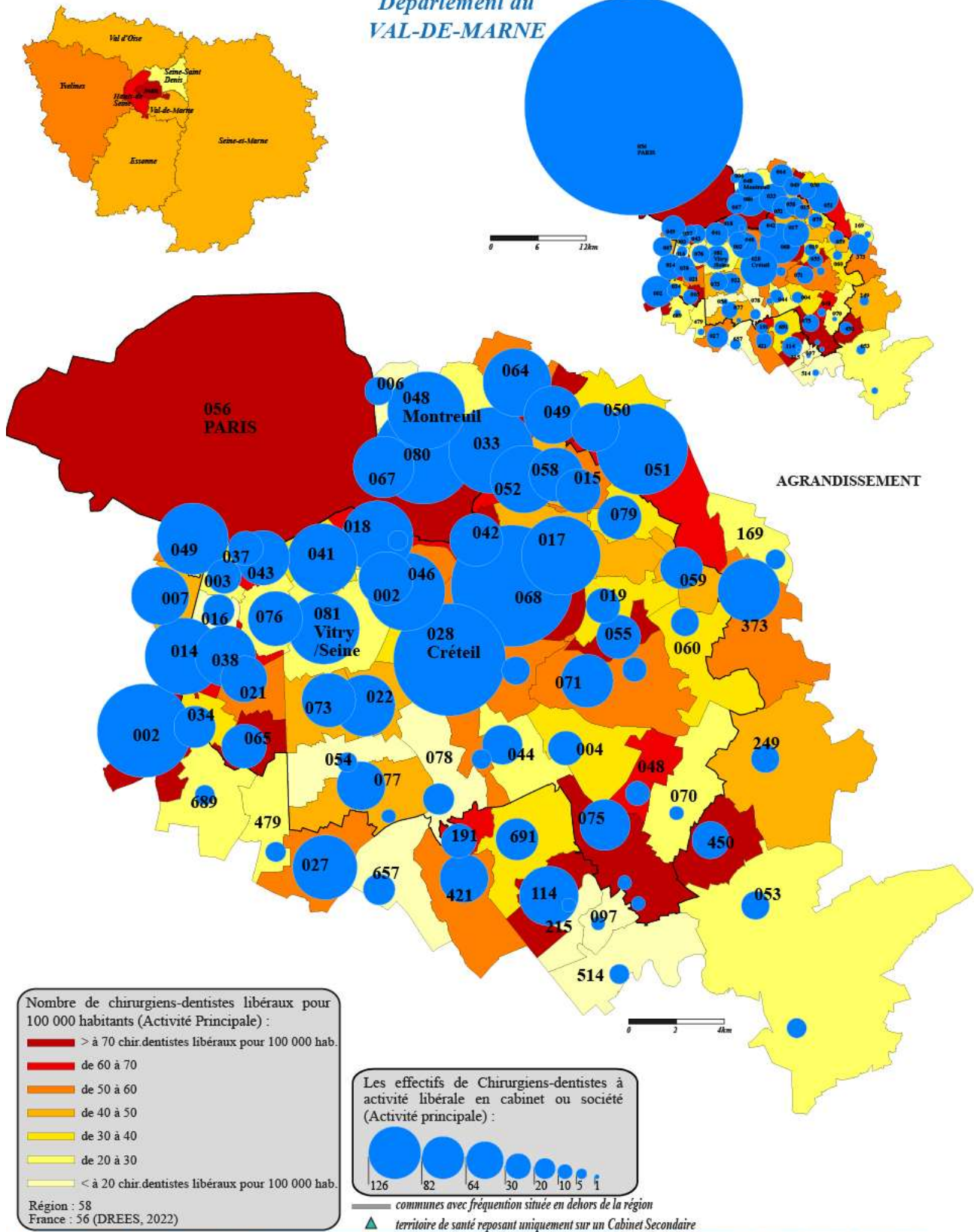
Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Comme pour les départements des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis, l'on ne compte que deux niveaux dans l'organisation des territoires de santé du département. **Les territoires de santé composés de 2 à 3 communes** constituent le deuxième niveau dans l'organisation des territoires de santé du département, soit **12,5% des territoires de santé**. Ils rassemblent **17,6% de la population** et **20,2% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé à structure mono-communale, composés **d'une seule commune** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**87,5% des territoires**), pour les effectifs de population couverte (**82,4% de la population**) et de professionnels en exercice (**79,8% des chirurgiens-dentistes libéraux**).

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

Département du
VAL-DE-MARNE



Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ **Département du Val-d'Oise : 62 territoires de santé** ont été définis pour le département du Val-d'Oise (*carte n° 28*), couvrant **99,8% de la population** départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- **9 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)**
- **3 communes par territoire de santé**
- **20 071 habitants (INSEE, 2023)**
- **Soit 2 283 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 738 hab.)**

Pour le **Val-d'Oise**, la répartition des territoires de santé en fonction de leur taille déterminée par le nombre de communes témoigne d'une organisation identique à celle observée pour la région et tous les départements, à savoir une organisation dominée par les territoires de santé à structure mono-communale. Mais leur poids dans l'agencement du département est beaucoup moins prononcé qu'à l'échelle de la région et des autres départements, mais plus proche de la Seine-et-Marne. En effet, **les territoires de santé composés d'une seule commune** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit **48,4% des territoires de santé (tableau n° 43)**. Ces territoires de santé regroupent près de **48,0% de la population** et **45,5% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice dans le département.

Tableau n° 43 : Caractéristiques des territoires de santé du département du Val-d'Oise (95) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2023	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2024	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	2	3,2%	28 484	2,3%	0,14%	7	1,3%	25	4 069
de 12 à 15									
de 8 à 11	2	3,2%	29 490	2,4%	0,35%	21	3,9%	71	1 404
de 4 à 7	9	14,5%	176 113	14,2%	0,63%	78	14,3%	44	2 258
de 2 à 3	19	30,6%	417 172	33,5%	0,83%	191	35,0%	46	2 184
1 commune	30	48,4%	593 163	47,7%	0,56%	248	45,5%	42	2 392
Dpt 95	62	100,0%	1 244 422	100,0%	0,64%	545	100,0%	44	2 283

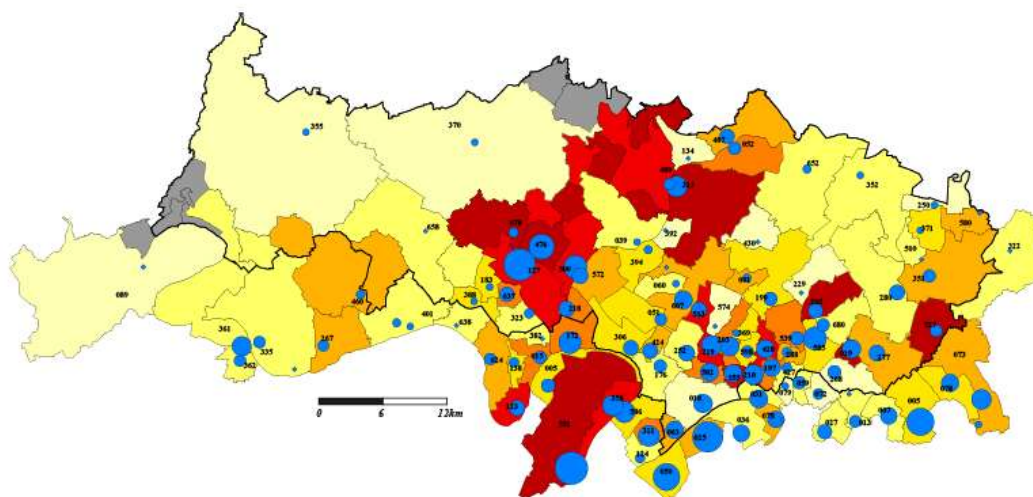
Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Les territoires de santé composés de 2 à 3 communes se situent en deuxième position dans l'organisation des territoires de santé du département, soit **30,6% des territoires de santé**. Ils rassemblent **33,5% de la population** et **35,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice. Avec **14,5%** de l'ensemble, **les territoires de santé composés de 4 à 7 communes** occupent la troisième position dans l'organisation. Ils regroupent plus de **14,0% de la population** et **14,3% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé à structure mono-communale, composés **d'une seule commune** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**48,4% des territoires**), pour les effectifs de population couverte (**47,7% de la population**) et de professionnels en exercice (**45,5% des chirurgiens-dentistes libéraux**).

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

Département du
VAL-D'OISE



Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (Activité Principale) :

- > à 70 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.
- de 60 à 70
- de 50 à 60
- de 40 à 50
- de 30 à 40
- de 20 à 30
- < à 20 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.

Région : 57
France : 55 (DREES, 2020)

Les effectifs de Chirurgiens-dentistes à activité libérale en cabinet ou société (Activité principale) :

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

3^{ème} partie :

**LE SCHEMA DE
DEMOGRAPHIE
MEDICALE**

A – LA PROSPECTIVE DEMOGRAPHIQUE : SEUIL FIXÉ À 55 ANS ET PLUS :

1. SEUIL FIXÉ A 55 ANS : LA PROPECTIVE DEMOGRAPHIQUE : 152 TERRITOIRES DE SANTÉ SOUMIS A «UN RISQUE DEMOGRAPHIQUE» EN REGION ILE-DE-FRANCE :

Rappel : le Risque démographique fixé à partir de 55 ans : le seuil de la prospective :

Niveau 1 : Territoire de santé dont **le** chirurgien-dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus.

Niveau 2 : Territoire de santé dont **les** chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus.

Niveau 3 : Territoire de santé dont **50%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus.

Niveau 4 : Territoire de santé non retenu, ne présente aucun des critères retenus.

1.1 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique en région :

La lecture de la démographie médicale des chirurgiens-dentistes libéraux à partir de l'application des principes du Schéma de démographie Médicale a permis d'identifier **152 territoires de santé** soumis à un risque démographiques de niveaux 1, 2 ou 3, soit **33,9% des territoires de santé** de la région (*tableau n° 44*). Plus de **20,0% de la population** régionale réside au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique, territoires au sein desquels exercent 851 chirurgiens-dentistes libéraux, soit **12,1% des effectifs**.

Tableau n° 44 : Caractéristique des territoires de santé soumis à un risque démographique :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Total Risque	Région	Résultats 2022
Nombre de territoires à risque	36	24	92	152	448 ¹⁴	
Territoires en %	23,7%	15,8%	60,5%	100,0%	33,9%	43,4%
Population	222 880	250 299	2 044 194	2 517 373	12 262 040	
Population en %	8,9%	9,9%	81,2%	100,0%	20,5%	29,9%
Variation annuelle	+0,91%	+0,60%	+0,53%	+0,57%	+0,34%	
Chir.Dent. Lib.	36	62	753	851	7 060	
Chir.Dent.Lib.en %	4,2%	7,3%	88,5%	100,0%	12,1%	18,4%

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

¹⁴ 450 territoires de santé ont été définis, parmi lesquels l'existence de 2 territoires de santé ne repose exclusivement que sur des activités secondaires, soit 448 territoires de santé retenus pour l'analyse.

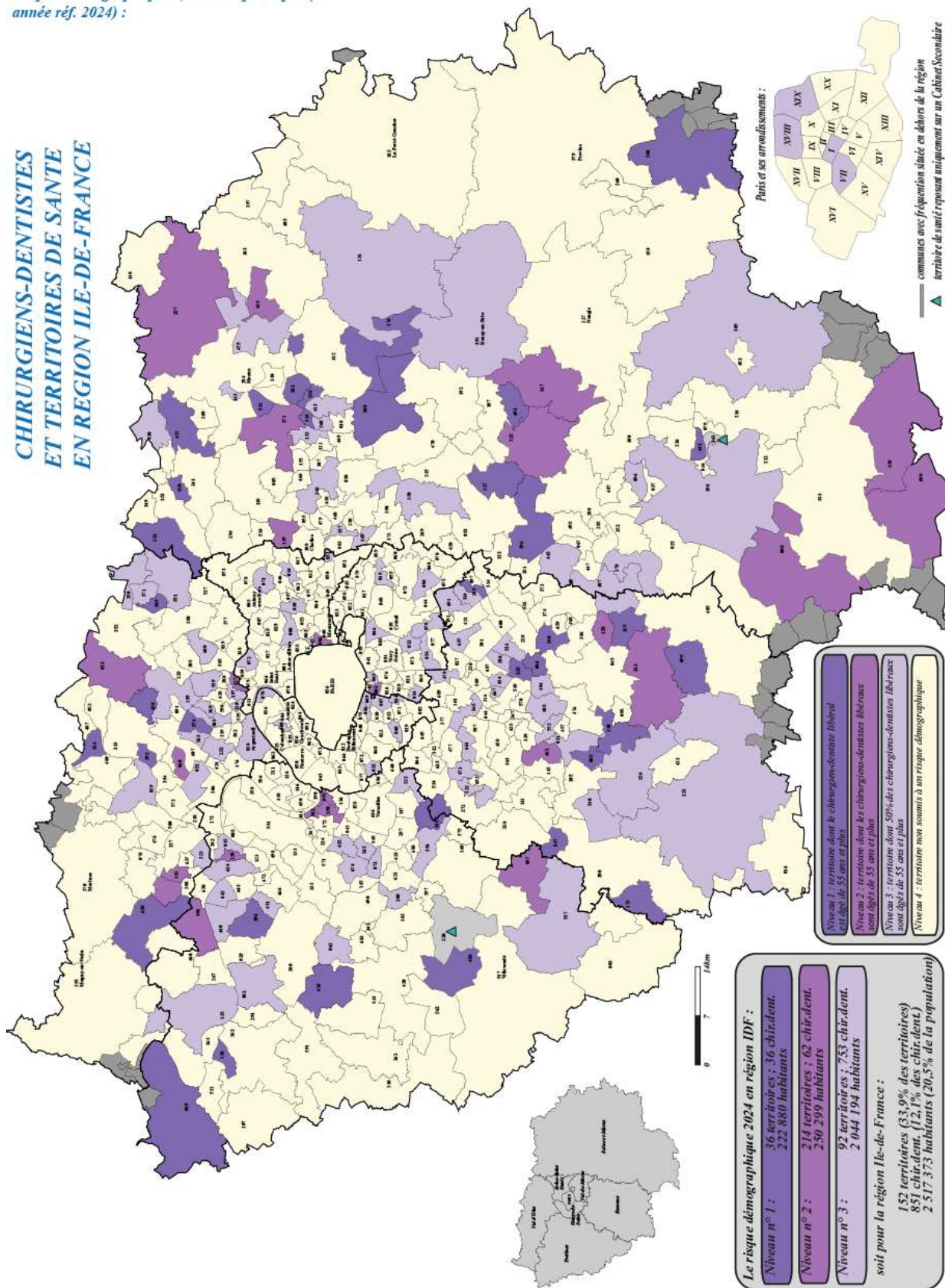
Le risque démographique de niveau 3, niveau de risque le moins urgent sachant que les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus représentent 50,0% des effectifs, enregistre l'impact le plus conséquent. Plus de **60,0% des territoires** de santé soumis à un risque démographique sont soumis à un risque démographique de niveau 3, soit plus de trois territoires de santé sur cinq. Ces territoires de santé regroupent **81,2% des populations** résidentes au sein des territoires à risque et plus de **88,0% chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

Le risque démographique de niveau 1, niveau de risque le plus urgent sachant que le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice est âgé de 55 ans et plus, se situe en seconde position en termes d'impact. **23,7% des territoires** de santé soumis à un risque démographique sont soumis à un risque démographique de niveau 1. Ces territoires impactent **8,9% des populations** résidentes au sein des territoires à risque et **4,2% des chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

Le risque démographique de niveau 2, niveau de risque parmi le plus urgent sachant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 55 ans et plus, est le moins fréquent. Près de **16,0% des territoires** soumis à un risque démographique, sont soumis à un risque démographique de niveau 2. Ces territoires impactent **9,9% des populations** résidentes au sein des territoires à risque et **7,3% des chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2024) :

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE**



Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total Risque	Région IDF
Nombre de territoires en 2024	36	24	92	152	450
Nombre de territoires en 2022	39	21	140	200	461
Evolution 2022/2024	-3	+3	-48	-48	-11
Evolution 2022/2024	-7,7%	+14,3%	-34,3%	-24,0%	-2,4%
Effectif Population 2024	222 880	250 299	2 044 194	2 517 373	12 271 794
Effectif Population 2022	191 889	270 523	3 185 782	3 648 194	12 196 549
Evolution 2022/2024	+16,2%	-7,5%	-35,8%	-31,0%	+0,6%
Eff. chirurgien-dentiste lib. en 2024	36	62	753	851	7 060
Eff. chirurgien-dentiste lib. en 2022	39	56	1 176	1 271	6 916
Evolution 2022/2024	-3	+6	-423	-420	+144
Evolution 2022/2024	-7,7%	+10,7%	-36,0%	-33,0%	+2,1%

◆ **Territoires de santé en Ile-de-France** : en 2022, la région Ile-de-France comptait 461 territoires de santé pour 6 916 chirurgiens-dentistes libéraux. En 2024, la région compte 450 territoires de santé pour 7 060 chirurgiens-dentistes libéraux mais, l'existence de 2 territoires de santé ne repose sur des activités secondaires. La région a perdu 11 territoires de santé, ce chiffre est la conséquence d'1 création de territoire de santé, et de 12 disparitions de territoires de santé

- **1 création** : territoire de santé de Seine-Port dans la Seine-et-Marne

- **12 disparitions de territoires de santé** :

- **Seine-et-Marne** : perte de 2 territoires de santé : Bray-sur-Seine (niveau 1) et Voulx (niveau 1) : les deux territoires de santé étaient soumis au risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent, les prévisions statistiques se sont avérées, cessation d'activité !
- **Yvelines** : perte de 2 territoires de santé : Jouars-Pontchartrain (niveau 1) et Orgerus (niveau 1) : les deux territoires de santé étaient soumis au risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent, les prévisions statistiques se sont avérées, cessation d'activité !
- **Essonne** : perte de 7 territoires de santé : Égley (niveau 1), Itteville (niveau 1), Maisse (niveau 1), Le Mérévillois (niveau 1), Saint-Vrain (niveau 1), Villejust (niveau 1), Villiers-le-Bâcle (niveau 1) : les 6 territoires de santé étaient soumis au risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent, les prévisions statistiques se sont avérées, cessation d'activité ! Une seule cessation ne pouvait être envisagée, Villejust.
- **Val-d'Oise** : perte d'1 territoire de santé : Saint-Witz (niveau 1) : le territoire de santé était soumis au risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent, la prévision statistique s'est avérée, cessation d'activité !

- **Bilan** : la région a perdu 12 territoires de santé suite aux conséquences de la démographie médicale. Parmi ces territoires de santé, 11 territoires faisaient l'objet de prévisions statistiques (risques démographiques et recommandations),

◆ **Nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique** : sur la période considérée, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique a enregistré une tendance très nette, à la baisse, passant de 200 à 152 territoires de santé, soit un recul de -24,0% sur les périodes considérées. L'impact du risque démographique sur les territoires de santé est passé de 43,4% à 33,9%.

- **Risque démographique de niveau 1** : niveau le plus urgent, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 1 est passé de 39 à 36 territoires, soit un recul de -7,7%. Ce résultat témoigne de la dynamique démographique de la méthodologie. En effet, sur la période, on enregistre une perte de 11 territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 1. Le faible écart témoigne donc du basculement de 8 nouveaux territoires de santé dans ce niveau de risque.

- **Risque démographique de niveau 2** : niveau parmi le plus urgent, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 2 est passé de 21 à 24 territoires de santé, soit une hausse de +14,3%. Ce résultat témoigne à nouveau de la dynamique de la démographie médicale, avec de nouveaux territoires de santé ayant basculé dans ce niveau de risque.

- **Risque démographique de niveau 3** : niveau le moins urgent, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 3 est passé de 140 à 92 territoires de santé, soit un recul de -34,3%. De nouveau, la méthodologie appliquée permet d'observer les flux des territoires de santé selon les niveaux de risque. Les cessations de praticiens âgés, l'installation de praticiens plus jeunes ont pour conséquence de modifier les rapports entre les générations, ici de nombreux territoires sont sortis de la zone de risque.

◆ **Effectifs de population impacté par le risque démographique** : sur la période considérée, l'impact du risque démographique sur les populations a enregistré une tendance très nette à la baisse, passant de 29,9% à 20,5%, ce qui est à mettre en relation avec le recul du nombre de territoires de santé impactés par le risque démographique.

- **Risque démographique de niveau 1** : l'impact populationnel du risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent, a enregistré une tendance à la hausse, passant de 191 889 à 222 880 habitants, soit une hausse de +16,2% des populations impactés par ce niveau de risque, malgré la baisse du nombre de territoires de santé.

- **Risque démographique de niveau 2** : l'impact populationnel du risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 270 523 à 250 299 habitants, soit un recul -7,5% des populations impactées par ce niveau de risque, malgré une progression du nombre de territoires de santé impactés.

- **Risque démographique de niveau 3** : l'impact populationnel du risque démographique de niveau 3, niveau de risque le moins urgent, a enregistré une très nette tendance à la baisse, passant de 3 185 782 à 2 044 194 habitants, soit un recul de -35,8%, des populations impactées par ce niveau de risque, en corrélation avec le fort recul observé du nombre de territoires de santé impactés par ce niveau de risque.

◆ **Effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux impactés par le risque démographique**: sur la période considérée, l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux a enregistré une tendance très nette à la baisse, passant de 18,4% à 12,1%, ce qui est à mettre en relation avec le recul du nombre de territoires de santé impactés par le risque démographique, et notamment les territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 3.

- **Risque démographique de niveau 1** : l'impact du risque démographique de niveau 1 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, niveau le plus urgent, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 39 à 36 chirurgiens-dentistes libéraux, soit un recul de -7,7%.

- **Risque démographique de niveau 2** : l'impact du risque démographique de niveau 2 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, niveau parmi le plus urgent, a enregistré une tendance à la hausse, passant de 56 à 62 chirurgiens-dentistes libéraux, soit une progression de +10,7%.

- **Risque démographique de niveau 3** : l'impact du risque démographique de niveau 3 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, niveau de risque le moins urgent, a enregistré une très nette tendance à la baisse, passant de 1 271 à 851 chirurgiens-dentistes libéraux, soit un recul de -33,0%, en corrélation avec le net recul du nombre de territoires de santé impactés par le risque démographique de niveau 3.

1.2 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique par département :

◆ Tous les départements de la région ne sont pas impactés par le risque démographique, **Paris**, territoire de santé atypique n'est soumis à aucun niveau de risque (*tableau n° 45*). En dehors de cette situation particulière, les niveaux d'impact du risque démographique affichent d'importants écarts, oscillant de **22,0%** pour les moins impactés à **42,0%** pour les plus impactés. Ainsi, les départements de **l'Essonne**, de **la Seine-et-Marne** et **du Val-d'Oise** se positionnent parmi les départements où l'impact du risque démographique est le plus conséquent. Près de deux territoires de santé sur cinq sont soumis à un risque démographique, soit des niveaux d'impact compris entre **39,0%** et **42,0%**. A l'opposé, les départements de **la Seine-Saint-Denis**, **du Val-de-Marne** et **des Hauts-de-Seine** s'apparentent aux départements où l'impact du risque démographique est le moins conséquent. Un peu moins d'un quart des territoires de santé est soumis à un risque démographique, soit des niveaux d'impact compris entre **22,2%** et **24,0%**. Entre ces deux positions extrêmes, se positionne le département **des Yvelines** où **31,1%** des territoires de santé sont soumis à un risque démographique, rapprochant le département de ceux les plus impactés.

Tableau n° 45 : Répartition des territoires de santé par département et niveau de risque démographique :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3	Tot. Risques 2022
Paris	—	—	—	100,0%	100,0%	—	0,0%
Seine-et-Marne	13,6%	8,7%	17,5%	60,2%	100,0%	39,8%	43,8%
Yvelines	6,7%	6,7%	17,8%	68,9%	100,0%	31,1%	47,3%
Essonne	12,2%	3,7%	23,2%	61,0%	100,0%	39,0%	44,9%
Hauts-de-Seine	—	—	23,5%	76,5%	100,0%	23,5%	26,5%
Seine-Saint-Denis	—	2,8%	19,4%	77,8%	100,0%	22,2%	44,4%
Val-de-Marne	—	2,5%	20,0%	77,5%	100,0%	22,5%	40,0%
Val-d'Oise	9,7%	6,5%	25,8%	58,1%	100,0%	41,9%	46,0%
Région IDF	8,0%	5,4%	20,5%	66,1%	100,0%	33,9%	43,4%
<i>Région IDF 2022</i>	<i>8,5%</i>	<i>4,6%</i>	<i>30,4%</i>	<i>56,6%</i>	<i>100,0%</i>		

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

L'approche différenciée selon les niveaux d'impact du risque démographique sur les territoires de santé permet d'affiner l'analyse, et d'apporter quelques précisions sur les niveaux d'urgence démographique par département. Ainsi, la situation **du Val-d'Oise**, de **la Seine-et-Marne** et de **l'Essonne**, départements dont les niveaux d'impact du risque démographique sont les plus conséquents, est particulièrement préoccupante. En effet, l'analyse du profil de risque démographique démontre que ces départements sont particulièrement soumis aux risques démographiques de niveaux 1 et 2, soit les niveaux de risque les plus urgents, soit respectivement,

16,1%, **22,3%** et **15,9%** des territoires de santé. A un degré moindre, le département des **Yvelines** affiche un profil de risque démographique très proche. En effet, **13,3%** des territoires de santé du département sont soumis aux risques démographique de niveaux 1 et 2, niveaux les plus urgents. A l’opposé, les profils de risque démographique de **Paris** et du département des **Hauts-de-Seine** précisent l’absence totale d’impact associé aux niveaux de risque les plus urgents, de niveaux 1 et 2. Ces mêmes niveaux de risque n’impactent que très peu les départements de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-de-Marne** où moins de **3,0%** des territoires de santé sont soumis aux risques démographiques de niveaux 1 et 2.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

◆ **Impact du risque démographique sur les Territoires de santé** : sur la période considérée, l’impact du risque démographique sur les territoires de santé a enregistré une tendance à la baisse, passant de 43,4% à 33,9% des territoires de santé soumis à un risque démographique. Excepté Paris, qui aujourd’hui comme hier, n’est soumis à aucun risque démographique, tous les départements s’inscrivent dans cette tendance marquée par une baisse de l’impact du risque démographique sur les territoires de santé. Parmi ces départements, ceux des Yvelines, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ont enregistré les niveaux de baisse les plus significatifs.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 1** : l’impact du risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent, a enregistré une légère baisse, passant de 8,5% à 8,0% des territoires de santé soumis au risque démographique de niveau 1. La situation de Paris, des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis est restée inchangée, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 1. Trois départements s’inscrivent dans la tendance régionale, soit les Yvelines, l’Essonne et le Val-de-Marne. Pour ce dernier département, le recul est total, sachant que contrairement à 2022, le département ne compte plus aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 1. A l’opposé, les départements de la Seine-et-Marne et du Val-d’Oise sont les seuls à s’inscrire dans une tendance opposée marquée par une légère progression de l’impact du risque démographique de niveau 1 sur les territoires.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 2** : l’impact du risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent, a enregistré une tendance à la hausse, passant de 4,6% à 5,4% des territoires de santé soumis à un risque démographique. La situation de Paris et des Hauts-de-Seine est restée inchangée, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 2. Quatre départements s’inscrivent dans la tendance régionale, soit la Seine-et-Marne, les Yvelines, le Val-de-Marne et le Val-d’Oise. Parmi ces départements, la situation du Val-de-Marne doit être soulignée, car contrairement à 2022, le département est désormais soumis à un risque démographique de niveau 2. A l’opposé, les départements de l’Essonne et de la Seine-Saint-Denis sont les seuls à s’inscrire dans une tendance opposée marquée par un léger recul de l’impact du risque démographique de niveau 2 sur les territoires.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 3** : l’impact du risque démographique de niveau 3, niveau le moins urgent, a enregistré une tendance à la baisse plutôt soutenue, passant de 30,4% à 20,5% des territoires de santé soumis à un risque démographique. La situation de Paris est restée inchangée, aucun territoire de santé n’est soumis à un risque démographique de niveau 3. Tous les départements s’inscrivent dans cette tendance de baisse de l’impact du risque démographique de niveau 3. Parmi les départements, ceux des Yvelines, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ont enregistré les niveaux de baisse les plus significatifs.

◆ La prise en compte des populations impactées et résidentes au sein des territoires de santé soumis à un risque démographique permet en partie de confirmer les premières tendances mais aussi de les nuancer (*tableau n° 46*). En dehors du cas particulier de **Paris** qui n'est soumis à aucun risque démographique, les résultats obtenus pour les départements impactés témoignent d'une grande variabilité des niveaux d'impact populationnel, oscillant de **15,0%** pour les moins impactés à **37,0%** pour les plus impactés. Dans ce contexte, **le Val-d'Oise** confirme son rang de département le plus impacté par le risque démographique, soit **37,0%** des populations résidentes au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique. A un degré moindre, les départements de **la Seine-et-Marne** et de **l'Essonne** confirment également leur statut de département parmi les plus impactés. Respectivement, **32,5%** et **33,6%** des populations résidentes sont impactées par le risque démographique. A l'opposé, **les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne** maintiennent leur rang de département parmi les moins impactés par le risque démographique, de **15,0%** à **19,0%** des populations résidentes sont impactées par le risque démographique. Entre ces positions extrêmes se situe le département **des Yvelines** dont l'impact populationnel touche **22,9%** des populations résidentes.

Tableau n° 46 : Répartition de la population par territoires de santé, par département et niveau de risque :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3	Tot. Risques 2022
Paris	—	—	—	100,0%	100,0%	—	0,0%
Seine-et-Marne	5,7%	5,1%	21,7%	67,5%	100,0%	32,5%	38,6%
Yvelines	3,2%	3,7%	15,9%	77,1%	100,0%	22,9%	35,0%
Essonne	5,0%	1,5%	27,0%	66,4%	100,0%	33,6%	41,8%
Hauts-de-Seine	—	—	15,6%	84,4%	100,0%	15,6%	16,2%
Seine-Saint-Denis	—	2,3%	15,8%	81,9%	100,0%	18,1%	45,0%
Val-de-Marne	—	1,6%	17,9%	80,6%	100,0%	19,4%	35,0%
Val-d'Oise	2,4%	3,5%	31,1%	63,0%	100,0%	37,0%	46,6%
Région IDF	1,8%	2,0%	16,7%	79,4%	100,0%	20,6%	29,9%
<i>Région IDF 2022</i>	<i>1,6%</i>	<i>2,2%</i>	<i>26,1%</i>	<i>70,1%</i>	<i>100,0%</i>		

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

De nouveau, l'approche différenciée des impacts populationnels selon les niveaux de risque permet d'affiner l'analyse et d'apporter quelques éléments de précisions sur le niveau du risque démographique. Ainsi, parmi les départements cités précédemment, seul celui de **la Seine-et-Marne** présente une situation démographique plus préoccupante. En effet, l'analyse du profil du risque démographique démontre que les populations résidentes sont les plus impactées par les niveaux de risque les plus urgents, de niveaux 1 et 2. En effet, **10,8%** des populations résidentes sont impactées par les niveaux de risque les plus urgents, soit l'impact populationnel le plus

conséquent. A un degré moindre, les départements **des Yvelines**, de **l'Essonne** et du **Val-d'Oise** affichent des profils de risque démographique très proches. De **6,0%** à **7,0%** des populations résidentes sont impactées par les niveaux de risque démographique de niveaux 1 et 2, niveaux les plus urgents. A l'opposé, les profils de risque démographique de **Paris** et du département **des Hauts-de-Seine** précisent l'absence totale d'impact associé aux niveaux de risque les plus urgents, de niveaux 1 et 2. Ces mêmes niveaux de risque n'impactent que très peu les départements de **la Seine-Saint-Denis** et du **Val-de-Marne** où moins de **3,0%** des territoires de santé sont soumis aux risques démographiques de niveaux 1 et 2.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

◆ **Impact populationnel du risque démographique sur les Territoires de santé :** sur la période considérée, l'impact populationnel du risque démographique a enregistré une tendance à la baisse, passant de 29,9% à 20,6% des populations résidentes au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique. Excepté Paris, qui aujourd'hui comme hier, n'est soumis à aucun risque démographique, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance marquée par une baisse de l'impact populationnel. Parmi ces départements, ceux des Yvelines, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ont enregistré les niveaux de baisse les plus significatifs.

◆ **Impact populationnel du risque démographique de niveau 1 :** l'impact populationnel du risque démographique de niveau 1, a enregistré une légère hausse, passant de 1,6% à 1,8% des populations résidentes au sein de territoires de santé soumis au risque démographique de niveau 1. La situation de Paris, des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis est restée inchangée, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 1. Trois départements s'inscrivent dans la tendance régionale, enregistrant une hausse de l'impact populationnel, soit les départements de la Seine-et-Marne, de l'Essonne et du Val-d'Oise. A l'opposé, les départements des Yvelines et du Val-de-Marne sont les seuls à s'inscrire dans une tendance opposée marquée par un léger recul de l'impact populationnel. Ce constat est particulièrement significatif pour le département du Val-de-Marne qui contrairement à 2022, ne compte plus aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 1.

◆ **Impact populationnel du risque démographique de niveau 2 :** l'impact populationnel du risque démographique de niveau 2, a enregistré une très faible baisse, passant de 2,2% à 2,0% des populations résidentes au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique. La situation de Paris et des Hauts-de-Seine est restée inchangée, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 2. Trois départements s'inscrivent dans la tendance régionale, soit la Seine-et-Marne, l'Essonne et la Seine-Saint-Denis. A l'opposé, les départements des Yvelines, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise sont les seuls à s'inscrire dans une tendance opposée marquée par une hausse de l'impact populationnel du risque démographique de niveau 2. Parmi ces départements, la situation du Val-de-Marne doit être soulignée, car contrairement à 2022, le département est désormais impacté par le risque démographique de niveau 2, soit 1,6% des populations résidentes.

◆ **Impact populationnel du risque démographique de niveau 3 :** l'impact populationnel du risque démographique de niveau 3, a enregistré une tendance à la baisse plutôt soutenue, passant de 26,1% à 16,7% des populations résidentes au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique. La situation de Paris est restée inchangée, aucun territoire de santé n'est soumis à un risque démographique de niveau 3. Tous les départements s'inscrivent dans cette tendance de baisse de l'impact populationnel du risque démographique de niveau 3. Parmi les départements, ceux des Yvelines, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise ont enregistré les niveaux de baisse les plus significatifs.

◆ La définition du risque démographique à partir du seuil de 55 ans, a permis de recenser **152 territoires de santé** soumis à un risque démographique de niveaux 1, 2 ou 3, soit **33,9% des territoires de santé** de la région Ile-de-France. Au total, **851 chirurgiens-dentistes libéraux** exercent au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique, soit **12,1% des effectifs (tableau n° 47)**. Le **risque démographique de niveau 3**, niveau de risque le moins urgent sachant que les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus représentent 50,0% des effectifs du territoire de santé, enregistre l'impact le plus conséquent, soit **10,7% des chirurgiens-dentistes libéraux (753 sur 7 060)**. Le **risque démographique de niveau 2**, niveau de risque parmi le plus urgent sachant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sur le territoire de santé sont âgés de 55 ans et plus, se situe en deuxième position en termes d'impact, soit **0,9% des chirurgiens-dentistes libéraux (62 sur 7 060)**. Le **risque démographique de niveau 1**, niveau de risque le plus urgent sachant que le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice sur le territoire de santé est âgé de 55 ans et plus, se situe en troisième position en termes d'impact, soit **0,5% des chirurgiens-dentistes libéraux (36 sur 7 060)**.

De nouveau, les résultats obtenus témoignent d'une grande variabilité, les impacts mesurés oscillant de **10,0%** pour les départements les moins impactés à près de **27,0%** pour les départements les plus impactés. Ainsi, les départements de **l'Essonne (26,8%)** et de **la Seine-et-Marne (25,7%)** sont de très loin les départements les plus impactés par le risque démographique. Plus d'un quart des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux sont impactés par le risque démographique traduisant une urgence démographique avérée. A un degré moindre, le département **du Val-d'Oise** enregistre également des niveaux élevés de l'impact du risque démographique, soit **23,1%** des chirurgiens-dentistes libéraux impactés par le risque démographique. Au total, ces trois départements représentent les cas où l'urgence démographique est une réalité particulièrement présente et préoccupante au vu des niveaux de l'impact du risque démographique sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux. A l'autre extrémité, le département de **la Seine-Saint-Denis**, caractérise la situation du département où l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux est le moins conséquent, soit **10,2%** des effectifs impactés. Avec des niveaux d'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux compris entre **12,0%** et **15,0%** des effectifs, les départements **des Hauts-de-Seine, du Val-de-Marne et des Yvelines** occupent une position intermédiaire.

Tableau n° 47 : Répartition des chirurgiens-dentistes libéraux par territoires de santé, par département et niveau de risque :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3	Tot. Risques 2022
Paris				100,0%	100,0%		0,0%
Seine-et-Marne	2,2%	3,0%	20,5%	74,3%	100,0%	25,7%	30,4%
Yvelines	0,7%	2,1%	12,7%	84,5%	100,0%	15,5%	26,1%
Essonne	1,8%	1,1%	24,0%	73,2%	100,0%	26,8%	32,7%
Hauts-de-Seine			12,0%	88,0%	100,0%	12,0%	12,0%
Seine-Saint-Denis		0,8%	9,3%	89,8%	100,0%	10,2%	40,3%
Val-de-Marne		0,8%	13,1%	86,0%	100,0%	14,0%	27,3%
Val-d'Oise	1,1%	1,8%	20,2%	76,9%	100,0%	23,1%	31,5%
Région IDF	0,5%	0,9%	10,7%	87,9%	100,0%	12,1%	18,4%
<i>Région IDF 2022</i>	<i>0,6%</i>	<i>0,8%</i>	<i>17,0%</i>	<i>81,6%</i>	<i>100,0%</i>		

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

La prise en compte des impacts différenciés du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux selon les niveaux de risque vient compléter, confirmer et corriger l'ensemble des observations effectuées. Ainsi, l'analyse du profil du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux confirme la situation préoccupante du département de **la Seine-et-Marne** observée à partir des territoires de santé impactés et de l'impact populationnel. Plus de **5,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont impactés par les niveaux de risque les plus urgents, de niveaux 1 et 2, soit le niveau d'impact le plus conséquent. A un degré moindre, plus ou moins **3,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice dans les départements **des Yvelines**, de **l'Essonne** et **du Val-d'Oise** sont impactés par les niveaux de risque les plus urgents, s'inscrivant aussi dans un scénario proche de celui défini pour la Seine-et-Marne. A l'opposé, avec un niveau d'impact du risque démographique associé aux niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2) « nul », **Paris** et le département **des Hauts-de-Seine** affichent une situation démographique beaucoup plus favorable. Dans ce contexte, les départements de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-de-Marne** occupent une position intermédiaire, **0,8%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont impactés par les niveaux de risque les plus urgents, de niveaux 1 et 2, soit les niveaux d'impact les plus faibles.

La prise en compte de certains chiffres semble dérisoire, voir insignifiante... On parle de quelques chirurgiens-dentistes ou quelques dizaines ! Mais la réalité de la démographie médicale que nous avons pu observer sur 2 années, a démontré que la région a perdu 12 territoires de santé dont 11 territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 1. Ce qui signifie que 11 professionnels ont cessé leur activité et n'ont pas été remplacés, d'où l'importance des petits

chiffres car les conséquences sociales et spatiales sont une réalité beaucoup plus grande, celles de fragilités territoriales ou de fractures sanitaires sans cesse remises en cause par quelques petits chiffres dérisoires ou insignifiants.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

◆ **Impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux** : sur la période considérée, l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux a enregistré une tendance à la baisse, passant de 18,4% à 12,1% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique. Excepté Paris, qui aujourd'hui comme hier, n'est soumis à aucun risque démographique et les Hauts-de-Seine dont la situation est restée inchangée, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance marquée par une baisse de l'impact du risque démographique sur les professionnels de santé. Parmi ces départements, ceux des Yvelines, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ont enregistré les niveaux de baisse les plus significatifs.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 1 sur les chirurgiens-dentistes libéraux** : l'impact du risque démographique de niveau 1 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, a enregistré une légère baisse, passant de 0,6% à 0,5% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant au sein de territoires de santé soumis au risque démographique de niveau 1. La situation de Paris, des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis est restée inchangée, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 1. Il en est de même pour le département du Val-d'Oise dont le niveau d'impact est resté inchangé. Trois départements s'inscrivent dans la tendance régionale, enregistrant une baisse de l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux, soit les départements des Yvelines, de l'Essonne et du Val-de-Marne. Ce constat est particulièrement significatif pour le département du Val-de-Marne qui contrairement à 2022, ne compte plus aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 1. A l'opposé, la Seine-et-Marne est le seul département à s'inscrire dans une tendance opposée marquée par une légère progression de l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux, passant de 1,9% à 2,2% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 2 sur les chirurgiens-dentistes libéraux** : l'impact du risque démographique du risque de niveau 2 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, a enregistré une très faible hausse, passant de 0,8% à 0,9% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique. La situation de Paris et des Hauts-de-Seine est restée inchangée, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 2. Quatre départements s'inscrivent dans la tendance régionale, soit les départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise. Parmi ces départements, la situation du Val-de-Marne doit être soulignée, car contrairement à 2022, le département est désormais soumis au risque démographique de niveau 2, soit 0,8% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique. A l'opposé, les départements de l'Essonne et de la Seine-Saint-Denis sont les seuls à s'inscrire dans une tendance opposée marquée par une baisse de l'impact du risque démographique de niveau 2 sur les chirurgiens-dentistes libéraux.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 3 sur les chirurgiens-dentistes libéraux** : l'impact du risque démographique de niveau 3 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, a enregistré une tendance à la baisse très nette, passant de 17,0% à 10,7% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique. La situation de Paris est restée inchangée, aucun territoire de santé n'est soumis à un risque démographique de niveau 3. Il en est de même pour le département des Hauts-de-Seine dont le niveau d'impact du risque démographique est resté inchangé. Excepté ces deux cas, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance de baisse de l'impact du risque démographique de niveau 3 sur les professionnels de santé. Parmi ces départements, ceux des Yvelines, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ont enregistré les niveaux de baisse les plus significatifs.

1.3 – Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique :

<u>Région Ile-de-France :</u>	152 territoires à risque démographique
- Paris (75) :	aucun territoire à risque démographique
- Seine-et-Marne (77) :	41 territoires à risque démographique
- Yvelines (78) :	28 territoires à risque démographique
- Essonne (91) :	32 territoires à risque démographique
- Hauts-de-Seine (92) :	8 territoires à risque démographique
- Seine-Saint-Denis (93) :	8 territoires à risque démographique
- Val-de-Marne (94) :	9 territoires à risque démographique
- Val-d'Oise (95) :	26 territoires à risque démographique

(1) Paris (75) :

0 territoire de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 48 : Liste des arrondissements de Paris soumis à un risque démographique : Paris

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
Paris	Paris 1 ^{er} Arrondissement	16 030	38	50,0	niveau 3
Paris	Paris 7 ^{ème} Arrondissement	48 520	86	53,5	niveau 3
Paris	Paris 18 ^{ème} Arrondissement	191 135	81	51,9	niveau 3
Paris	Paris 19 ^{ème} Arrondissement	183 211	58	50,0	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

PARIS et ses arrondissements

Les arrondissements de Paris ne peuvent pas être « vraiment » assimilés à de véritables territoires de santé, ils sont une composition du territoire de santé de Paris. Sur les 20 arrondissements de Paris, 4 arrondissements présentent un risque démographique exclusivement de niveau 3, 50,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de ans et plus.

- 20,0% des arrondissements de Paris sont soumis à un risque démographique.
- 20,5% des populations résidentes sont impactés par le risque démographique.
- 12,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont impactés par le risque démographique.

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2024) :

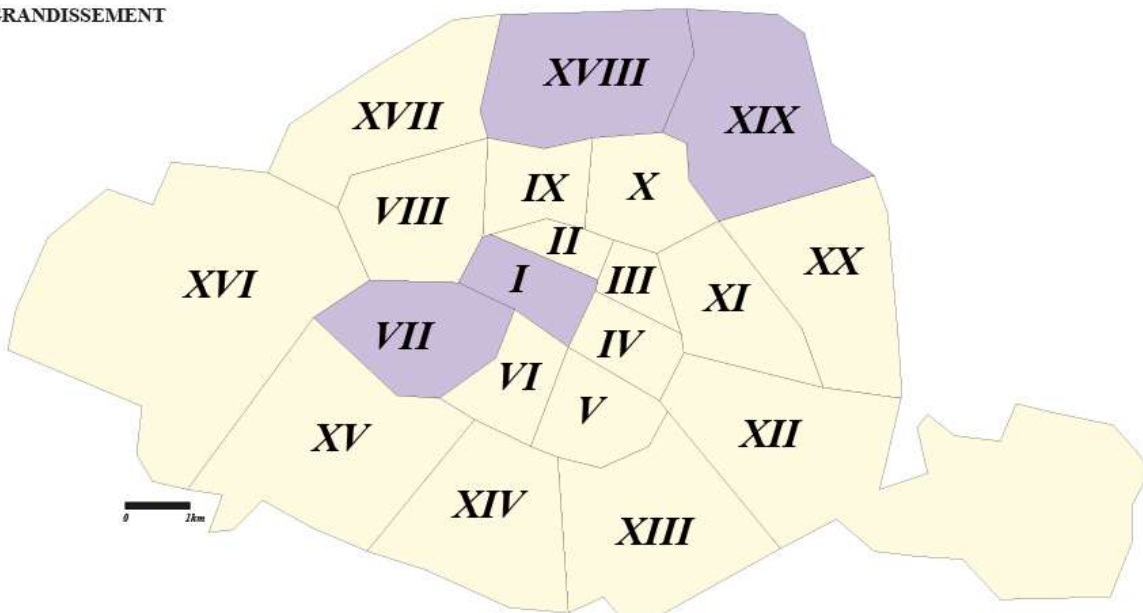
**PARIS
et ses arrondissements**



PARIS



AGRANDISSEMENT



**Les Arrondissements de Paris soumis à un
risque démographique (année de réf. 2024)**

Niveau n° 1 :	0 Chir.Dent., 0 arrondissement 0 habitant
Niveau n° 2 :	0 Chir.Dent., 0 arrondissement 0 habitant
Niveau n° 3 :	881 Chir.Dent., 9 arrondissements 1 085 733 habitants

soit pour Paris et ses arrondissements :

4 arrondissements (20,0% des arrondissements)
263 Chir.Dent. (12,0% des Chir.Dent.)
438 896 habitants (20,5% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

Arrondissements de Paris (75)

De 9 à 4 arrondissements soumis à un risque démographique

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique** : sur la période considérée, 6 arrondissements sont sortis de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
Paris	3 ^{ème} Arrondissement	34 025	24	54,2%	niveau 3
Paris	5 ^{ème} Arrondissement	58 227	43	55,8%	niveau 3
Paris	10 ^{ème} Arrondissement	86 472	49	57,1%	niveau 3
Paris	13 ^{ème} Arrondissement	180 005	110	50,9%	niveau 3
Paris	14 ^{ème} Arrondissement	135 592	123	50,4%	niveau 3
Paris	16 ^{ème} Arrondissement	165 523	308	51,3%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique** : sur la période considérée, 1 seul arrondissement est entré dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
Paris	Paris 1 ^{er} Arrondissement	16 030	38	50,0%	niveau 3

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique** : sur la période considérée, aucun arrondissement concerné par ce scénario.

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique** : sur la période considérée, aucun arrondissement concerné par ce scénario.

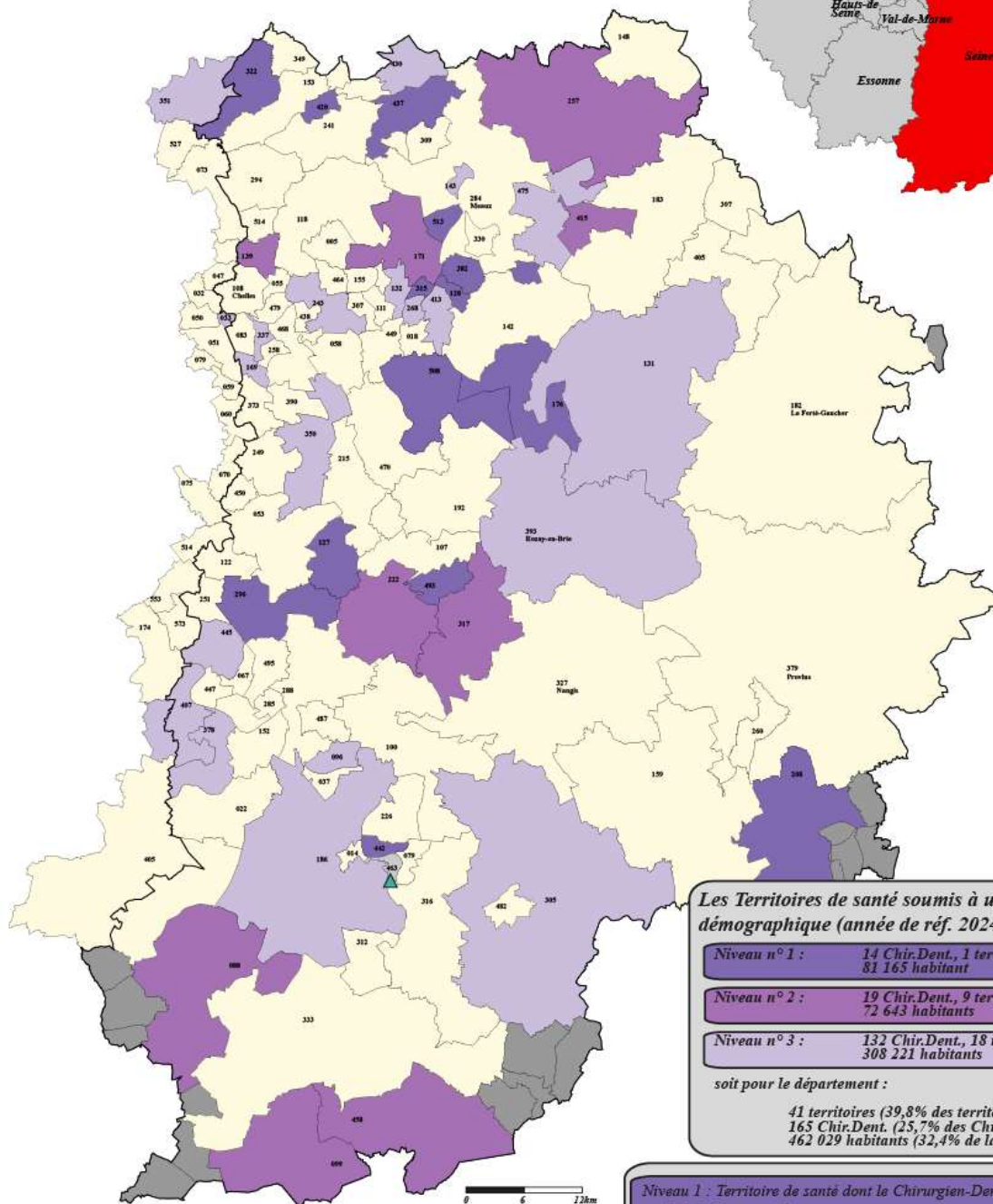
(2) Seine-et-Marne (77) :**41 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 49 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : la Seine-et-Marne**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
77088	La Chapelle-la-Reine	7 155	2	100,0	niveau 2
77096	Chartrettes	2 542	2	50,0	niveau 3
77099	Château-Landon	4 510	2	100,0	niveau 2
77127	Coubert	5 135	1	100,0	niveau 1
77128	Couilly-Pont-aux-Dames	2 096	1	100,0	niveau 1
77131	Coulommiers	40 858	11	72,7	niveau 3
77132	Coupvray	2 867	2	50,0	niveau 3
77139	Courtry	8 212	2	100,0	niveau 2
77143	Crégy-lès-Meaux	5 288	2	50,0	niveau 3
77169	Émerainville	7 667	2	50,0	niveau 3
77171	Esbly	11 795	2	100,0	niveau 2
77176	Faremoutiers	7 053	1	100,0	niveau 1
77186	Fontainebleau	22 294	31	51,6	niveau 3
77208	Gouaix	6 199	1	100,0	niveau 1
77222	Guignes	8 334	2	100,0	niveau 2
77243	Lagny-sur-Marne	33 394	24	54,2	niveau 3
77257	Lizy-sur-Ourcq	12 744	2	100,0	niveau 2
77268	Magny-le-Hongre	9 082	2	50,0	niveau 3
77296	Moissy-Cramayel	20 815	1	100,0	niveau 1
77305	Montereau-Fault-Yonne	45 327	9	77,8	niveau 3
77315	Montry	3 740	1	100,0	niveau 1
77317	Mormant	7 877	2	100,0	niveau 2
77322	Moussy-le-Neuf	5 053	1	100,0	niveau 1
77337	Noisiel	15 750	2	50,0	niveau 3
77350	Ozoir-la-Ferrière	26 786	14	50,0	niveau 3
77378	Pringy	9 359	7	71,4	niveau 3
77382	Quincy-Voisins	5 727	1	100,0	niveau 1
77393	Rozay-en-Brie	11 574	2	50,0	niveau 3
77407	Saint-Fargeau-Ponthierry	16 259	4	50,0	niveau 3
77413	Saint-Germain-sur-Morin	5 045	2	50,0	niveau 3
77415	Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux	2 419	2	100,0	niveau 2
77420	Saint-Mard	3 846	1	100,0	niveau 1
77430	Saint-Pathus	8 686	3	66,7	niveau 3
77437	Saint-Souplets	4 679	1	100,0	niveau 1
77442	Samoreau	2 441	1	100,0	niveau 1
77445	Savigny-le-Temple	36 431	8	50,0	niveau 3
77458	Souppes-sur-Loing	9 597	3	100,0	niveau 2
77475	Trilport	9 012	5	60,0	niveau 3
77493	Verneuil-l'Étang	3 726	1	100,0	niveau 1
77508	Villeneuve-le-Comte	5 673	1	100,0	niveau 1
77513	Villenoy	4 982	1	100,0	niveau 1

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2024) :

Département de la
SEINE-ET-MARNE



Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2024)

Niveau n° 1 :	14 Chir.Dent., 1 territoire 81 165 habitant
Niveau n° 2 :	19 Chir.Dent., 9 territoires 72 643 habitants
Niveau n° 3 :	132 Chir.Dent., 18 territoires 308 221 habitants

soit pour le département :

41 territoires (39,8% des territoires)
165 Chir.Dent. (25,7% des Chir.Dent.)
462 029 habitants (32,4% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus
Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus
Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus
Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

Département de la Seine-et-Marne (77)

De 46 à 41 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département a enregistré la perte de 2 territoires de santé, suite à des cessations d'activité non remplacées.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
77051	Bray-sur-Seine	8 946	1	100,0%	niveau 1
77531	Voulx	5 739	1	100,0%	niveau 1

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 9 territoires de santé sont sortis de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
77022	Barbizon	5 839	6	50,0%	niveau 3
77053	Brie-Comte-Robert	23 684	6	66,7%	niveau 3
77067	Cesson	10 625	5	60,0%	niveau 3
77258	Lognes	14 268	6	66,7%	niveau 3
77514	Villeparisis	26 471	5	60,0%	niveau 3
77100	Le Châtelet-en-Brie	7 925	2	100,0%	niveau 2
77463	Thomery	3 444	2	100,0%	niveau 2
77405	Saint-Cyr-sur-Morin	6 321	1	100,0%	niveau 1
77514	Villeparisis	26 471	5	60,0%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 6 territoires de santé sont entrés dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
77132	Coupray	2 867	2	50,0%	niveau 3
77139	Courtry	8 212	2	100,0%	niveau 2
77169	Émerainville	7 667	2	50,0%	niveau 3
77315	Montry	3 740	1	100,0%	niveau 1
77442	Samoreau	2 441	1	100,0%	niveau 1
77493	Verneuil-l'Étang	3 726	1	100,0%	niveau 1

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, 4 territoires de santé ont enregistré une dégradation du rapport entre les générations, aggravant le niveau de risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2024
77257	Lizy-sur-Ourcq	12 744	2	100,0%	niveau 3	niveau 2
77296	Moissy-Cramayel	20 815	1	100,0%	niveau 2	niveau 1
77382	Quincy-Voisins	5 727	1	100,0%	niveau 3	niveau 1
77415	Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux	2 419	2	100,0%	niveau 3	niveau 2

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

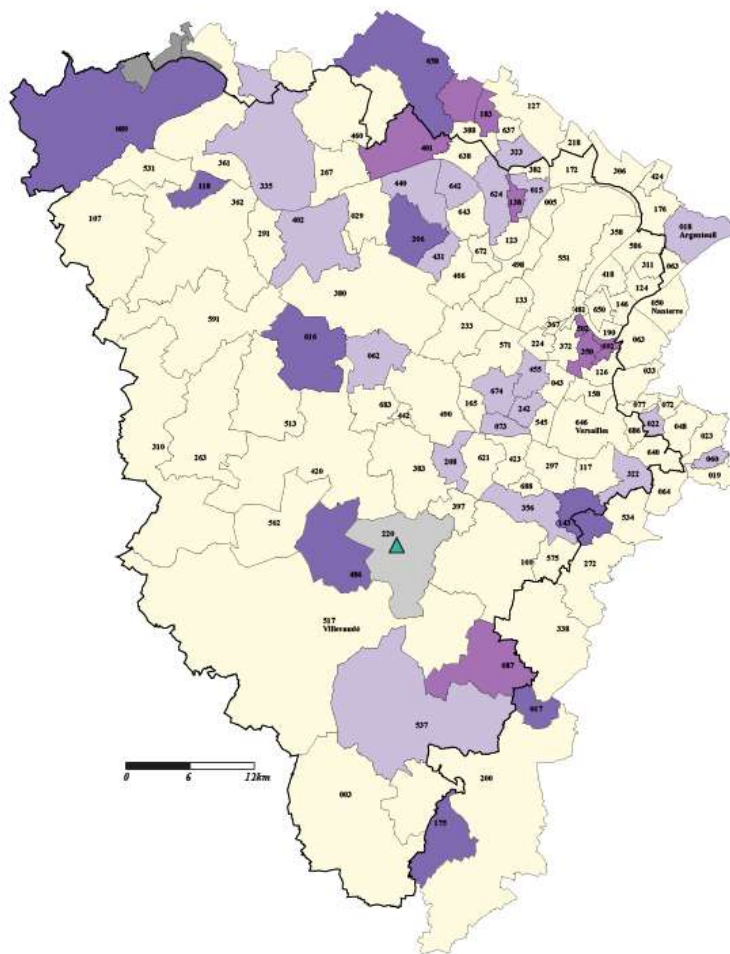
(3) Yvelines (78) :**28 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 50 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : les Yvelines**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
78015	Andrésy	13 236	6	66,7	niveau 3
78062	Beynes	7 585	3	66,7	niveau 3
78073	Bois-d'Arcy	15 028	14	50,0	niveau 3
78087	Bonnelles	4 010	2	100,0	niveau 2
78089	Bonnières-sur-Seine	19 175	1	100,0	niveau 1
78092	Bougival	8 983	3	100,0	niveau 2
78118	Buchelay	3 874	1	100,0	niveau 1
78138	Chanteloup-les-Vignes	10 730	3	100,0	niveau 2
78143	Châteaufort	3 786	1	100,0	niveau 1
78206	Ecquevilly	6 328	1	100,0	niveau 1
78208	Élancourt	25 857	12	75,0	niveau 3
78242	Fontenay-le-Fleury	13 518	7	85,7	niveau 3
78322	Jouy-en-Josas	7 983	2	50,0	niveau 3
78335	Limay	29 099	6	66,7	niveau 3
78350	Louveciennes	7 342	3	100,0	niveau 2
78356	Magny-les-Hameaux	9 417	5	80,0	niveau 3
78401	Meulan-en-Yvelines	17 439	4	100,0	niveau 2
78402	Mézières-sur-Seine	12 789	7	71,4	niveau 3
78431	Morainvilliers	3 069	2	50,0	niveau 3
78440	Les Mureaux	34 879	8	62,5	niveau 3
78455	Noisy-le-Roi	7 804	8	50,0	niveau 3
78486	Le Perray-en-Yvelines	7 876	1	100,0	niveau 1
78502	Le Port-Marly	5 454	2	100,0	niveau 2
78537	Saint-Arnoult-en-Yvelines	10 284	3	66,7	niveau 3
78616	Thoiry	5 154	1	100,0	niveau 1
78624	Triel-sur-Seine	12 360	8	50,0	niveau 3
78642	Verneuil-sur-Seine	15 959	8	50,0	niveau 3
78674	Villepreux	11 044	6	66,7	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2024) :

**Département des
YVELINES**



Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2024) :

- Niveau n° 1 : 6 Chir.Dent., 6 territoires
46 193 habitants
- Niveau n° 2 : 17 Chir.Dent., 6 territoires
53 958 habitants
- Niveau n° 3 : 105 Chir.Dent., 16 territoires
229 911 habitants

soit pour le département :

28 territoires (31,1% des territoires)
128 Chir.Dent. (15,5% des Chir.Dent.)
330 062 habitants (22,7% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

- communes avec fréquentation située en dehors de la région
 - ▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire
- URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

Département des Yvelines (78)

De 44 à 28 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département a enregistré la perte de 2 territoires de santé, suite à des cessations d'activité non remplacées.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
78321	Jouars-Pontchartrain	5 715	1	100,0%	niveau 1
78465	Orgerus	5 803	1	100,0%	niveau 1

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 16 territoires de santé sont sortis de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
78003	Ablis	5 821	1	100,0%	niveau 1
78160	Chevreuse	8 953	2	50,0%	niveau 3
78233	Feucherolles	3 250	2	50,0%	niveau 3
78291	Guerville	2 454	2	50,0%	niveau 3
78297	Guyancourt	29 332	11	72,7%	niveau 3
78358	Maisons-Laffitte	29 903	18	50,0%	niveau 3
78362	Mantes-la-Ville	20 499	6	50,0%	niveau 3
78367	Mareil-Marly	3 447	2	50,0%	niveau 3
78372	Marly-le-Roi	16 335	13	53,8%	niveau 3
78397	Le Mesnil-Saint-Denis	6 814	3	66,7%	niveau 3
78420	Montfort-l'Amaury	12 225	7	57,1%	niveau 3
78481	Le Pecq	15 949	8	62,5%	niveau 3
78545	Saint-Cyr-l'École	19 011	8	50,0%	niveau 3
78575	Saint-Rémy-lès-Chevreuse	7 810	3	66,7%	niveau 3
78591	Septeuil	5 835	3	66,7%	niveau 3
78683	Villiers-Saint-Frédéric	3 827	2	50,0%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 2 territoires de santé sont entrés dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
78073	Bois-d'Arcy	15 028	14	50,0%	niveau 3
78322	Jouy-en-Josas	7 983	2	50,0%	niveau 3

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, 5 territoires de santé ont enregistré une dégradation du rapport entre les générations, aggravant le niveau de risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2024
78087	Bonnelles	4 010	2	100,0%	niveau 3	niveau 2
78118	Buchelay	3 874	1	100,0%	niveau 2	niveau 1
78138	Chanteloup-les-Vignes	10 730	3	100,0%	niveau 3	niveau 2
78401	Meulan-en-Yvelines	17 439	4	100,0%	niveau 3	niveau 2
78502	Le Port-Marly	5 454	2	100,0%	niveau 3	niveau 2

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique** : sur la période considérée, 2 territoires de santé ont enregistré une amélioration du rapport entre les générations, améliorant le niveau de risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2024
78431	Morainvilliers	3 069	2	50,0%	niveau 1	niveau 3
78624	Triel-sur-Seine	12 360	8	50,0%	niveau 2	niveau 3

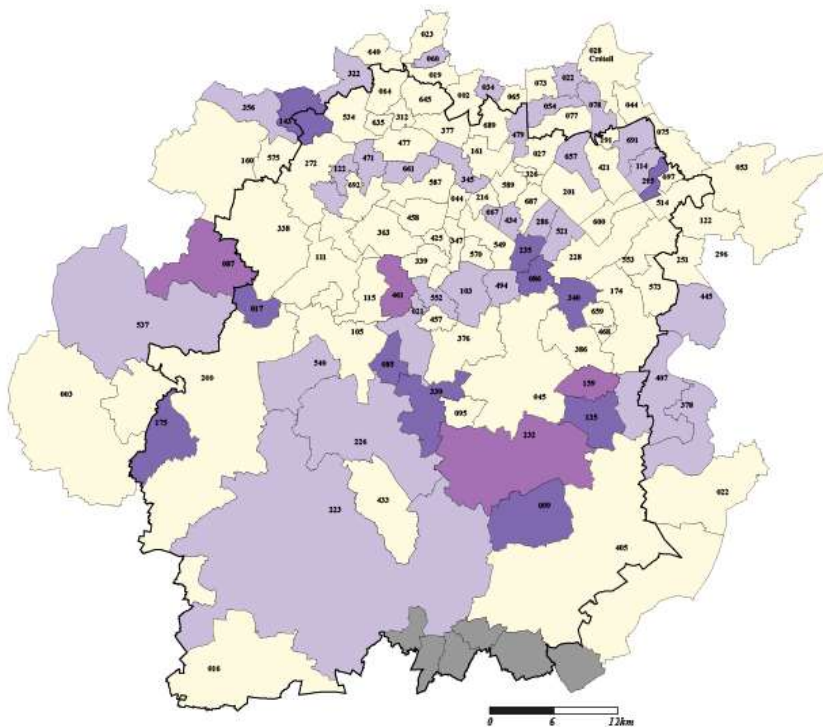
(4) Essonne (91) :**32 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 51 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : l'Essonne**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
91017	Angervilliers	1 725	1	100,0	niveau 1
91021	Arpajon	12 182	10	50,0	niveau 3
91085	Boissy-sous-Saint-Yon	3 806	1	100,0	niveau 1
91086	Bondoufle	10 326	1	100,0	niveau 1
91099	Boutigny-sur-Essonne	4 191	1	100,0	niveau 1
91103	Brétigny-sur-Orge	27 006	7	57,1	niveau 3
91114	Brunoy	25 344	18	55,6	niveau 3
91122	Bures-sur-Yvette	9 240	5	80,0	niveau 3
91135	Champcueil	2 880	1	100,0	niveau 1
91159	Chevannes	1 569	2	100,0	niveau 2
91175	Corbreuse	1 784	1	100,0	niveau 1
91215	Épinay-sous-Sénart	12 197	1	100,0	niveau 1
91223	Étampes	40 664	14	50,0	niveau 3
91226	Étréchy	11 473	2	50,0	niveau 3
91232	La Ferté-Alais	13 612	2	100,0	niveau 2
91235	Fleury-Mérogis	13 708	1	100,0	niveau 1
91286	Grigny	27 571	5	60,0	niveau 3
91330	Lardy	7 699	1	100,0	niveau 1
91340	Lisses	7 302	1	100,0	niveau 1
91345	Longjumeau	23 876	15	53,3	niveau 3
91434	Morsang-sur-Orge	20 149	5	80,0	niveau 3
91461	Ollainville	4 803	2	100,0	niveau 2
91471	Orsay	18 172	14	71,4	niveau 3
91479	Paray-Vieille-Poste	7 823	2	50,0	niveau 3
91494	Le Plessis-Pâté	4 114	4	50,0	niveau 3
91521	Ris-Orangis	29 643	11	54,5	niveau 3
91540	Saint-Chéron	6 869	3	66,7	niveau 3
91552	Saint-Germain-lès-Arpajon	11 068	2	50,0	niveau 3
91657	Vigneux-sur-Seine	31 495	5	60,0	niveau 3
91661	Villebon-sur-Yvette	10 406	4	50,0	niveau 3
91667	Villemoisson-sur-Orge	7 014	2	50,0	niveau 3
91691	Yerres	29 097	9	55,6	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2024) :

**Département de
L'ESSONNE**



**Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2024) :**

- Niveau n° 1 : 10 Chir.Dent., 10 territoires
65 618 habitants
- Niveau n° 2 : 6 Chir.Dent., 3 territoires
19 984 habitants
- Niveau n° 3 : 137 Chir.Dent., 19 territoires
353 206 habitants

soit pour le département :

32 territoires (39,0% des territoires)
153 Chir.Dent. (26,8% des Chir.Dent.)
438 808 habitants (33,6% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

— communes avec fréquentation située en dehors de la région

▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirugiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

Département de l'Essonne (91) De 40 à 32 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département a enregistré la perte de 6 territoires de santé, suite à des cessations d'activité non remplacées, et perte d'un seul territoire sans risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
91207	Égly	6 094	1	100,0%	niveau 1
91315	Itteville	6 537	1	100,0%	niveau 1
91359	Maisse	5 047	1	100,0%	niveau 1
91390	Le Mérévillois	3 312	1	100,0%	niveau 1
91579	Saint-Vrain	3 059	1	100,0%	niveau 1
91679	Villiers-le-Bâcle	1 223	1	100,0%	niveau 1
91666	Villejust				Aucun risque

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 11 territoires de santé sont sortis de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
91064	Bièvres	4 662	4	50,0%	niveau 3
91105	Breuillet	12 338	4	50,0%	niveau 3
91115	Bruyères-le-Châtel	3 972	2	50,0%	niveau 3
91174	Corbeil-Essonnes	62 081	22	50,0%	niveau 3
91216	Épinay-sur-Orge	11 160	7	57,1%	niveau 3
91228	Évry-Courcouronnes	70 296	17	58,8%	niveau 3
91457	La Norville	4 313	2	50,0%	niveau 3
91458	Nozay	12 547	2	50,0%	niveau 3
91553	Saint-Germain-lès-Corbeil	11 693	2	50,0%	niveau 3
91635	Vauhallan	2 072	2	50,0%	niveau 3
91692	Les Ulis	25 225	8	62,5%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 9 territoires de santé sont entrés dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
91021	Arpajon	12 182	10	50,0%	niveau 3
91099	Boutigny-sur-Essonnes	4 191	1	100,0%	niveau 1
91223	Étampes	40 664	14	50,0%	niveau 3
91330	Lardy	7 699	1	100,0%	niveau 1
91340	Lisses	7 302	1	100,0%	niveau 1
91345	Longjumeau	23 876	15	53,3%	niveau 3
91521	Ris-Orangis	29 643	11	54,5%	niveau 3
91552	Saint-Germain-lès-Arpajon	11 068	2	50,0%	niveau 3
91667	Villemoisson-sur-Orge	7 014	2	50,0%	niveau 3

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, 4 territoires de santé ont enregistré une dégradation du rapport entre les générations, aggravant le niveau de risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2024
91086	Bondoufle	10 326	1	100,0%	niveau 2	niveau 1
91159	Chevannes	1 569	2	100,0%	niveau 3	niveau 2
91215	Épinay-sous-Sénart	12 197	1	100,0%	niveau 2	niveau 1
91235	Fleury-Mérogis	13 708	1	100,0%	niveau 3	niveau 1

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique** : sur la période considérée, 2 territoires de santé ont enregistré une amélioration du rapport entre les générations, améliorant le niveau de risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2024
91226	Étréchy	11 473	2	50,0%	niveau 2	niveau 3
91461	Ollainville	4 803	2	100,0%	niveau 1	niveau 2

(5) Hauts-de-Seine (92) :

9 territoires de santé soumis à un risque démographique

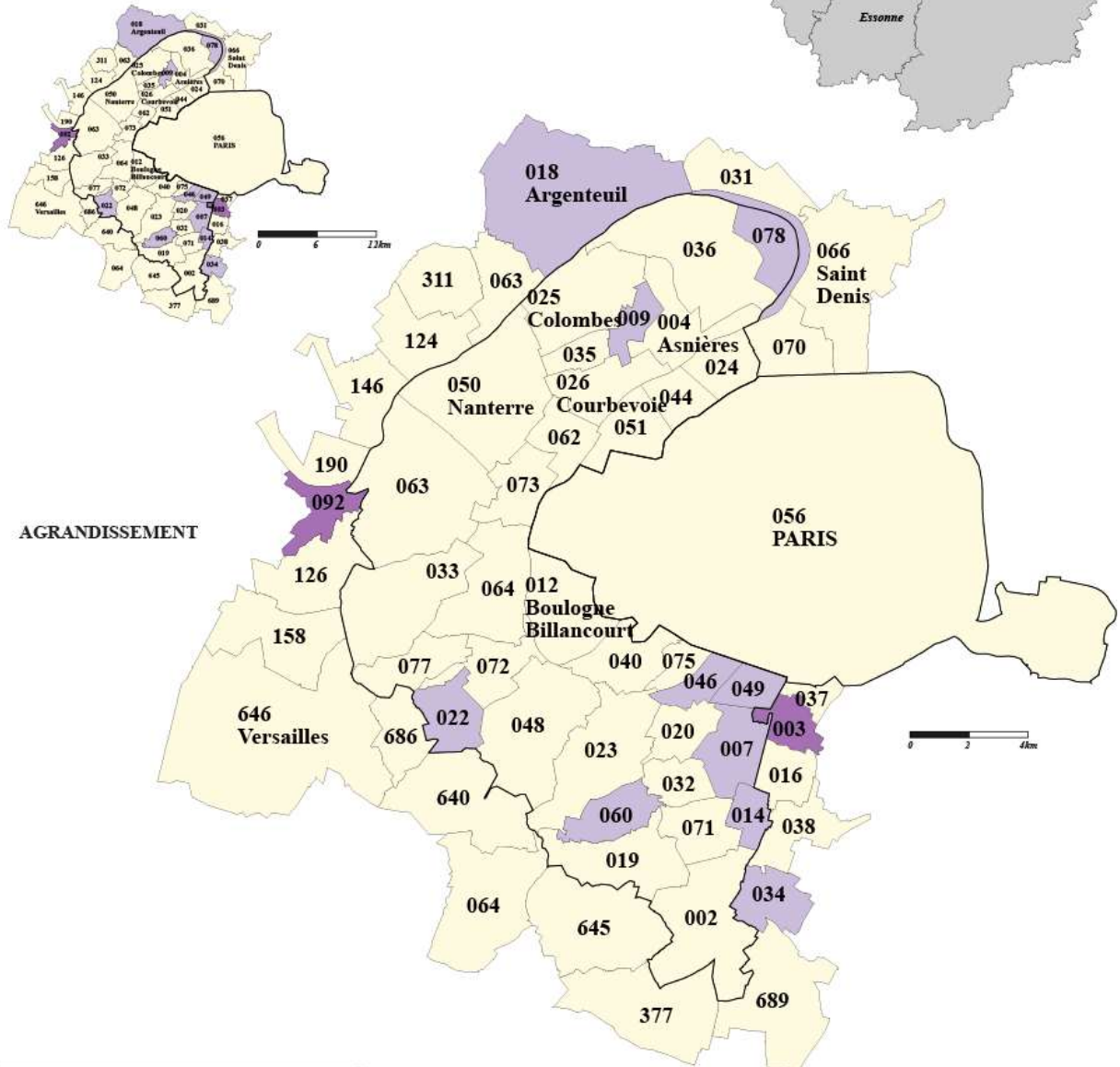
Tableau n° 52 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : les Hauts-de-Seine

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
92007	Bagneux	41 967	17	52,9	niveau 3
92009	Bois-Colombes	29 555	17	52,9	niveau 3
92014	Bourg-la-Reine	20 974	30	53,3	niveau 3
92022	Chaville	20 524	11	54,5	niveau 3
92046	Malakoff	31 230	10	50,0	niveau 3
92049	Montrouge	47 907	26	61,5	niveau 3
92060	Le Plessis-Robinson	29 562	10	70,0	niveau 3
92078	Villeneuve-la-Garenne	33 238	10	50,0	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2024) :

Département des
HAUTS-DE-SEINE



Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2024) :

Niveau n° 1 :	0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant
Niveau n° 2 :	0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant
Niveau n° 3 :	131 Chir.Dent., 8 territoires 254 957 habitants

soit pour le département :

- 8 territoires (23,5% des territoires)
- 131 Chir.Dent. (12,0% des Chir.Dent.)
- 254 957 habitants (15,6% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus
Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus
Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus
Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire
URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

Département des Hauts-de-Seine (92)

De 9 à 8 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé** : sur la période considérée, le département n'a enregistré aucune perte de territoire de santé.

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique** : sur la période considérée, 1 seul territoire de santé est sorti de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
92077	Ville-d'Avray	11 050	6	50,0%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique** : sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique** : sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique** : sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

(6) Seine-Saint-Denis (93) :

8 territoires de santé soumis à un risque démographique

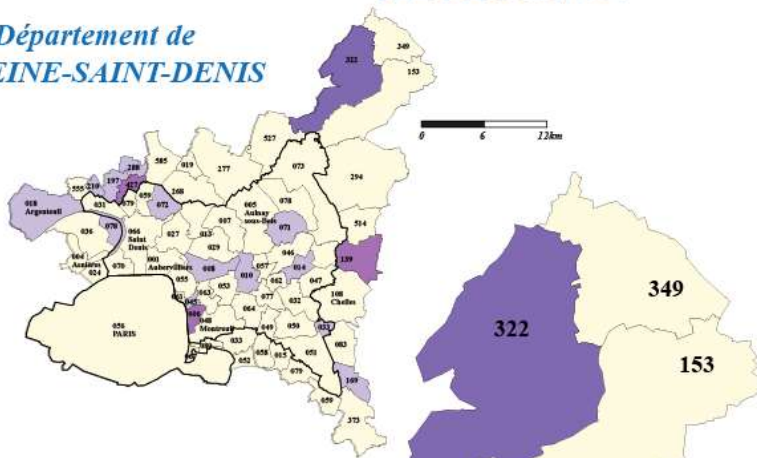
Tableau n° 53 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **la Seine-Saint-Denis**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
93006	Bagnolet	38 470	4	100,0	niveau 2
93008	Bobigny	54 906	3	66,7	niveau 3
93010	Bondy	53 342	11	63,6	niveau 3
93014	Clichy-sous-Bois	29 568	3	66,7	niveau 3
93033	Gournay-sur-Marne	6 814	6	50,0	niveau 3
93045	Les Lilas	23 276	7	57,1	niveau 3
93071	Sevran	51 778	10	80,0	niveau 3
93072	Stains	39 193	5	80,0	niveau 3

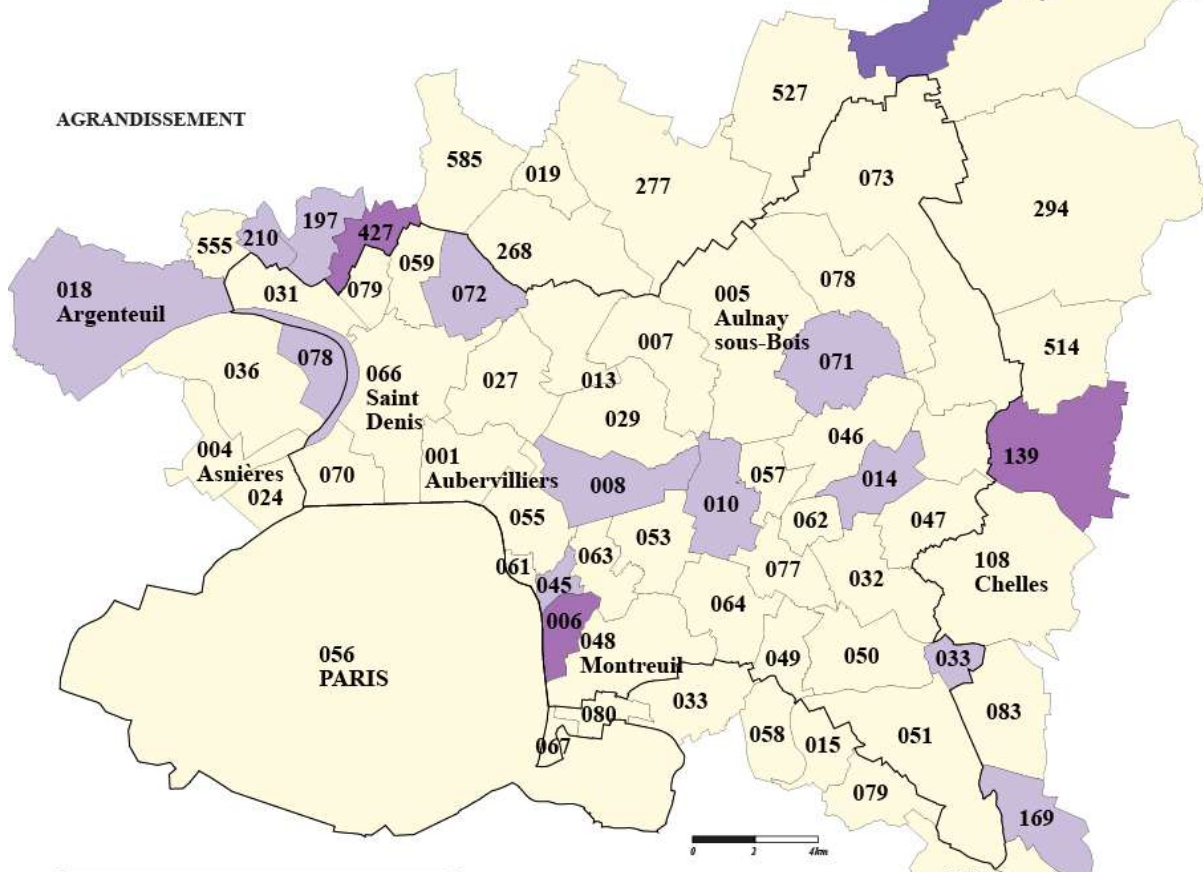
Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2024) :

Département de
LA SEINE-SAINT-DENIS



AGRANDISSEMENT



Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2024) :

Niveau n° 1 :	0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant
Niveau n° 2 :	4 Chir.Dent., 1 territoire 38 470 habitants
Niveau n° 3 :	45 Chir.Dent., 7 territoires 258 877 habitants

soit pour le département :

8 territoires (22,2% des territoires)
49 Chir.Dent. (10,2% des Chir.Dent.)
297 347 habitants (18,1% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

— communes avec fréquentation située en dehors de la région

▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire
URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

Département de la Seine-Saint-Denis (93)

De 16 à 8 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé** : sur la période considérée, le département n'a enregistré aucune perte de territoire de santé.

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique** : sur la période considérée, 9 territoires de santé sont sortis de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
93001	Aubervilliers	87 572	20	55,0%	niveau 3
93029	Drancy	72 109	21	52,4%	niveau 3
93046	Livry-Gargan	45 012	11	54,5%	niveau 3
93053	Noisy-le-Sec	44 223	19	52,6%	niveau 3
93062	Le Raincy	14 708	18	50,0%	niveau 3
93064	Rosny-sous-Bois	46 043	21	61,9%	niveau 3
93066	Saint-Denis	112 091	20	50,0%	niveau 3
93077	Villemomble	30 005	9	55,6%	niveau 3
93079	Villetaneuse	13 557	2	50,0%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique** : sur la période considérée, 1 seul territoire de santé est entré dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
93014	Clichy-sous-Bois	29 568	3	66,7%	niveau 3

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique** : sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique** : sur la période considérée, 1 seul territoire de santé a enregistré une amélioration du rapport entre les générations, améliorant le niveau de risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2024
93008	Bobigny	54 906	3	66,7%	niveau 2	niveau 3

(7) Val-de-Marne (94) :

9 territoires de santé soumis à un risque démographique

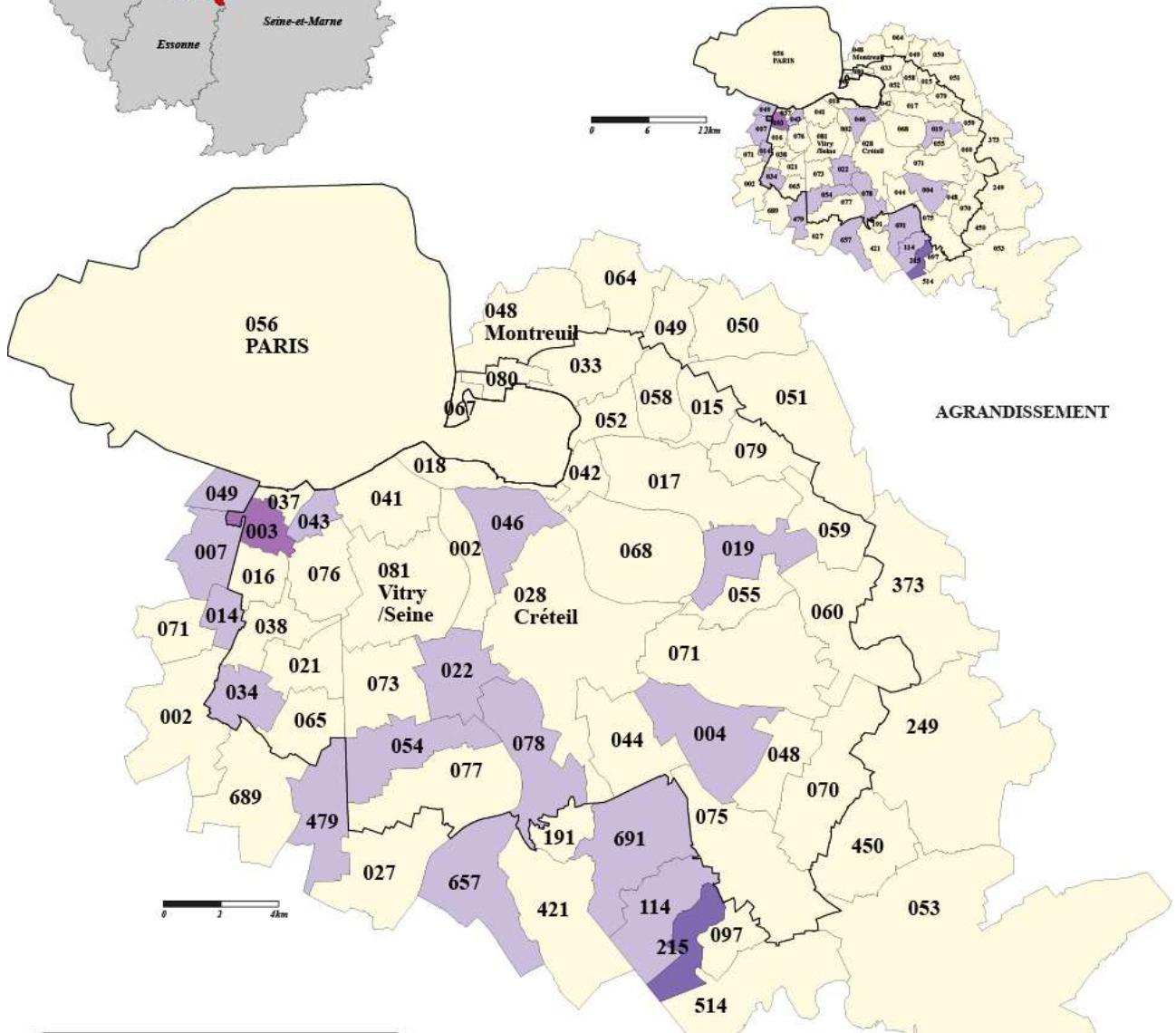
Tableau n° 54 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : le Val-de-Marne

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
94003	Arcueil	21 840	6	100,0	niveau 2
94004	Boissy-Saint-Léger	17 286	6	66,7	niveau 3
94019	Chennevières-sur-Marne	18 011	6	50,0	niveau 3
94022	Choisy-le-Roi	46 229	19	57,9	niveau 3
94034	Fresnes	28 556	9	66,7	niveau 3
94043	Le Kremlin-Bicêtre	24 513	15	60,0	niveau 3
94046	Maisons-Alfort	57 639	31	58,1	niveau 3
94054	Orly	24 361	2	50,0	niveau 3
94078	Villeneuve-Saint-Georges	34 845	5	80,0	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2024) :

Département du
VAL-DE-MARNE



Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2024) :

Niveau n° 1 :	0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant
Niveau n° 2 :	6 Chir.Dent., 1 territoire 021 840 habitants
Niveau n° 3 :	93 Chir.Dent., 8 territoires 251 440 habitants

soit pour le département :

9 territoires (22,5% des territoires)
99 Chir.Dent. (14,0% des Chir.Dent.)
273 280 habitants (19,4% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus
Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus
Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus
Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

— communes avec fréquentation située en dehors de la région
▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire
URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

Département du Val-de-Marne (94)

De 16 à 9 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé** : sur la période considérée, le département n'a enregistré aucune perte de territoire de santé.

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique** : sur la période considérée, 7 territoires de santé sont sortis de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
94016	Cachan	30 884	9	66,7%	niveau 3
94041	Ivry-sur-Seine	63 309	20	60,0%	niveau 3
94060	La Queue-en-Brie	11 909	6	50,0%	niveau 3
94067	Saint-Mandé	22 248	15	53,3%	niveau 3
94070	Santeny	4 045	1	100,0%	niveau 1
94071	Sucy-en-Brie	31 596	13	61,5%	niveau 3
94076	Villejuif	54 964	12	66,7%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique** : sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique** : sur la période considérée, 1 seul territoire de santé a enregistré une dégradation du rapport entre les générations, aggravant le niveau de risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2024
94003	Arcueil	21 840	6	100,0%	niveau 3	niveau 2

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique** : sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

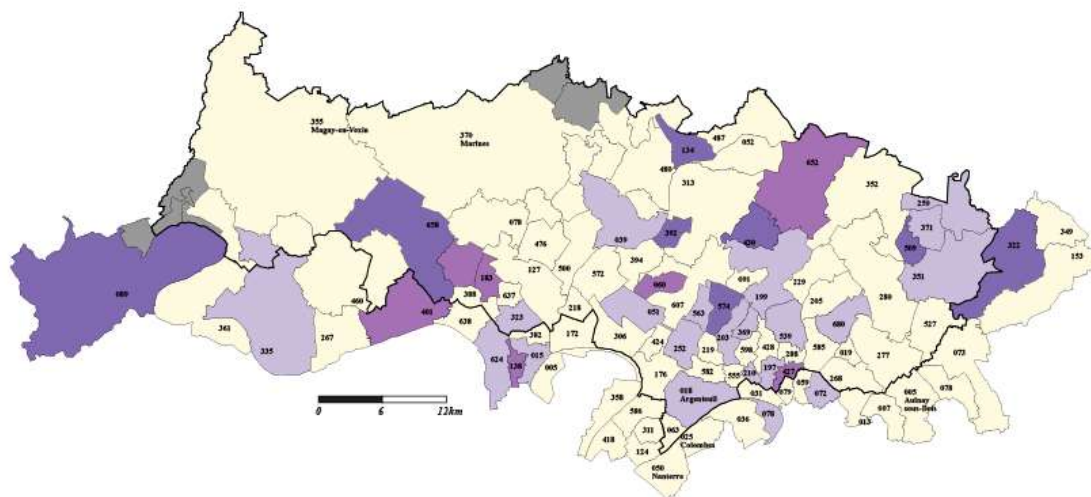
(8) Val-d'Oise (95) :**26 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 55 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : le Val-d'Oise**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
95018	Argenteuil	108 567	9	66,7	niveau 3
95039	Auvers-sur-Oise	9 630	2	50,0	niveau 3
95051	Beauchamp	18 634	7	57,1	niveau 3
95060	Bessancourt	7 876	2	100,0	niveau 2
95134	Champagne-sur-Oise	5 019	1	100,0	niveau 1
95183	Courdimanche	6 720	2	100,0	niveau 2
95197	Deuil-la-Barre	22 050	9	55,6	niveau 3
95199	Domont	21 299	8	62,5	niveau 3
95203	Eaubonne	28 415	13	53,8	niveau 3
95210	Enghien-les-Bains	11 416	13	53,8	niveau 3
95250	Fosses	16 545	2	50,0	niveau 3
95252	Franconville	45 801	14	64,3	niveau 3
95323	Jouy-le-Moutier	17 225	4	75,0	niveau 3
95351	Louvres	16 020	6	50,0	niveau 3
95369	Margency	5 533	2	50,0	niveau 3
95371	Marly-la-Ville	5 661	2	50,0	niveau 3
95392	Mériel	5 211	1	100,0	niveau 1
95427	Montmagny	14 550	4	100,0	niveau 2
95430	Montsoul	5 533	1	100,0	niveau 1
95509	Puiseux-en-France	3 583	1	100,0	niveau 1
95539	Saint-Brice-sous-Forêt	15 771	5	60,0	niveau 3
95563	Saint-Leu-la-Forêt	16 076	9	66,7	niveau 3
95574	Saint-Prix	7 220	1	100,0	niveau 1
95652	Viarmes	14 258	2	100,0	niveau 2
95658	Vigny	3 338	1	100,0	niveau 1
95680	Villiers-le-Bel	28 939	5	80,0	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2024) :

Département du
VAL-D'OISE



Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2024) :

- Niveau n° 1 : 6 Chir.Dent., 6 territoires
29 904 habitants
- Niveau n° 2 : 10 Chir.Dent., 4 territoires
43 404 habitants
- Niveau n° 3 : 110 Chir.Dent., 16 territoires
387 582 habitants

soit pour le département :

- 26 territoires (41,9% des territoires)
- 126 Chir.Dent. (23,1% des Chir.Dent.)
- 460 890 habitants (37,0% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

— communes avec fréquentation située en dehors de la région

▲ territoire de santé reposant uniquement sur un Cabinet Secondaire

Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

Département du Val-d'Oise (95)

De 29 à 26 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département a enregistré la perte d'un territoire de santé, suite à des cessations d'activité non remplacées.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
95580	Saint-Witz	2 381	1	100	niveau 1

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 7 territoires de santé sont sortis de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
95268	Garges-lès-Gonesse	44 057	8	50,0%	niveau 3
95288	Groslay	8 545	4	50,0%	niveau 3
95306	Herblay-sur-Seine	30 095	10	50,0%	niveau 3
95355	Magny-en-Vexin	13 799	2	50,0%	niveau 3
95585	Sarcelles	58 811	23	56,5%	niveau 3
95598	Soisy-sous-Montmorency	18 243	6	66,7%	niveau 3
95607	Taverny	30 626	15	53,3%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 5 territoires de santé sont entrés dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
95197	Deuil-la-Barre	22 050	9	55,6%	niveau 3
95203	Eaubonne	28 415	13	53,8%	niveau 3
95351	Louvres	16 020	6	50,0%	niveau 3
95430	Montsoult	5 533	1	100,0%	niveau 1
95563	Saint-Leu-la-Forêt	16 076	9	66,7%	niveau 3

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, 2 territoires de santé ont enregistré une dégradation du rapport entre les générations, aggravant le niveau de risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2024
95183	Courdimanche	6 720	2	100,0%	niveau 3	niveau 2
95427	Montmagny	14 550	4	100,0%	niveau 3	niveau 2

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

2. RECOMMANDATIONS, VIGILANCES ET URGENCES : TENDANCES 2024 à 2034 :

2.1 – Points méthodologiques :

◆ **Point 1 :** le risque démographique se définit par 3 niveaux établis à partir de l'analyse de la répartition des chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale) en fonction de leur âge, et d'un seuil fixé à partir de 55 ans, soit la prospective démographique. La mise en application des principes méthodologiques du Schéma de Démographie Médicale a permis de recenser **152 territoires de santé** soumis à un risque démographique, soit **33,9% des territoires de santé** de la région. Ce diagnostic correspond à une première étape dans la démarche méthodologique, mais il doit être complété par un second diagnostic afin de hiérarchiser les priorités et les urgences démographiques. Ce diagnostic s'inscrit dans une démarche prospective, se focalisant uniquement sur les 152 territoires de santé soumis à un risque démographique. Pour chacun des territoires de santé à risque, une analyse affinée est opérée à partir d'indicateurs ciblés :

- **le bilan de la démographie générale de la population :** évolution démographique de la population des territoires de santé, projection de la population.

- **le bilan de la démographie médicale :** effectifs par année de naissance, effectifs par année de cessation (âge atteint 65 ans).

- **le bilan des conséquences sur l'encadrement médical :** desserte médicale aujourd'hui ; desserte médicale l'année de cessation théorique.

Ce deuxième diagnostic intitulé « *Recommandations, vigilances et urgences* » propose de synthétiser l'ensemble des résultats des bilans effectués pour définir des priorités démographiques par années, étalées de 2024 à 2034. Ces recommandations sont éditées en fonction des répercussions possibles de la démographie médicale. *Elles ne sont que l'expression de tendances statistiques destinées à une « mise sous tension » des différents acteurs.*

◆ **Point 2 :** seuls les territoires de santé soumis à un risque démographique de niveaux 1, 2 ou 3 sont pris en compte, soit 152 territoires de santé. L'âge du ou des chirurgiens-dentistes libéraux, les effectifs de cessation théorique et les effectifs projetés des populations des territoires de santé sont

les éléments-clés pour la proposition de scénarios démographiques inscrits dans « une approche de santé durable ». Deux cas de figure se présentent :

- (1) **Le territoire de santé est confronté à une disparition théorique de ses effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux :** l'effectif de population du territoire de santé à la cessation d'activité détermine les recommandations. Elles peuvent envisager la fermeture du site (sous forme d'une réorganisation = **Réorg.**) si la population est inférieure à 1 000 habitants, et un bilan démographique peu favorable. Elles préconisent une installation si la population est suffisante pour la continuité du site (= **Instal.**) et un bilan démographique plus favorable.

- (2) **Le territoire de santé est confronté à une diminution théorique de ses effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux :** le départ d'un professionnel de santé peut avoir diverses conséquences sur le niveau d'encadrement médical d'un territoire de santé. Cette conséquence est notamment mesurée à partir de l'impact du ou des départs de praticiens sur le niveau de la desserte médicale avec un seuil de variation fixé à plus ou moins 30%¹⁵, mais aussi de l'écart par rapport aux niveaux de desserte moyen régional.

Ce départ peut, ne pas entraîner de répercussions majeures sur l'encadrement médical, ce territoire de santé n'est pas retenu (= **Nr**).

Ce départ peut entraîner une répercussion importante sur la desserte médicale, ce territoire de santé est retenu, et l'on préconise une installation (= **Instal.**).

¹⁵ Les territoires de santé dont la variation de la desserte médicale est comprise entre 0,0 et +30,0% ou entre 0,0 et -30,0% seront écartés.

2.2 – Observations et tendances démographiques observées de 2024 à 2034 :

2.2.1 – A l'échelle des chirurgiens-dentistes libéraux :

◆ Au 1^{er} janvier 2024, la région Ile-de-France compte **7 060 chirurgiens-dentistes libéraux** (activité principale, exercice libéral en cabinet et/ou société). Sur les 10 prochaines années, **38,3% des chirurgiens-dentistes libéraux** sont donc susceptibles de cesser leur activité, car atteignant et/ou ayant dépassé le seuil de 65 ans (*tableau n° 56*). Le volume de cessation théorique est donc conséquent, il concerne près de deux chirurgiens-dentistes libéraux sur cinq susceptible de cesser leur activité d'ici 10 ans, entre l'année 2024 et 2034. Au-delà l'impact statistique, se pose la question de l'impact chronologique puisque que l'essentiel du volume de cessation théorique est annoncé dès cette année, dès l'année **2024**. En effet, **38,5%** du volume de cessation théorique concerne l'année 2024, soulignant l'urgence démographique de la situation et du niveau du potentiel d'impacts sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux. Au-delà de l'année 2024, on assiste un très net affaiblissement des flux de cessation théorique notamment de **l'année 2025 à l'année 2031**, où chaque année dénombre un potentiel de cessation théorique compris entre **6,0% et 8,0%**. Sur cette période, une seule année, **2026**, enregistre un « pic » de cessation théorique plus élevé, soit **8,1%** du volume de cessation théorique. A partir de l'année **2032**, on assiste à un nouvel affaiblissement des flux de cessation théorique, compris entre **4,0% et 5,0%**.

◆ Au regard des tendances observées à partir du calendrier des cessations théoriques, **l'année 2024** s'impose comme une année décisive pour la région Ile-de-France et ses départements. En effet, le volume de cessation théorique s'échelonne de **28,3%** des chirurgiens-dentistes libéraux pour le département **des Yvelines** (le moins impacté) à plus de **47,0%** pour **Paris** (le plus impacté). Dans l'ensemble, tous les départements affichent un calendrier de cessation théorique proche, dans lequel l'année 2024 est décisive compte tenu des effectifs de cessation qu'elle représente. Au-delà de l'année 2024, et à l'image de la région, on assiste à un net ralentissement des flux de cessation théorique qui laissent toutefois apparaître des profils chronologiques différenciés. En effet, les différents vagues d'installation de professionnels sur un territoire se traduisent par une variation des calendriers de cessation, eux-mêmes le reflet des installations passées.

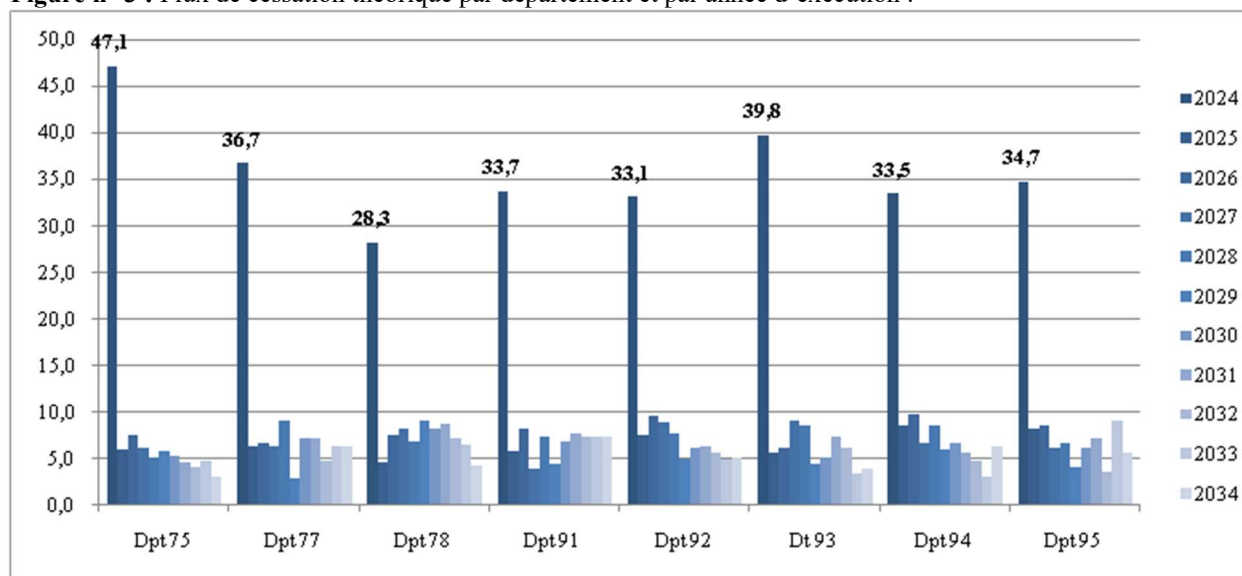
Paris : au-delà de l'année 2024, le volume de flux de cessation théorique ralentit fortement, mais de **2025 à 2027**, on observe le maintien de flux de cessation théorique compris entre **6,0% et 7,0%** sur ces 3 années consécutives, puis les flux de cessation théorique vont de nouveau s'affaiblir, compris entre **4,0% et 5,0%** jusqu'en 2034 (*figure n° 3*).

Tableau n° 56 : Répartition du nombre de chirurgiens-dentistes libéraux par département et par année d'exécution théorique (seuil âge de 65 ans) :

Années de départ	Paris		Seine-et-Marne		Yvelines		Essonne		Hauts-de-Seine		Seine-Saint-Denis		Val-de-Marne		Val-d'Oise		Région IDF	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
2024 (65 ans)	450	47,1	76	36,7	78	28,3	69	33,7	141	33,1	70	39,8	89	33,5	68	34,7	1 041	38,5
2025 (64 ans)	58	6,1	13	6,3	13	4,7	12	5,9	32	7,5	10	5,7	23	8,6	16	8,2	177	6,5
2026 (63 ans)	72	7,5	14	6,8	21	7,6	17	8,3	41	9,6	11	6,3	26	9,8	17	8,7	219	8,1
2027 (62 ans)	59	6,2	13	6,3	23	8,3	8	3,9	38	8,9	16	9,1	18	6,8	12	6,1	187	6,9
2028 (61 ans)	49	5,1	19	9,2	19	6,9	15	7,3	33	7,7	15	8,5	23	8,6	13	6,6	186	6,9
2029 (60 ans)	55	5,8	6	2,9	25	9,1	9	4,4	21	4,9	8	4,5	16	6,0	8	4,1	148	5,5
2030 (59 ans)	51	5,3	15	7,2	23	8,3	14	6,8	26	6,1	9	5,1	18	6,8	12	6,1	168	6,2
2031 (58 ans)	45	4,7	15	7,2	24	8,7	16	7,8	27	6,3	13	7,4	15	5,6	14	7,1	169	6,2
2032 (57 ans)	40	4,2	10	4,8	20	7,2	15	7,3	24	5,6	11	6,3	13	4,9	7	3,6	140	5,2
2033 (56 ans)	46	4,8	13	6,3	18	6,5	15	7,3	21	4,9	6	3,4	8	3,0	18	9,2	145	5,4
2034 (55 ans)	30	3,1	13	6,3	12	4,3	15	7,3	22	5,2	7	4,0	17	6,4	11	5,6	127	4,7
Total Départ	955	100,0	207	100,0	276	100,0	205	100,0	426	100,0	176	100,0	266	100,0	196	100,0	2 707	100,0
Total Dpt	2188	43,6	643	32,2	828	33,3	571	35,9	1093	39,0	483	36,4	709	37,5	545	36,0	7060	38,3

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Figure n° 3 : Flux de cessation théorique par département et par année d'exécution :



Seine-et-Marne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Val-d'Oise : au-delà de l'année 2024, ces cinq départements s'inscrivent dans la tendance régionale, enregistrant un net affaiblissement des flux de cessation théorique. Mais contrairement à Paris, les volumes de cessation théorique vont se maintenir à des niveaux plus hauts, compris entre **7,0% et 9,0%** par année de référence, et pour la plupart de ces départements, ces flux vont se poursuivre jusque l'année 2028. Au-delà de cette période, les flux de cessation théorique vont de nouveau s'affaiblir, mais encore une fois, contrairement à Paris, ils vont se maintenir à des niveaux plus hauts, compris entre **6,0% et 7,0%**.

Yvelines : au-delà de l'année 2024, le volume de flux de cessation théorique est très proche de celui observé pour les précédents départements, mais contrairement à eux, les flux de cessation théorique ne vont pas s'affaiblir, ils vont se maintenir à des niveaux compris entre **7,0% et 9,0%** jusque l'année **2032**. Au-delà de cette période, les flux de cessation théorique vont de nouveau s'affaiblir.

Essonne : au-delà de l'année 2024, le volume de cessation théorique ne suit pas une courbe continue mais une courbe en « dents de scie ». Ainsi, après un net affaiblissement des flux, les années **2026** et **2028** sont assimilées à des « pics » marqués par des effectifs de cessation théorique plus forts. Mais le département va surtout se signaler par un calendrier de cessation spécifique, avec une hausse des flux de cessation plus forte, compris entre **7,0% et 8,0%**, et de façon continue de l'année **2030** à l'année **2034**.

2.2.2 – A l'échelle des territoires de santé :

◆ Au 1^{er} janvier 2024, la région Ile-de-France dénombre **450 territoires de santé** dont 2 territoires de santé construits sur des activités secondaires, soit un total de 448 territoires de santé. Sur les 10 prochaines années, **82,4% des territoires de santé** (activité principale) vont être confrontés à des flux de cessation théorique. Soit plus de quatre territoires de santé sur cinq dont les conditions d'offres de soins dentaires peuvent être remises en cause suite aux conséquences de cessation d'activité théorique de chirurgiens-dentistes libéraux ayant et/ou atteignant l'âge de 65 ans (cessation théorique) (*tableau n° 57*). Au-delà l'impact spatial, se pose la question de l'impact temporel puisque que, comme pour les professionnels de santé, l'essentiel du volume de cessation théorique est annoncé dès cette année, dès l'année **2024**. En effet, **243 territoires de santé** vont être confrontés à des mouvements de cessation théorique, soit près de **66,0%** du potentiel de territoires de santé susceptibles d'être impactés. Au-delà de l'année 2024, on assiste à un très net affaiblissement du nombre de territoires de santé impactés par les flux de cessation théorique

notamment de **l'année 2025 à l'année 2028**, où chaque année l'on dénombre un potentiel de territoire de santé impacté par des cessations théoriques compris entre **4,0% et 5,0%**. A partir de l'année **2029**, on assiste à un nouvel affaiblissement du nombre de territoires de santé impactés par les flux de cessation théorique, compris entre **3,0% et 4,0%**.

◆ Au regard des tendances observées à partir du calendrier du nombre de territoires de santé impactés par les cessations théoriques, **l'année 2024** s'impose de nouveau, comme une année décisive pour la région Ile-de-France et ses départements. En effet, le volume de cessation théorique s'échelonne de **50,8%** des territoires de santé pour le département de **l'Essonne** (le moins impacté) à plus de **94,1%** des territoires de santé pour le département **des Hauts-de-Seine**, le plus impacté avec **Paris** où le seul territoire de santé est concerné. Dans l'ensemble, tous les départements affichent un calendrier des territoires de santé impactés par les flux de cessation théorique proche, dans lequel l'année 2024 est décisive compte tenu des effectifs de cessation qu'elle représente. Au-delà de l'année 2024, et à l'image de la région, on assiste à un net ralentissement des flux de cessation théorique qui laissent toutefois apparaître des profils chronologiques différenciés, traduisant les différentes vagues d'installation de professionnels au sein des territoires.

Paris : cas atypique car l'on dénombre qu'un seul territoire de santé qui sera impacté dès l'année 2024 par les flux de cessation théorique (*figure n° 5*).

Seine-et-Marne et Essonne : au-delà de l'année 2024, ces deux départements s'inscrivent dans la tendance régionale, enregistrant un net affaiblissement du nombre de territoires de santé impactés par les flux de cessation théorique. Mais contrairement aux autres départements, les volumes de territoires impactés vont se maintenir à des niveaux plus hauts, compris entre **4,0% et 6,0%** par année de référence et sur la quasi-totalité de la période retenue.

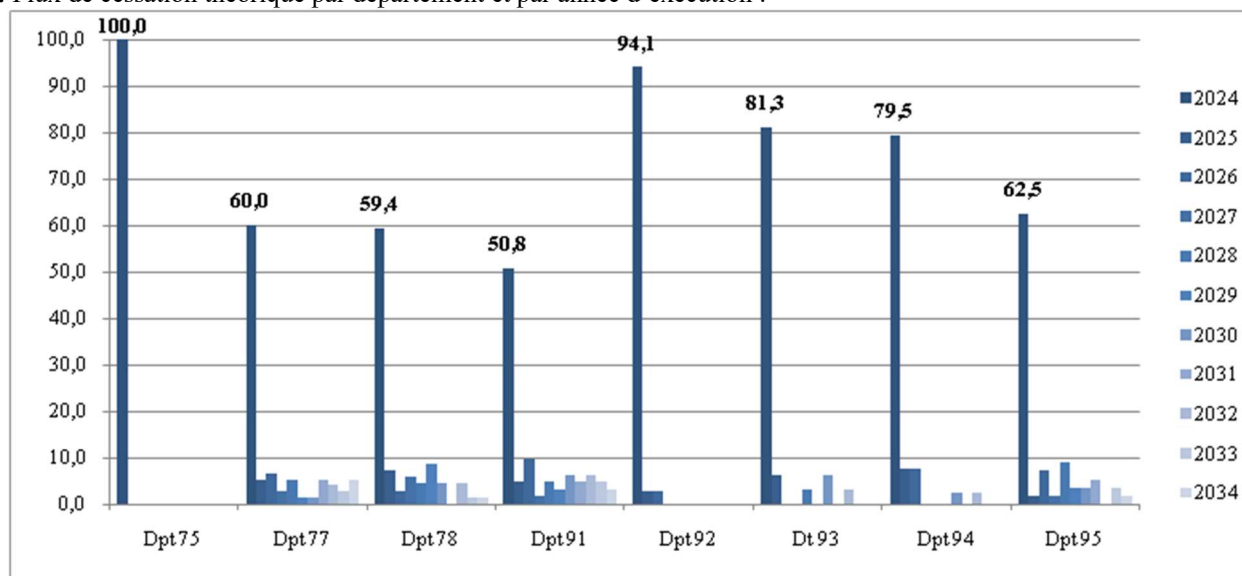
Yvelines et Seine-Saint-Denis : au-delà de l'année 2024, ces départements suivent la même tendance, enregistrant un affaiblissement des effectifs mais, en continue et sur une période courte, le niveau d'impact des territoires de santé va se maintenir à un niveau élevé, compris entre **6,0% et 7,0%**, puis enregistrer un nouvel affaiblissement avant un nouveau pic, plus tardif, en 2029 pour la Seine-et-Marne, en 2030 pour la Seine-Saint-Denis.

Tableau n° 57 : Répartition du nombre de territoires de santé libéraux par département et par année d'exécution théorique (seuil âge de 65 ans) :

Années de départ	Paris		Seine-et-Marne		Yvelines		Essonne		Hauts-de-Seine		Seine-Saint-Denis		Val-de-Marne		Val-d'Oise		Région IDF	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
2024 (65 ans)	1	100,0	45	60,0	41	59,4	32	50,8	32	94,1	26	81,3	31	79,5	35	62,5	243	65,9
2025 (64 ans)	—	—	4	5,3	5	7,2	3	4,8	1	2,9	2	6,3	3	7,7	1	1,8	19	5,1
2026 (63 ans)	—	—	5	6,7	2	2,9	6	9,5	1	2,9	—	—	3	7,7	4	7,1	21	5,7
2027 (62 ans)	—	—	2	2,7	4	5,8	1	1,6	—	—	—	—	—	—	1	1,8	8	2,2
2028 (61 ans)	—	—	4	5,3	3	4,3	3	4,8	—	—	1	3,1	—	—	5	8,9	16	4,3
2029 (60 ans)	—	—	1	1,3	6	8,7	2	3,2	—	—	—	—	—	—	2	3,6	11	3,0
2030 (59 ans)	—	—	1	1,3	3	4,3	4	6,3	—	—	2	6,3	1	2,6	2	3,6	13	3,5
2031 (58 ans)	—	—	4	5,3	—	—	3	4,8	—	—	—	—	—	—	3	5,4	10	2,7
2032 (57 ans)	—	—	3	4,0	3	4,3	4	6,3	—	—	1	3,1	1	2,6	—	—	12	3,3
2033 (56 ans)	—	—	2	2,7	1	1,4	3	4,8	—	—	—	—	—	—	2	3,6	8	2,2
2034 (55 ans)	—	—	4	5,3	1	1,4	2	3,2	—	—	—	—	—	—	1	1,8	8	2,2
Total Départ	1	100,0	75	100,0	69	100,0	63	100,0	34	100,0	32	100,0	39	100,0	56	100,0	369	100,0
Total Dpt	1	100,0	103	72,8	90	76,7	82	76,8	34	100,0	36	88,9	40	97,5	62	90,3	448	82,4

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Figure n° 4 : Flux de cessation théorique par département et par année d'exécution :



Hauts-de-Seine : au-delà de l'année 2024, le département affiche la même tendance que celle observée pour les départements précédents, avec le maintien de flux de cessation continu et sur une période courte, mais on ne retrouve pas de pic tardif, les mouvements potentiels vont s'opérer sur les 3 premières années.

Val-de-Marne et Val-d'Oise : au-delà de l'année 2024, le nombre de territoires de santé impactés par les flux de cessation théorique ne suit pas une courbe continue mais une courbe en « dents de scie ». On retrouve le maintien de flux de cessation continu et sur une période courte très rapidement, puis des années creuses avant l'apparition de quelques pics étalés sur la période considérée.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

Le rapport 2022 proposait une analyse des tendances des flux de cessation théorique des chirurgiens-dentistes sur la période 2022 à 2032, ainsi que les répercussions potentielles sur les territoires de santé.

Le rapport 2024 propose une analyse des tendances des flux de cessation théorique des chirurgiens-dentistes sur la période 2024 à 2034, ainsi que les répercussions potentielles sur les territoires de santé.

◆ **Les chirurgiens-dentistes libéraux :** la méthodologie repose sur la définition d'un seuil de cessation d'activité fixé, pour des commodités statistiques, à 65 ans. A partir de ce seuil, il est ainsi possible d'avoir un regard sur des flux de cessation théorique. Sur la période 2022-2032, 42,6% des chirurgiens-dentistes libéraux étaient susceptibles de cesser leur activité car ayant et/ou atteignant l'âge de 65 ans. Ce chiffre est de 38,3% aujourd'hui. Les tendances observées sur les âges témoignent de ce résultat. Les flux de praticiens plus jeunes ont abouti à ces effets, avec une tendance au « rajeunissement ». Par ailleurs, quelque soit la période d'analyse, les années de référence (2022 et 2024) témoignent d'une très forte proximité, tant elles sont décisives compte tenu d'un potentiel de cessation théorique le plus conséquent. Ainsi, l'impact de l'année 2024 sera potentiellement plus impactant, soit 38,5 des flux de cessation théorique contre 35,8% en 2022.

◆ **Les territoires de santé :** ces mêmes observations concernent aussi les territoires de santé. Sur les périodes de 10 ans, 85,4% des territoires de santé pouvaient être impactés sur la période 2022-2032, contre 82,4% sur la période 2024-2034. Mais de nouveau, l'impact sur les territoires de santé est plus conséquent en 2024, qu'en 2022, 65,9% des territoires de santé sont potentiellement impactés en 2024, contre 65,4% en 2022.

2.3 – Recommandations, vigilances et urgences : les priorités démographiques :

La mise en application des principes du Schéma de Démographie Médicale a permis de recenser **152 territoires de santé soumis à un risque démographique** définis à partir du seuil fixé à 55 ans. Le croisement des données effectué selon la méthodologie présentée a permis de retenir **130 territoires de santé**, soit **85,5% des territoires de santé** soumis à un risque démographique ou **29,0% des territoires de santé** de la région (*tableau n° 58*). Le diagnostic mené a conduit à écarter **22 territoires** de santé, portant la mention « Nr », non retenus car les conséquences des cessations sont minorées sur les périodes retenues. Le potentiel des impacts associés aux cessations théoriques concerne **29,0% des territoires** de santé de la région. Concrètement, plus de **17,0% de la population** régionale réside au sein de territoires de santé dont les conditions d'offre de soins et d'accès pourraient être remises en cause dans les 10 prochaines années. Ces flux théoriques de cessation représentent près de **8,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice dans la région.

Tableau n° 58 : Caractéristique des territoires de santé concernés par des recommandations :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Territoires à recom.	Territoires à risque	Territoires 2024	Résultats 2022
Territoires soumis à des recommandations	36	23	71	130	152	448	
Territoires en %	27,7%	17,7%	54,6%	100,0%	85,5%	29,0%	35,1%
Population	222 880	248 730	1 624 836	2 096 446	2 517 373	12 262 040	
Population en %	10,6%	11,9%	77,5%	100,0%	83,3%	17,1%	24,5%
Variation annuelle	+0,91%	+0,62%	+0,63%	+0,66%	+0,57%	+0,34%	
Chir.Dent. Lib.	36	60	447	543	851	7 060	
Chir.Dent.Lib.en %	6,6%	11,0%	82,3%	100,0%	63,8%	7,7%	11,9%

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

150 territoires de santé à risque sont soumis à des recommandations spécifiques, parmi lesquels plus d'un territoire sur deux est soumis à un risque démographique **de niveau 3**, niveau le moins urgent, soit **54,6% des territoires de santé** à recommandations. Près de **28,0% des territoires de santé** soumis à des recommandations spécifiques sont soumis à un risque démographique **de niveau 1**, niveau le plus urgent, et près de **18,0% des territoires de santé** à recommandations sont soumis à un risque démographique **de niveau 2**, niveau parmi le plus urgent.

2.3.1 – Les territoires de santé concernés par des recommandations :

La phase de recommandations spécifiques porte sur **130 territoires de santé** dont **128 territoires** portent la mention « *Instal.* », et **2 territoires de santé**, la mention « *Réorg.* ». Excepté **Paris**, tous les départements sont concernés.

◆ **128 territoires de santé** vont être confrontés à un risque de cessation d'activité, parmi ces territoires de santé :

- **42 territoires de santé sont confrontés à une disparition théorique des effectifs :**

- **2 territoires de santé** sont concernés par une recommandation de type "*Réorg.*"
- **40 territoires de santé** par une recommandation de type "*Instal.*".

- **88 territoires de santé sont confrontés à une diminution théorique des effectifs :**

- **88 territoires de santé** sont concerné par une recommandation de type "*Instal.*"

◆ Incontestablement, le décompte du nombre de territoires de santé à risque et soumis à des recommandations met en exergue la situation préoccupante de 3 départements : **le Val-d'Oise, l'Essonne et la Seine-et-Marne (tableau n° 59)**. Ces départements affichent les niveaux d'impacts parmi les plus conséquents, regroupant de **19,0% à 28,0%** des territoires de santé soumis à des recommandations. La prise en compte des populations impactées confirme ce constat. Les effectifs de population résidante au sein de territoires de santé soumis à des recommandations sont parmi les plus conséquents, impactant ainsi de **16,0% à 21,0%** des populations résidentes au sein de territoires de santé soumis à des recommandations. A un degré moindre, le département **des Yvelines** affiche une situation démographique toute aussi préoccupante, le département regroupant **17,7%** des territoires de santé soumis à des recommandations et **12,1%** des populations résidentes au sein de territoires de santé soumis à des recommandations.

Mais afin d'évaluer concrètement les impacts de ces territoires de santé soumis à des recommandations, l'analyse des résultats doit être reconsidérée dans un contexte départemental (*colonne grisée*).

- **Le Val-d'Oise** représente le département où l'impact des cessations théoriques sur les territoires de santé est le plus conséquent. Plus de deux territoires de santé cinq sont susceptibles d'être impactés pour les 10 prochaines années, soit **40,3% des territoires de santé**. Plus de **36,0% de la population** du département peut être potentiellement impactée par les cessations théoriques

envisagées sur les 10 prochaines années, remettant éventuellement en cause les conditions d'accès à l'offre de soins dentaire. Près de **21,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** sont donc susceptibles de cesser leur activité dans les 10 prochaines années car ayant ou atteignant l'âge de 65 ans.

- **La Seine-et-Marne**, à un degré moindre, est le deuxième département le plus concerné par les répercussions des cessations théoriques, près de **36,0% des territoires de santé** sont concernés sur les 10 prochaines années. Plus d'un quart de la population du département peut être impacté par les cessations théoriques, soit 26,0% des populations résidentes. Près de **14,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** sont donc susceptibles de cesser leur activité dans les 10 prochaines années car ayant ou atteignant l'âge de 65 ans.

- **L'Essonne**, à un degré moindre, confirme son rang de département parmi le plus impacté, près de **32,0% des territoires de santé** sont concernés pour les 10 prochaines années, impactant près de **27,0% des populations** résidentes et près de 16,0% **des chirurgiens-dentistes libéraux**.

Tableau n° 59 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département :

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Paris									
Seine-et-Marne	37	28,5%	36	1	370 196	17,7%	35,9	26,0	13,8
Yvelines	23	17,7%	23		253 054	12,1%	25,6	17,5	9,4
Essonne	26	20,0%	25	1	348 425	16,6%	31,7	26,6	15,6
Hauts-de-Seine	4	3,1%	4		135 997	6,5%	11,8	8,3	4,3
Seine-Saint-Denis	7	5,4%	7		290 533	13,9%	19,4	17,7	8,9
Val-de-Marne	8	6,2%	8		248 767	11,9%	20,0	17,7	11,8
Val-d'Oise	25	19,2%	25		449 474	21,4%	40,3	36,1	20,7
Région IDF	130	100,0%	128	2	2 096 446	100,0%	29,0%	17,1%	7,7%
<i>Région IDF 2022</i>	162		159	3	2 988 910		35,1%	24,5%	11,9%

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

En dehors de ces 3 départements dont la situation est particulièrement significative au regard des niveaux d'impact potentiel suite aux mouvements de cessation théorique envisagés pour les 10 prochaines années, quelques points plus atypiques doivent être signalés. Ainsi, malgré des niveaux d'impact plus faibles en termes de nombre de territoires de santé impactés, les départements **des Yvelines**, de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-de-Marne** témoignent d'impacts populationnels conséquents. De **17,0% à 18,0% des populations** résidentes au sein de territoires de santé soumis à des recommandations peuvent être impactées pour les 10 prochaines années. Mais ce ne sont pas les

seules conséquences. De **9,0%** à **12,% des chirurgiens-dentistes libéraux** sont susceptibles de cesser leur activité d’ici les 10 prochaines années, car ayant atteint ou atteignant l’âge de 65 ans.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

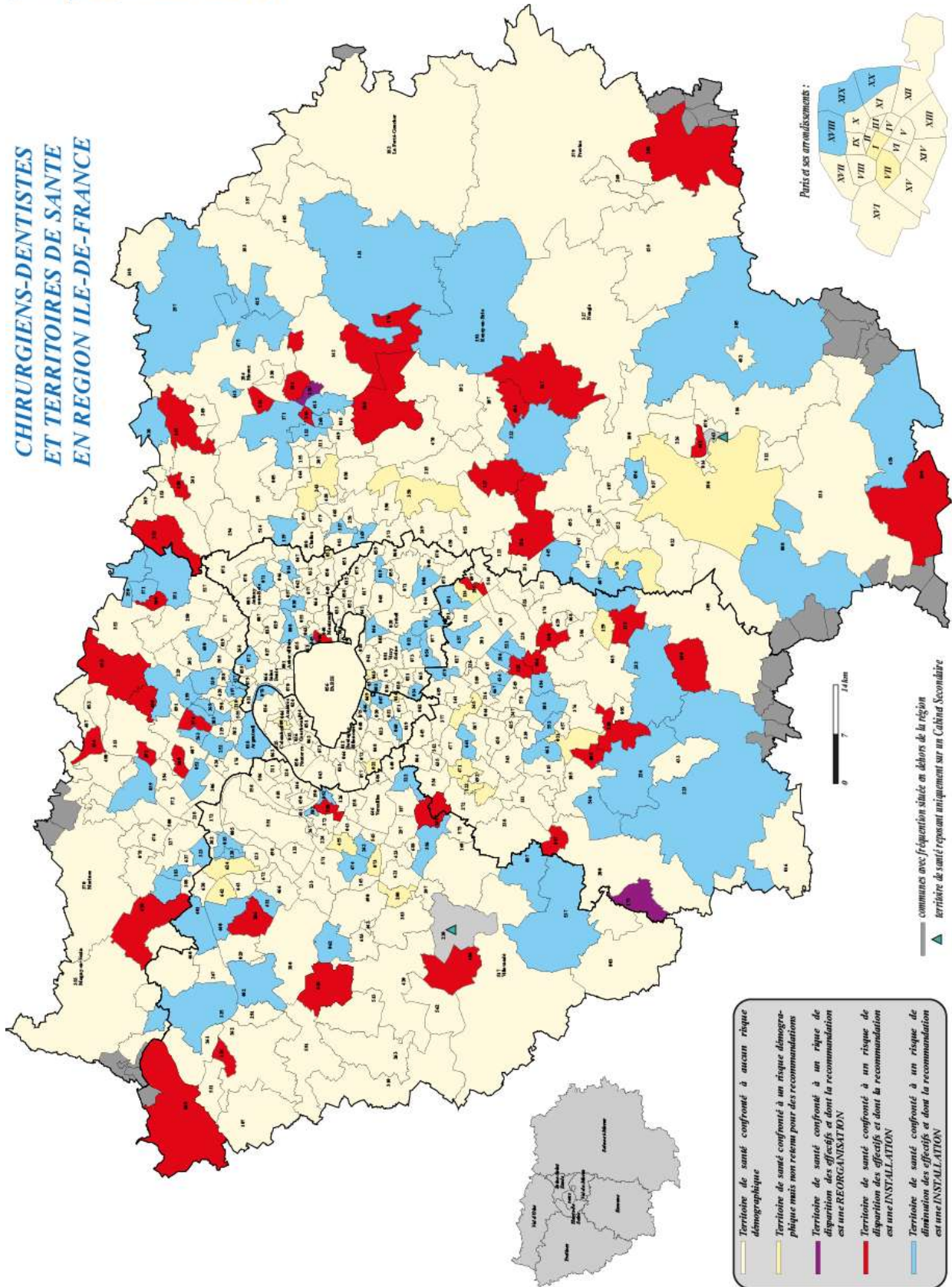
Les départements	2024			2022		
	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Paris	—	—	—	—	—	—
Seine-et-Marne	35,9	26,0	13,8	37,1	30,9	17,2
Yvelines	25,6	17,5	9,4	36,6	24,7	15,0
Essonne	31,7	26,6	15,6	37,1	36,1	22,8
Hauts-de-Seine	11,8	8,3	4,3	14,7	9,5	4,9
Seine-Saint-Denis	19,4	17,7	8,9	36,1	41,9	32,5
Val-de-Marne	20,0	17,7	11,8	30,0	26,8	17,8
Val-d’Oise	40,3	36,1	20,7	41,3	41,7	24,1
Région IDF	29,0%	17,1%	7,7%	35,1%	24,5%	11,9%

◆ **Impact sur les territoires de santé** : sur les périodes considérées, le nombre de territoires de santé à risque et soumis à des recommandations a enregistré une tendance à la baisse, passant de 35,0% à 29,0% des territoires de santé. La perte d’une dizaine de territoires de santé à risque et soumis à des recommandations, et les mouvements de sortie de la zone de risque expliquent en partie cette tendance. Tous les départements s’inscrivent dans cette tendance, parmi lesquels la Seine-Saint-Denis a enregistré le recul le plus significatif.

◆ **Impact sur les populations** : la baisse du niveau d’impact sur les territoires de santé se traduit logiquement par une baisse des effectifs de population impactés, passant de 24,5% à 17,1% de la population régionale. De nouveau, la Seine-Saint-Denis enregistre le recul le plus significatif.

◆ **Impact sur les chirurgiens-dentistes libéraux** : le dernier indicateur traduit la même tendance, l’impact sur les chirurgiens-dentistes libéraux a enregistré une tendance à la baisse, passant de 11,9% à 7,7% des effectifs. Plusieurs dynamiques peuvent expliquer cette situation. L’évolution des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux et le phénomène de « rajeunissement » qui a été observé et les flux d’entrée et de sortie de la zone de risque, permettant de rendre compte de la dynamique de la méthodologie appliquée.

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE



2.3.2 – Liste des territoires de santé concernés par des recommandations par année de référence :

◆ **Point méthodologie :** éléments de compréhension pour la lecture des tableaux de synthèse

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2024	Niveau de risque	Population 2023	Taux Var. Pop	Desserte 2024	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2024
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)

(1) Code territoire : code d'identification du territoire de santé

(2) Libellé : nom du territoire de santé

(3) Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux (Activité Principale) au 1^{er} janvier 2024

(4) Niveau de risque démographique :

- Niveau 1 : territoire de santé dont le chirurgien-dentiste libéral en exercice est âgé de 55 ans et plus.
- Niveau 2 : territoire de santé dont les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont tous âgés de 55 ans et plus.
- Niveau 3 : territoire de santé dont 50% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 55 ans et plus.
- Niveau 4 : absence de risque démographique

(5) Population 2023 : effectif de population du territoire de santé

(6) Taux d'accroissement démographique : taux d'évolution des effectifs de population

(7) Desserte en 2024 : niveau d'encadrement médical du territoire de santé aujourd'hui, niveau de référence.

(8) Départ théorique : pour chaque année, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux ayant et/ou atteignant l'âge de 65 ans.

(9) Desserte en 20.. : niveau d'encadrement médical du territoire de santé, soit la population de l'année de départ / le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux après le ou les départs théoriques.

(10) Répercussion : calcul de la différence (en %) entre la desserte médicale de référence, et celle obtenue après la prise en compte de l'évolution de la population et le/ou les départs théoriques de chirurgiens-dentistes libéraux. La mention « 0 CD » signifie que le territoire de santé peut, ne plus compter plus de professionnels, suite aux départs théoriques.

(11) Recomm. : les recommandations émises après l'analyse des données : Installation (Instal.) ; Réorganisation (Réorg.)

« Les recommandations émises ne sont qu'une expression statistique de tendances et ne visent qu'à faire réagir le lecteur (acteur, professionnel de santé, patient, citoyen...) sur les possibles conséquences de la démographie médicale.

Il ne s'agit en aucun cas d'un fait accompli mais d'un fait prévisible. »

◆ Année 2024 : 77 territoires de santé

Tableau n° 60 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2024

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Paris	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-et-Marne	21	27,3%	21	—	271 250	17,0%	20,4	19,1	10,0
Yvelines	13	16,9%	13	—	175 536	11,0%	14,4	12,2	6,9
Essonne	10	13,0%	10	—	170 549	10,7%	12,2	13,0	7,2
Hauts-de-Seine	4	5,2%	4	—	135 997	8,5%	11,8	8,3	4,3
Seine-Saint-Denis	7	9,1%	7	—	290 533	18,2%	19,4	17,7	8,9
Val-de-Marne	7	9,1%	7	—	224 406	14,0%	17,5	15,9	11,6
Val-d'Oise	15	19,5%	15	—	331 028	20,7%	24,2	26,6	15,4
Région IDF	77	100,0%	77	—	1 599 299	100,0%	17,2%	13,1%	5,9%

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Tableau n° 61 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2024

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2024	Niveau de risque	Population 2023	Taux Var. Pop	Desserte 2024	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2024
77088	La Chapelle-la-Reine	2	niv 2	7 155	-0,90	3 578	1	6 838	-47,7	instal.
77099	Château-Landon	2	niv 2	4 510	-0,61	2 255	2	0 CD	0 CD	instal.
77131	Coulommiers	11	niv 3	40 858	0,64	3 714	3	5 274	-29,6	instal.
77132	Coupvray	2	niv 3	2 867	0,37	1 434	1	2 920	-50,9	instal.
77208	Gouaix	1	niv 1	6 199	-0,24	6 199	1	0 CD	0 CD	instal.
77222	Guignes	2	niv 2	8 334	2,59	4 167	1	9 472	-56,0	instal.
77257	Lizy-sur-Ourcq	2	niv 2	12 744	-0,46	6 372	1	12 454	-48,8	instal.
77296	Moissy-Cramayel	1	niv 1	20 815	0,76	20 815	1	0 CD	0 CD	instal.
77305	Montereau-Fault-Yonne	9	niv 3	45 327	1,74	5 036	3	8 236	-38,8	instal.
77322	Moussy-le-Neuf	1	niv 1	5 053	2,41	5 053	1	0 CD	0 CD	instal.
77337	Noisiel	2	niv 3	15 750	0,29	7 875	1	15 980	-50,7	instal.
77382	Quincy-Voisins	1	niv 1	5 727	1,35	5 727	1	0 CD	0 CD	instal.
77407	Saint-Fargeau-Ponthierry	4	niv 3	16 259	0,44	4 065	1	5 541	-26,6	instal.
77415	Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux	2	niv 2	2 419	0,86	1 210	1	2 524	-52,1	instal.
77420	Saint-Mard	1	niv 1	3 846	0,06	3 846	1	0 CD	0 CD	instal.
77430	Saint-Pathus	3	niv 3	8 686	1,41	2 895	2	9 316	-68,9	instal.
77437	Saint-Soupplets	1	niv 1	4 679	1,45	4 679	1	0 CD	0 CD	instal.
77445	Savigny-le-Temple	8	niv 3	36 431	0,23	4 554	3	7 370	-38,2	instal.
77458	Souppes-sur-Loing	3	niv 2	9 597	-0,62	3 199	1	4 652	-31,2	instal.
77475	Trilport	5	niv 3	9 012	0,43	1 802	2	3 070	-41,3	instal.
77513	Villenoy	1	niv 1	4 982	3,11	4 982	1	0 CD	0 CD	instal.
78015	Andrésy	6	niv 3	13 236	1,78	2 206	1	2 892	-23,7	instal.
78092	Bougival	3	niv 2	8 983	0,30	2 994	1	4 560	-34,3	instal.
78143	Châteaufort	1	niv 1	3 786	0,02	3 786	1	0 CD	0 CD	instal.
78242	Fontenay-le-Fleury	7	niv 3	13 518	0,44	1 931	3	3 455	-44,1	instal.
78322	Jouy-en-Josas	2	niv 3	7 983	-0,80	3 992	1	7 670	-48,0	instal.
78335	Limay	6	niv 3	29 099	0,66	4 850	2	7 519	-35,5	instal.
78350	Louveciennes	3	niv 2	7 342	0,79	2 447	3	0 CD	0 CD	instal.
78401	Meulan-en-Yvelines	4	niv 2	17 439	0,65	4 360	2	9 006	-51,6	instal.
78402	Mézières-sur-Seine	7	niv 3	12 789	0,51	1 827	2	2 624	-30,4	instal.
78440	Les Mureaux	8	niv 3	34 879	1,18	4 360	2	6 165	-29,3	instal.
78537	Saint-Arnoult-en-Yvelines	3	niv 3	10 284	-0,50	3 428	1	5 016	-31,7	instal.

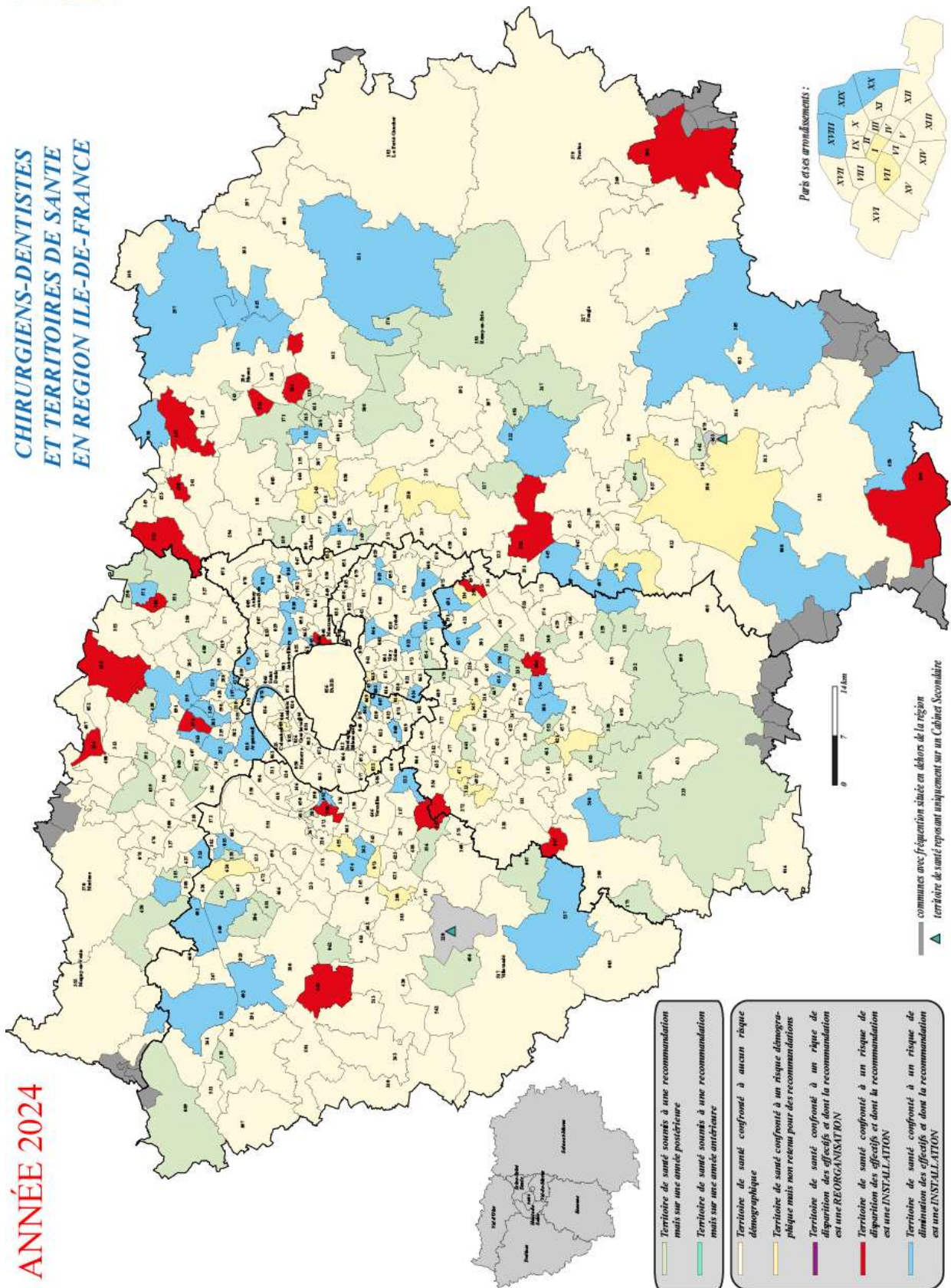
78616	Thoiry	1	niv 1	5 154	2,02	5 154	1	0 CD	0 CD	instal.
78674	Villepreux	6	niv 3	11 044	1,96	1 841	2	3 042	-39,5	instal.
91017	Angervilliers	1	niv 1	1 725	1,04	1 725	1	0 CD	0 CD	instal.
91086	Bondoufle	1	niv 1	10 326	2,49	10 326	1	0 CD	0 CD	instal.
91103	Brétigny-sur-Orge	7	niv 3	27 006	0,96	3 858	1	4 722	-18,3	instal.
91215	Épinay-sous-Sénart	1	niv 1	12 197	-0,53	12 197	1	0 CD	0 CD	instal.
91286	Grigny	5	niv 3	27 571	-0,52	5 514	1	6 716	-17,9	instal.
91434	Morsang-sur-Orge	5	niv 3	20 149	-1,22	4 030	4	18 946	-78,7	instal.
91494	Le Plessis-Pâté	4	niv 3	4 114	0,78	1 029	2	2 138	-51,9	instal.
91540	Saint-Chéron	3	niv 3	6 869	0,67	2 290	2	7 103	-67,8	instal.
91657	Vigneux-sur-Seine	5	niv 3	31 495	0,27	6 299	1	7 980	-21,1	instal.
91691	Yerres	9	niv 3	29 097	0,11	3 233	1	3 658	-11,6	instal.
92007	Bagneux	17	niv 3	41 967	1,57	2 469	4	3 490	-29,3	instal.
92046	Malakoff	10	niv 3	31 230	0,52	3 123	1	3 561	-12,3	instal.
92060	Le Plessis-Robinson	10	niv 3	29 562	0,45	2 956	1	3 359	-12,0	instal.
92078	Villeneuve-la-Garenne	10	niv 3	33 238	0,57	3 324	3	4 886	-32,0	instal.
93006	Bagnole	4	niv 2	38 470	1,33	9 618	4	0 CD	0 CD	instal.
93008	Bobigny	3	niv 3	54 906	1,70	18 302	1	29 861	-38,7	instal.
93010	Bondy	11	niv 3	53 342	0,10	4 849	2	5 957	-18,6	instal.
93014	Clichy-sous-Bois	3	niv 3	29 568	-0,25	9 856	1	14 604	-32,5	instal.
93045	Les Lilas	7	niv 3	23 276	0,45	3 325	1	3 967	-16,2	instal.
93071	Sevran	10	niv 3	51 778	0,67	5 178	4	8 923	-42,0	instal.
93072	Stains	5	niv 3	39 193	0,61	7 839	1	10 100	-22,4	instal.
94003	Arcueil	6	niv 2	21 840	0,87	3 640	2	5 703	-36,2	instal.
94004	Boissy-Saint-Léger	6	niv 3	17 286	1,43	2 881	1	3 712	-22,4	instal.
94019	Chennevières-sur-Mame	6	niv 3	18 011	-0,07	3 002	2	4 486	-33,1	instal.
94022	Choisy-le-Roi	19	niv 3	46 229	1,27	2 433	3	3 077	-20,9	instal.
94034	Fresnes	9	niv 3	28 556	1,27	3 173	4	6 084	-47,8	instal.
94046	Maisons-Alfort	31	niv 3	57 639	1,00	1 859	7	2 524	-26,3	instal.
94078	Villeneuve-Saint-Georges	5	niv 3	34 845	1,11	6 969	3	18 410	-62,1	instal.
95018	Argenteuil	9	niv 3	108 567	-0,05	12 063	5	27 067	-55,4	instal.
95134	Champagne-sur-Oise	1	niv 1	5 019	0,81	5 019	1	0 CD	0 CD	instal.
95197	Deuil-la-Barre	9	niv 3	22 050	0,08	2 450	2	3 162	-22,5	instal.
95199	Domont	8	niv 3	21 299	0,09	2 662	2	3 565	-25,3	instal.
95203	Eaubonne	13	niv 3	28 415	0,95	2 186	4	3 310	-34,0	instal.
95252	Franconville	14	niv 3	45 801	1,69	3 272	2	4 151	-21,2	instal.
95323	Jouy-le-Moutier	4	niv 3	17 225	1,36	4 306	2	9 215	-53,3	instal.
95369	Margency	2	niv 3	5 533	0,29	2 767	1	5 614	-50,7	instal.
95371	Marly-la-Ville	2	niv 3	5 661	0,11	2 831	1	5 692	-50,3	instal.
95427	Montmagny	4	niv 2	14 550	1,13	3 638	1	5 130	-29,1	instal.
95509	Puiseux-en-France	1	niv 1	3 583	1,36	3 583	1	0 CD	0 CD	instal.
95539	Saint-Brice-sous-Forêt	5	niv 3	15 771	0,32	3 154	1	4 006	-21,3	instal.
95563	Saint-Leu-la-Forêt	9	niv 3	16 076	1,30	1 786	3	2 858	-37,5	instal.
95574	Saint-Prix	1	niv 1	7 220	0,11	7 220	1	0 CD	0 CD	instal.
95652	Viarmes	2	niv 2	14 258	0,75	7 129	2	0 CD	0 CD	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Le Schéma de Démographie Médicale :
Recommandations, Vigilances et Urgences
(année réf. 2024) :

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE

ANNÉE 2024



Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirugiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ Année 2025 : 8 territoires de santé

Tableau n° 62 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2025

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Paris	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-et-Marne	1	12,5%	1	—	7 877	6,8%	1,0	0,6	0,3
Yvelines	3	37,5%	3	—	6 191	5,4%	3,3	0,4	0,8
Essonne	3	37,5%	3	—	52 169	45,3%	3,7	4,0	2,8
Hauts-de-Seine	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-Saint-Denis	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Val-de-Marne	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Val-d'Oise	1	12,5%	1	—	28 939	25,1%	1,6	2,3	0,9
Région IDF	8	100,0%	8	—	115 176	100,0%	1,8%	0,9%	0,4%

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

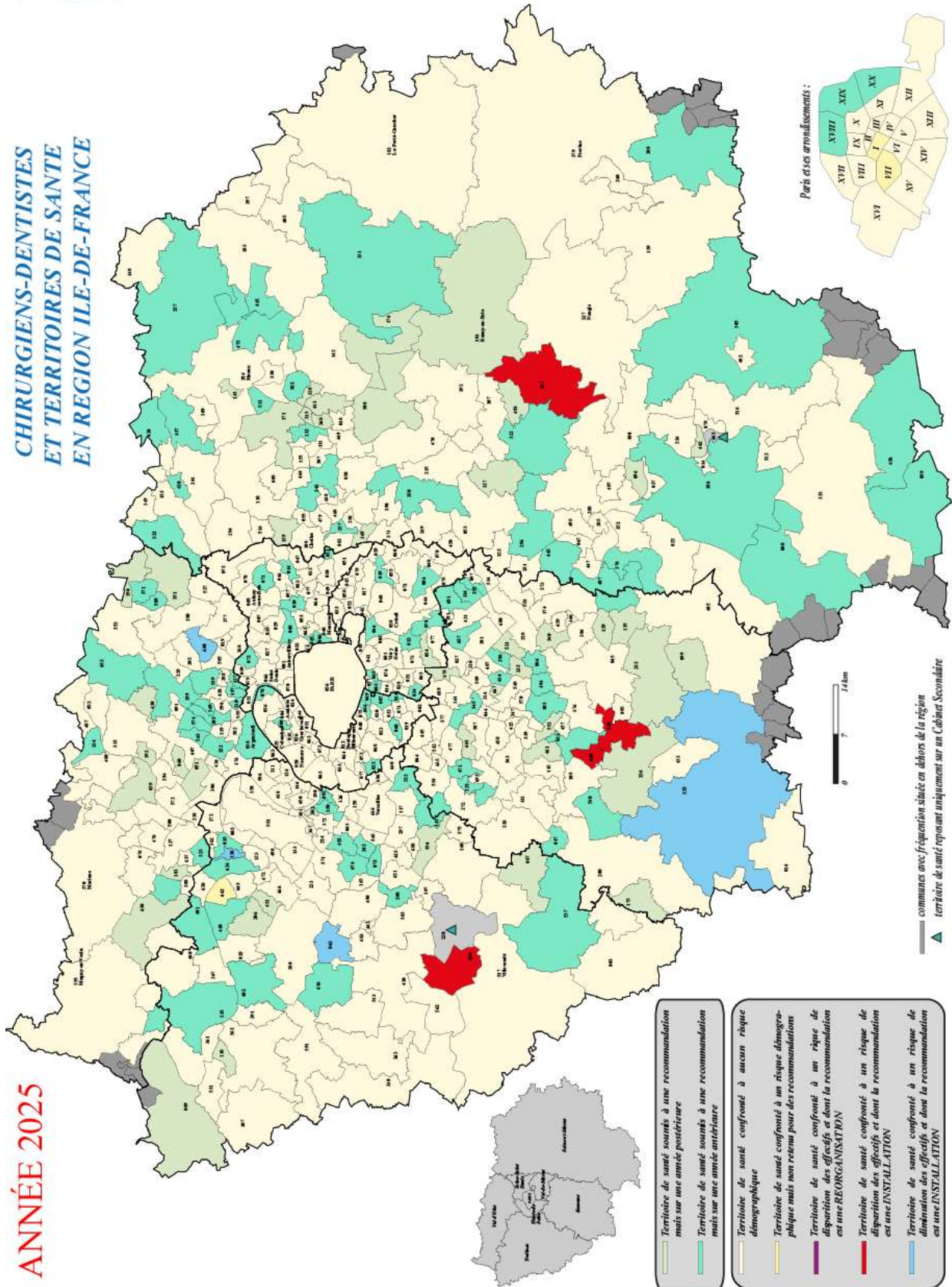
Tableau n° 63 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2025

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2024	Niveau de risque	Population 2023	Taux Var. Pop	Desserte 2024	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2024
77317	Mormant	2	niv 2	7 877	1,46	3 939	2	0 CD	0 CD	instal.
78062	Beynes	3	niv 3	7 585	0,05	2 528	1	3 803	-33,5	instal.
78138	Chanteloup-les-Vignes	3	niv 2	10 730	1,01	3 577	1	5 699	-37,2	instal.
78486	Le Perray-en-Yvelines	1	niv 1	7 876	-0,30	7 876	1	0 CD	0 CD	instal.
91085	Boissy-sous-Saint-Yon	1	niv 1	3 806	0,30	3 806	1	0 CD	0 CD	instal.
91223	Étampes	14	niv 3	40 664	0,87	2 905	1	3 295	-11,8	instal.
91330	Lardy	1	niv 1	7 699	-0,10	7 699	1	0 CD	0 CD	instal.
95680	Villiers-le-Bel	5	niv 3	28 939	0,74	5 788	1	7 563	-23,5	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE

ANNÉE 2025



Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

◆ Année 2026 : 6 territoires de santé

Tableau n° 64 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2026

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Paris	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-et-Marne	2	33,3%	2	—	10 333	34,7%	1,9	0,7	0,6
Yvelines	1	16,7%	1	—	3 874	13,0%	1,1	0,3	0,1
Essonne	2	33,3%	2	—	7 683	25,8%	2,4	0,6	0,5
Hauts-de-Seine	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-Saint-Denis	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Val-de-Marne	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Val-d'Oise	1	16,7%	1	—	7 876	26,5%	1,6	0,6	0,4
Région IDF	6	100,0%	6	—	29 766	100,0%	1,3%	0,2%	0,1%

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

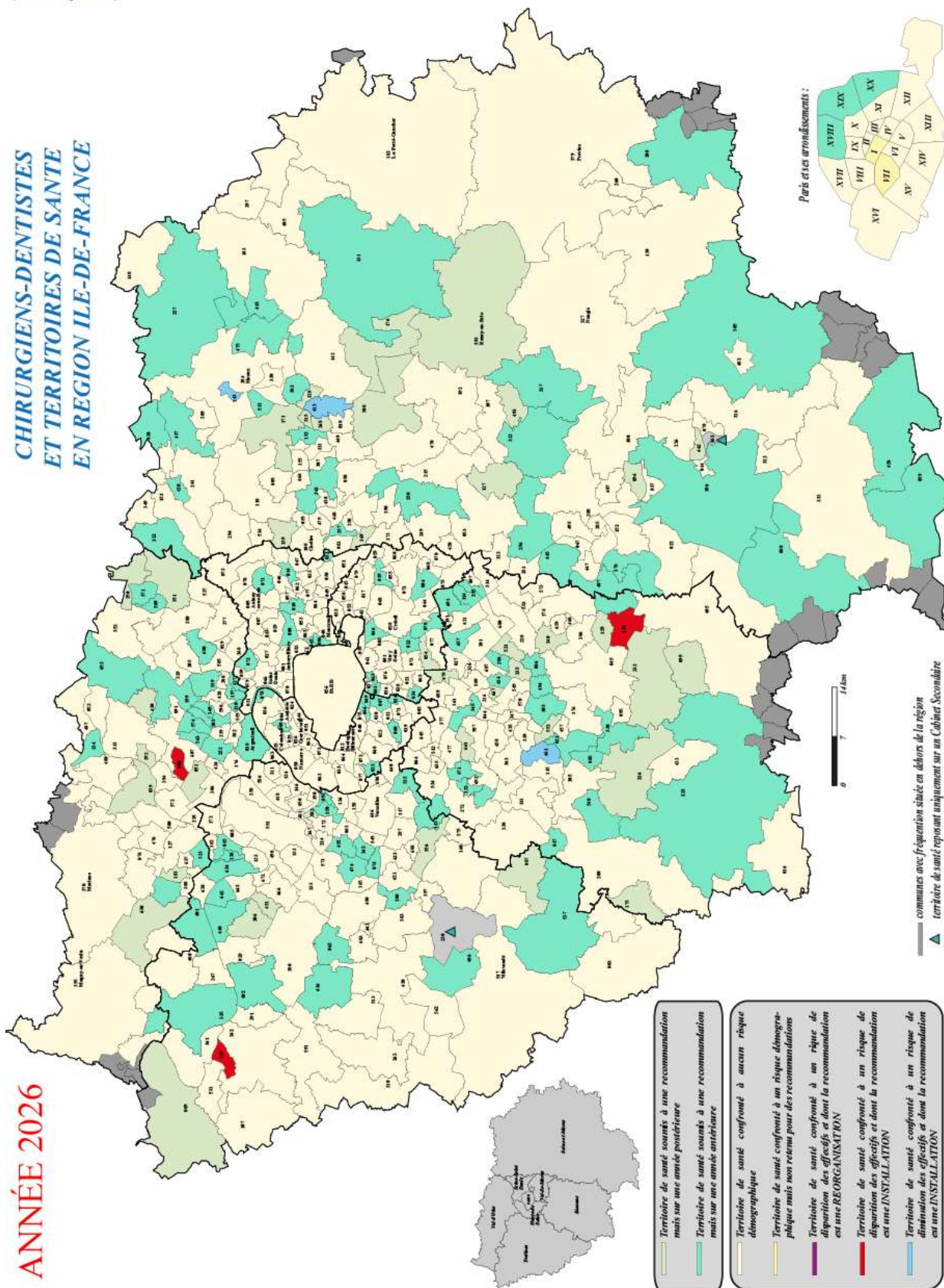
Tableau n° 65 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2026

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2024	Niveau de risque	Population 2023	Taux Var. Pop	Desserte 2024	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2024
77143	Crégy-lès-Meaux	2	niv 3	5 288	2,32	2 644	1	6 209	-57,4	instal.
77413	Saint-Germain-sur-Morin	2	niv 3	5 045	1,74	2 523	1	5 693	-55,7	instal.
78118	Buchelay	1	niv 1	3 874	2,13	3 874	1	0 CD	0 CD	instal.
91135	Champcueil	1	niv 1	2 880	0,20	2 880	1	0 CD	0 CD	instal.
91461	Ollainville	2	niv 2	4 803	0,29	2 402	1	4 900	-51,0	instal.
95060	Bessancourt	2	niv 2	7 876	3,65	3 938	2	0 CD	0 CD	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE

ANNÉE 2026



Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

◆ Année 2027 : 2 territoires de santé

Tableau n° 66 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2027

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Paris									
Seine-et-Marne	1	50,0%	1		11 795	77,9%	1,0	0,8	0,3
Yvelines									
Essonne									
Hauts-de-Seine									
Seine-Saint-Denis									
Val-de-Marne									
Val-d'Oise	1	50,0%	1		3 338	22,1%	1,6	0,3	0,2
Région IDF	2	100,0%	2		15 133	100,0%	0,4%	0,1%	0,04%

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Tableau n° 67 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2027

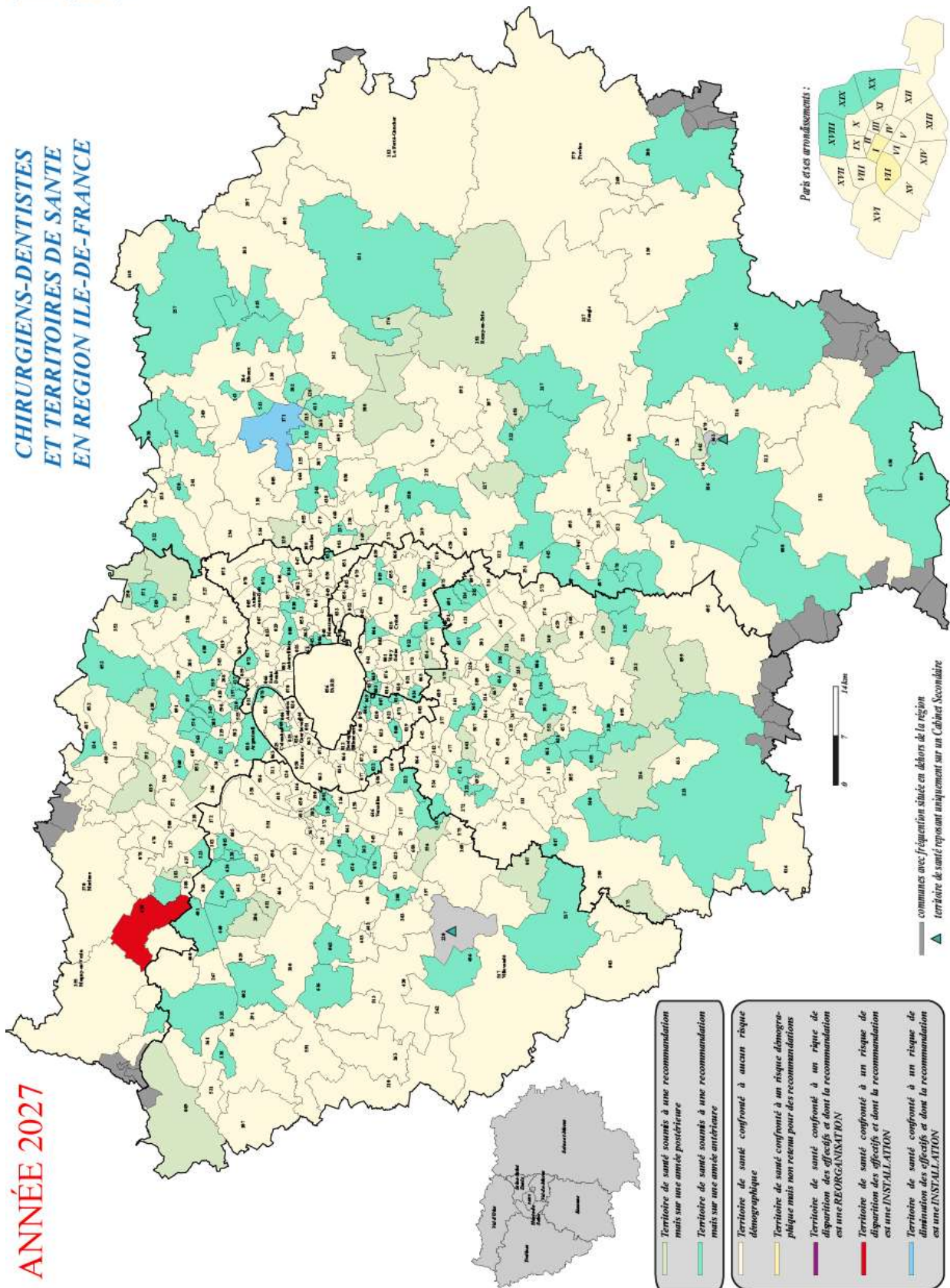
Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2024	Niveau de risque	Population 2023	Taux Var. Pop	Desserte 2024	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2024
77171	Esbly	2	niv 2	11 795	1,11	5 898	1	12 881	-54,2	instal.
95658	Vigny	1	niv 1	3 338	-0,08	3 338	1	0 CD	0 CD	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Le Schéma de Démographie Médicale :
Recommandations, Vigilances et Urgences
(année réf. 2024) :

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE**

ANNÉE 2027



Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

◆ Année 2028 : 6 territoires de santé

Tableau n° 68 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2028

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Paris	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-et-Marne	1	16,7%	1	—	2 542	3,8%	1,0	0,2	0,3
Yvelines	1	16,7%	1	—	3 069	4,6%	1,1	0,0	0,2
Essonne	2	33,3%	2	—	37 466	56,0%	2,4	2,9	2,3
Hauts-de-Seine	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-Saint-Denis	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Val-de-Marne	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Val-d'Oise	2	33,3%	2	—	23 845	35,6%	3,2	1,9	1,5
Région IDF	6	100,0%	6	—	66 922	100,0%	1,3%	0,5%	0,4%

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Tableau n° 69 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2028

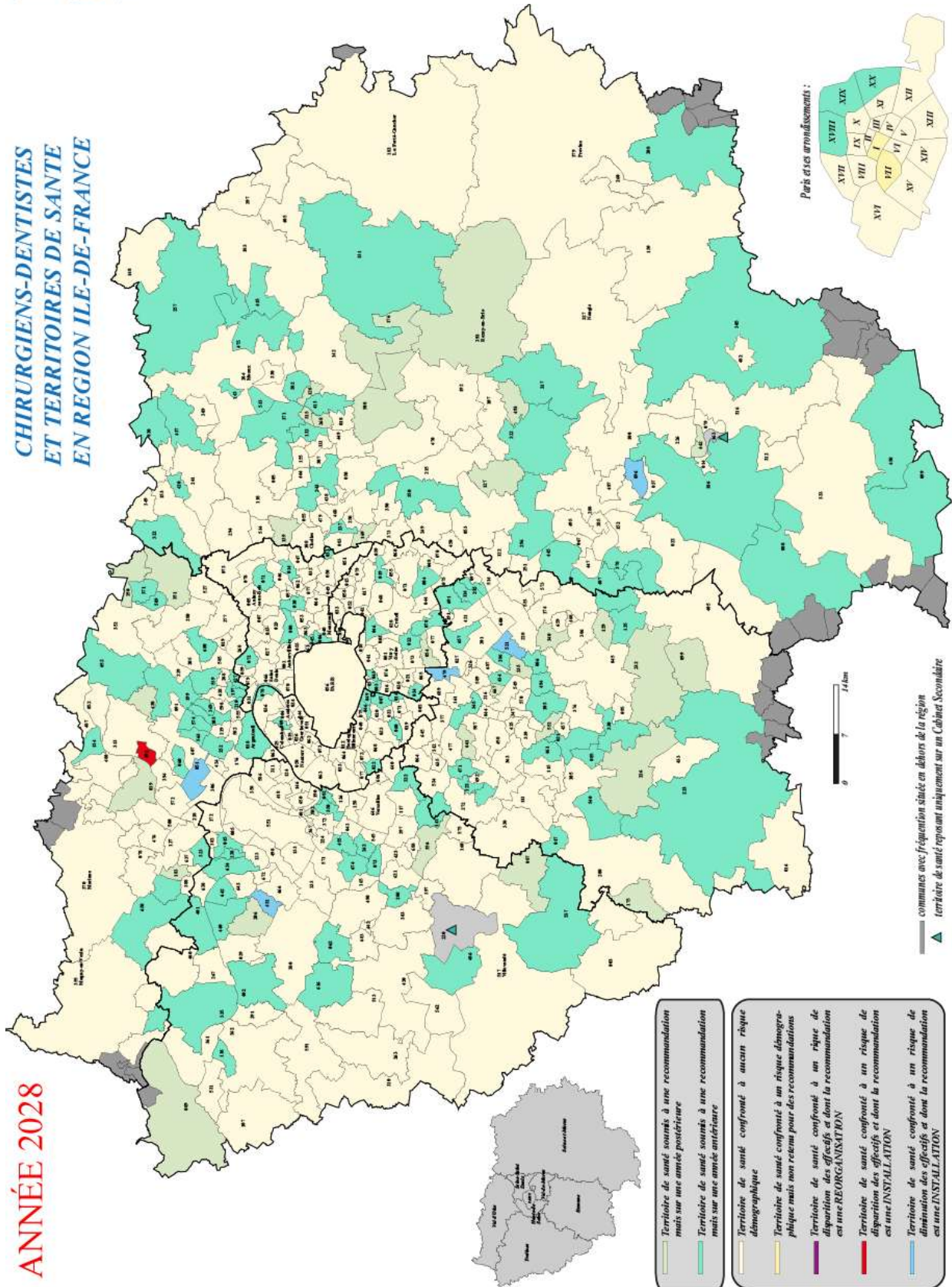
Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2024	Niveau de risque	Population 2023	Taux Var. Pop	Desserte 2024	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2024
77096	Chartrettes	2	niv 3	2 542	-0,42	1 271	1	2 448	-48,1	instal.
78431	Morainvilliers	2	niv 3	3 069	2,49	1 535	1	3 829	-59,9	instal.
91479	Paray-Vieille-Poste	2	niv 3	7 823	1,18	3 912	1	8 693	-55,0	instal.
91521	Ris-Orangis	11	niv 3	29 643	1,66	2 695	2	3 819	-29,4	instal.
95051	Beauchamp	7	niv 3	18 634	1,99	2 662	2	4 449	-40,2	instal.
95392	Mériel	1	niv 1	5 211	1,00	5 211	1	0 CD	0 CD	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Le Schéma de Démographie Médicale :
Recommandations, Vigilances et Urgences
(année réf. 2024) :

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE**

ANNÉE 2028



Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

◆ Année 2029 : 4 territoires de santé

Tableau n° 70 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2029

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Paris	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-et-Marne	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Yvelines	4	100,0%	4	—	25 209	100,0%	4,4	1,7	1,2
Essonne	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Hauts-de-Seine	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-Saint-Denis	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Val-de-Marne	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Val-d'Oise	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Région IDF	4	100,0%	4	—	25 209	100,0%	0,9%	0,2%	0,1%

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

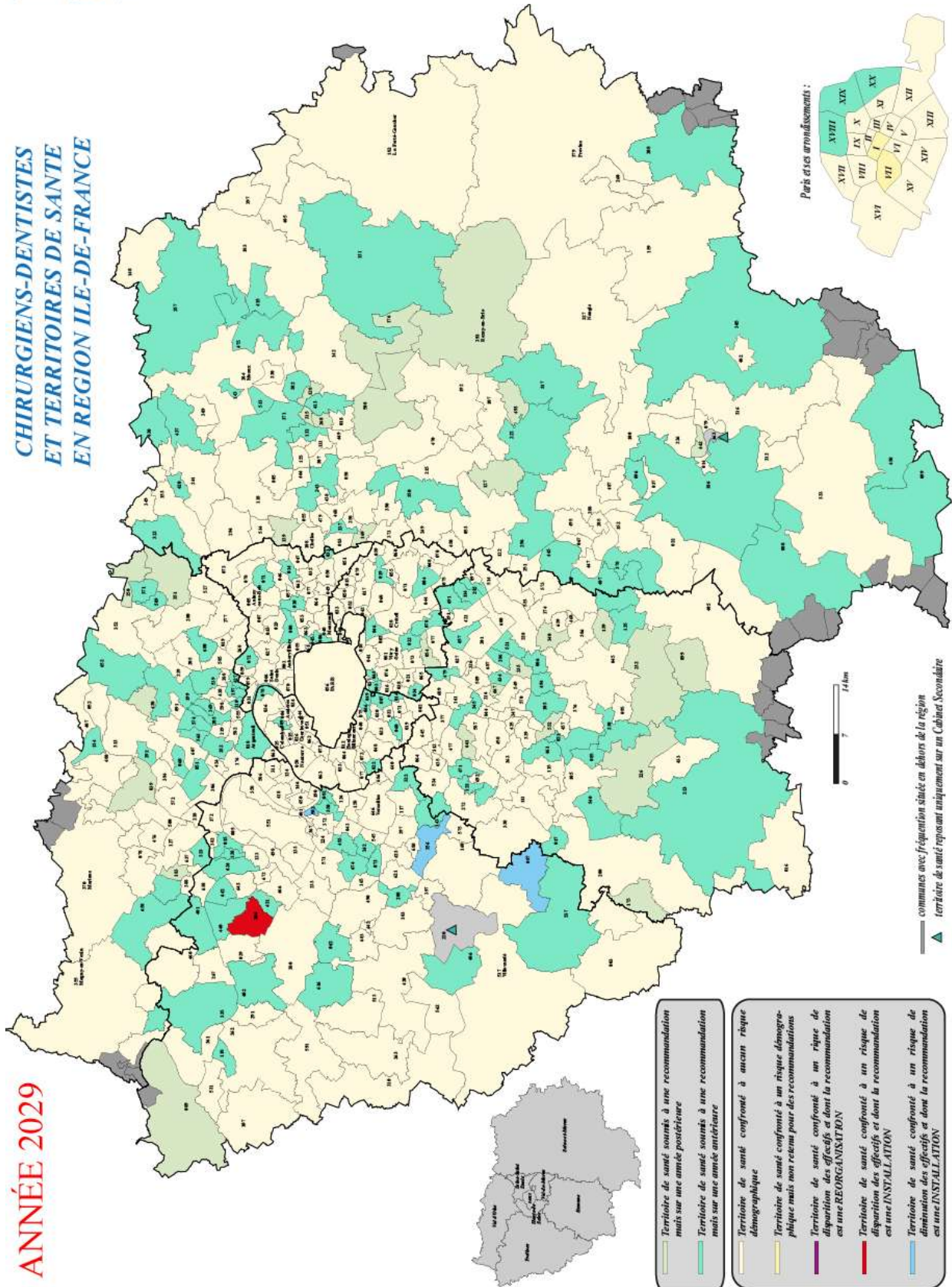
Tableau n° 71 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2029

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2024	Niveau de risque	Population 2023	Taux Var. Pop	Desserte 2024	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2024
78087	Bonnelles	2	niv 2	4 010	0,62	2 005	1	4 266	-53,0	instal.
78206	Ecquevilly	1	niv 1	6 328	0,48	6 328	1	0 CD	0 CD	instal.
78356	Magny-les-Hameaux	5	niv 3	9 417	0,61	1 883	1	2 501	-24,7	instal.
78502	Le Port-Marly	2	niv 2	5 454	0,15	2 727	1	5 537	-50,7	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE

ANNÉE 2029



Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

◆ Année 2030 : 4 territoires de santé

Tableau n° 72 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2030

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Paris									
Seine-et-Marne	1	25,0%	1		5 673	23,1%	1,0	0,4	0,2
Yvelines									
Essonne	2	50,0%	1	1	12 190	49,6%	2,4	0,9	0,9
Hauts-de-Seine									
Seine-Saint-Denis									
Val-de-Marne									
Val-d'Oise	1	25,0%	1		6 720	27,3%	1,6	0,5	0,4
Région IDF	4	100,0%	3	1	24 583	100,0%	0,9%	0,2%	0,1%

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Tableau n° 73 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2030

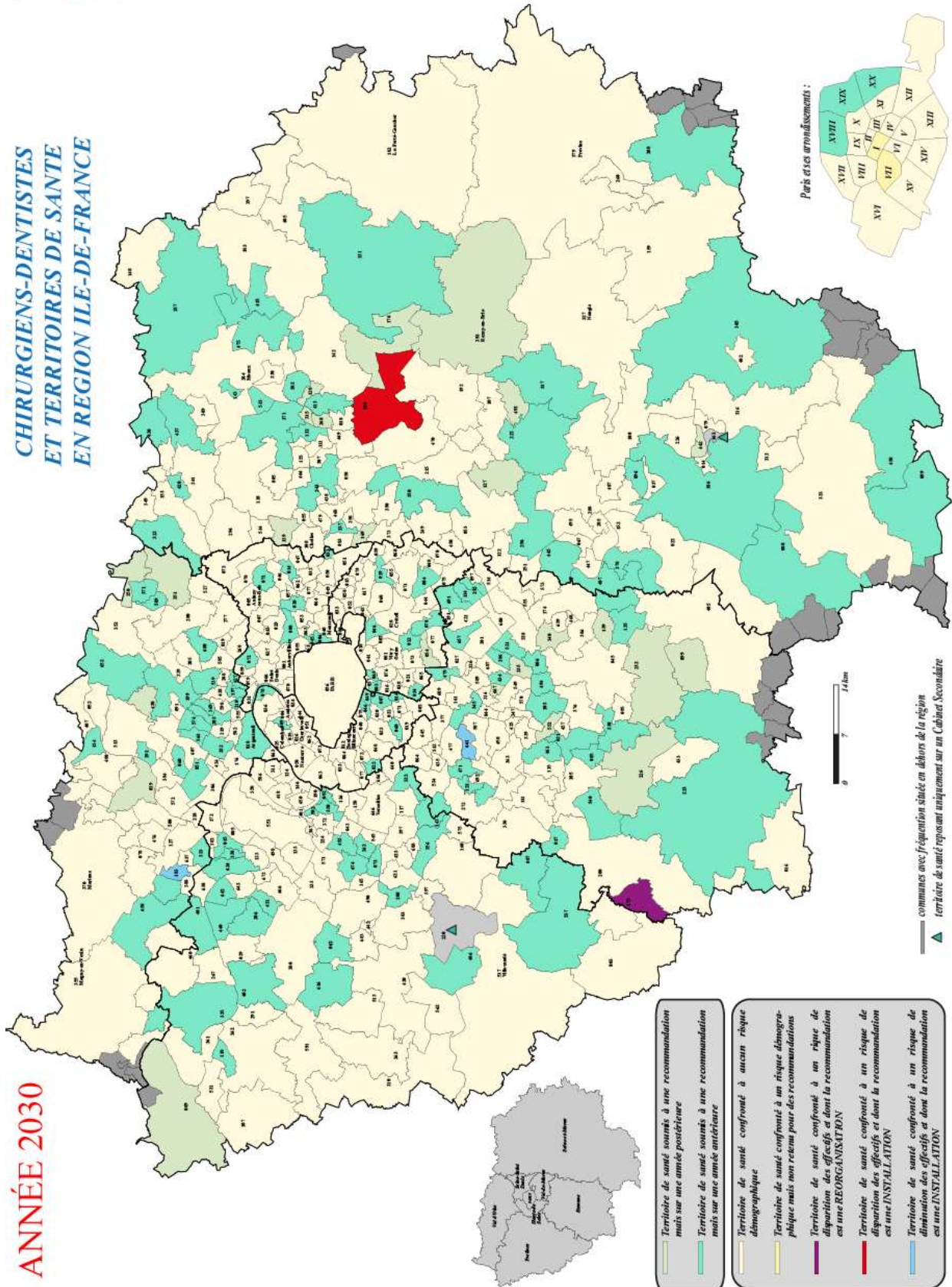
Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2024	Niveau de risque	Population 2023	Taux Var. Pop	Desserte 2024	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2024
77508	Villeneuve-le-Comte	1	niv 1	5 673	2,22	5 673	1	0 CD	0 CD	instal.
91175	Corbreuse	1	niv 1	1 784	-0,45	1 784	1	0 CD	0 CD	réorg.
91661	Villebon-sur-Yvette	4	niv 3	10 406	0,07	2 602	1	3 494	-25,6	instal.
95183	Courdimanche	2	niv 2	6 720	0,25	3 360	1	6 906	-51,3	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Le Schéma de Démographie Médicale :
Recommandations, Vigilances et Urgences
(année réf. 2024) :

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE**

ANNÉE 2030



Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirugiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ Année 2031 : 6 territoires de santé

Tableau n° 74 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2031

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Paris	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-et-Marne	3	50,0%	2	1	18 805	35,1%	2,9	1,3	0,6
Yvelines	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Essonne	2	33,3%	2	—	25 085	46,9%	2,4	1,9	0,7
Hauts-de-Seine	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-Saint-Denis	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Val-de-Marne	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Val-d'Oise	1	16,7%	1	—	9 630	18,0%	1,6	0,8	0,4
Région IDF	6	100,0%	5	1	53 520	100,0%	1,3%	0,4%	0,1%

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

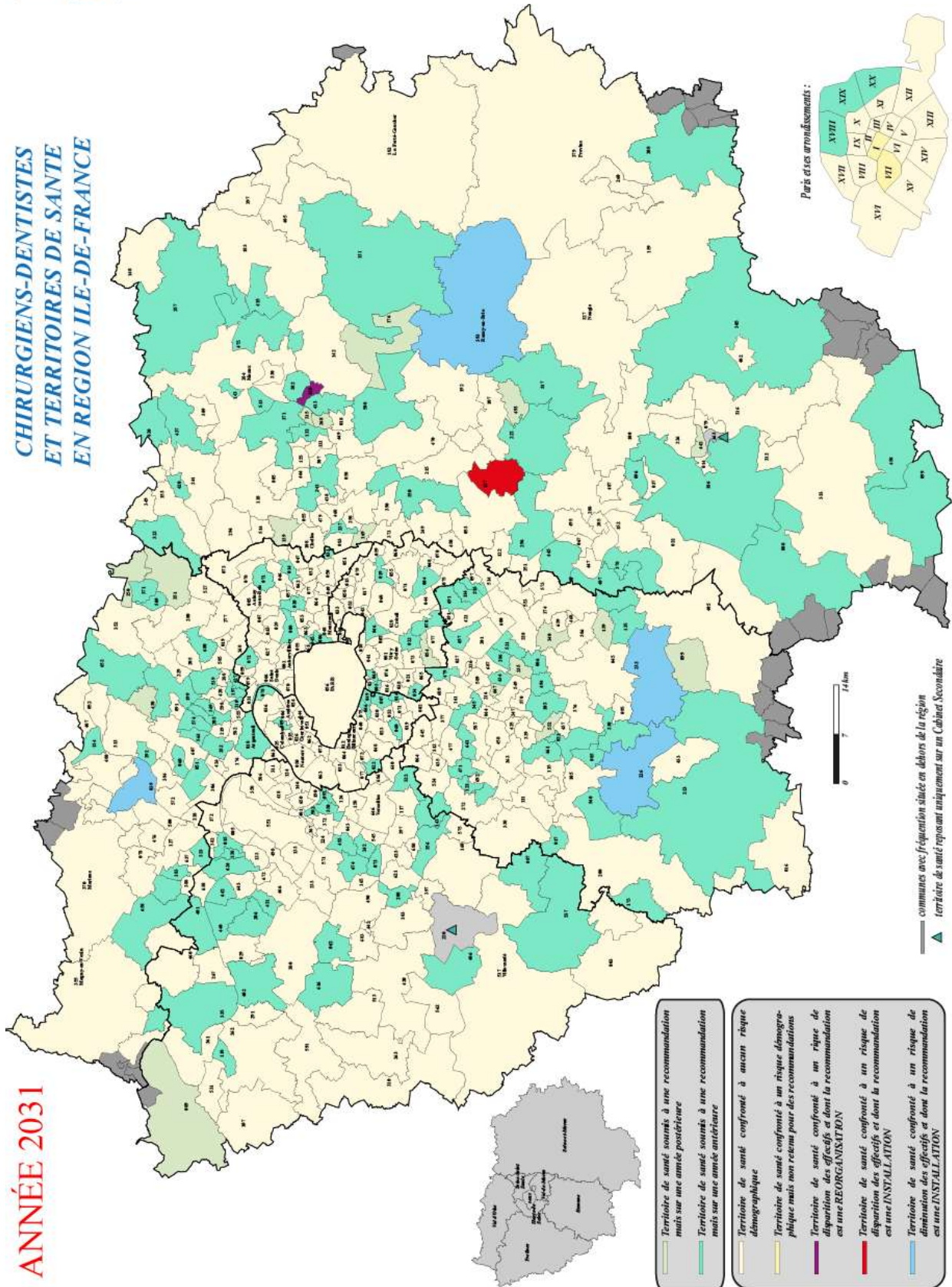
Tableau n° 75 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2031

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2024	Niveau de risque	Population 2023	Taux Var. Pop	Desserte 2024	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2024
77127	Coubert	1	niv 1	5 135	-0,82	5 135	1	0 CD	0 CD	instal.
77128	Couilly-Pont-aux-Dames	1	niv 1	2 096	-0,79	2 096	1	0 CD	0 CD	réorg.
77393	Rozay-en-Brie	2	niv 3	11 574	-0,23	5 787	1	11 261	-48,6	instal.
91226	Étréchy	2	niv 3	11 473	0,65	5 737	1	12 404	-53,8	instal.
91232	La Ferté-Alais	2	niv 2	13 612	-0,41	6 806	1	12 963	-47,5	instal.
95039	Auvers-sur-Oise	2	niv 3	9 630	-0,36	4 815	1	9 223	-47,8	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE

ANNÉE 2031



Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

◆ Année 2032 : 5 territoires de santé

Tableau n° 76 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2032

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Paris	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-et-Marne	2	40,0%	2	—	16 135	22,8%	1,9	1,1	0,5
Yvelines	1	20,0%	1	—	19 175	27,1%	1,1	1,3	0,1
Essonne	1	20,0%	1	—	11 068	15,6%	1,2	0,8	0,4
Hauts-de-Seine	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-Saint-Denis	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Val-de-Marne	1	20,0%	—	—	24 361	34,4%	2,5	1,7	0,3
Val-d'Oise	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Région IDF	5	100,0%	5	—	70 739	100,0%	1,1%	0,6%	0,1%

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

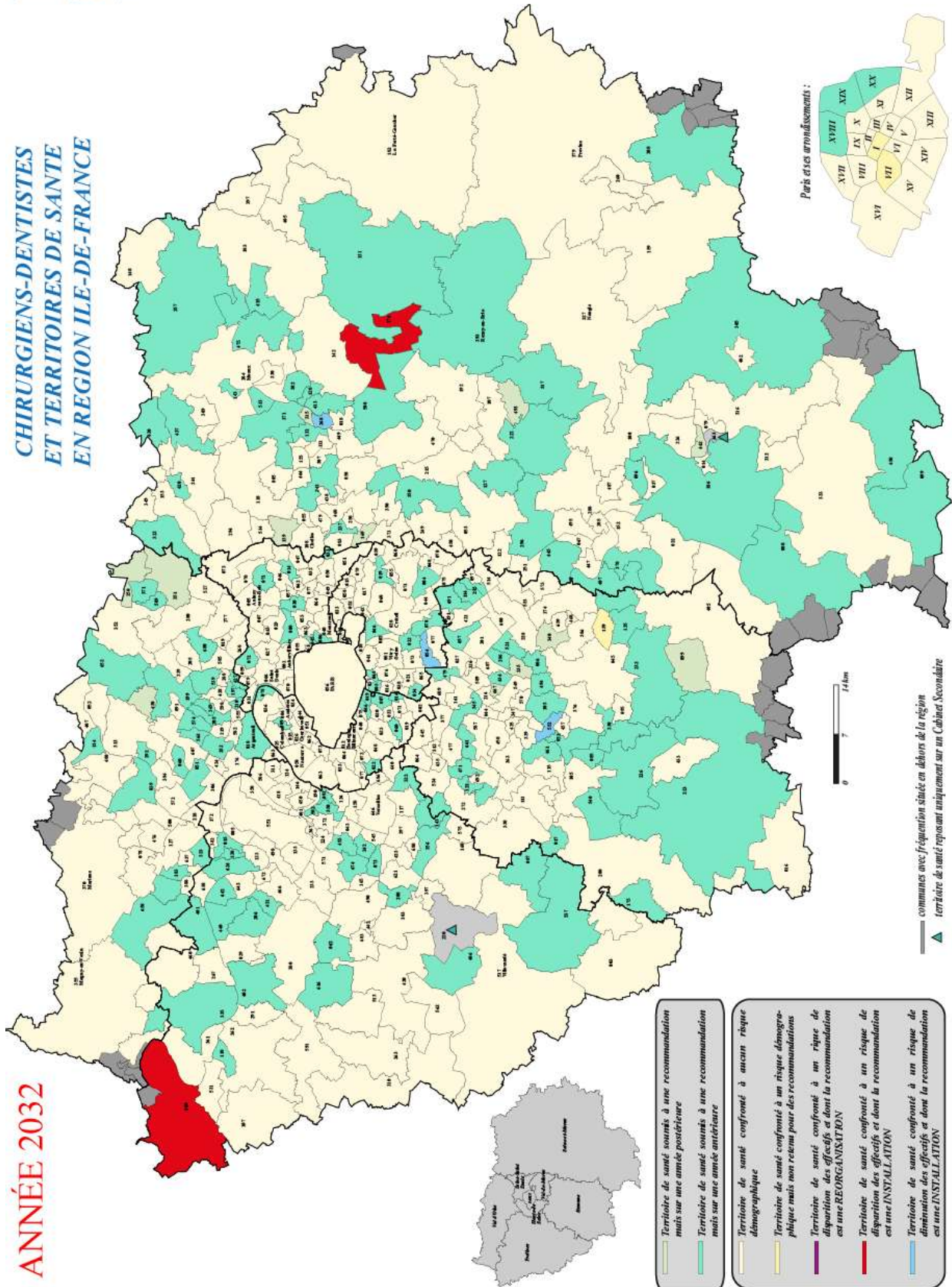
Tableau n° 77 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2032

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2024	Niveau de risque	Population 2023	Taux Var. Pop	Desserte 2024	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2024
77176	Faremoutiers	1	niv 1	7 053	2,58	7 053	1	0 CD	0 CD	instal.
77268	Magny-le-Hongre	2	niv 3	9 082	1,82	4 541	1	11 488	-60,5	instal.
78089	Bonnières-sur-Seine	1	niv 1	19 175	0,43	19 175	1	0 CD	0 CD	instal.
91552	Saint-Germain-lès-Arpajon	2	niv 3	11 068	2,14	5 534	1	14 576	-62,0	instal.
94054	Orly	2	niv 3	24 361	1,51	12 181	1	29 599	-58,8	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE

ANNÉE 2032



- Territoire de santé soumis à une recommandation mais sur une année postérieure
- Territoire de santé soumis à une recommandation mais sur une année antérieure
- Territoire de santé confronté à un risque démographique
- Territoire de santé confronté à un risque démographique mais non retenu pour des recommandations
- Territoire de santé confronté à un risque de disparition des effectifs et dont la recommandation est une REORGANISATION
- Territoire de santé confronté à un risque de disparition des effectifs et dont la recommandation est une INSTALLATION
- Territoire de santé confronté à un risque de diminution des effectifs et dont la recommandation est une INSTALLATION

Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

◆ Année 2033 : 7 territoires de santé

Tableau n° 78 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2033

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Paris									
Seine-et-Marne	2	28,6%	2		11 938	18,9%	1,9	0,8	0,5
Yvelines									
Essonne	3	42,9%	3		18 507	29,4%	3,7	1,4	0,7
Hauts-de-Seine									
Seine-Saint-Denis									
Val-de-Marne									
Val-d'Oise	2	28,6%	2		32 565	51,7%	3,2	2,6	1,5
Région IDF	7	100,0%	7		63 010	100,0%	1,6%	0,5%	0,2%

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

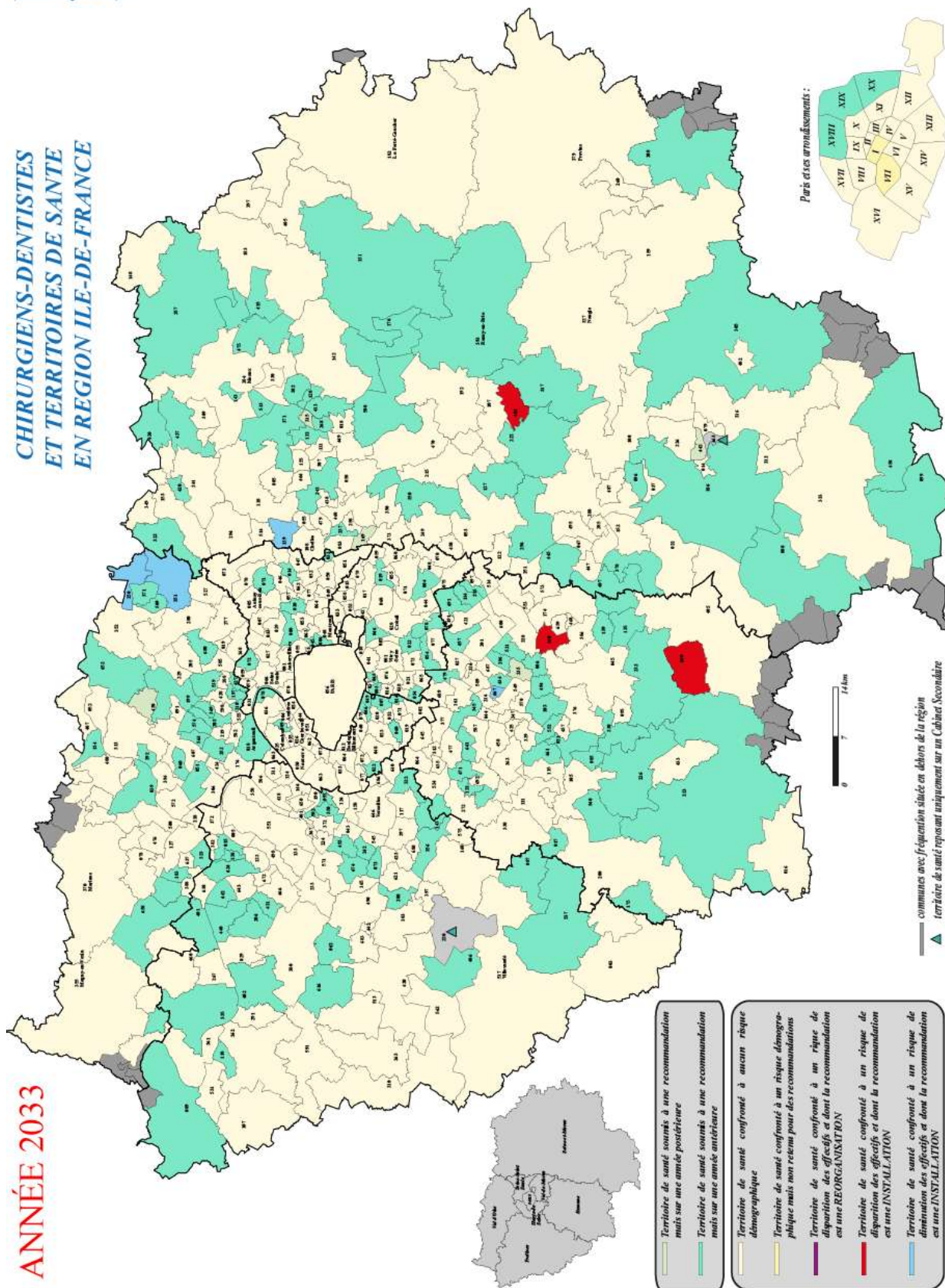
Tableau n° 79 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2033

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2024	Niveau de risque	Population 2023	Taux Var. Pop	Desserte 2024	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2024
77139	Courtry	2	niv 2	8 212	0,31	4 106	1	8 575	-52,1	instal.
77493	Verneuil-l'Étang	1	niv 1	3 726	-0,48	3 726	1	0 CD	0 CD	instal.
91099	Boutigny-sur-Essonne	1	niv 1	4 191	0,16	4 191	1	0 CD	0 CD	instal.
91340	Lisses	1	niv 1	7 302	-0,93	7 302	1	0 CD	0 CD	instal.
91667	Villemoisson-sur-Orge	2	niv 3	7 014	0,43	3 507	1	7 449	-52,9	instal.
95250	Fosses	2	niv 3	16 545	0,54	8 273	1	17 851	-53,7	instal.
95351	Louvres	6	niv 3	16 020	3,20	2 670	2	6 224	-57,1	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE

ANNÉE 2033



Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

◆ Année 2034 : 5 territoires de santé

Tableau n° 80 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2034

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Paris									
Seine-et-Marne	3	60,0%	3		13 848	41,9%	2,9	1,0	0,6
Yvelines									
Essonne	1	20,0%	1		13 708	41,4%	1,2	1,0	0,2
Hauts-de-Seine									
Seine-Saint-Denis									
Val-de-Marne									
Val-d'Oise	1	20,0%	1		5 533	16,7%	1,6	0,4	0,2
Région IDF	5	100,0%	5		33 089	100,0%	1,1%	0,3	0,1%

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Tableau n° 81 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2034

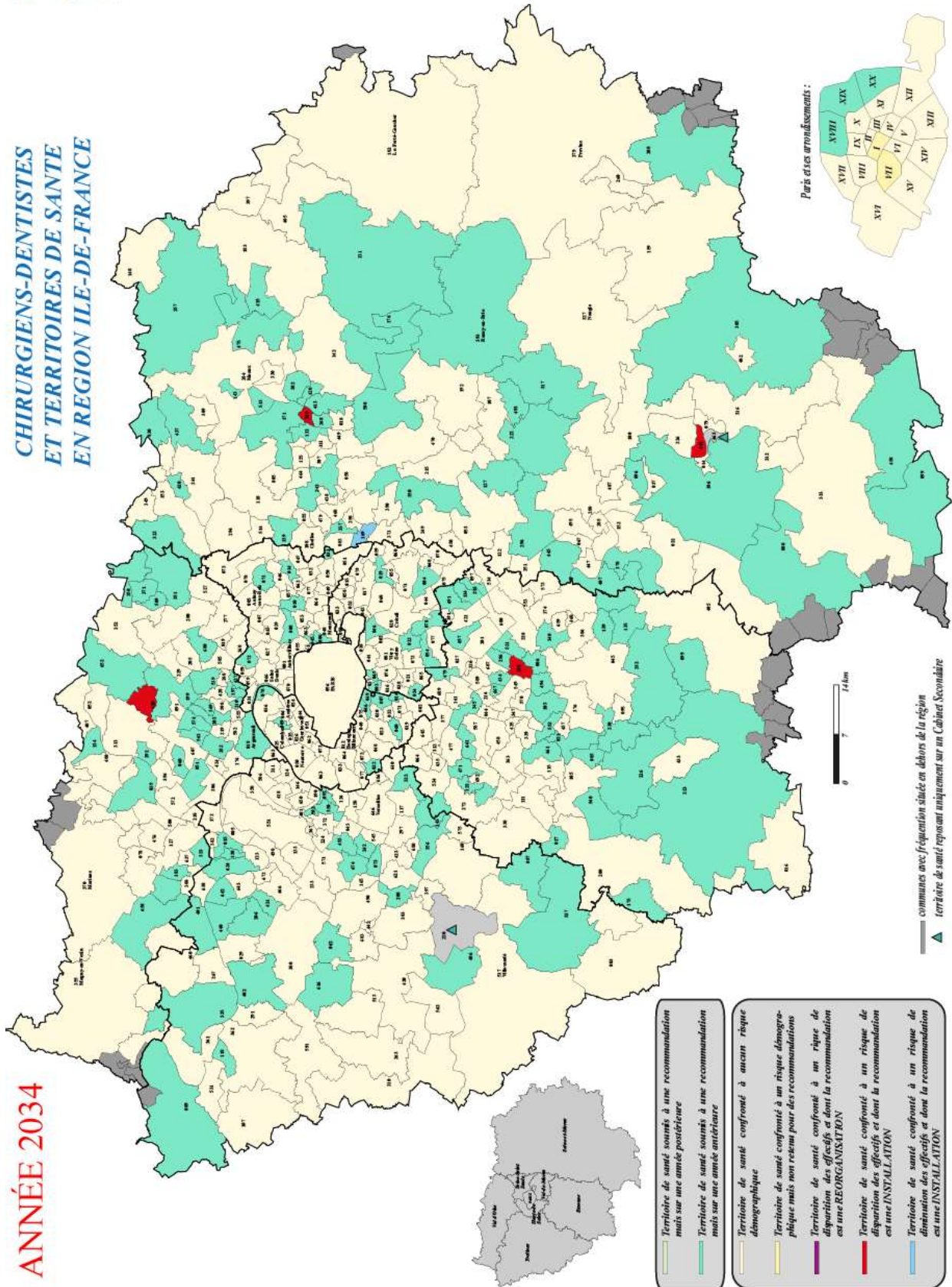
Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2024	Niveau de risque	Population 2023	Taux Var. Pop	Desserte 2024	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2024
77169	Émerainville	2	niv 3	7 667	0,36	3 834	1	8 087	-52,6	instal.
77315	Montry	1	niv 1	3 740	1,16	3 740	1	0 CD	0 CD	instal.
77442	Samoreau	1	niv 1	2 441	0,92	2 441	1	0 CD	0 CD	instal.
91235	Fleury-Mérogis	1	niv 1	13 708	8,09	13 708	1	0 CD	0 CD	instal.
95430	Montsoul	1	niv 1	5 533	1,42	5 533	1	0 CD	0 CD	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Le Schéma de Démographie Médicale :
Recommandations, Vigilances et Urgences
(année réf. 2024) :

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE**

ANNÉE 2034



Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirugiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

B – L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE « RELATIVE » : SEUIL FIXÉ A 60 ANS ET PLUS :

1. SEUIL FIXÉ A 60 ANS : L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE « RELATIVE » : 81 TERRITOIRES DE SANTÉ SOUMIS A « UN RISQUE DEMOGRAPHIQUE » EN REGION ILE-DE-FRANCE :

Rappel : le Risque démographique fixé à partir de 60 ans : le seuil de l'urgence « relative » :

Niveau 1 : Territoire de santé dont **le** chirurgien-dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus.

Niveau 2 : Territoire de santé dont **les** chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus.

Niveau 3 : Territoire de santé dont **50%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus.

Niveau 4 : Territoire de santé non retenu, ne présente aucun des critères retenus.

1.1 – Les territoires de santé soumis à risque démographique en région :

Le seuil du risque démographique fixé à 60 ans a permis d'identifier **81 territoires de santé** soumis à un risque démographique de niveaux 1, 2 ou 3, soit **18,1% des territoires de santé** de la région (*tableau n° 82*). Près de **10,0% de la population** régionale réside au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique, territoires de santé au sein desquels exercent 316 chirurgiens-dentistes libéraux, soit **4,5% des effectifs**.

Tableau n° 82 : Caractéristique des territoires de santé soumis à un risque démographique (60 ans) :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Total Risque	Région	Résultats 2022
Nombre de territoires à risque	23	9	49	81	448	
Territoires en %	28,4%	11,1%	60,5%	100,0%	18,1%	23,6%
Population	141 323	123 565	895 200	1 160 088	12 262 040	
Population en %	12,2%	10,7%	77,1%	100,0%	9,5%	12,6%
Variation annuelle	+0,65%	+0,88%	+0,45%	+0,52%	0,34%	
Chir.Dent. Lib.	23	26	267	316	7 060	
Chir.Dent.Lib.en %	7,3%	8,2%	84,5%	100,0%	4,5%	6,3%

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Le risque démographique de niveau 3, niveau de risque le moins urgent sachant que les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus représentent 50,0% des effectifs enregistré l'impact le plus conséquent se situant ainsi en première position. Plus de **60,0% des territoires** de

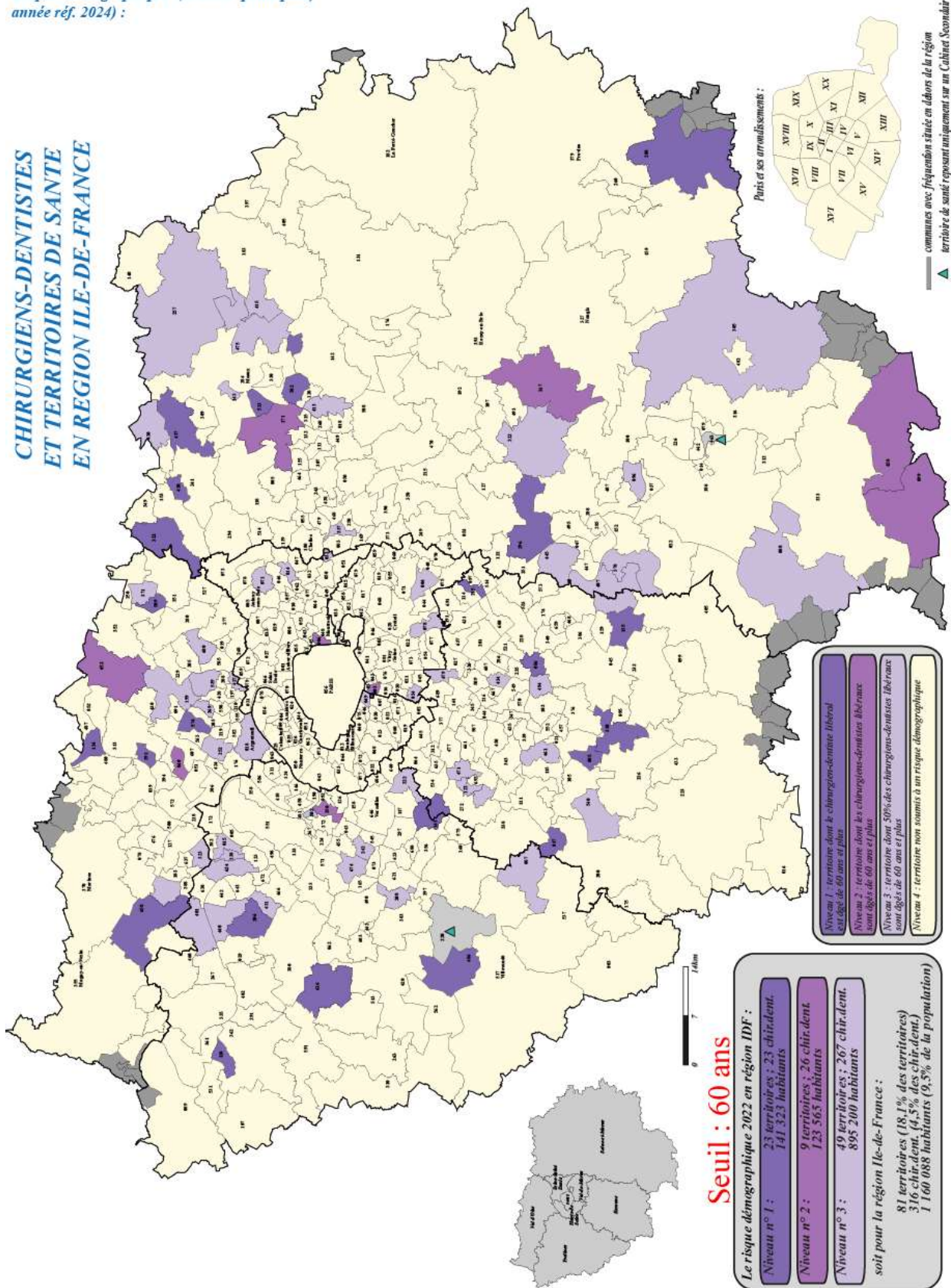
santé soumis à un risque démographique sont soumis à un risque démographique de niveau 3, soit plus de trois territoires de santé sur cinq. Ces territoires de santé regroupent **77,1% des populations** résidentes au sein des territoires à risque et **84,5% chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

Le risque démographique de niveau 1, niveau de risque le plus urgent sachant que le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice est âgé de 60 ans et plus, se situe en seconde position en termes d'impact. Plus de **28,0% des territoires** de santé soumis à un risque démographique sont soumis à un risque démographique de niveau 1. Ces territoires impactent **12,2% des populations** résidentes au sein des territoires à risque et plus de **7,0% des chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

Le risque démographique de niveau 2, niveau de risque parmi le plus urgent sachant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 60 ans et plus, est le moins fréquent. Plus de **11,0% des territoires** de santé soumis à un risque démographique, sont soumis à un risque démographique de niveau 2. Ces territoires impactent **10,7% des populations** résidentes au sein des territoires à risque et **8,2% des chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2024) :

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE



Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total Risque	Région IDF
Nombre de territoires en 2024	23	9	49	81	450
Nombre de territoires en 2022	30	13	66	109	461
Evolution 2022/2024	-7	-4	-17	-28	-11
Evolution 2022/2024	-23,3%	-30,8%	-25,8%	-25,7%	-2,4%
Effectif Population 2024	141 323	123 565	895 200	1 160 088	12 271 794
Effectif Population 2022	150 383	143 516	1 244 848	1 538 747	12 196 549
Evolution 2022/2024	-6,0%	-13,9%	-28,1%	-24,6%	+0,6%
Eff. chirurgien-dentiste lib. en 2024	23	26	267	316	7 060
Eff. chirurgien-dentiste lib. en 2022	30	32	377	439	6 916
Evolution 2022/2024	-7	-6	-110	-123	+144
Evolution 2022/2024	-23,3%	-18,8%	-29,2%	-28,0%	+2,1%

◆ **Nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique :** sur la période considérée, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 60 ans) a enregistré une tendance à la baisse, passant de 109 à 81 territoires de santé, soit un recul de -25,7% sur les périodes considérées. L'impact du risque démographique sur les territoires de santé est passé de 23,6% à 18,1%.

- **Risque démographique de niveau 1 :** niveau le plus urgent, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 1 est passé de 30 à 23 territoires, soit un recul de -23,3%. Ce résultat témoigne de la dynamique démographique de la méthodologie. En effet, sur la période, on enregistre une perte de 11 territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 1 (risque 55 ans).

- **Risque démographique de niveau 2 :** niveau parmi le plus urgent, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 2 est passé de 13 à 9 territoires de santé, soit une baisse de -30,8%. Ce résultat témoigne à nouveau de la dynamique de la démographie médicale, avec des territoires de santé sortis de la zone de risque.

- **Risque démographique de niveau 3 :** niveau le moins urgent, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 3 est passé de 66 à 49 territoires de santé, soit un recul de -25,7%. De nouveau, la méthodologie appliquée permet d'observer les flux des territoires de santé selon les niveaux de risque. Les cessations d'activité, les installations de praticiens... ont pour conséquence de modifier les rapports entre les générations, ici de nombreux territoires sont sortis de la zone de risque.

◆ **Effectifs de population impacté par le risque démographique :** sur la période considérée, l'impact du risque démographique sur les populations a enregistré une tendance très nette à la baisse, passant de 12,6% à 9,5%, ce qui est à mettre en relation avec le recul du nombre de territoires de santé impactés par le risque démographique (seuil 60 ans).

- **Risque démographique de niveau 1 :** l'impact populationnel du risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 150 383 à 141 323 habitants, soit un recul de -9,0% des populations impactées par ce niveau de risque, en corrélation avec la baisse du nombre de territoires de santé impactés par le risque démographique de niveau 1.

- **Risque démographique de niveau 2 :** l'impact populationnel du risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 143 516 à 123 565 habitants, soit un recul -13,9% des populations impactées par ce niveau de risque, en lien avec un recul de -30,0% du nombre de territoires de santé impactés par le risque démographique de niveau 2.

- **Risque démographique de niveau 3** : l'impact populationnel du risque démographique de niveau 3, niveau de risque le moins urgent, a enregistré une très nette tendance à la baisse, passant de 1 244 848 à 895 200 habitants, soit un recul de -28,1%, des populations impactées par ce niveau de risque, en corrélation avec le fort recul observé du nombre de territoires de santé impactés par ce niveau de risque.

◆ **Effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux impactés par le risque démographique**: sur la période considérée, l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux a enregistré une tendance très nette à la baisse, passant de 6,3% à 4,5%, ce qui est à mettre en relation avec le recul du nombre de territoires de santé impactés par le risque démographique (seuil 60 ans).

- **Risque démographique de niveau 1** : l'impact du risque démographique de niveau 1 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, niveau le plus urgent, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 30 à 23 chirurgiens-dentistes libéraux, soit un recul de -23,3%.

- **Risque démographique de niveau 2** : l'impact du risque démographique de niveau 2 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, niveau parmi le plus urgent, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 32 à 26 chirurgiens-dentistes libéraux, soit un recul de -18,8%.

- **Risque démographique de niveau 3** : l'impact du risque démographique de niveau 3 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, niveau de risque le moins urgent, a enregistré une très nette tendance à la baisse, passant de 377 à 267 chirurgiens-dentistes libéraux, soit un recul de -29,2%, en corrélation avec le net recul du nombre de territoires de santé impactés par le risque démographique de niveau 3 (seuil 60 ans).

1.2 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique par département :

◆ Tous les départements de la région ne sont pas impactés par le risque démographique (seuil 60 ans). **Paris**, territoire de santé atypique, n'est soumis à aucun risque démographique (*tableau n° 83*). En dehors de ce cas particulier, les niveaux d'impact du risque démographique affichent d'importants écarts, oscillant de **2,9%** pour le département le moins impacté à **25,8%** pour le département le plus impacté. Ainsi, les départements de **la Seine-et-Marne** et **du Val-d'Oise** se positionnent parmi les départements où l'impact du risque démographique (seuil 60 ans) est le plus conséquent. Plus ou moins un quart des territoires de santé est soumis à un risque démographique, soit respectivement **24,3%** et **25,8%** des territoires de santé impactés. A un degré moindre, le département **des Yvelines** se rapproche des départements les plus impactés, **20,0% des territoires de santé** du département sont soumis à un risque démographique. A l'opposé, le département **des Hauts-de-Seine** caractérise le département où l'impact du risque démographique est le moins conséquent. Le département ne dénombre qu'un seul territoire de santé soumis à un risque démographique, soit **2,9% des territoires de santé**. Entre ces deux positions extrêmes, se positionnent les départements **du Val-de-Marne**, de **la Seine-Saint-Denis** et de **l'Essonne** où de **10,0% à 15,0% des territoires de santé** sont soumis à un risque démographique.

Tableau n° 83 : Répartition des territoires de santé par département et niveau de risque démographique (60 ans) :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3	Tot. Risques 2022
Paris				100,0%	100,0%		0,0%
Seine-et-Marne	6,8%	3,9%	13,6%	75,7%	100,0%	24,3%	28,6%
Yvelines	5,6%	1,1%	13,3%	80,0%	100,0%	20,0%	23,7%
Essonne	7,3%		8,5%	84,1%	100,0%	15,9%	28,1%
Hauts-de-Seine			2,9%	97,1%	100,0%	2,9%	8,8%
Seine-Saint-Denis		2,8%	8,3%	88,9%	100,0%	11,1%	11,1%
Val-de-Marne		2,5%	7,5%	90,0%	100,0%	10,0%	20,0%
Val-d'Oise	8,1%	3,2%	14,5%	74,2%	100,0%	25,8%	27,0%
Région IDF	5,1%	2,0%	10,9%	81,9%	100,0%	18,1%	23,6%
<i>Région IDF 2022</i>	<i>6,5%</i>	<i>2,8%</i>	<i>14,3%</i>	<i>76,4%</i>	<i>100,0%</i>		

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

L'approche différenciée selon les niveaux d'impact du risque démographique sur les territoires de santé permet d'affiner l'analyse, en apportant quelques précisions sur les niveaux de risque les plus urgents. Ainsi, la situation des départements de **la Seine-et-Marne** et du **Val-d'Oise**, départements dont les niveaux d'impact du risque démographique sont les plus conséquents, est particulièrement préoccupante. En effet, l'analyse du profil de risque démographique démontre que ces départements sont particulièrement soumis aux risques démographiques de niveaux 1 et 2, soit les niveaux de risque les plus urgents, soit respectivement **10,7%** et **11,3%** des territoires de santé. A un degré moindre, les départements **des Yvelines** et de **l'Essonne** affichent un profil de risque démographique très proche. Près de **7,0%** des territoires de santé sont soumis au risque démographiques de niveaux 1 et 2, niveaux les plus urgents. A l'opposé, le département **des Hauts-de-Seine** rejoint **Paris**, ne dénombrant aucun territoire de santé soumis aux niveaux de risque les plus urgents. Avec des niveaux d'impact du risque démographique des niveaux les plus urgents, compris entre **2,0%** et **3,0%**, **le Val-de-Marne** et de **la Seine-Saint-Denis** se situent en position intermédiaire.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

◆ **Impact du risque démographique sur les Territoires de santé** : sur la période considérée, l'impact du risque démographique sur les territoires de santé a enregistré une tendance à la baisse, passant de 23,6% à 18,1% des territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 60 ans). Excepté Paris, qui aujourd'hui comme hier, n'est soumis à aucun risque démographique, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance marquée par une baisse de l'impact du risque démographique sur les territoires de santé. Parmi ces départements, ceux de la Seine-et-Marne, des Yvelines et de l'Essonne ont enregistré les niveaux de baisse les plus significatifs.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 1** : l'impact du risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent, a enregistré une baisse, passant de 6,5% à 5,1% des territoires de santé soumis au risque démographique de niveau 1 (seuil 60 ans). La situation de Paris, des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis est restée inchangée, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 1. Excepté le Val-d'Oise, tous les départements s'inscrivent dans la tendance régionale, enregistrant une tendance à la baisse de l'impact. Parmi ces départements, ceux de l'Essonne et du Val-de-Marne ont enregistré les niveaux de baisse les plus significatifs. A l'opposé, le département du Val-d'Oise est le seul à s'inscrire dans une tendance opposée marquée par une légère progression de l'impact du risque démographique de niveau 1 sur les territoires, passant de 7,9% à 8,1%.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 2** : l'impact du risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 2,8% à 2,0% des territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 60 ans). La situation de Paris et des Hauts-de-Seine est restée inchangée, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 2. Il en est de même pour les départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise dont les niveaux d'impact du risque démographique sont restés inchangés sur les périodes considérées. Trois départements s'inscrivent dans la tendance régionale, soit la Seine-et-Marne, les Yvelines et l'Essonne, enregistrant une baisse de l'impact du risque démographique. A l'opposé, le département du Val-de-Marne est le seul à s'inscrire dans une tendance opposée, marquée par une progression du nombre de territoires de santé impactés. Sa situation doit être soulignée, car contrairement à 2022, le département est désormais soumis à un risque démographique de niveau 2, soit 2,5% des territoires de santé.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 3** : l'impact du risque démographique de niveau 3, niveau le moins urgent, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 14,3% à 10,9% des territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 60 ans). La situation de Paris est restée inchangée, aucun territoire de santé n'est soumis à un risque démographique de niveau 3. Il en est de même pour le département de la Seine-Saint-Denis dont le niveau d'impact du risque démographique est resté inchangé sur les périodes considérées. En dehors de ces cas, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance de baisse de l'impact du risque démographique de niveau 3. Parmi les départements, ceux du Val-de-Marne, de l'Essonne et des Hauts-de-Seine ont enregistré les niveaux de hausse les plus significatifs.

◆ La prise en compte des populations impactées et résidentes au sein des territoires de santé soumis à un risque démographique permet en partie de confirmer les premières tendances mais aussi d’apporter quelques nuances (*tableau n° 84*). En dehors du cas particulier de **Paris** qui n’est soumis à aucun risque démographique, les résultats obtenus pour les départements impactés témoignent d’une grande variabilité des niveaux d’impact populationnel, oscillant de **2,9%** pour le département le moins impacté à **24,9%** pour le département le plus impacté. Dans ce contexte, le **Val-d’Oise** confirme son rang de département où l’impact du risque démographique sur les populations est le plus conséquent, soit **24,9%** des populations résidentes au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique. A un degré moindre, les départements **des Yvelines** et de **la Seine-et-Marne** confirment également leur statut de département parmi les plus impactés par le risque démographique. Respectivement, **13,4%** et **18,9%** des populations résidentes sont impactées par le risque démographique. A l’opposé, le département **des Hauts-de-Seine** maintient son rang de département parmi le moins impacté par le risque démographique. **2,9%** des populations résidentes sont impactées par le risque démographique. Avec des niveaux d’impact populationnel compris entre **7,0%** et **8,0%** des populations résidentes, les départements **du Val-de-Marne**, de **la Seine-Saint-Denis** et de **l’Essonne** occupent une position intermédiaire.

Tableau n° 84 : Répartition de la population par territoires de santé, par département et niveau de risque (60 ans):

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3	Tot. Risques 2022
Paris				100,0%	100,0%		0,0%
Seine-et-Marne	3,6%	2,4%	13,0%	81,1%	100,0%	18,9%	21,6%
Yvelines	1,9%	0,5%	11,1%	86,6%	100,0%	13,4%	15,4%
Essonne	3,0%		5,4%	91,6%	100,0%	8,4%	24,5%
Hauts-de-Seine			2,9%	97,1%	100,0%	2,9%	6,2%
Seine-Saint-Denis		2,3%	5,4%	92,3%	100,0%	7,7%	9,1%
Val-de-Marne		1,6%	5,7%	92,7%	100,0%	7,3%	15,0%
Val-d’Oise	2,0%	1,8%	21,2%	75,1%	100,0%	24,9%	19,1%
Région IDF	1,2%	1,0%	7,3%	90,5%	100,0%	9,5%	12,6%
<i>Région IDF 2022</i>	<i>1,2%</i>	<i>1,2%</i>	<i>10,2%</i>	<i>87,4%</i>	<i>100,0%</i>		

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

De nouveau, l’approche différenciée des impacts populationnels selon les niveaux de risque permet d’affiner l’analyse et d’apporter quelques éléments complémentaires sur les niveaux de risque démographique les plus urgents. Ainsi, parmi les départements cités, celui de **la Seine-et-Marne** présente une situation démographique plus préoccupante. En effet, l’analyse du profil de risque démographique démontre que les populations résidentes sont les plus impactées par les niveaux de risque les plus urgents, de niveaux 1 et 2. En effet, **6,0%** des populations résidentes sont impactées

par les niveaux de risque les plus urgents, soit l'impact populationnel le plus conséquent. A un degré moindre, les départements de **l'Essonne** et du **Val-d'Oise** affichent des profils de risque démographique proches, de **3,0%** à **4,0%** des populations résidentes sont impactées par les niveaux de risque les plus urgents. A l'opposé, l'impact populationnel des niveaux de risque les plus urgents est nul pour **Paris** et le département **des Hauts-de-Seine**. Avec des niveaux d'impact du risque démographique des niveaux les plus urgents sur les populations résidentes compris entre **1,6%** et **2,4%**, les départements **du Val-de-Marne**, de **la Seine-Saint-Denis** et **des Yvelines** occupent une position intermédiaire.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

◆ **Impact populationnel du risque démographique sur les Territoires de santé** : sur la période considérée, l'impact populationnel du risque démographique a enregistré une tendance à la baisse, passant de 12,6% à 9,5% des populations résidentes au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 60 ans). Excepté Paris, qui aujourd'hui comme hier, n'est soumis à aucun risque démographique, et le département du Val-d'Oise, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance marquée par une baisse de l'impact populationnel. Parmi ces départements, ceux de l'Essonne et du Val-de-Marne ont enregistré les niveaux de baisse les plus significatifs. A l'opposé, le département du Val-d'Oise est le seul à avoir enregistré une tendance inverse, marquée par une hausse de l'impact populationnel, passant de 19,1% à 24,9%

◆ **Impact populationnel du risque démographique de niveau 1** : l'impact populationnel du risque démographique de niveau 1, est resté inchangé, soit 1,2% des populations résidentes au sein de territoires de santé soumis au risque démographique de niveau 1 (seuil 60 ans). La situation de Paris, des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis est restée inchangée, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 1. Trois départements enregistrent une très faible tendance à la hausse de l'impact populationnel, soit les départements de la Seine-et-Marne, de l'Essonne et du Val-d'Oise. A l'opposé, les départements des Yvelines et du Val-de-Marne sont les seuls à s'inscrire dans une tendance opposée marquée par un léger recul de l'impact populationnel.

◆ **Impact populationnel du risque démographique de niveau 2** : l'impact populationnel du risque démographique de niveau 2, a enregistré une très faible baisse, passant de 1,2% à 1,0% des populations résidentes au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 60 ans). La situation de Paris et des Hauts-de-Seine est restée inchangée, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 2. Trois départements s'inscrivent dans la tendance régionale, enregistrant une baisse de l'impact populationnel, soit les départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines et de l'Essonne. A l'opposé, les départements de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise sont les seuls à s'inscrire dans une tendance opposée marquée par une hausse de l'impact populationnel du risque démographique de niveau 2. Parmi ces départements, la situation du Val-de-Marne doit être soulignée, car contrairement à 2022, le département est désormais impacté par le risque démographique de niveau 2, soit 1,6% des populations résidentes.

◆ **Impact populationnel du risque démographique de niveau 3** : l'impact populationnel du risque démographique de niveau 3, a enregistré une tendance à la baisse plutôt soutenue, passant de 10,2% à 7,3% des populations résidentes au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 60 ans). La situation de Paris est restée inchangée, aucun territoire de santé n'est soumis à un risque démographique de niveau 3. Excepté le Val-d'Oise, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance de baisse de l'impact populationnel du risque démographique de niveau 3. Parmi les départements, celui de l'Essonne a enregistré le niveau de baisse le plus significatif, passant de 19,9% à 5,4%. A l'opposé, le département du Val-d'Oise est le seul à avoir enregistré une tendance inverse, marquée par une hausse de l'impact populationnel, passant de 15,6% à 21,2% des populations résidentes.

◆ La définition du risque démographique à partir du seuil de 60 ans, a permis de recenser **81 territoires de santé** soumis à un risque démographique de niveaux 1, 2 ou 3, soit **18,1% des territoires de santé** de la région Ile-de-France. Au total, **316 chirurgiens-dentistes libéraux** exercent au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique, soit **4,5% des effectifs (tableau n° 85)**. Le **risque démographique de niveau 3**, niveau de risque le moins urgent sachant que les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus représentent 50,0% des effectifs du territoire de santé, enregistre l'impact le plus conséquent, soit **3,8% des chirurgiens-dentistes libéraux (267 sur 7 060)**. Le **risque démographique de niveau 2**, niveau de risque parmi le plus urgent sachant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sur le territoire de santé sont âgés de 60 ans et plus, se situe en deuxième position en termes d'impact, soit **0,4% des chirurgiens-dentistes libéraux (26 sur 7 060)**. Le **risque démographique de niveau 1**, niveau de risque le plus urgent sachant que le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice sur le territoire de santé est âgé de 60 ans et plus, se situe en troisième position en termes d'impact, soit **0,3% des chirurgiens-dentistes libéraux (23 sur 7 060)**.

De nouveau, les résultats obtenus témoignent d'une grande variabilité, les impacts mesurés oscillant de **2,4%** pour le département le moins impacté à plus de **11,0%** pour le département le plus impactés (*tableau n° 82*). Ainsi, **la Seine-et-Marne et le Val-d'Oise** sont les départements les plus impactés par le risque démographique. Respectivement, **10,6%** et **11,4% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux** sont impactés par le risque démographique, traduisant une urgence démographique avérée pour des deux départements. A un degré moindre, les départements de **l'Essonne et des Yvelines** enregistrent également des niveaux élevés de l'impact du risque démographique. Respectivement, **7,2%** et **8,5% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux** sont impactés par le risque démographique. Au total, ces quatre départements représentent les cas où l'urgence démographique est une réalité particulièrement présente et préoccupante au vu des niveaux d'impact. A l'opposé, le département **des Hauts-de-Seine** traduit la situation du département où l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux est le plus faible, soit **2,4%** des effectifs impactés. Avec des niveaux d'impacts du risque démographique compris entre **4,0%** et **5,0%**, les départements **du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis** occupent en position intermédiaire.

Tableau n° 85 : Répartition des chirurgiens-dentistes libéraux par territoires de santé, par département et niveau de Risque (60 ans) :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3	Tot. Risques 2022
Paris				100,0%	100,0%		0,0%
Seine-et-Marne	1,1%	1,4%	8,1%	89,4%	100,0%	10,6%	11,9%
Yvelines	0,6%	0,4%	7,5%	91,5%	100,0%	8,5%	10,0%
Essonne	1,1%		6,1%	92,8%	100,0%	7,2%	16,0%
Hauts-de-Seine			2,4%	97,6%	100,0%	2,4%	3,8%
Seine-Saint-Denis		0,8%	3,9%	95,2%	100,0%	4,8%	5,4%
Val-de-Marne		0,8%	2,8%	96,3%	100,0%	3,7%	9,5%
Val-d'Oise	0,9%	0,7%	9,7%	88,6%	100,0%	11,4%	11,0%
Région IDF	0,3%	0,4%	3,8%	95,5%	100,0%	4,5%	6,3%
<i>Région IDF 2022</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,5%</i>	<i>5,5%</i>	<i>93,7%</i>	<i>100,0%</i>		

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

La prise en compte des impacts différenciés des niveaux de risque démographique les plus urgents sur les chirurgiens-dentistes libéraux vient confirmer et compléter les observations précédemment effectuées. Ainsi, l'analyse du profil du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux confirme la situation préoccupante du département de **la Seine-et-Marne**, déjà observée à partir des impacts du risque démographique sur ses territoires de santé et sa population. En effet, **2,5%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont impactés par les niveaux de risque les plus urgents, de niveaux 1 et 2, soit le niveau d'impact le plus conséquent. A un degré moindre, près de **2,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux du département **du Val-d'Oise** exercent au sein de territoires de santé soumis aux niveaux de risque les plus urgents, s'inscrivant ainsi dans un scénario proche de celui de la Seine-et-Marne. A l'opposé, l'impact du risque démographique des niveaux les plus urgents est nul, soit la situation de **Paris** et du département **des Hauts-de-Seine**. Moins de **1,0%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux sont impactés par les niveaux de risque les plus urgents, soit la situation des départements de **la Seine-Saint-Denis**, **du Val-de-Marne** et **des Yvelines** qui enregistrent les niveaux d'impacts parmi les plus faibles. Dans ce contexte, **l'Essonne** occupe une position intermédiaire, **1,1%** des effectifs chirurgiens-dentistes libéraux sont impactés par les niveaux de risque les plus urgents.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

◆ **Impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux** : sur la période considérée, l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux a enregistré une tendance à la baisse, passant de 6,3% à 4,5% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 60 ans). Excepté Paris, qui aujourd'hui comme hier, n'est soumis à aucun risque démographique et du Val-d'Oise, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance marquée par une baisse de l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux. Parmi ces départements, ceux de l'Essonne et du Val-de-Marne ont enregistré les niveaux de baisse les plus significatifs. A l'opposé, le Val-d'Oise est le seul département à avoir enregistré une tendance inverse, marquée par une hausse de l'impact du risque démographique, passant de 11,0% à 11,4%.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 1 sur les chirurgiens-dentistes libéraux** : l'impact du risque démographique de niveau 1 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, a enregistré une légère baisse, passant de 0,4% à 0,3% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant au sein de territoires de santé soumis au risque démographique de niveau 1 (seuil 60 ans). La situation de Paris, des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis est restée inchangée, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 1. Il en est de même pour le département du Val-d'Oise dont le niveau d'impact est resté inchangé. Les départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne et du Val-de-Marne sont les seuls à s'inscrire dans la tendance régionale, enregistrant une baisse de l'impact du risque démographique sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 2 sur les chirurgiens-dentistes libéraux** : l'impact du risque démographique du risque de niveau 2 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, a enregistré une très faible baisse, passant de 0,5% à 0,4% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 60 ans). La situation de Paris et des Hauts-de-Seine est restée inchangée, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 2. Excepté le Val-de-Marne, tous les départements s'inscrivent dans la tendance régionale, enregistrant une baisse de l'impact du risque démographique de niveau 2 sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux. A l'opposé, la Seine-et-Marne est le seul département à avoir enregistré une tendance inverse, marquée par une hausse de l'impact du risque démographique de niveau 2, particulièrement significative, car contrairement à 2022, le département est désormais soumis à cet impact, soit 0,8% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 3 sur les chirurgiens-dentistes libéraux** : l'impact du risque démographique de niveau 3 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 5,5% à 3,8% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 60 ans). La situation de Paris est restée inchangée, aucun territoire de santé n'est soumis à un risque démographique de niveau 3. Excepté le Val-d'Oise, tous les départements s'inscrivent dans la tendance régionale, marquée par une baisse de l'impact du risque démographique de niveau 3 sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux. Parmi ces départements, celui de l'Essonne a enregistré le niveau de baisse le plus significatif, l'impact du risque démographique de niveau 3 passant de 13,5% à 6,1%. A l'opposé, le Val-d'Oise est le seul département à avoir enregistré une tendance inverse, marquée par une hausse de l'impact du risque démographique de niveau 3 sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, passant de 9,1% à 9,7%.

2. LISTE DES TERRITOIRES DE SANTE SOUMIS A UN RISQUE DEMOGRAPHIQUE (SEUIL FIXÉ À 60 ANS ET PLUS) : « L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE RELATIVE » :

Région Ile-de-France :

81 territoires à risque démographique

- Paris (75) : **aucun territoire à risque démographique**
- Seine-et-Marne (77) : **25 territoires à risque démographique**
- Yvelines (78) : **18 territoires à risque démographique**
- Essonne (91) : **13 territoires à risque démographique**
- Hauts-de-Seine (92) : **1 territoire à risque démographique**
- Seine-Saint-Denis (93) : **4 territoires à risque démographique**
- Val-de-Marne (94) : **4 territoires à risque démographique**
- Val-d'Oise (95) : **16 territoires à risque démographique**

(1) Paris (75) :

0 territoire de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 87 : Liste des arrondissements de Paris soumis à un risque démographique : Paris

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2024

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

PARIS et ses arrondissements

Les arrondissements de Paris ne peuvent pas être assimilés à de véritables territoires de santé, ils sont une composition du territoire de santé de Paris. Sur les 20 arrondissements de Paris, aucun arrondissement n'est soumis à un risque démographique (seuil 60 ans).

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2024) :

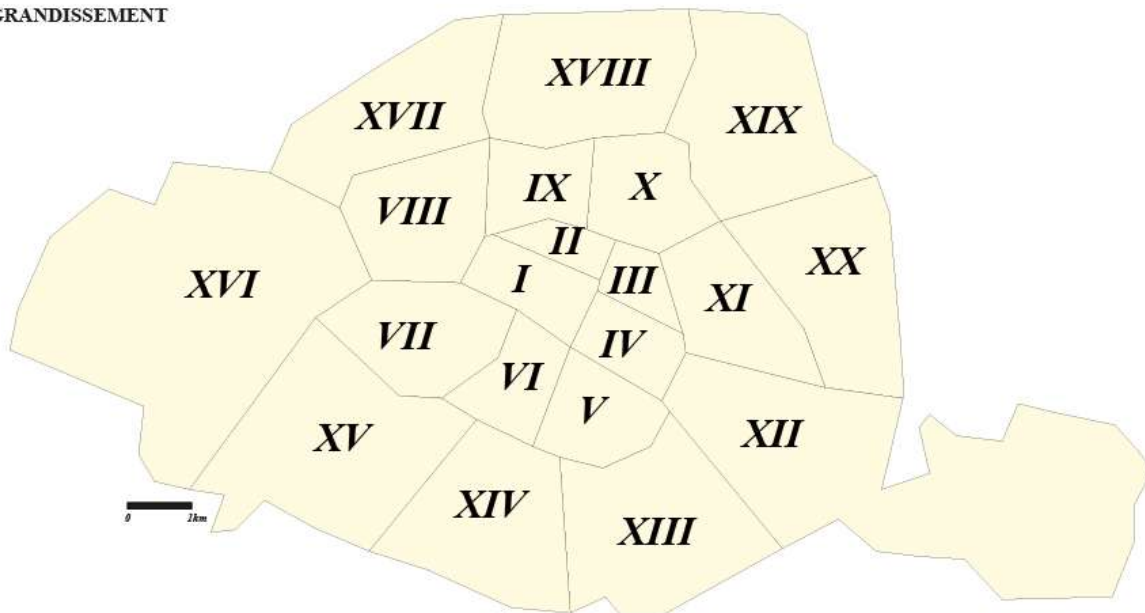
PARIS
et ses arrondissements



PARIS



AGRANDISSEMENT



Seuil : 60 ans

Les Arrondissements de Paris soumis à un
risque démographique (année de réf. 2024)

Niveau n° 1 : 0 Chir.Dent., 0 arrondissement
0 habitant

Niveau n° 2 : 0 Chir.Dent., 0 arrondissement
0 habitant

Niveau n° 3 : 0 Chir.Dent., 0 arrondissement
0 habitant

soit pour Paris et ses arrondissements :

0 arrondissement (0,0% des arrondissements)
0 Chir.Dent. (0,0% des Chir.Dent.)
0 habitant (0,0% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral
est âgé de 60 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères
retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

Arrondissements de Paris (75)

Aucun arrondissement soumis à un risque démographique

- ◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique** : sur la période considérée, aucun arrondissement concerné par ce scénario.
- ◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique** : sur la période considérée, aucun arrondissement concerné par ce scénario.
- ◆ **Aggravation du niveau de risque démographique** : sur la période considérée, aucun arrondissement concerné par ce scénario.
- ◆ **Amélioration du niveau de risque démographique** : sur la période considérée, aucun arrondissement concerné par ce scénario.

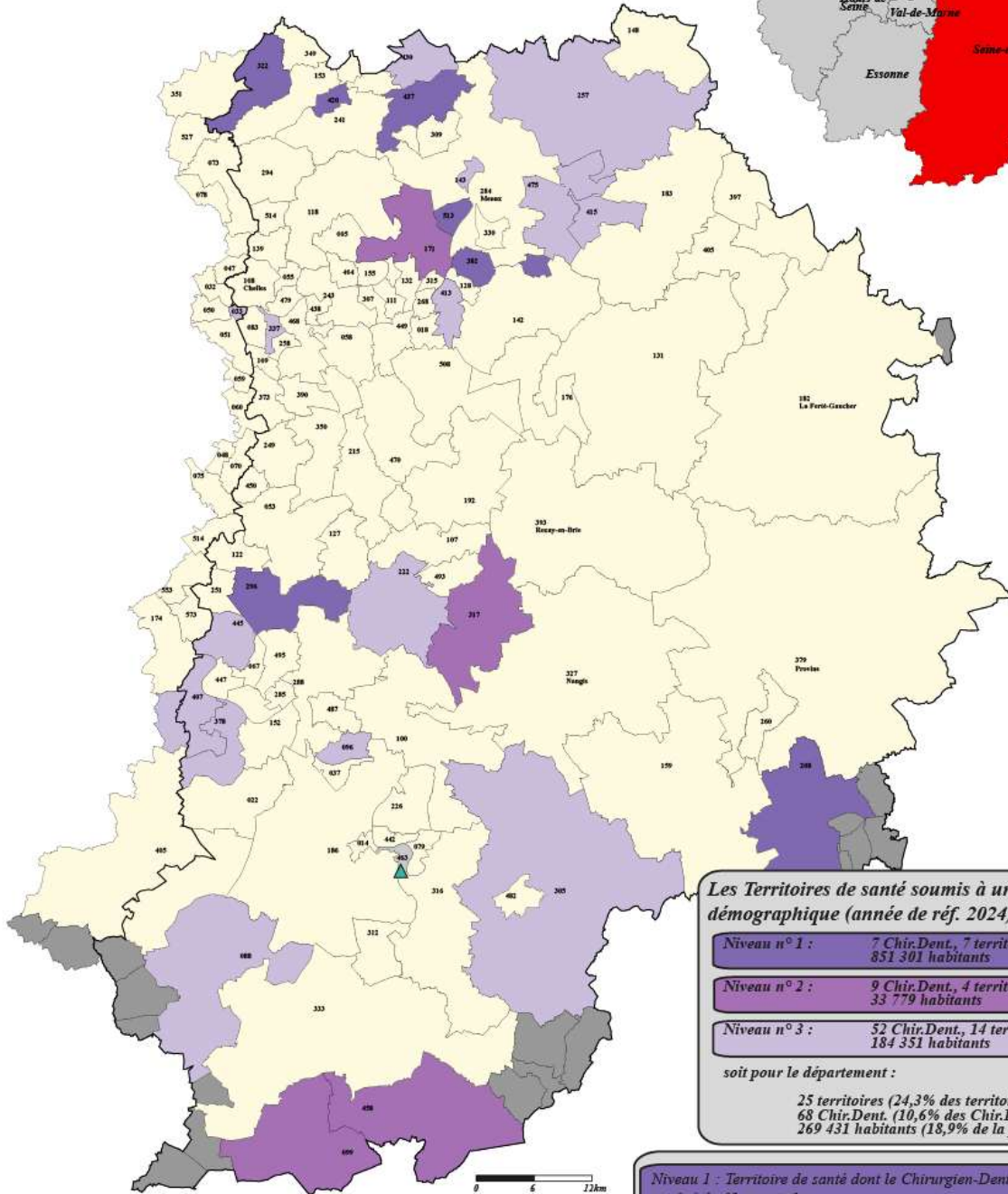
(2) Seine-et-Marne (77) :**25 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 88 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : la Seine-et-Marne**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2024
77088	La Chapelle-la-Reine	7 155	2	50,0	niveau 3
77096	Chartrettes	2 542	2	50,0	niveau 3
77099	Château-Landon	4 510	2	100,0	niveau 2
77143	Crégy-lès-Meaux	5 288	2	50,0	niveau 3
77171	Esbly	11 795	2	100,0	niveau 2
77208	Gouaix	6 199	1	100,0	niveau 1
77222	Guignes	8 334	2	50,0	niveau 3
77257	Lizy-sur-Ourcq	12 744	2	50,0	niveau 3
77296	Moissy-Cramayel	20 815	1	100,0	niveau 1
77305	Montereau-Fault-Yonne	45 327	9	55,6	niveau 3
77317	Mormant	7 877	2	100,0	niveau 2
77322	Moussy-le-Neuf	5 053	1	100,0	niveau 1
77337	Noisiel	15 750	2	50,0	niveau 3
77378	Pringy	9 359	7	57,1	niveau 3
77382	Quincy-Voisins	5 727	1	100,0	niveau 1
77407	Saint-Fargeau-Ponthierry	16 259	4	50,0	niveau 3
77413	Saint-Germain-sur-Morin	5 045	2	50,0	niveau 3
77415	Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux	2 419	2	50,0	niveau 3
77420	Saint-Mard	3 846	1	100,0	niveau 1
77430	Saint-Pathus	8 686	3	66,7	niveau 3
77437	Saint-Souplets	4 679	1	100,0	niveau 1
77445	Savigny-le-Temple	36 431	8	50,0	niveau 3
77458	Souppes-sur-Loing	9 597	3	100,0	niveau 2
77475	Trilport	9 012	5	60,0	niveau 3
77513	Villenoy	4 982	1	100,0	niveau 1

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2024) :

Département de la
SEINE-ET-MARNE



Seuil : 60 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2024) :

- Niveau n° 1 : 7 Chir.Dent., 7 territoires
851 301 habitants
- Niveau n° 2 : 9 Chir.Dent., 4 territoires
33 779 habitants
- Niveau n° 3 : 52 Chir.Dent., 14 territoires
184 351 habitants

soit pour le département :

- 25 territoires (24,3% des territoires)
- 68 Chir.Dent. (10,6% des Chir.Dent.)
- 269 431 habitants (18,9% de la population)

- Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus
- Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus
- Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus
- Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

Département de la Seine-et-Marne (77)

De 30 à 25 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département a enregistré la perte de 2 territoires de santé, suite à des cessations d'activité non remplacées.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
77051	Bray-sur-Seine	8 946	1	100,0%	niveau 1
77531	Voulx	5 739	1	100,0%	niveau 1

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 7 territoires de santé sont sortis de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
77053	Brie-Comte-Robert	23 684	6	50,0%	niveau 3
77100	Le Châtelet-en-Brie	7 925	2	100,0%	niveau 2
77258	Lognes	14 268	6	50,0%	niveau 3
77405	Saint-Cyr-sur-Morin	6 321	1	100,0%	niveau 1
77463	Thomery	3 444	2	100,0%	niveau 2
77487	Vaux-le-Pénil	10 985	4	50,0%	niveau 3
77514	Villeparisis	26 471	5	60,0%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 4 territoires de santé sont entrés dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
77096	Chartrettes	2 542	2	50,0%	niveau 3
77305	Montereau-Fault-Yonne	45 327	9	55,6%	niveau 3
77378	Pringy	9 359	7	57,1%	niveau 3
77475	Trilport	9 012	5	60,0%	niveau 3

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, 3 territoires de santé ont enregistré une dégradation du rapport entre les générations, aggravant le niveau de risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2024
77171	Esbly	11 795	2	100,0%	niveau 3	niveau 2
77296	Moissy-Cramayel	20 815	1	100,0%	niveau 2	niveau 1
77382	Quincy-Voisins	5 727	1	100,0%	niveau 3	niveau 1

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

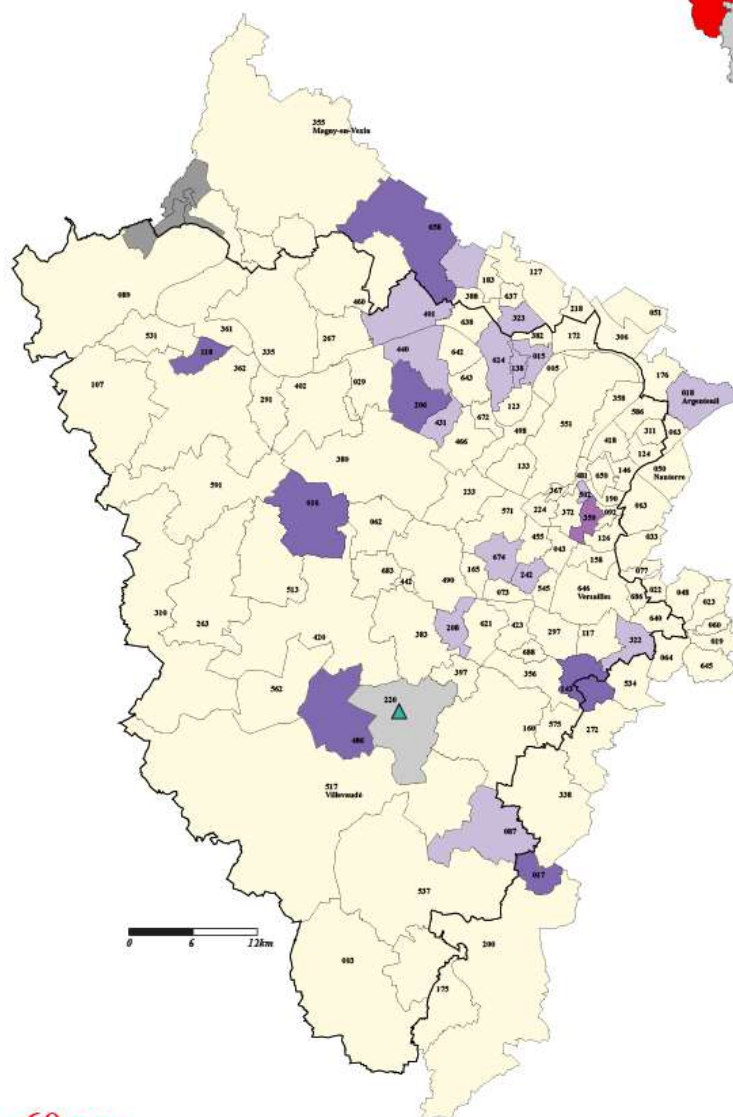
(3) Yvelines (78) :**18 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 89 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : les Yvelines**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2024
78015	Andrésy	13 236	6	50,0	niveau 3
78087	Bonnelles	4 010	2	50,0	niveau 3
78118	Buchelay	3 874	1	100,0	niveau 1
78138	Chanteloup-les-Vignes	10 730	3	66,7	niveau 3
78143	Châteaufort	3 786	1	100,0	niveau 1
78206	Ecquevilly	6 328	1	100,0	niveau 1
78208	Élancourt	25 857	12	58,3	niveau 3
78242	Fontenay-le-Fleury	13 518	7	71,4	niveau 3
78322	Jouy-en-Josas	7 983	2	50,0	niveau 3
78350	Louveciennes	7 342	3	100,0	niveau 2
78401	Meulan-en-Yvelines	17 439	4	75,0	niveau 3
78431	Morainvilliers	3 069	2	50,0	niveau 3
78440	Les Mureaux	34 879	8	50,0	niveau 3
78486	Le Perray-en-Yvelines	7 876	1	100,0	niveau 1
78502	Le Port-Marly	5 454	2	50,0	niveau 3
78616	Thoiry	5 154	1	100,0	niveau 1
78624	Triel-sur-Seine	12 360	8	50,0	niveau 3
78674	Villepreux	11 044	6	66,7	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2024) :

Département des
YVELINES



Seuil : 60 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2024) :

Niveau n° 1 : 5 Chir.Dent., 5 territoires
27 018 habitants

Niveau n° 2 : 3 Chir.Dent., 1 territoire
7 342 habitants

Niveau n° 3 : 62 Chir.Dent., 12 territoires
159 579 habitants

soit pour le département :

18 territoires (20,0% des territoires)
70 Chir.Dent. (8,5% des Chir.Dent.)
193 939 habitants (13,4% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral
est âgé de 60 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères
retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

Département des Yvelines (78)

De 22 à 18 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département a enregistré la perte de 2 territoires de santé, suite à des cessations d'activité non remplacées.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
78321	Jouars-Pontchartrain	5 715	1	100,0%	niveau 1
78465	Orgerus	5 803	1	100,0%	niveau 1

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 9 territoires de santé sont sortis de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
78089	Bonnières-sur-Seine	19 093	1	100,0%	niveau 1
78291	Guerville	2 454	2	50,0%	niveau 3
78362	Mantes-la-Ville	20 499	6	50,0%	niveau 3
78367	Mareil-Marly	3 447	2	50,0%	niveau 3
78420	Montfort-l'Amaury	12 225	7	57,1%	niveau 3
78481	Le Pecq	15 949	8	50,0%	niveau 3
78575	Saint-Rémy-lès-Chevreuse	7 810	3	66,7%	niveau 3
78591	Septeuil	5 835	3	66,7%	niveau 3
78683	Villiers-Saint-Frédéric	3 827	2	50,0%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 7 territoires de santé sont entrés dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
78015	Andrézy	13 236	6	50,0%	niveau 3
78087	Bonnelles	4 010	2	50,0%	niveau 3
78138	Chanteloup-les-Vignes	10 730	3	66,7%	niveau 3
78206	Ecquevilly	6 328	1	100,0%	niveau 1
78208	Élancourt	25 857	12	58,3%	niveau 3
78322	Jouy-en-Josas	7 983	2	50,0%	niveau 3
78431	Morainvilliers	3 069	2	50,0%	niveau 3

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, 1 territoire de santé a enregistré une dégradation du rapport entre les générations, aggravant le niveau de risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2024
78118	Buchelay	3 874	1	100	niveau 2	niveau 1

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

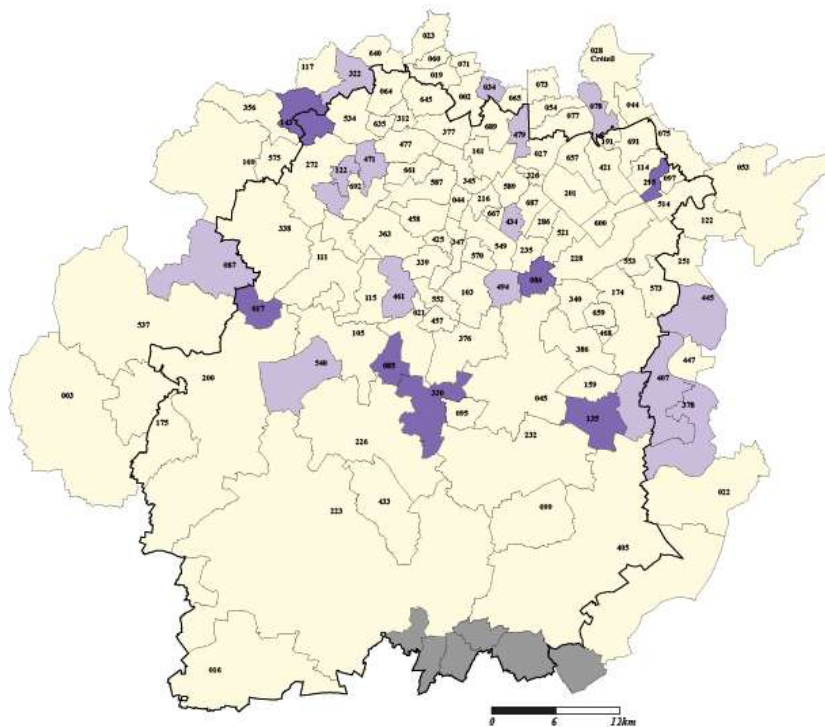
(4) Essonne (91) :**13 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 90 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : l'Essonne**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2023
91017	Angervilliers	1 725	1	100,0	niveau 1
91085	Boissy-sous-Saint-Yon	3 806	1	100,0	niveau 1
91086	Bondoufle	10 326	1	100,0	niveau 1
91122	Bures-sur-Yvette	9 240	5	60,0	niveau 3
91135	Champcueil	2 880	1	100,0	niveau 1
91215	Épinay-sous-Sénart	12 197	1	100,0	niveau 1
91330	Lardy	7 699	1	100,0	niveau 1
91434	Morsang-sur-Orge	20 149	5	80,0	niveau 3
91461	Ollainville	4 803	2	50,0	niveau 3
91471	Orsay	18 172	14	50,0	niveau 3
91479	Paray-Vieille-Poste	7 823	2	50,0	niveau 3
91494	Le Plessis-Pâté	4 114	4	50,0	niveau 3
91540	Saint-Chéron	6 869	3	66,7	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2024) :

**Département de
L'ESSONNE**



Seuil : 60 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2024) :

- Niveau n° 1 : 6 Chir.Dent., 6 territoires
38 633 habitants
- Niveau n° 2 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant
- Niveau n° 3 : 35 Chir.Dent., 7 territoires
71 170 habitants

soit pour le département :

13 territoires (15,9% des territoires)
41 Chir.Dent. (7,2% des Chir.Dent.)
109 803 habitants (8,4% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral
est âgé de 60 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères
retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

Département de l'Essonne (91)

De 25 à 13 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département a enregistré la perte de 6 territoires de santé, suite à des cessations d'activité non remplacées.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
91207	Égly	6 094	1	100,0%	niveau 1
91315	Itteville	6 537	1	100,0%	niveau 1
91359	Maisse	5 047	1	100,0%	niveau 1
91390	Le Mérévillois	3 312	1	100,0%	niveau 1
91579	Saint-Vrain	3 059	1	100,0%	niveau 1
91679	Villiers-le-Bâcle	1 223	1	100,0%	niveau 1
91666	Villejust				Aucun risque

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 10 territoires de santé sont sortis de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
91105	Breuillet	12 338	4	50,0%	niveau 3
91115	Bruyères-le-Châtel	3 972	2	50,0%	niveau 3
91174	Corbeil-Essonnes	62 081	22	50,0%	niveau 3
91226	Étréchy	11 248	2	50,0%	niveau 3
91228	Évry-Courcouronnes	70 296	17	52,9%	niveau 3
91235	Fleury-Mérogis	13 917	2	50,0%	niveau 3
91457	La Norville	4 313	2	50,0%	niveau 3
91458	Nozay	12 547	2	50,0%	niveau 3
91553	Saint-Germain-lès-Corbeil	11 693	2	50,0%	niveau 3
91692	Les Ulis	25 225	8	50,0%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 4 territoires de santé sont entrés dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
91122	Bures-sur-Yvette	9 240	5	60,0%	niveau 3
91330	Lardy	7 699	1	100,0%	niveau 1
91471	Orsay	18 172	14	50,0%	niveau 3
91479	Paray-Vieille-Poste	7 823	2	50,0%	niveau 3

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, 2 territoires de santé ont enregistré une dégradation du rapport entre les générations, aggravant le niveau de risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2024
91086	Bondoufle	10 326	1	100	niveau 2	niveau 1
91215	Épinay-sous-Sénart	12 197	1	100	niveau 2	niveau 1

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique** : sur la période considérée, 1 territoire de santé a enregistré une amélioration du rapport entre les générations, améliorant le niveau de risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2024
91461	Ollainville	4 803	2	50,0%	niveau	niveau 3

(5) Hauts-de-Seine (92) :

1 territoire de santé soumis à un risque démographique

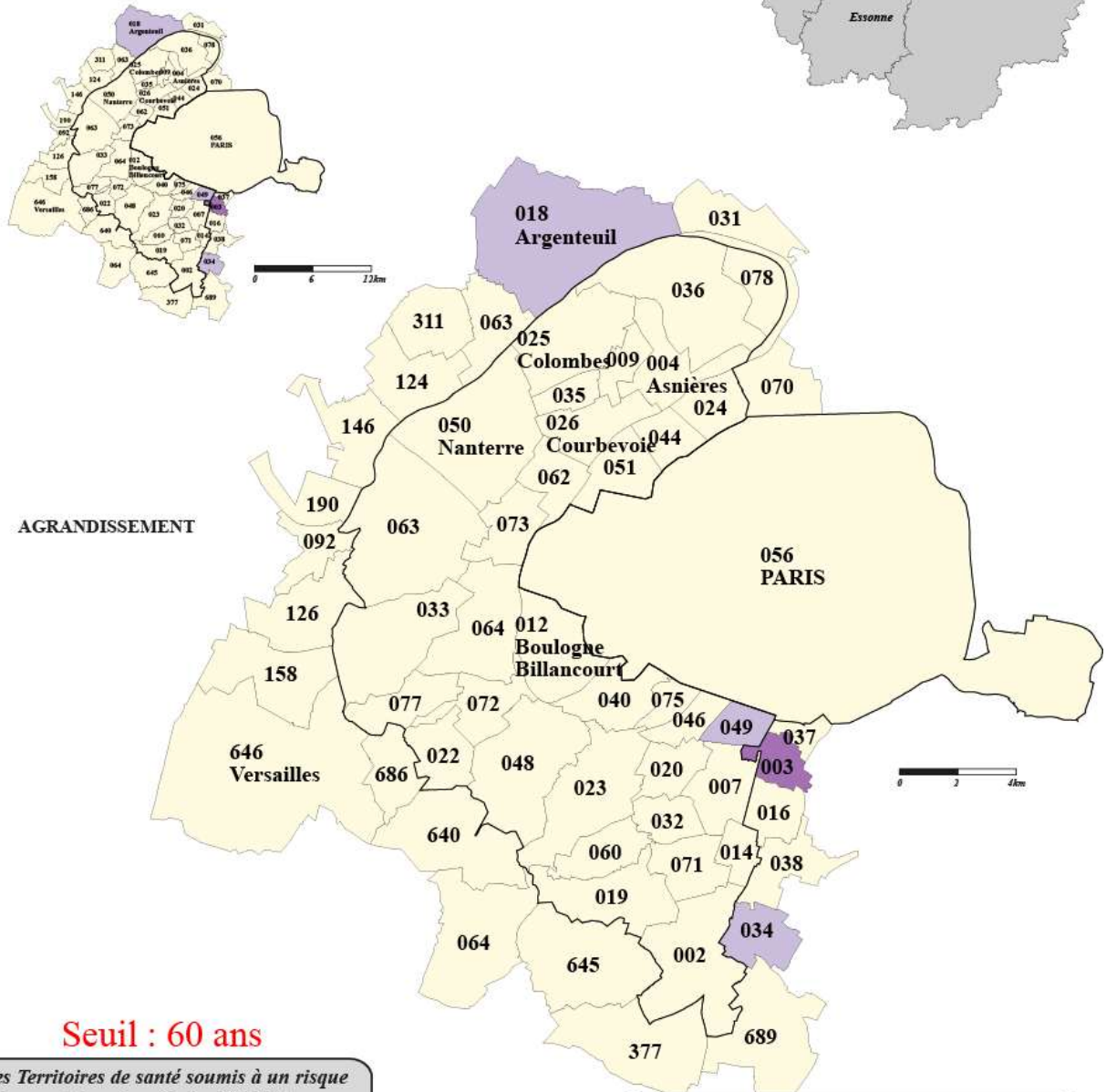
Tableau n° 91 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **les Hauts-de-Seine**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2024
92049	Montrouge	47 907	26	57,7	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2024) :

**Département des
HAUTS-DE-SEINE**



AGRANDISSEMENT

Seuil : 60 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2024) :

Niveau n° 1 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant

Niveau n° 2 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant

Niveau n° 3 : 26 Chir.Dent., 1 territoire
47 907 habitants

soit pour le département :

1 territoire (2,9% des territoires)
26 Chir.Dent. (2,4% des Chir.Dent.)
47 907 habitants (2,9% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral
est âgé de 60 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères
retenus : non soumis à un risque démographique

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

Département des Hauts-de-Seine (92)

De 3 à 1 territoire de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé** : sur la période considérée, le département n'a enregistré aucune perte de territoire de santé.

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique** : sur la période considérée, 2 territoires de santé sont sortis de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
92007	Bagneux	40 812	11	54,5%	niveau 3
92077	Ville-d'Avray	11 050	6	50,0%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique** : sur la période considérée, aucun territoire de santé n'est entré dans la zone de risque.

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique** : sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique** : sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

(6) Seine-Saint-Denis (93) :

4 territoires de santé soumis à un risque démographique

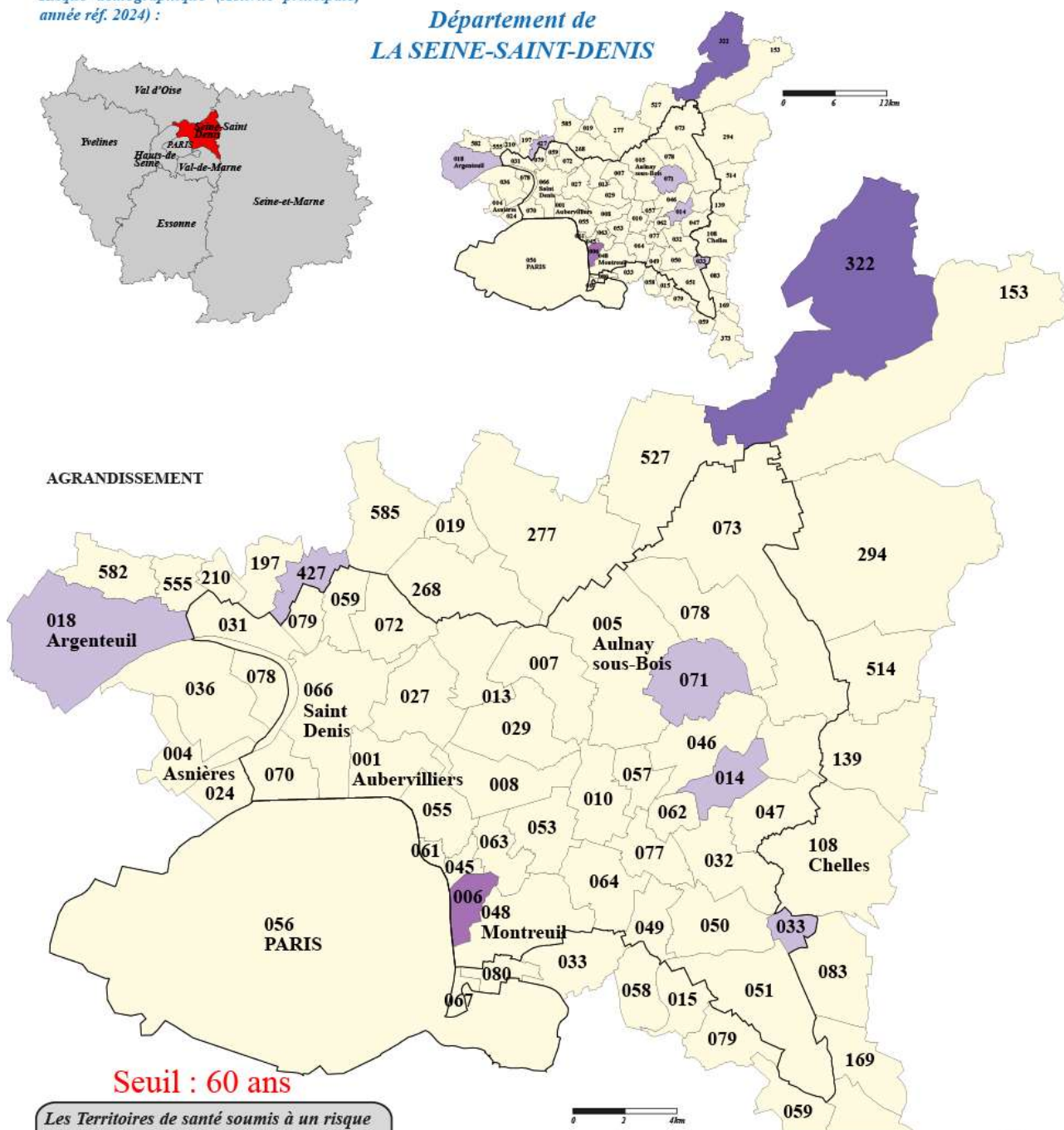
Tableau n° 92 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **la Seine-Saint-Denis**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2024
93006	Bagnolet	38 470	4	100,0	niveau 2
93014	Clichy-sous-Bois	29 568	3	66,7	niveau 3
93033	Gournay-sur-Marne	6 814	6	50,0	niveau 3
93071	Sevran	51 778	10	80,0	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2024) :

Département de
LA SEINE-SAINT-DENIS



AGRANDISSEMENT

Seuil : 60 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2024) :

- Niveau n° 1 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant
- Niveau n° 2 : 4 Chir.Dent., 1 territoire
38 470 habitants
- Niveau n° 3 : 19 Chir.Dent., 3 territoires
88 160 habitants

soit pour le département :

4 territoires (11,1% des territoires)
23 Chir.Dent. (4,8% des Chir.Dent.)
126 630 habitants (7,7% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral
est âgé de 60 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères
retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

Département de la Seine-Saint-Denis (93)

De 4 à 4 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé** : sur la période considérée, le département n'a enregistré aucune perte de territoire de santé.

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique** : sur la période considérée, 1 territoire de santé est sorti de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
93008	Bobigny	54 272	4	75,0%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique** : sur la période considérée, 1 territoire de santé est entrée dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
93014	Clichy-sous-Bois	29 568	3	66,7%	niveau 3

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique** : sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique** : sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

(7) Val-de-Marne (94) :

4 territoires de santé soumis à un risque démographique

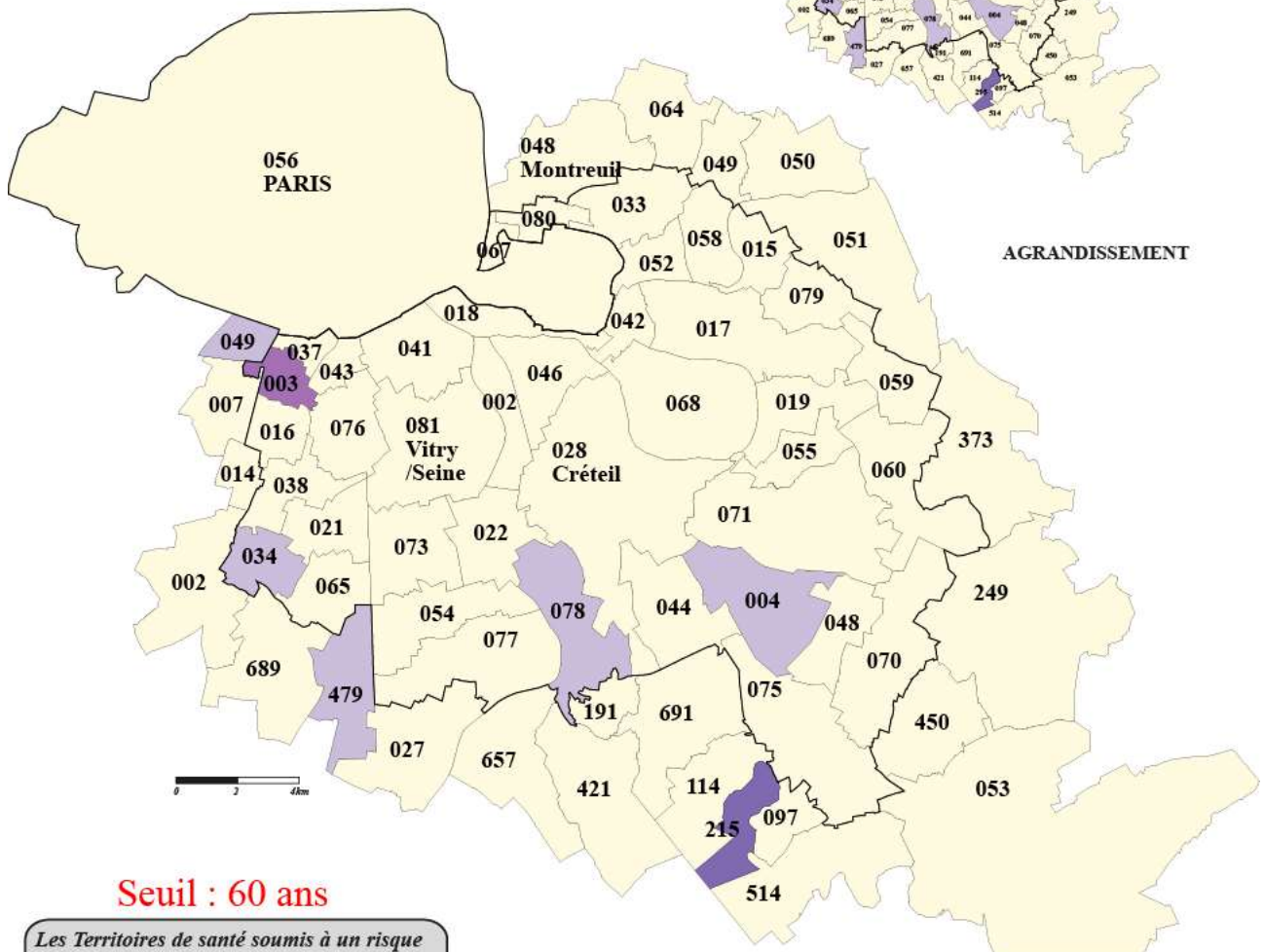
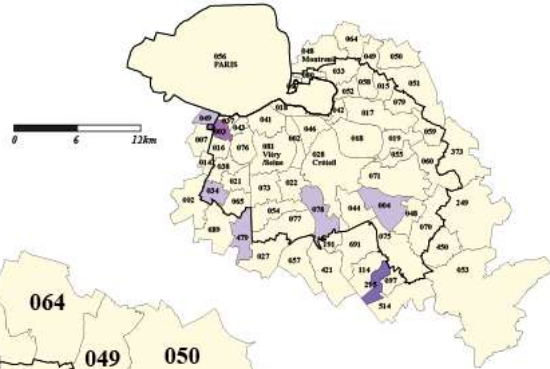
Tableau n° 93 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : le Val-de-Marne

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2024
94003	Arcueil	21 840	6	100,0	niveau 2
94004	Boissy-Saint-Léger	17 286	6	66,7	niveau 3
94034	Fresnes	28 556	9	55,6	niveau 3
94078	Villeneuve-Saint-Georges	34 845	5	60,0	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2024) :

Département du
VAL-DE-MARNE



AGRANDISSEMENT

Seuil : 60 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2024) :

- Niveau n° 1 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant
- Niveau n° 2 : 6 Chir.Dent., 1 territoire
21 840 habitants
- Niveau n° 3 : 20 Chir.Dent., 3 territoires
80 687 habitants

soit pour le département :

- 4 territoires (10,0% des territoires)
- 26 Chir.Dent. (3,7% des Chir.Dent.)
- 102 527 habitants (7,3% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

Département du Val-de-Marne (94)

De 8 à 4 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé** : sur la période considérée, le département n'a enregistré aucune perte de territoire de santé.

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique** : sur la période considérée, 4 territoires de santé sont sortis de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
94016	Cachan	30 884	9	55,6%	niveau 3
94019	Chennevières-sur-Marne	18 142	8	62,5%	niveau 3
94070	Santeny	4 045	1	100,0%	niveau 1
94076	Villejuif	54 964	12	50,0%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique** : sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique** : sur la période considérée, 1 seul territoire de santé a enregistré une dégradation du rapport entre les générations, aggravant le niveau de risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2024
94003	Arcueil	21 840	6	100,0%	niveau 3	niveau 2

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique** : sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

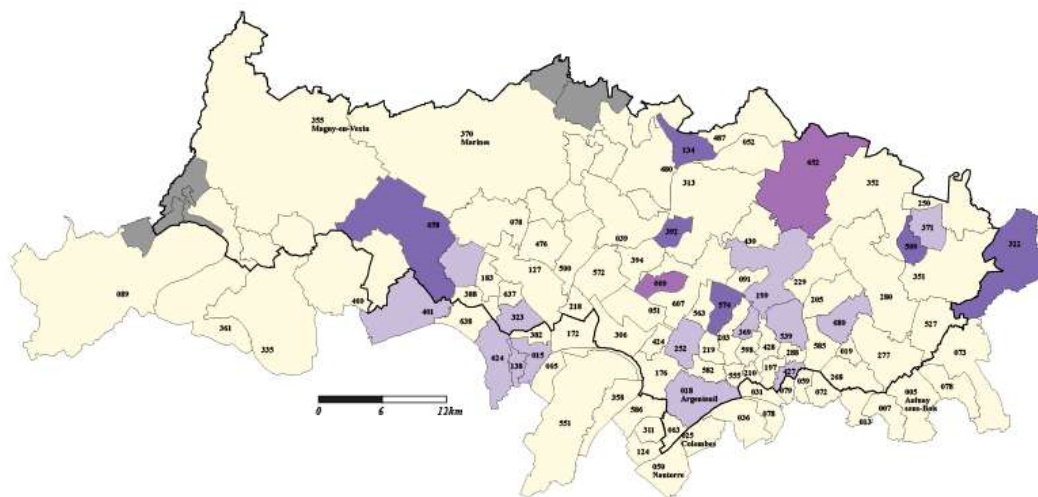
(8) Val-d'Oise (95) :**16 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 94 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : le Val-d'Oise**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2024
95018	Argenteuil	108 567	9	55,6	niveau 3
95060	Bessancourt	7 876	2	100,0	niveau 2
95134	Champagne-sur-Oise	5 019	1	100,0	niveau 1
95199	Domont	21 299	8	50,0	niveau 3
95252	Franconville	45 801	14	57,1	niveau 3
95323	Jouy-le-Moutier	17 225	4	50,0	niveau 3
95369	Margency	5 533	2	50,0	niveau 3
95371	Marly-la-Ville	5 661	2	50,0	niveau 3
95392	Mériel	5 211	1	100,0	niveau 1
95427	Montmagny	14 550	4	50,0	niveau 3
95509	Puiseux-en-France	3 583	1	100,0	niveau 1
95539	Saint-Brice-sous-Forêt	15 771	5	60,0	niveau 3
95574	Saint-Prix	7 220	1	100,0	niveau 1
95652	Viarmes	14 258	2	100,0	niveau 2
95658	Vigny	3 338	1	100,0	niveau 1
95680	Villiers-le-Bel	28 939	5	80,0	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2024) :

**Département du
VAL-D'OISE**



Seuil : 60 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2024) :

Niveau n° 1 : 5 Chir.Dent., 5 territoires
24 371 habitants

Niveau n° 2 : 4 Chir.Dent., 2 territoires
2 134 habitants

Niveau n° 3 : 53 Chir.Dent., 9 territoires
263 346 habitants

soit pour le département :

16 territoires (25,8% des territoires)
62 Chir.Dent. (11,4% des Chir.Dent.)
309 851 habitants (24,9% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral
est âgé de 60 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères
retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

Département du Val-d'Oise (95)

De 17 à 16 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département a enregistré la perte d'un territoire de santé, suite à des cessations d'activité non remplacées.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
95580	Saint-Witz	2 381	1	100	niveau 1

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 4 territoires de santé sont sortis de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
95250	Fosses	13 935	2	50,0%	niveau 3
95268	Garges-lès-Gonesse	44 057	8	50,0%	niveau 3
95355	Magny-en-Vexin	13 799	2	50,0%	niveau 3
95598	Soisy-sous-Montmorency	18 243	6	66,7%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 4 territoires de santé sont entrés dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
95018	Argenteuil	108 567	9	55,6%	niveau 3
95199	Domont	21 299	8	50,0%	niveau 3
95392	Mériel	5 211	1	100,0%	niveau 1
95680	Villiers-le-Bel	28 939	5	80,0%	niveau 3

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

C – L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE « ABSOLUE » : SEUIL FIXÉ À 65 ANS ET PLUS :

1. SEUIL FIXÉ À 65 ANS : L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE « ABSOLUE » : 35 TERRITOIRES DE SANTÉ SOUMIS A « UN RISQUE DEMOGRAPHIQUE » EN REGION ILE-DE-FRANCE :

Rappel : le Risque démographique fixé à partir de 65 ans : le seuil de l'urgence « relative » :

Niveau 1 : Territoire de santé dont le chirurgien-dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus.

Niveau 2 : Territoire de santé dont les chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus.

Niveau 3 : Territoire de santé dont **50%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus.

Niveau 4 : Territoire de santé non retenu, ne présente aucun des critères retenus.

1.1 – Les territoires de santé soumis à risque démographique en région :

Le seuil du risque démographique fixé à 65 ans a permis d'identifier **35 territoires de santé** soumis à un risque démographiques de niveaux 1, 2 ou 3, soit **7,8% des territoires de santé** de la région (*tableau n° 95*). Près de **4,0% de la population** régionale réside au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique, territoires au sein desquels exercent 79 chirurgiens-dentistes libéraux, soit **1,1% des effectifs**.

Tableau n° 95 : Caractéristique des territoires de santé soumis à un risque démographique (65 ans) :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Total Risque	Région	Résultats 2022
Nombre de territoires à risque	15	4	16	35	448	
Territoires en %	42,9%	11,4%	45,7%	100,0%	7,8%	9,1%
Population	100 311	64 580	283 473	448 364	12 262 040	
Population en %	22,4%	14,4%	63,1%	100,0%	3,7%	3,7%
Variation annuelle	+0,80%	+0,85%	+0,20%	+0,43%	+0,34%	
Chir.Dent. Lib.	15	11	53	79	7 060	
Chir.Dent.Lib.en %	19,0%	13,9%	67,1%	100,0%	1,1%	1,5%

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Le risque démographique de niveau 3, niveau de risque le moins urgent sachant que les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus représentent 50,0% des effectifs, enregistre l'impact le plus conséquent. Près de **46,0% des territoires** de santé soumis à un risque

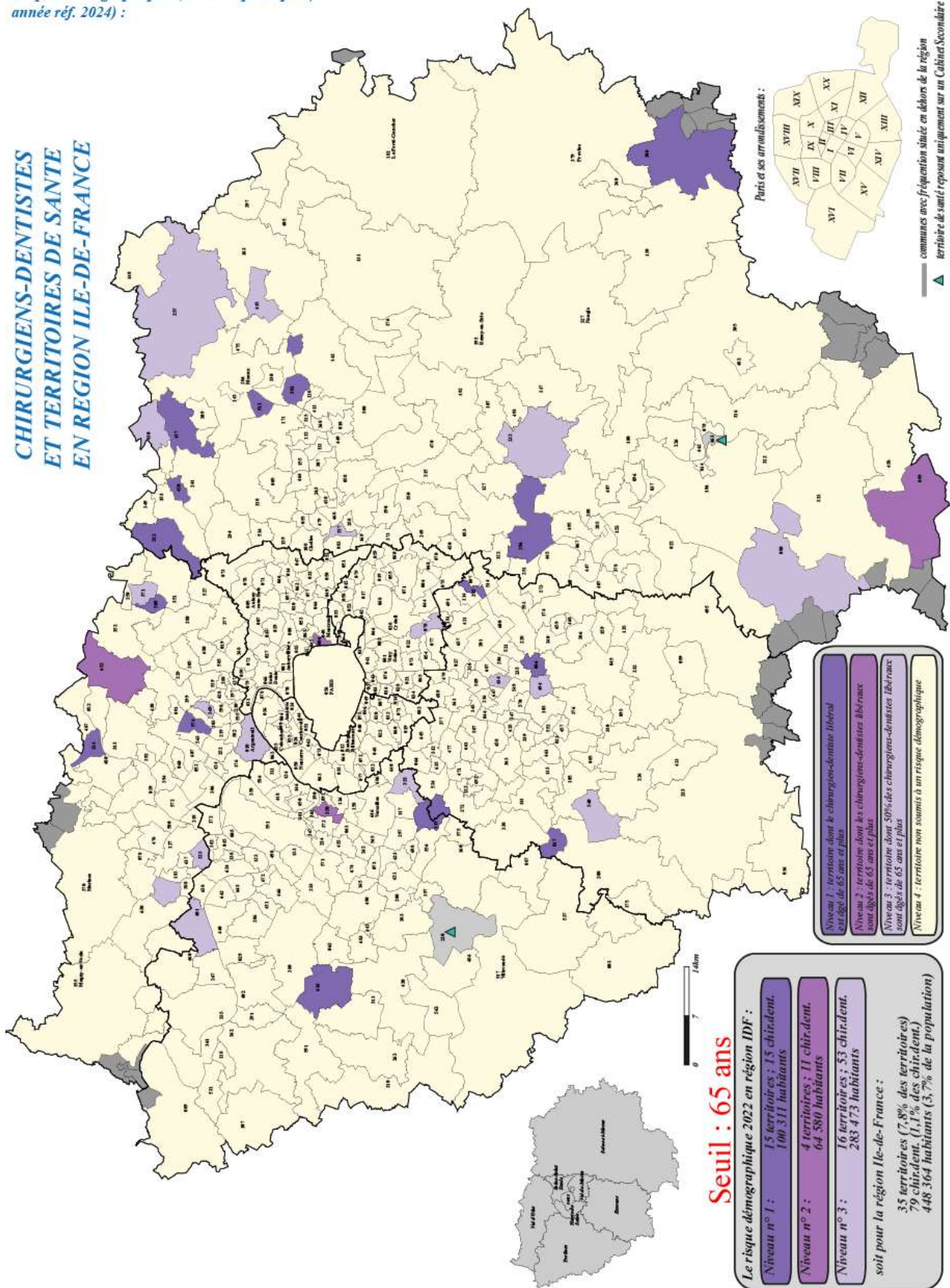
démographique sont soumis à un risque démographique de niveau 3, soit près d'un territoire de santé sur deux. Ces territoires de santé regroupent plus de **63,0% des populations** résidentes au sein des territoires à risque et plus de **67,0% chirurgiens-dentistes**, libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

Le risque démographique de niveau 1, niveau de risque le plus urgent sachant que le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice est âgé de 65 ans et plus, se situe en seconde position en termes d'impact. Près de **43,0% des territoires** de santé soumis à un risque démographique sont soumis à un risque démographique de niveau 1. Ces territoires impactent **22,4% des populations** résidentes au sein des territoires à risque et **19,0% des chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

Le risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent sachant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 65 ans et plus est le moins fréquent. Plus de **11,0% des territoires** de santé soumis à un risque démographique, sont soumis à un risque démographique de niveau 2. Ces territoires impactent **14,4% des populations** résidentes au sein des territoires à risque et près de **14,0% des chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2024) :

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE**



Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total Risque	Région IDF
Nombre de territoires en 2024	15	4	16	35	450
Nombre de territoires en 2022	12	1	29	42	461
Evolution 2022/2024	3	3	-13	-7	-11
Evolution 2022/2024	+25,0%	+300,0%	-44,8%	-16,7%	-2,4%
Effectif Population 2024	100 311	64 580	283 473	448 364	12 271 794
Effectif Population 2022	69 550	9 765	369 958	449 273	12 196 549
Evolution 2022/2024	+44,2%	+561,3%	-23,4%	-0,2%	+0,6%
Eff. chirurgien-dentiste lib. en 2024	15	11	53	79	7 060
Eff. chirurgien-dentiste lib. en 2022	12	2	89	103	6 916
Evolution 2022/2024	3	9	-36	-24	144
Evolution 2022/2024	+25,0%	+450,0%	-40,4%	-23,3%	+2,1%

◆ **Nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique :** sur la période considérée, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 65 ans) a enregistré une tendance à la baisse, passant de 42 à 35 territoires de santé, soit un recul de -16,7% sur les périodes considérées. L'impact du risque démographique sur les territoires de santé est passé de 9,1% à 7,8%.

- **Risque démographique de niveau 1 :** niveau le plus urgent, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 1 est passé de 12 à 15 territoires, soit une hausse de +25,0%. Ce résultat témoigne de la dynamique démographique de la méthodologie. En effet, sur la période, on enregistre le basculement de territoires de santé vers le risque démographique de niveau 1 (risque 65 ans).

- **Risque démographique de niveau 2 :** niveau parmi le plus urgent, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 2 est passé de 1 à 4 territoires de santé, soit une très « forte hausse ». Ce résultat témoigne à nouveau de la dynamique de la démographie médicale, avec des territoires de santé basculant vers ce niveau de risque.

- **Risque démographique de niveau 3 :** niveau le moins urgent, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique de niveau 3 est passé de 29 à 16 territoires de santé, soit un recul de -44,8%. De nouveau, la méthodologie appliquée permet d'observer les flux des territoires de santé selon les niveaux de risque. Les cessations d'activité, les installations de praticiens... ont pour conséquence de modifier les rapports entre les générations, ici de nombreux territoires sont sortis de la zone de risque et/ou ont basculé vers des niveaux de risque plus urgent.

◆ **Effectifs de population impacté par le risque démographique :** sur la période considérée, l'impact du risque démographique sur les populations est resté le même, soit 3,7% des populations résidentes

- **Risque démographique de niveau 1 :** l'impact populationnel du risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 69 550 à 100 311 habitants, soit une hausse de +44,2% des populations impactées par ce niveau de risque, en corrélation avec la progression du nombre de territoires de santé impactés par le risque démographique de niveau 1, passant de 12 à 15 territoires de santé.

- **Risque démographique de niveau 2 :** l'impact populationnel du risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent, a enregistré une tendance à la hausse particulièrement forte, passant de 9 765 à 64 580 habitants, soit une progression très forte des populations impactées par ce niveau de risque, en lien avec la progression du nombre de territoires de santé impactés par le risque démographique de niveau 2, passant de 1 à 4 territoires de santé.

- **Risque démographique de niveau 3** : l'impact populationnel du risque démographique de niveau 3, niveau de risque le moins urgent, a enregistré une très nette tendance à la baisse, passant de 369 958 à 283 473 habitants, soit un recul de -23,4%, des populations impactées par ce niveau de risque, en corrélation avec le fort recul observé du nombre de territoires de santé impactés par le risque démographique de niveau 3, passant de 29 à 16 territoires de santé.

◆ **Effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux impactés par le risque démographique**: sur la période considérée, l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux a enregistré une tendance à la baisse, passant de 1,5% à 1,1%, ce qui est à mettre en relation avec le recul du nombre de territoires de santé impactés par le risque démographique, passant de 42 à 35 territoires de santé (seuil 65 ans).

- **Risque démographique de niveau 1** : l'impact du risque démographique de niveau 1 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, niveau le plus urgent, a enregistré une tendance à la hausse, passant de 12 à 15 chirurgiens-dentistes libéraux, soit une progression de +25,0%.

- **Risque démographique de niveau 2** : l'impact du risque démographique de niveau 2 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, niveau parmi le plus urgent, a enregistré une tendance très forte à la hausse, passant de 2 à 11 chirurgiens-dentistes libéraux, soit une progression de +450,0%.

- **Risque démographique de niveau 3** : l'impact du risque démographique de niveau 3 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, niveau de risque le moins urgent, a enregistré une très nette tendance à la baisse, passant de 89 à 53 chirurgiens-dentistes libéraux, soit un recul de -40,4%, en corrélation avec le net recul du nombre de territoires de santé impactés par le risque démographique de niveau 3 (seuil 65 ans).

1.2 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique par département :

◆ Tous les départements de la région ne sont pas concernés par le risque démographique (seuil 65 ans). **Paris** et le département **des Hauts-de-Seine** ne sont soumis à aucun risque démographique (**tableau n° 96**). En dehors de ces cas particuliers, les niveaux d'impacts du risque démographique affichent d'importants écarts, variant de **2,5%** pour le département le moins impacté à **13,6%** pour le département le plus impacté. Ainsi, les départements **du Val-d'Oise** et de **la Seine-et-Marne** se positionnent, et de très loin, parmi les départements où l'impact du risque démographique (seuil 65 ans) est le plus conséquent. Respectivement, **12,9%** et **13,6%** **des territoires** de santé sont impactés par le risque démographique. A l'opposé, les départements **du Val-de-Marne** et de **la Seine-Saint-Denis** caractérisent les départements où l'impact du risque démographique est le moins conséquent. De **2,0%** à **3,0%** **des territoires** de santé sont impactés par le risque démographique. Entre ces deux positions extrêmes, se situent les départements **des Yvelines** et de **l'Essonne** où de **6,0%** à **7,0%** **des territoires** de santé sont soumis à un risque démographique.

Tableau n° 96 : Répartition des territoires de santé par département et niveau de risque démographique (65 ans) :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3	Tot. Risques 2022
Paris				100,0%	100,0%		0,0%
Seine-et-Marne	6,8%	1,0%	5,8%	86,4%	100,0%	13,6%	13,3%
Yvelines	2,2%	1,1%	2,2%	94,4%	100,0%	5,6%	11,8%
Essonne	3,7%		3,7%	92,7%	100,0%	7,3%	9,0%
Hauts-de-Seine				100,0%	100,0%		0,0%
Seine-Saint-Denis		2,8%		97,2%	100,0%	2,8%	5,6%
Val-de-Marne			2,5%	97,5%	100,0%	2,5%	2,5%
Val-d'Oise	4,8%	1,6%	6,5%	87,1%	100,0%	12,9%	9,5%
Région IDF	3,3%	0,9%	3,6%	92,2%	100,0%	7,8%	9,1%
<i>Région IDF 2022</i>	<i>2,6%</i>	<i>0,2%</i>	<i>6,3%</i>	<i>90,9%</i>	<i>100,0%</i>		

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

L'approche différenciée selon les niveaux d'impact du risque démographique sur les territoires de santé permet d'apporter quelques précisions en ciblant notamment sur les niveaux de risque les plus urgents. Ainsi, le département **du Val-de-Marne** rejoint **Paris** et **les Hauts-de-Seine**, soit les départements n'enregistrant aucun territoire de santé soumis au niveau de risque les plus urgents. Mais la situation des départements **du Val-d'Oise** et de **la Seine-et-Marne**, départements dont les niveaux d'impact du risque démographique sont les plus conséquents, est particulièrement préoccupante. En effet, l'analyse du profil du risque démographique démontre que ces départements sont particulièrement soumis aux niveaux de risque démographique les plus urgents, de niveaux 1 et 2, soit respectivement, **6,5%** et **7,8% des territoires** de santé. A l'opposé, le département de **la Seine-Saint-Denis** affiche le niveau d'impact du risque démographique des niveaux les plus urgents, le plus faible, soit **2,8% des territoires** de santé impactés. Dans ce contexte, les départements **des Yvelines** et de **l'Essonne** conservent leur position intermédiaire, de **3,0%** à **4,0% des territoires** de santé sont impactés par les niveaux de risque les plus urgents.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

◆ **Impact du risque démographique sur les Territoires de santé :** sur la période considérée, l'impact du risque démographique sur les territoires de santé a enregistré une tendance à la baisse, passant de 9,1% à 7,8% des territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 65 ans). La situation de Paris et des Hauts-de-Seine est restée inchangée, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique. Il en est de même pour le département du Val-de-Marne dont le niveau d'impact du risque démographique est resté inchangé sur les périodes considérées. Trois départements s'inscrivent dans la tendance régionale, marquée par une baisse de l'impact du risque démographique sur les territoires de santé, soit la situation des départements des Yvelines, de l'Essonne et de la Seine-Saint-Denis. A l'opposé, la Seine-et-Marne et le Val-d'Oise sont les seuls départements à avoir enregistré une tendance opposée, enregistrant une hausse de l'impact du risque démographique, passant respectivement de 13,3% à 13,6% ; de 9,5% à 12,9%.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 1 :** l'impact du risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent, a enregistré une hausse, passant de 2,6% à 3,3% des territoires de santé soumis au risque démographique de niveau 1 (seuil 65 ans). La situation de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne est restée inchangée, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 1. Il en est de même pour les départements des Yvelines et du Val-d'Oise dont les niveaux d'impact du risque démographique sont restés inchangés sur les périodes considérées. La Seine-et-Marne et l'Essonne sont les seuls départements à s'inscrire dans la tendance régionale, enregistrant une progression de l'impact du risque démographique de niveau 1 sur les territoires de santé.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 2 :** l'impact du risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent, a enregistré une tendance à la hausse, passant de 0,2% à 0,9% des territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 65 ans). La situation de Paris, des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne est restée inchangée, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 2. Quatre départements s'inscrivent dans la tendance régionale, enregistrant une hausse de l'impact du risque démographique de niveau 2, particulièrement significative car contrairement à 2022, les départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise sont désormais impactés par le risque démographique de niveau 2. A l'opposé, le département de l'Essonne est le seul à s'inscrire dans une tendance opposée, marquée par une baisse du nombre de territoires de santé impactés. Sa situation doit être soulignée, car contrairement à 2022, le département ne compte désormais plus aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 2.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 3 :** l'impact du risque démographique de niveau 3, niveau le moins urgent, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 6,3% à 3,6% des territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 65 ans). La situation de Paris et des Hauts-de-Seine est restée inchangée, aucun territoire de santé n'est soumis à un risque démographique de niveau 3. Il en est de même pour le département du Val-de-Marne dont le niveau d'impact du risque démographique est resté inchangé sur les périodes considérées. En dehors de ces cas, tous les départements s'inscrivent dans la tendance régionale, marquée par une baisse de l'impact du risque démographique de niveau 3. Parmi les départements, ceux des Yvelines et de la Seine-Saint-Denis ont enregistré les niveaux de baisse les plus significatifs. A l'opposé, le Val-d'Oise est le seul département à avoir enregistré une tendance inverse, marquée par une hausse de l'impact du risque démographique de niveau 3 sur les territoires de santé, passant de 4,8% à 6,5%.

◆ La prise en compte des populations impactées et résidentes au sein des territoires de santé soumis à un risque démographique permet de clarifier les premières tendances observées (*tableau n° 97*). En dehors des cas particuliers de **Paris** et **des Hauts-de-Seine** qui ne dénombrent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique, les résultats obtenus pour les départements impactés témoignent d'une grande variabilité des niveaux d'impacts populationnels, variant de **2,3%** pour le département le moins impacté à **13,4%** pour le département le plus impacté. Dans ce contexte, **le Val-d'Oise** confirme son rang de département où l'impact du risque démographique sur les populations est le plus conséquent, soit **13,4% des populations** résidentes au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique. A un degré moindre, le département de **la Seine-et-Marne** confirme également son statut de département parmi le plus impacté par le risque démographique. **7,8% des populations** résidentes sont impactées par le risque démographique. A l'opposé, les départements de **la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne** et des **Yvelines**

maintiennent leur rang de département parmi les moins impactés par le risque démographique. De **2,0% à 3,0% des populations** résidentes sont impactées par le risque démographique. **L'Essonne** conserve une situation intermédiaire, **4,2% des populations** résidentes sont impactées par le risque démographique.

Tableau n° 97 : Répartition de la population par territoires de santé, par département et niveau de risque (65 ans):

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3	Tot. Risques 2022
Paris	—	—	—	100,0%	100,0%	0,0%	0,0%
Seine-et-Marne	3,6%	0,3%	3,9%	92,2%	100,0%	7,8%	8,4%
Yvelines	0,6%	0,5%	1,8%	97,1%	100,0%	2,9%	5,8%
Essonne	1,9%	—	2,4%	95,8%	100,0%	4,2%	5,9%
Hauts-de-Seine	—	—	—	100,0%	100,0%	0,0%	0,0%
Seine-Saint-Denis	—	2,3%	—	97,7%	100,0%	2,3%	5,5%
Val-de-Marne	—	—	2,5%	97,5%	100,0%	2,5%	2,2%
Val-d'Oise	1,3%	1,1%	11,0%	86,6%	100,0%	13,4%	4,0%
Région IDF	0,8%	0,5%	2,3	96,3%	100,0%	3,7%	3,7%
<i>Région IDF 2022</i>	<i>0,6%</i>	<i>0,1%</i>	<i>3,0%</i>	<i>96,3%</i>	<i>100,0%</i>		

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

De nouveau, l'approche différenciée des niveaux d'impact populationnel selon les niveaux de risque permet d'apporter quelques éléments complémentaires à la mesure réelle du risque démographique sur les populations, et notamment par les niveaux de risque les plus urgents. Ainsi, le département **du Val-de-Marne** rejoint **Paris** et **les Hauts-de-Seine**, soit les départements n'enregistrant aucun territoire de santé soumis au niveau de risque les plus urgents. Mais parmi les départements impactés par le risque démographique, celui de **la Seine-et-Marne** présente une situation démographique plus préoccupante. En effet, l'analyse du profil du risque démographique démontre que les populations résidentes sont les plus impactées par les niveaux de risque les plus urgents, de niveaux 1 et 2, soit **3,9% des populations** résidentes impactées. A l'opposé, les départements **des Yvelines** et de **l'Essonne** affichent les niveaux d'impact populationnel par les niveaux de risque les plus urgents, les plus faibles. Moins de **2,0% des populations** résidentes sont impactées par les niveaux de risque les plus urgents. Avec des niveaux d'impact populationnel compris entre **2,0% à 3,0%**, les départements de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-d'Oise** se maintiennent dans une position intermédiaire.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

◆ **Impact populationnel du risque démographique sur les Territoires de santé :** sur la période considérée, l'impact populationnel du risque démographique est resté inchangé, soit 3,7% des populations résidentes au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 65 ans). Excepté Paris et les Hauts-de-Seine, qui aujourd'hui comme hier, ne sont soumis à aucun risque démographique, quatre départements ont enregistré une baisse de l'impact populationnel, soit les départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne et de la Seine-Saint-Denis. A l'opposé, le Val-de-Marne et le Val-d'Oise sont les seuls départements à avoir enregistré une tendance inverse, marquée par une hausse de l'impact populationnel du risque démographique. Parmi ces départements, le Val-d'Oise a enregistré la progression la plus significative, l'impact populationnel passant de 4,0% à 13,4% des populations résidentes.

◆ **Impact populationnel du risque démographique de niveau 1 :** l'impact populationnel du risque démographique de niveau 1, a enregistré une tendance à la hausse, passant de 0,6% à 0,8% des populations résidentes au sein de territoires de santé soumis au risque démographique de niveau 1 (seuil 65 ans). La situation de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne est restée inchangée, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 1. Il en est de même pour le département du Val-d'Oise dont le niveau d'impact du risque démographique est resté inchangé sur les périodes considérées. Deux départements s'inscrivent dans la tendance régionale, enregistrant une progression de l'impact populationnel du risque démographique de niveau 1, soit la situation des départements de la Seine-et-Marne et de l'Essonne. A l'opposé, le département des Yvelines est le seul à s'inscrire dans une tendance opposée marquée par un recul de l'impact populationnel, passant de 1,6% à 0,6% des populations résidentes.

◆ **Impact populationnel du risque démographique de niveau 2 :** l'impact populationnel du risque démographique de niveau 2, a enregistré une hausse, passant de 0,1% à 0,5% des populations résidentes au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 65 ans). La situation de Paris, des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne est restée inchangée, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 2. Quatre départements s'inscrivent dans la tendance régionale, enregistrant une hausse de l'impact populationnel, soit les départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise. Parmi ces départements, la situation du département de la Seine-Saint-Denis doit être soulignée, car contrairement à 2022, le département est désormais impacté par le risque démographique de niveau 2, soit 2,3% des populations résidentes. A l'opposé, le département de l'Essonne est le seul à avoir enregistré une tendance opposée marquée par une baisse de l'impact populationnel du risque démographique de niveau 2 particulièrement significative car contrairement à 2022, le département ne dénombre plus aucun territoire de santé impacté par le risque démographique de niveau 2.

◆ **Impact populationnel du risque démographique de niveau 3 :** l'impact populationnel du risque démographique de niveau 3, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 3,0% à 2,3% des populations résidentes au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 65 ans). La situation de Paris et des Hauts-de-Seine est restée inchangée, aucun territoire de santé n'est soumis à un risque démographique de niveau 3. Excepté le Val-de-Marne et le Val-d'Oise, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance de baisse de l'impact populationnel du risque démographique de niveau 3. Parmi les départements, celui de la Seine-Saint-Denis a enregistré le niveau de baisse le plus significatif, sachant que contrairement à 2022, le département ne dénombre plus aucun territoire de santé impacté par le risque démographique de niveau 3. A l'opposé, les départements du Val-de-Marne et du Val-d'Oise sont les seuls à avoir enregistré une tendance inverse, marquée par une hausse de l'impact populationnel du risque démographique de niveau 3, particulièrement significative pour le Val-d'Oise, l'impact populationnel passant de 2,7% à 11,0% des populations résidentes.

◆ La définition du risque démographique à partir du seuil de 65 ans a permis de recenser **35 territoires de santé** soumis à un risque démographique de niveaux 1, 2 ou 3, soit **7,8% des territoires de santé** de la région Ile-de-France. Au total, **79 chirurgiens-dentistes libéraux** exercent au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique, soit **1,1% des effectifs (tableau n° 98)**. Le **risque démographique de niveau 3**, niveau de risque le moins urgent sachant que les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus représentent 50,0% des effectifs du territoire de santé, enregistre l'impact le plus « conséquent », soit **0,75% des chirurgiens-dentistes libéraux (53 sur 7 060)**. Le **risque démographique de niveau 1**, niveau de risque le plus urgent sachant que le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice sur le territoire de santé est âgé de 65 ans et plus, se situe en deuxième position en termes d'impact, soit **0,21% des chirurgiens-dentistes libéraux (15 sur 7 060)**. Le **risque démographique de niveau 2**, niveau de risque parmi le plus urgent sachant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 65 ans et plus, se situe en troisième position en termes d'impact, soit **0,16% des chirurgiens-dentistes libéraux (11 sur 7 060)**.

De nouveau, les résultats obtenus témoignent d'une grande variabilité, les impacts mesurés oscillant de **0,7%** pour le département le moins impacté à **4,0%** pour le département le plus impacté (**tableau n° 98**). Ainsi, le **Val-d'Oise** caractérise la situation du département le plus impacté par le risque démographique, traduisant une urgence démographique avérée pour ce département, déjà soulignée pour l'impact sur les territoires de santé et des populations résidentes. **4,0% des effectifs** de chirurgiens-dentistes libéraux sont impactés par le risque démographique. A un degré moindre, les départements de **l'Essonne** et de **la Seine-et-Marne** enregistrent également des niveaux d'impact du risque démographique parmi les plus élevés. Respectivement, **2,6%** et **3,4% des effectifs** de chirurgiens-dentistes libéraux sont impactés par le risque démographique. Au total, ces trois départements représentent les cas où l'urgence démographique est une réalité particulièrement présente compte tenu des niveaux d'impacts sur les territoires et les populations. A l'opposé, moins de **1,0% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux** sont impactés par le risque démographique, soit les niveaux d'impact les plus faibles enregistrés par les départements **du Val-de-Marne** et de **la Seine-Saint-Denis**. Dans ce contexte, **1,3% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux** sont impactés par le risque démographique, soit une situation intermédiaire occupée par le département **des Yvelines**.

Tableau n° 98 : Répartition des chirurgiens-dentistes libéraux par territoires de santé, par département et niveau de Risque (65 ans) :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3	Tot. Risques 2022
Paris				100,0%	100,0%	0,0%	0,0%
Seine-et-Marne	1,1%	0,3%	2,0%	96,6%	100,0%	3,4%	4,6%
Yvelines	0,2%	0,4%	0,7%	98,7%	100,0%	1,3%	3,3%
Essonne	0,5%		2,1%	97,4%	100,0%	2,6%	3,2%
Hauts-de-Seine				100,0%	100,0%	0,0%	0,0%
Seine-Saint-Denis		0,8%		99,2%	100,0%	0,8%	1,9%
Val-de-Marne			0,7%	99,3%	100,0%	0,7%	1,3%
Val-d'Oise	0,6%	0,4%	3,1%	96,0%	100,0%	4,0%	1,9%
Région IDF	0,21%	0,16%	0,75%	98,9%	100,0%	1,1%	1,5%
<i>Région IDF 2022</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,03%</i>	<i>1,3%</i>	<i>98,5%</i>	<i>100,0%</i>		

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

La prise en compte des impacts différenciés selon les niveaux de risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux vient confirmer et compléter les observations précédentes. Ainsi, l'analyse du profil du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux confirme la situation préoccupante du département de **la Seine-et-Marne**, déjà observée à partir des impacts du risque démographique sur ses territoires de santé et sa population. En effet, **1,4% des chirurgiens-dentistes** libéraux sont impactés par les niveaux de risque les plus urgents de niveaux 1 et 2, soit le niveau d'impact le plus conséquent. A un degré moindre, près de **1,0% des chirurgiens-dentistes** libéraux des départements de **la Seine-Saint-Denis** et du **Val-d'Oise** exercent au sein de territoires de santé soumis aux niveaux de risque les plus urgents, s'inscrivant dans un scénario proche de celui de la Seine-et-Marne. A l'opposé, de **0,5% à 0,6% des chirurgiens-dentistes** libéraux sont impactés par les niveaux de risque les plus urgents de niveaux 1 et 2, soit les niveaux d'impact les plus faibles enregistrés par les départements de **l'Essonne** et **des Yvelines**

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

◆ **Impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux** : sur la période considérée, l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux a enregistré une tendance à la baisse, passant de 1,5% à 1,1% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 65 ans). Excepté Paris et les Hauts-de-Seine, qui aujourd'hui comme hier, ne sont soumis à aucun risque démographique, et le département du Val-d'Oise, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance marquée par une baisse de l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux. Parmi ces départements, ceux de la Seine-et-Marne, des Yvelines et de la Seine-Saint-Denis ont enregistré les niveaux de baisse les plus significatifs. A l'opposé, le Val-d'Oise est le seul département à avoir enregistré une tendance inverse, marquée par une hausse de l'impact du risque démographique, passant de 1,9% à 4,0% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 1 sur les chirurgiens-dentistes libéraux** : l'impact du risque démographique de niveau 1 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, est resté inchangé, soit 0,2% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant au sein de territoires de santé soumis au risque démographique de niveau 1 (seuil 65 ans). La situation de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne est restée inchangée, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 1. Il en est de même pour les départements des Yvelines, de l'Essonne et du Val-d'Oise dont les niveaux d'impact sont restés inchangés. Le département de la Seine-et-Marne est le seul à avoir enregistré une hausse de l'impact du risque démographique sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, passant de 0,6% à 1,1% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 2 sur les chirurgiens-dentistes libéraux** : l'impact du risque démographique de niveau 2 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, a enregistré une hausse, passant de 0,03% à 0,16% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 65 ans). La situation de Paris, des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne est restée inchangée, ces départements ne comptent aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 2. Quatre départements s'inscrivent dans la tendance régionale, enregistrant une hausse de l'impact du risque démographique de niveau 2 sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, soit la situation des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise. Ces hausses sont particulièrement significatives, car contrairement à 2022, ces quatre départements sont désormais impactés par le risque démographique de niveau 2. A l'opposé, l'Essonne est le seul département à avoir enregistré une tendance inverse, marquée par une baisse de l'impact du risque démographique de niveau 2, particulièrement significative, car contrairement à 2022, le département ne dénombre plus aucun territoire de santé soumis à un risque démographique de niveau 2.

◆ **Impact du risque démographique de niveau 3 sur les chirurgiens-dentistes libéraux** : l'impact du risque démographique de niveau 3 sur les chirurgiens-dentistes libéraux, a enregistré une tendance à la baisse, passant de 1,3% à 0,8% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux exerçant au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique (seuil 65 ans). La situation de Paris et des Hauts-de-Seine est restée inchangée, aucun territoire de santé n'est soumis à un risque démographique de niveau 3. Excepté le Val-d'Oise, tous les départements s'inscrivent dans la tendance régionale, marquée par une baisse de l'impact du risque démographique de niveau 3 sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux. Parmi ces départements, ceux de la Seine-et-Marne, des Yvelines et de la Seine-Saint-Denis ont enregistré les niveaux de baisse les plus significatifs. A l'opposé, le Val-d'Oise est le seul département à avoir enregistré une tendance inverse, marquée par une hausse de l'impact du risque démographique de niveau 3 sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, passant de 1,3% à 3,1% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux.

**2. LISTE DES TERRITOIRES DE SANTE SOUMIS A UN RISQUE DEMOGRAPHIQUE
(SEUIL FIXÉ À 65 ANS ET PLUS) : « L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE ABSOLUE » :**

Région Ile-de-France :

35 territoires à risque démographique

- Paris (75) : **aucun territoire à risque démographique**
- Seine-et-Marne (77) : **14 territoires à risque démographique**
- Yvelines (78) : **5 territoires à risque démographique**
- Essonne (91) : **6 territoires à risque démographique**
- Hauts-de-Seine (92) : **aucun territoire à risque démographique**
- Seine-Saint-Denis (93) : **1 territoire à risque démographique**
- Val-de-Marne (94) : **1 territoire à risque démographique**
- Val-d'Oise (95) : **8 territoires à risque démographique**

(1) Paris (75) :

0 territoire de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 99 : Liste des arrondissements de Paris soumis à un risque démographique : Paris

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2024

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

PARIS et ses arrondissements

Les arrondissements de Paris ne peuvent pas être assimilés à de véritables territoires de santé, ils sont une composition du territoire de santé de Paris. Sur les 20 arrondissements de Paris, aucun arrondissement n'est soumis à un risque démographique (seuil 65 ans).

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2024) :

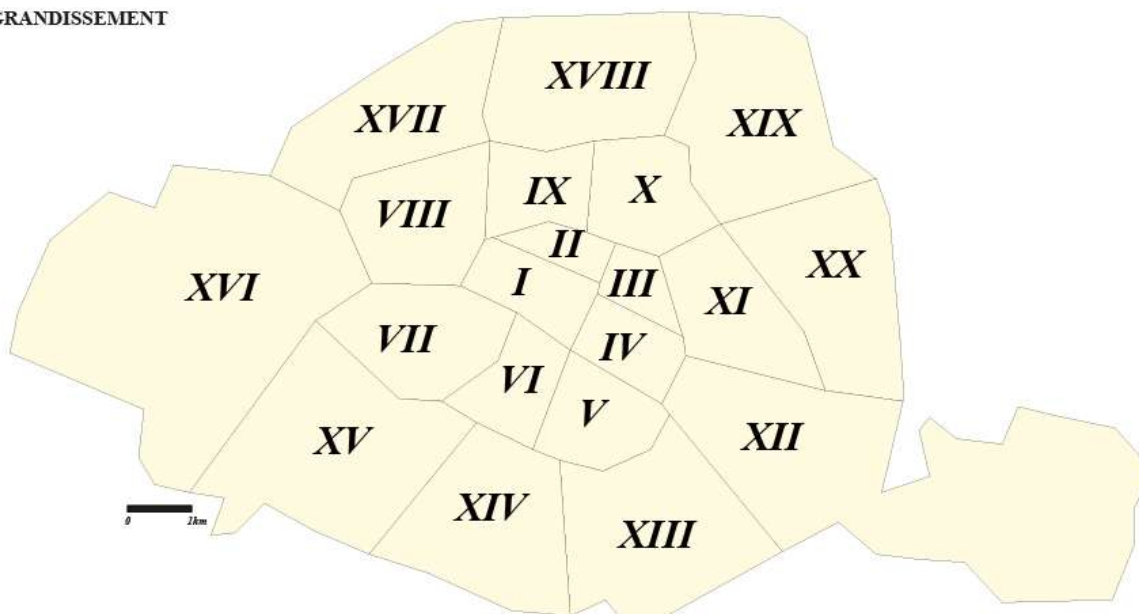
PARIS
et ses arrondissements



PARIS



AGRANDISSEMENT



Seuil : 65 ans

Les Arrondissements de Paris soumis à un
risque démographique (année de réf. 2024)

Niveau n° 1 : 0 Chir.Dent., 0 arrondissement
0 habitant

Niveau n° 2 : 0 Chir.Dent., 0 arrondissement
0 habitant

Niveau n° 3 : 0 Chir.Dent., 0 arrondissement
0 habitant

soit pour Paris et ses arrondissements :

0 arrondissement (0,0% des arrondissements)
0 Chir.Dent. (0,0% des Chir.Dent.)
0 habitant (0,0% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral
est âgé de 65 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères
retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

Arrondissements de Paris (75)

Aucun arrondissement soumis à un risque démographique

- ◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique** : sur la période considérée, aucun arrondissement concerné par ce scénario.
- ◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique** : sur la période considérée, aucun arrondissement concerné par ce scénario.
- ◆ **Aggravation du niveau de risque démographique** : sur la période considérée, aucun arrondissement concerné par ce scénario.
- ◆ **Amélioration du niveau de risque démographique** : sur la période considérée, aucun arrondissement concerné par ce scénario.

(2) Seine-et-Marne (77) :

14 territoires de santé soumis à un risque démographique

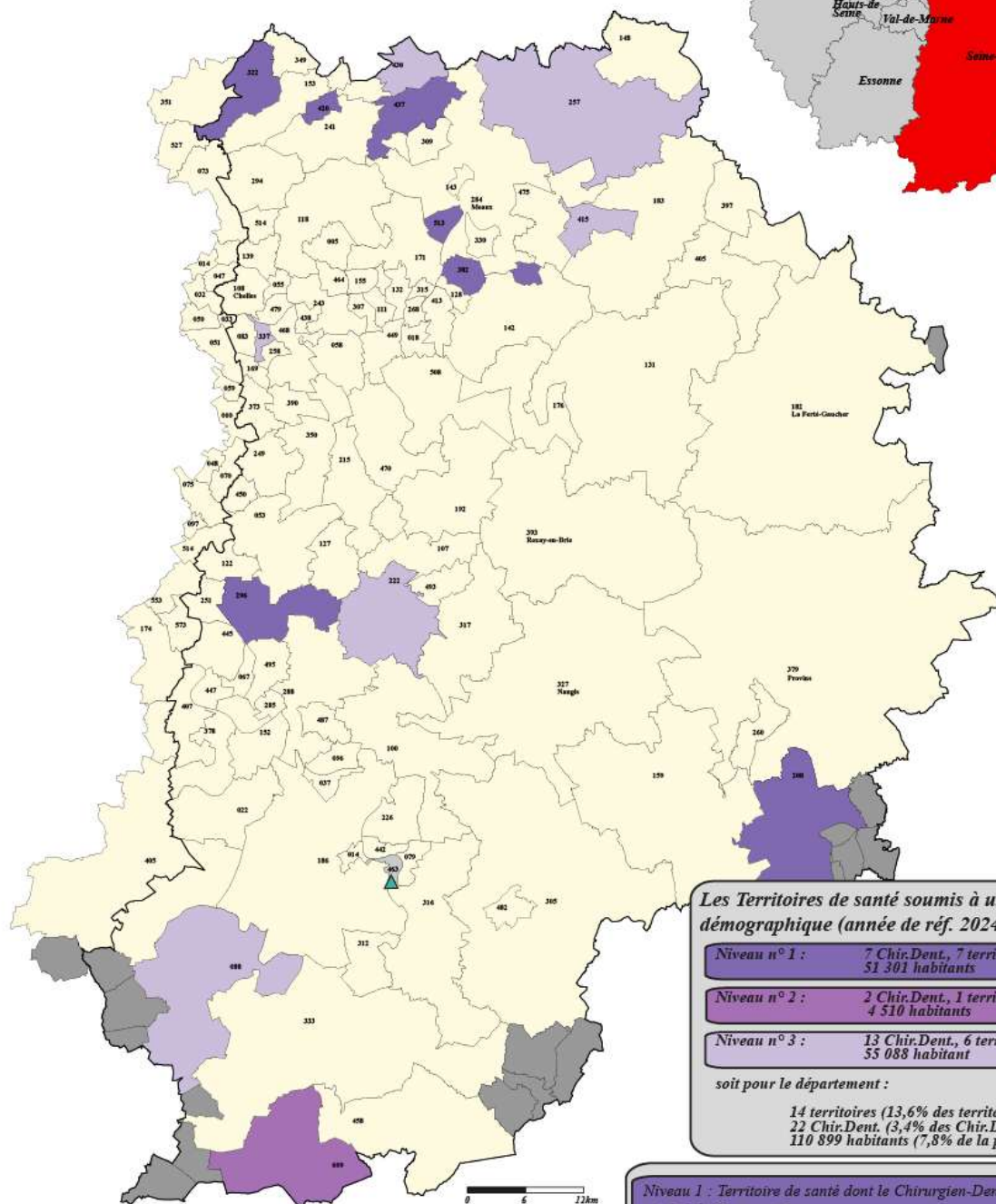
Tableau n° 100 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : la Seine-et-Marne

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2024
77088	La Chapelle-la-Reine	7 155	2	50,0	niveau 3
77099	Château-Landon	4 510	2	100,0	niveau 2
77208	Gouaix	6 199	1	100,0	niveau 1
77222	Guignes	8 334	2	50,0	niveau 3
77257	Lizy-sur-Ourcq	12 744	2	50,0	niveau 3
77296	Moissy-Cramayel	20 815	1	100,0	niveau 1
77322	Moussy-le-Neuf	5 053	1	100,0	niveau 1
77337	Noisiel	15 750	2	50,0	niveau 3
77382	Quincy-Voisins	5 727	1	100,0	niveau 1
77415	Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux	2 419	2	50,0	niveau 3
77420	Saint-Mard	3 846	1	100,0	niveau 1
77430	Saint-Pathus	8 686	3	66,7	niveau 3
77437	Saint-Soupplets	4 679	1	100,0	niveau 1
77513	Villenoy	4 982	1	100,0	niveau 1

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2024) :

Département de la
SEINE-ET-MARNE



Seuil : 65 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2024) :

- Niveau n° 1 : 7 Chir.Dent., 7 territoires
51 301 habitants
- Niveau n° 2 : 2 Chir.Dent., 1 territoire
4 510 habitants
- Niveau n° 3 : 13 Chir.Dent., 6 territoires
55 088 habitant

soit pour le département :

- 14 territoires (13,6% des territoires)
- 22 Chir.Dent. (3,4% des Chir.Dent.)
- 110 899 habitants (7,8% de la population)

- Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus
- Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus
- Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus
- Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

Département de la Seine-et-Marne (77)

De 14 à 14 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département a enregistré la perte de 2 territoires de santé, suite à des cessations d'activité non remplacées.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
77051	Bray-sur-Seine	8 946	1	100,0%	niveau 1
77531	Voulx	5 739	1	100,0%	niveau 1

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 3 territoires de santé sont sortis de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
77100	Le Châtelet-en-Brie	7 925	2	50,0%	niveau 3
77258	Lognes	14 268	6	50,0%	niveau 3
77463	Thomery	3 444	2	50,0%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 5 territoires de santé sont entrés dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
77099	Château-Landon	4 510	2	100	niveau 2
77322	Moussy-le-Neuf	5 053	1	100	niveau 1
77420	Saint-Mard	3 846	1	100	niveau 1
77430	Saint-Pathus	8 686	3	66,7	niveau 3
77513	Villenoy	4 982	1	100	niveau 1

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, 2 territoires de santé ont enregistré une dégradation du rapport entre les générations, aggravant le niveau de risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2024
77296	Moissy-Cramayel	20 815	1	100	niveau 3	niveau 1
77382	Quincy-Voisins	5 727	1	100	niveau 3	niveau 1

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

(3) Yvelines (78) :

5 territoires de santé soumis à un risque démographique

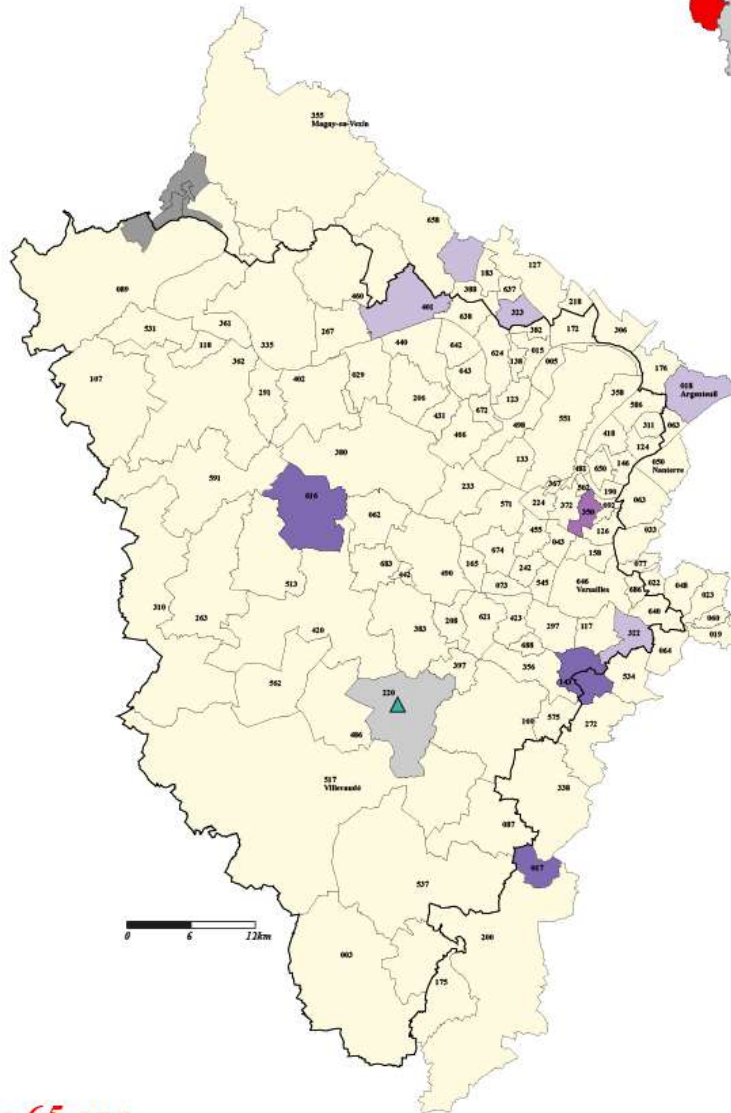
Tableau n° 101 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : les Yvelines

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2024
78143	Châteaufort	3 786	1	100,0	niveau 1
78322	Jouy-en-Josas	7 983	2	50,0	niveau 3
78350	Louveciennes	7 342	3	100,0	niveau 2
78401	Meulan-en-Yvelines	17 439	4	50,0	niveau 3
78616	Thoiry	5 154	1	100,0	niveau 1

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2024) :

**Département des
YVELINES**



Seuil : 65 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2024) :

Niveau n° 1 : 2 Chir.Dent., 2 territoires
8 940 habitants

Niveau n° 2 : 3 Chir.Dent., 1 territoire
7 342 habitants

Niveau n° 3 : 6 Chir.Dent., 2 territoires
25 422 habitants

soit pour le département :

5 territoires (5,6% des territoires)
11 Chir.Dent. (1,3% des Chir.Dent.)
41 704 habitants (2,9% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral
est âgé de 65 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères
retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

Département des Yvelines (78)

De 11 à 4 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département a enregistré la perte de 2 territoires de santé, suite à des cessations d'activité non remplacées.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
78321	Jouars-Pontchartrain	5 715	1	100,0%	niveau 1
78465	Orgerus	5 803	1	100,0%	niveau 1

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 9 territoires de santé sont sortis de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
78089	Bonnières-sur-Seine	19 093	1	100,0%	niveau 1
78118	Buchelay	3 667	2	50,0%	niveau 3
78291	Guerville	2 454	2	50,0%	niveau 3
78362	Mantes-la-Ville	20 499	6	50,0%	niveau 3
78367	Mareil-Marly	3 447	2	50,0%	niveau 3
78502	Le Port-Marly	5 509	2	50,0%	niveau 3
78575	Saint-Rémy-lès-Chevreuse	7 810	3	66,7%	niveau 3
78591	Septeuil	5 835	3	66,7%	niveau 3
78683	Villiers-Saint-Frédéric	3 827	2	50,0%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 3 territoires de santé sont entrés dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
78143	Châteaufort	3 786	1	100,0%	niveau 1
78322	Jouy-en-Josas	7 983	2	50,0%	niveau 3
78401	Meulan-en-Yvelines	17 439	4	50,0%	niveau 3

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, 1 territoire de santé a enregistré une dégradation du rapport entre les générations, aggravant le niveau de risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2024
78350	Louveciennes	7 342	3	100	niveau 3	niveau 2

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

(4) Essonne (91) :

6 territoires de santé soumis à un risque démographique

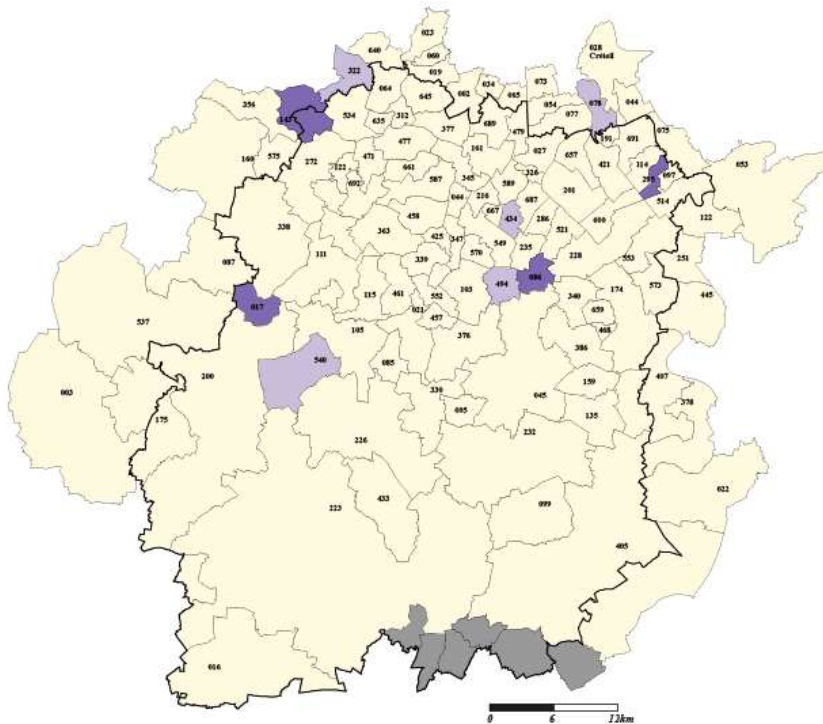
Tableau n° 102 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : l'Essonne

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2024
91017	Angervilliers	1 725	1	100,0	niveau 1
91086	Bondoufle	10 326	1	100,0	niveau 1
91215	Épinay-sous-Sénart	12 197	1	100,0	niveau 1
91434	Morsang-sur-Orge	20 149	5	80,0	niveau 3
91494	Le Plessis-Pâté	4 114	4	50,0	niveau 3
91540	Saint-Chéron	6 869	3	66,7	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2024) :

**Département de
L'ESSONNE**



Seuil : 65 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2024) :

- Niveau n° 1 : 3 Chir.Dent., 3 territoires
24 248 habitants
- Niveau n° 2 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant
- Niveau n° 3 : 12 Chir.Dent., 3 territoires
31 132 habitants

soit pour le département :

- 6 territoires (7,3% des territoires)
- 15 Chir.Dent. (2,6% des Chir.Dent.)
- 55 380 habitants (4,2% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral
est âgé de 65 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères
retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

Département de l'Essonne (91)

De 8 à 6 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé :** sur la période considérée, le département a enregistré la perte de 6 territoires de santé, suite à des cessations d'activité non remplacées.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
91207	Égly	6 094	1	100,0%	niveau 1
91315	Itteville	6 537	1	100,0%	niveau 1
91359	Maisse	5 047	1	100,0%	niveau 1
91390	Le Mérévillois	3 312	1	100,0%	niveau 1
91579	Saint-Vrain	3 059	1	100,0%	niveau 1
91679	Villiers-le-Bâcle	1 223	1	100,0%	niveau 1
91666	Villejust				Aucun risque

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 3 territoires de santé sont sortis de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
91226	Étréchy	11 248	2	50,0%	niveau 3
91235	Fleury-Mérogis	13 917	2	50,0%	niveau 3
91553	Saint-Germain-lès-Corbeil	11 693	2	50,0%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique :** sur la période considérée, 3 territoires de santé sont entrés dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
91215	Épinay-sous-Sénart	12 197	1	100,0%	niveau 1
91494	Le Plessis-Pâté	4 114	4	50,0%	niveau 3
91540	Saint-Chéron	6 869	3	66,7%	niveau 3

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, 1 territoire de santé a enregistré une dégradation du rapport entre les générations, aggravant le niveau de risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2024
91086	Bondoufle	10 326	1	100,0%	niveau 2	niveau 1

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique :** sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

(5) Hauts-de-Seine (92) :

0 territoire de santé soumis à un risque démographique

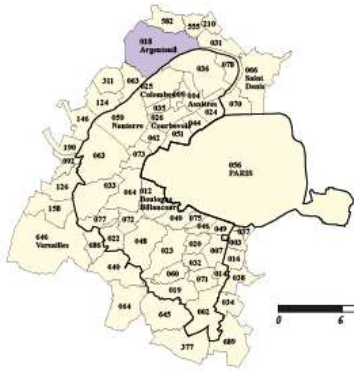
Tableau n° 103 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **les Hauts-de-Seine**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2024

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

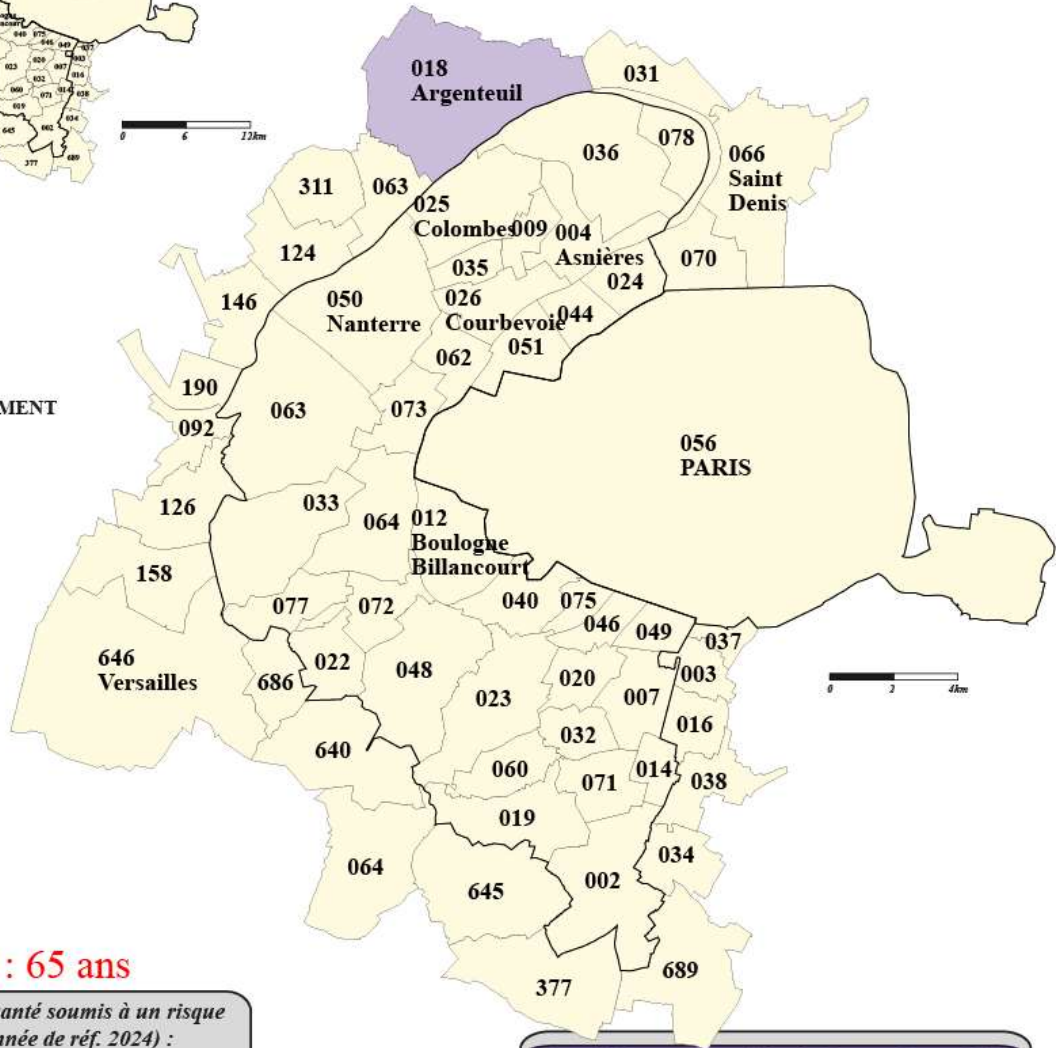
Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2024) :

Département des HAUTS-DE-SEINE



0 6 12km

AGRANDISSEMENT



Seuil : 65 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2024) :

Niveau n° 1 : 0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant

Niveau n° 2 : 0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant

Niveau n° 3 : 0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant

soit pour le département :

0 territoire (0,0% des territoires)
0 Chir.Dent. (0,0% des Chir.Dent.)
0 habitant (0,0% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024
Département des Hauts-de-Seine (92)
Aucun territoire de santé soumis à un risque démographique

- ◆ **Perte de territoires de santé** : sur la période considérée, le département n'a enregistré aucune perte de territoire de santé.
- ◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique** : sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.
- ◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique** : sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.
- ◆ **Aggravation du niveau de risque démographique** : sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.
- ◆ **Amélioration du niveau de risque démographique** : sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

(6) Seine-Saint-Denis (93) :

1 territoire de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 104 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **la Seine-Saint-Denis**

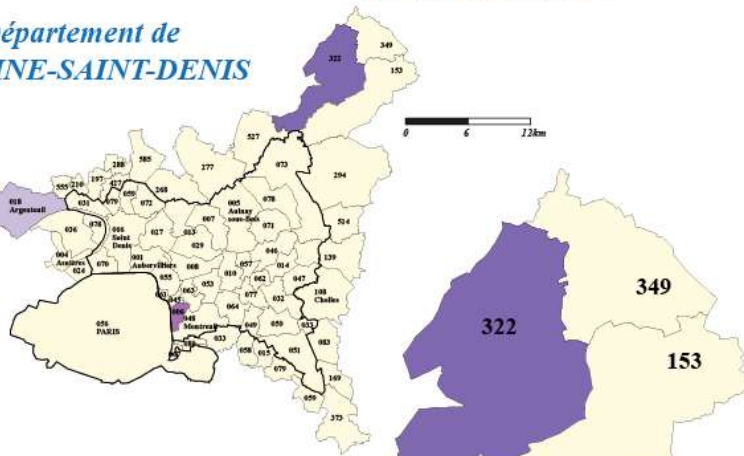
Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2024
93006	Bagnolet	38 470	4	100,0	niveau 2

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

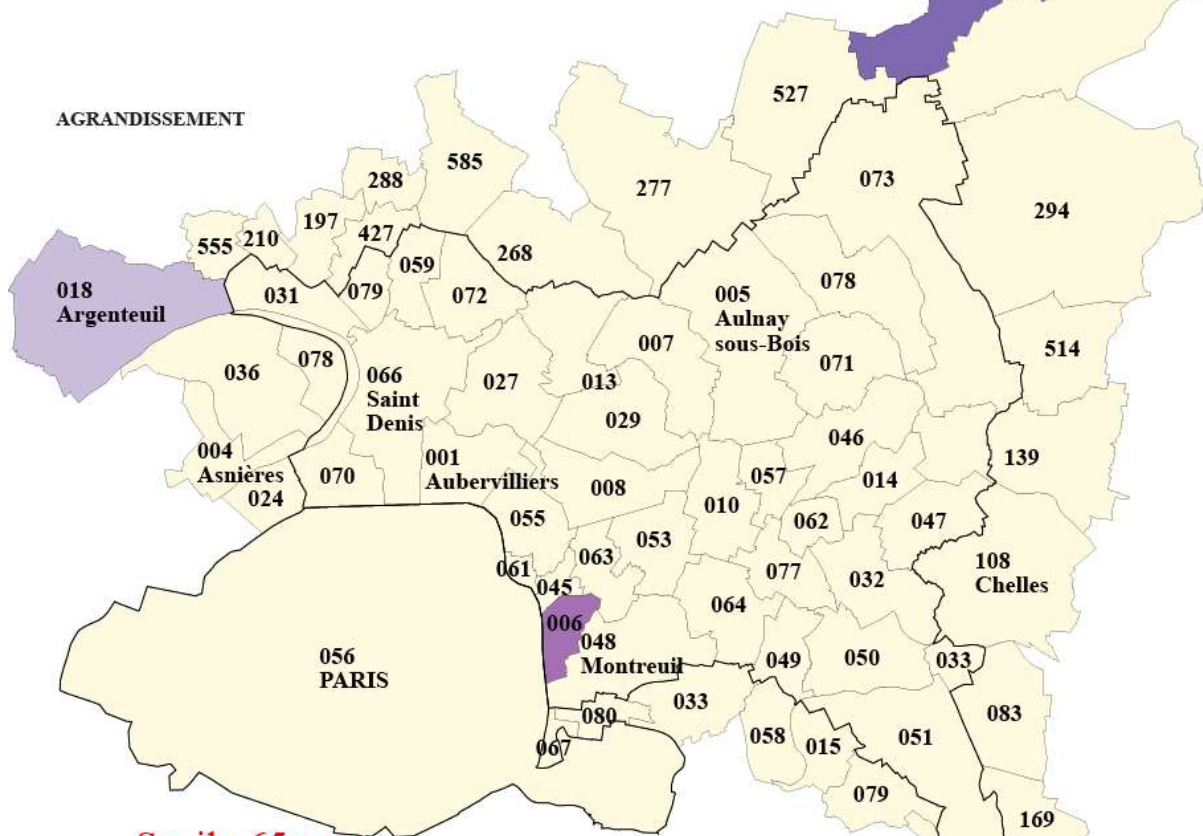
Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2024) :



Département de
LA SEINE-SAINT-DENIS



AGRANDISSEMENT



Seuil : 65 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2024) :

- Niveau n° 1 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant
- Niveau n° 2 : 4 Chir.Dent., 1 territoire
38 470 habitant
- Niveau n° 3 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant

soit pour le département :

1 territoire (2,8% des territoires)
4 Chir.Dent. (0,8% des Chir.Dent.)
38 470 habitants (2,3% de la population)

0 2 4km

- Niveau 1 : Territoire de santé dont 100% des Chir.Dentistes libéraux est âgé de 65 ans et plus
- Niveau 2 : Territoire de santé dont 75% des Chir.Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus
- Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus
- Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

Département de la Seine-Saint-Denis (93)

De 2 à 1 territoire de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé** : sur la période considérée, le département n'a enregistré aucune perte de territoire de santé.

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique** : sur la période considérée, 1 territoire de santé est sorti de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
93008	Bobigny	54 272	4	75,0%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique** : sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique** : sur la période considérée, 1 territoire de santé a enregistré une dégradation du rapport entre les générations, aggravant le niveau de risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2024
93006	Bagnolet	38 470	4	100,0%	niveau 3	niveau 2

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique** : sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

(7) Val-de-Marne (94) :

1 territoire de santé soumis à un risque démographique

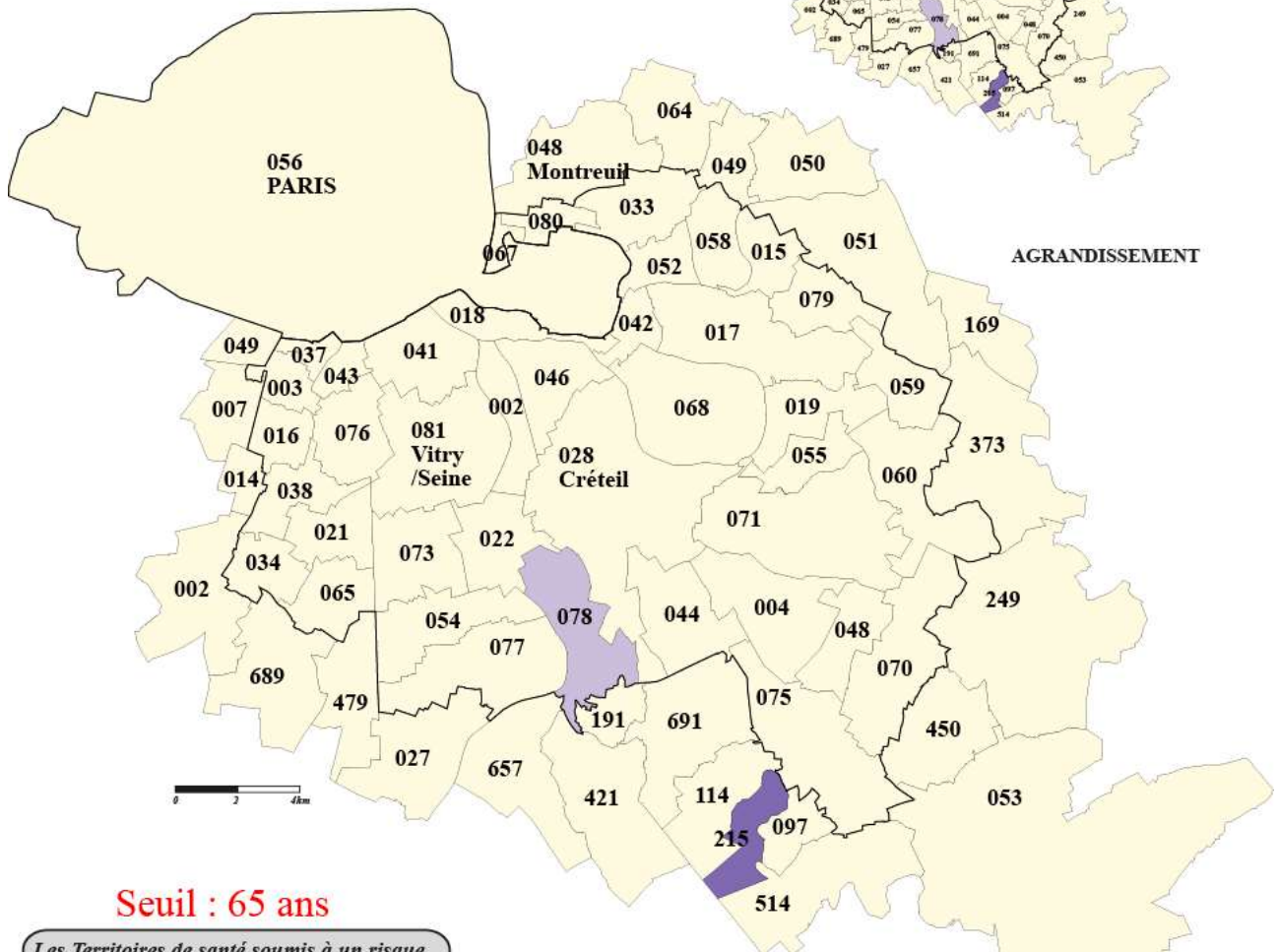
Tableau n° 105 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : le **Val-de-Marne**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2024
94078	Villeneuve-Saint-Georges	34 845	5	60,0	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2024) :

Département du
VAL-DE-MARNE



Seuil : 65 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2024) :

- Niveau n° 1 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant
- Niveau n° 2 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant
- Niveau n° 3 : 5 Chir.Dent., 1 territoire
34 845 habitants

soit pour le département :

- 1 territoire (2,5% des territoires)
- 5 Chir.Dent. (0,7% des Chir.Dent.)
- 34 845 habitants (2,5% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le territoire principal est âgé de 65 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirugiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirugiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2023 - ASIP, 2024
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirugiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

Département du Val-de-Marne (94)

De 1 à 1 territoire de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé** : sur la période considérée, le département n'a enregistré aucune perte de territoire de santé.

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique** : sur la période considérée, 1 territoire de santé est sorti de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
94016	Cachan	30 884	9	55,6%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique** : sur la période considérée, 1 territoire de santé est entrée dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
94078	Villeneuve-Saint-Georges	34 845	5	60,0%	niveau 3

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique** : sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique** : sur la période considérée, aucun territoire de santé concerné par ce scénario.

(8) Val-d'Oise (95) :

8 territoires de santé soumis à un risque démographique

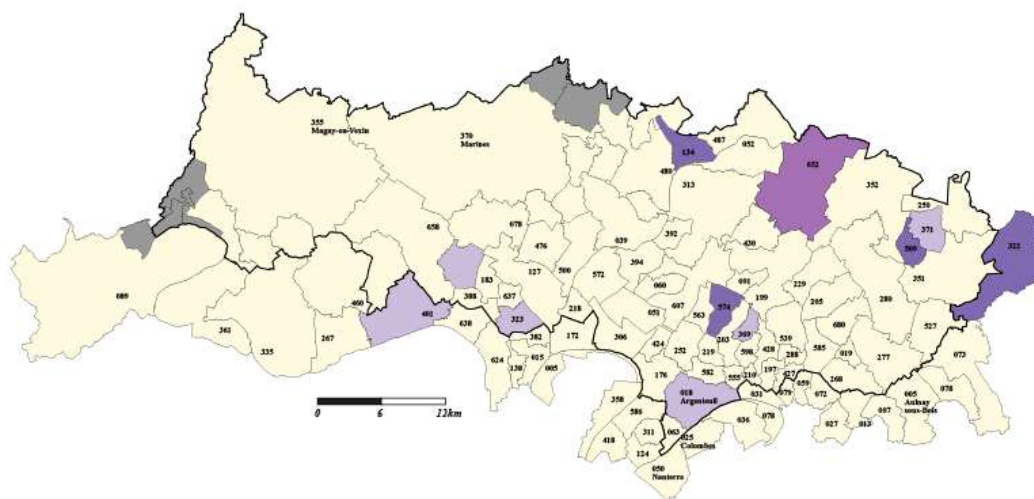
Tableau n° 106 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : le Val-d'Oise

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2024
95018	Argenteuil	108 567	9	55,6	niveau 3
95134	Champagne-sur-Oise	5 019	1	100,0	niveau 1
95323	Jouy-le-Moutier	17 225	4	50,0	niveau 3
95369	Margency	5 533	2	50,0	niveau 3
95371	Marly-la-Ville	5 661	2	50,0	niveau 3
95509	Puiseux-en-France	3 583	1	100,0	niveau 1
95574	Saint-Prix	7 220	1	100,0	niveau 1
95652	Viarmes	14 258	2	100,0	niveau 2

Sources : INSEE-RGP, 2023
ASIP, 1^{er} janv. 2024

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2024) :

**Département du
VAL-D'OISE**



Seuil : 65 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2024) :

Niveau n° 1 : 3 Chir.Dent., 3 territoires
15 822 habitants

Niveau n° 2 : 2 Chir.Dent., 1 territoire
14 258 habitants

Niveau n° 3 : 17 Chir.Dent., 4 territoires
136 986 habitants

soit pour le département :

8 territoires (12,9% des territoires)
22 Chir.Dent. (4,0% des Chir.Dent.)
167 066 habitants (13,4% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral
est âgé de 65 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères
retenus : non soumis à un risque démographique

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES 2022 / 2024

Département du Val-d'Oise (95)

De 6 à 8 territoires de santé à risque

◆ **Perte de territoires de santé** : sur la période considérée, le département a enregistré la perte d'un territoire de santé, suite à des cessations d'activité non remplacées.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
95580	Saint-Witz	2 381	1	100	niveau 1

◆ **Sortie de territoires de santé de la zone de risque démographique** : sur la période considérée, 1 territoire de santé est sorti de la zone de risque. Les flux de cessation et/ou d'installation ont eu pour conséquence la sortie de la zone de risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
95250	Fosses	13 935	2	50,0%	niveau 3

◆ **Entrée de territoires de santé dans la zone de risque démographique** : sur la période considérée, 3 territoires de santé sont entrés dans la zone de risque. Le déséquilibre entre les générations a conduit à modifier les rapports générationnels, plongeant ces territoires de santé dans la zone du risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2024
95018	Argenteuil	108 567	9	55,6%	niveau 3
95323	Jouy-le-Moutier	17 225	4	50,0%	niveau 3
95369	Margency	5 533	2	50,0%	niveau 3

◆ **Aggravation du niveau de risque démographique** : sur la période considérée, 1 territoire de santé a enregistré une dégradation du rapport entre les générations, aggravant le niveau de risque démographique.

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Population 2023	Chir.Dentistes 2024 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022	Niveau de risque 2024
95652	Viarmes	14 258	2	100	niveau 3	niveau 2

◆ **Amélioration du niveau de risque démographique** : sur la période considérée, aucun territoire de santé n'a enregistré d'amélioration du niveau de risque.

CONCLUSION

◆ Au 1^{er} janvier 2024, l'on recense **7 060 chirurgiens-dentistes libéraux** (activité principale en cabinet ou société) en exercice dans la région Ile-de-France, soit une densité médicale de **58** chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants ou une desserte médicale de **1 738 habitants** pour un chirurgien-dentiste libéral. La répartition des chirurgiens-dentistes libéraux concerne **496 communes**, soit un taux d'encadrement de **39,5%**. Concrètement, **93,9%** de la population régionale bénéficie de la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral sur le territoire de sa commune de résidence.

En 2 années, les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux ont progressé de +2,1%, passant de 6 916 à 7 060 praticiens. Excepté les départements de la Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis, tous les départements s'inscrivent dans cette tendance, enregistrant une progression de leurs effectifs. Cette évolution a des répercussions sur l'encadrement médical avec une hausse de la densité médicale passant de 57 à 58 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants. Excepté les départements de la Seine-et-Marne, de l'Essonne et de la Seine-Saint-Denis tous les départements ont vu leur densité médicale progresser. Les restructurations administratives ont eu pour effet une baisse du taux d'encadrement des communes, passant de 39,5% à 39,1%, et le maintien du taux de couverture de la population, soit 93,9%.

◆ Au 1^{er} janvier 2024, **450 territoires de santé** ont été recensés en région Ile-de-France. Les territoires de santé à structure mono-communale, composés d'une seule commune, représentent la forme la plus courante, soit **60,9% des territoires** de santé. Ils regroupent **73,8% de la population** régionale et **79,7% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice. Les territoires de santé composés de 2 à 3 communes représentent la deuxième forme la plus courante, soit **20,7% des territoires**, regroupant **14,0% de la population** régionale et **11,4% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice. Les territoires de santé composés de 4 à 7 communes représentent la troisième forme la plus courante, soit **10,4% des territoires**, regroupant **5,7% de la population** régionale et **4,4% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

En 2 années, le nombre de territoires de santé a reculé de -2,4% ou une perte de -11 territoires de santé, passant de 461 à 450 territoires de santé. La Seine-et-Marne (baisse de -1,0% ou perte de -1 territoire), les Yvelines (baisse de -2,2% ou perte de -2 territoires), l'Essonne (baisse de -7,9% ou perte de -7 territoires) et le Val-d'Oise (baisse de -1,6% ou perte de -1 territoire) sont les départements ayant enregistré les reculs les plus significatifs. Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne sont les départements où le nombre de territoires de santé est resté inchangé. Concernant l'organisation régionale

des territoires de santé, elle est restée inchangée, le classement des formes les plus courantes est reproduit.

◆ Au 1^{er} janvier 2024, l'âge moyen des chirurgiens-dentistes libéraux est de **48,1 ans**, l'âge médian étant de **48,0 ans**. L'âge moyen est de **51 ans** pour les chirurgiens-dentistes-hommes (52,4% des effectifs), il est de **45 ans** pour les chirurgiens-dentistes-femmes (47,6% des effectifs). Les âges moyens les plus élevés sont enregistrés à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Près de 36,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de moins de 40 ans ; près de 28,0% sont âgés de 60 ans et plus.

En 2 années, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 40 ans a progressé de +20,6%, passant de 2 101 à 2 533 praticiens. La part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 40 ans est passée de 30,4% à 35,9%. Tous les départements enregistrent une progression des effectifs de praticiens âgés de moins de 40 ans. Le Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus a diminué, soit une baisse de -7,3%, passant de 2 105 à 1 958 praticiens. Tous les départements s'inscrivent dans cette tendance, enregistrant une baisse des effectifs de praticiens âgés de 60 ans et plus.

◆ Au 1^{er} janvier 2024, l'**indice de vieillissement** de la région est de **0,88** ou 88 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus pour 100 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans. La progression des effectifs de praticiens âgés de moins de 40 ans, évoquée précédemment, explique en grande partie ce résultat, synonyme d'un rapport favorable entre les générations de praticiens. Cette situation s'est généralisée, et tous les départements sont concernés par une amélioration de l'indice de vieillissement. Excepté Paris, tous les départements affichent désormais un indice de vieillissement inférieur à 1,0. Plus de **50,0%** des territoires de santé enregistrent un indice de vieillissement supérieur à 1,0, soit **226** territoires de santé. Parmi ces territoires, **85** territoires enregistrent un indice de vieillissement dit « total », signifiant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont tous âgés de 50 ans et plus. De **20,0%** à **25,0%** des territoires de santé des départements des Yvelines et de l'Essonne sont dans ce cas de figure, **32,0%** des territoires de santé pour le département de la Seine-et-Marne.

En 2 années, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans a progressé, soit une hausse de +12,9%, passant de 3 331 à 3 761 praticiens, et le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus a reculé, soit une baisse de -8,0%, passant de 3 585 à 3 299 praticiens. Conséquence, l'indice de vieillissement a enregistré une baisse, passant de 1,08 à 0,88 ou 88 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et

plus pour 100 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans. 50,4% des territoires de santé enregistrent un indice de vieillissement supérieur à 1,0 contre 51,0% hier. 19,0% des territoires de santé enregistrent un indice de vieillissement dit « total » contre 19,7% hier.

◆ Au 1^{er} janvier 2024, **38,3%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus. Concrètement, près de deux chirurgiens-dentistes libéraux sur cinq sont susceptibles de cesser leur activité d'ici 2034. **39,0%** des effectifs de praticiens sont âgés de 55 ans et plus dans le département des Hauts-de-Seine, **43,6%** des effectifs pour Paris.

La prospective démographique fixée à partir du seuil de 55 ans a permis d'identifier **152** territoires de santé soumis à un risque démographique de niveaux 1, 2 ou 3, soit **33,9%** des territoires de santé de la région. Ces territoires de santé regroupent **20,5%** de la population régionale et **12,1%** des chirurgiens-dentistes libéraux. Parmi les territoires de santé soumis à un risque démographique, 36 territoires sont soumis au risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent ; 24 territoires sont soumis au risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent ; 92 territoires sont soumis au risque démographique de niveau 3, niveau le moins plus urgent.

Parmi les 152 territoires de santé soumis à un risque démographique, **130** territoires ont fait l'objet de recommandations spécifiques compte tenu des conséquences de la démographie. Statistiquement, le maintien de **2 territoires de santé** semble difficile compte tenu de critères démographiques défavorables ; **150 territoires de santé** nécessitent l'installation de professionnels de santé dans les années à venir pour maintenir les conditions actuelles d'accessibilité, sachant que pour **40 territoires de santé**, une non-installation dans les prochaines années est synonyme de cessation définitive de l'activité médicale sur les territoires de santé concernés.

En 2 années, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus a diminué, soit une baisse de -8,1%, passant de 2 944 à 2 707 praticiens. Dans un contexte, où le nombre de territoires de santé a reculé, passant de 461 à 450 territoires de santé, le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique a reculé de -24,0%, passant de 200 à 152 territoires de santé. Les territoires de santé soumis au risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent, ont reculé, passant de 39 à 36 territoires ; ceux soumis au risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent, ont progressé, passant de 21 à 24 territoires ; ceux soumis au risque démographique de niveau 3, niveau le moins urgent, ont reculé, passant de 140 à 92 territoires.

◆ Au 1^{er} janvier 2024, **27,7%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus. Concrètement, près de trois chirurgiens-dentistes libéraux sur dix sont susceptibles de cesser leur activité d'ici 2029. De **27,0%** à **28,0%** des effectifs de praticiens sont âgés de 60 ans et plus dans les départements du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine, plus **30,0%** des effectifs à Paris.

L'urgence démographique « relative » fixée à partir du seuil de 60 ans a permis d'identifier **81** territoires de santé soumis à un risque démographique de niveaux 1, 2 ou 3, soit **18,1%** des territoires de santé de la région. Ces territoires de santé regroupent **9,5%** de la population régionale et **4,5%** des chirurgiens-dentistes libéraux. Parmi les territoires de santé soumis à un risque démographique, **23** territoires sont soumis au risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent (territoire dont le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice est âgé de 60 ans et plus) ; **9** territoires sont soumis au risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent (territoires dont les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont tous âgés de 60 ans et plus) ; **49** territoires sont soumis au risque démographique de niveau 3, niveau le moins plus urgent (territoire dont 50% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 60 ans et plus).

En 2 années, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus a diminué, soit une baisse de -7,5%, passant de 2 105 à 1 958 praticiens. Le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique a reculé de -25,7%, passant de 109 à 81 territoires de santé. Les territoires de santé soumis au risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent, ont reculé, passant de 30 à 23 territoires ; il en est de même pour ceux soumis au risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent, passant de 13 à 9 territoires ; ainsi que ceux soumis au risque démographique de niveau 3, niveau le moins urgent, passant de 66 à 49 territoires.

◆ Au 1^{er} janvier 2024, **14,7%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus. Concrètement, plus d'un chirurgien-dentiste libéral sur dix est susceptible de cesser son activité dès cette année, en 2024. **14,5%** des effectifs de praticiens sont âgés de 65 ans et plus dans le département de la Seine-Saint-Denis, **20,6%** des effectifs à Paris.

L'urgence démographique « absolue » fixée à partir du seuil de 65 ans a permis d'identifier **35** territoires de santé soumis à un risque démographique de niveaux 1, 2 ou 3, soit **7,8%** des territoires de santé de la région. Ces territoires de santé regroupent **3,7%** de la population régionale et **1,1%** des chirurgiens-dentistes libéraux. Parmi les territoires de santé soumis à un risque démographique, **15** territoires sont soumis au risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent (territoire dont le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice est âgé de 65 ans et plus) ; **4** territoires sont soumis au risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent (territoires

dont les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont tous âgés de 65 ans et plus) ; **16** territoires sont soumis au risque démographique de niveau 3, niveau le moins plus urgent (territoire dont 50% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 65 ans et plus).

En 2 années, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus a légèrement diminué, soit une baisse de -1,2%, passant de 1 054 à 1 041 praticiens. Le nombre de territoires de santé soumis à un risque démographique a reculé de -16,7%, passant de 42 à 35 territoires de santé. Les territoires de santé soumis au risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent, ont progressé, passant de 12 à 15 territoires ; ceux soumis au risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent, ont aussi progressé, passant de 1 à 4 territoires ; ceux soumis au risque démographique de niveau 3, niveau le moins urgent, ont reculé, passant de 29 à 16 territoires.

Et si on se donnait les moyens d'aller plus loin dans l'approche prospective, en essayant d'anticiper sur les conséquences des flux de cessation théorique, et de se donner les moyens d'apporter une réponse adéquate en fonction des situations. Les difficultés de la démographie médicale ne sont la conséquence, en partie, que de déséquilibres entre les flux de cessation et les flux d'installation de professionnels de santé sur un territoire. Les cessations d'activité et/ou les départs à la retraite non remplacés conduisent à l'émergence de difficultés d'accès aux soins, qui une fois chronique, construisent les bases de la genèse des déserts médicaux avec des conséquences à la fois pour les professionnels de santé et pour les populations. La méthodologie du risque démographique apporte un diagnostic à partir de scénarios envisagés à partir de données statistiques et de seuils reposant sur des critères d'âge. Le seuil de la prospective démographique fixé à partir du seuil de 55 ans permet de cibler des territoires de santé où les flux de cessation théorique (le départ théorique de chirurgiens-dentistes atteignant l'âge de 65 ans) pourraient avoir des conséquences sur les conditions d'accès aux soins. Cette mise à jour confirme les scénarios, sur deux années, la région Ile-de-France a perdu 12 territoires de santé suite aux conséquences de la démographie médicale. Parmi ces territoires de santé, 11 territoires de santé faisaient l'objet de prévisions statistiques (risques démographiques et recommandations). L'objet de cet essai méthodologique est d'apporter une variable qualitative obtenue à partir d'une enquête menée auprès des étudiants en 6^{ème} année¹⁶. Parmi les questions posées, une question portait sur les vœux d'installation, et notamment celle du territoire d'exercice envisagée. L'objectif est de croiser les

¹⁶ Enquête URPS CD – Ile-de-France – Facultés de – GéoSanté – Enquête, juin 2024.

résultats d'un diagnostic mettant en exergue des difficultés à venir, avec les vœux d'installation des futurs chirurgiens-dentistes.

◆ **29 étudiants** ont accepté de répondre à ce questionnaire. **24 des répondants** sont des femmes (82,8%). Les âges sont compris entre 23 et 26 ans, soit près de 90,0% des répondants. Excepté un étudiant, ils sont tous inscrits en cycle court, et devraient être diplômés cette année (en 2024) pour près de **59,0% des répondants**. D'autres questions ont été posées, mais nous allons surtout nous attarder pour cette conclusion, des questions portant sur les vœux d'installation et notamment le choix d'un future territoire d'exercice.

Sur les 29 répondants :

- Pas d'idées précises au moment de l'enquête :
 - **3 étudiants** n'ont pas d'idées précises au moment de l'enquête

- Exercer en région Ile-de-France :
 - **4 étudiants** souhaitent exercer dans la **région Ile-de-France** mais sans précision.

- Exercer dans un département mais sans précision :
 - **4 étudiants** souhaitent exercer à **Paris** mais sans précision.
 - **1 étudiant** souhaite exercer dans le département **du Val-de-Marne** mais sans précision.
 - **1 étudiant** souhaite exercer dans le département de **la Seine-Saint-Denis** mais sans précision.
 - **1 étudiant** souhaite exercer dans **la Petite Couronne**.

- Exercer dans un département avec précision du territoire :
 - **5 étudiants** souhaitent exercer dans le département **des Hauts-de-Seine** et précision de la ville.
 - **3 étudiants** souhaitent exercer dans le département de **l'Essonne** et précision de la ville.
 - **1 étudiant** souhaite exercer dans le département **du Val-de-Marne** et précision de la ville.

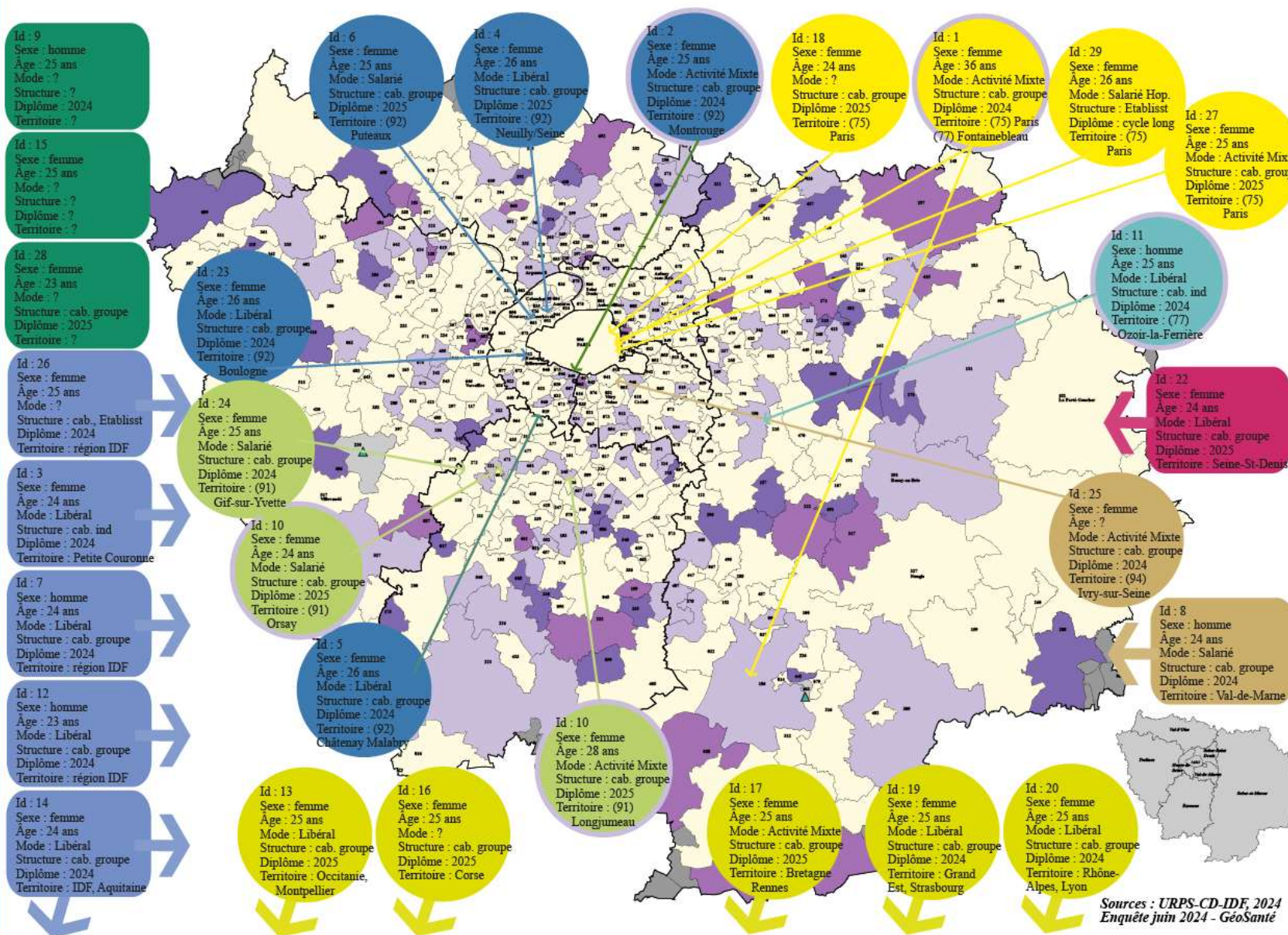
- **1 étudiant** souhaite exercer dans le département de **la Seine-et-Marne** et précision de la ville.
- Exercer ailleurs, quitter la région Ile-de-France pour exercer dans une autre région :
 - **5 étudiants** souhaitent exercer dans une **autre région** française.

Tous les vœux d'installation des étudiants ont été reconduits sur **la Carte n° 68**. Elle permet d'apporter quelques éléments de réponses :

- (1) L'identification des territoires de santé à risque situés en dehors des vœux d'installation.
- (2) Le dénombrement des 5 étudiants qui ne souhaitent pas exercer dans la région Ile-de-France, et d'identifier leur future région d'exercice.
- (3) L'identification de 3 territoires de santé soumis à un risque démographique, et qui font partie des vœux d'installation de 3 étudiants. Les conséquences sur la démographie médicale seront atténuées ou réglées.
- (4) Apporter des éléments de diagnostic aux 10 étudiants qui souhaitent exercer dans la région Ile-de-France, pour certains dans des départements précis mais qui n'ont pas d'idée précise sur leur futur territoire d'exercice.

*

**



Sources : URPS-CD-IDF, 2024 Enquête juin 2024 - GéoSanté

Sources : INSEE, 2023 - ASIR, 2024 URPS-CD-IDF, 2024

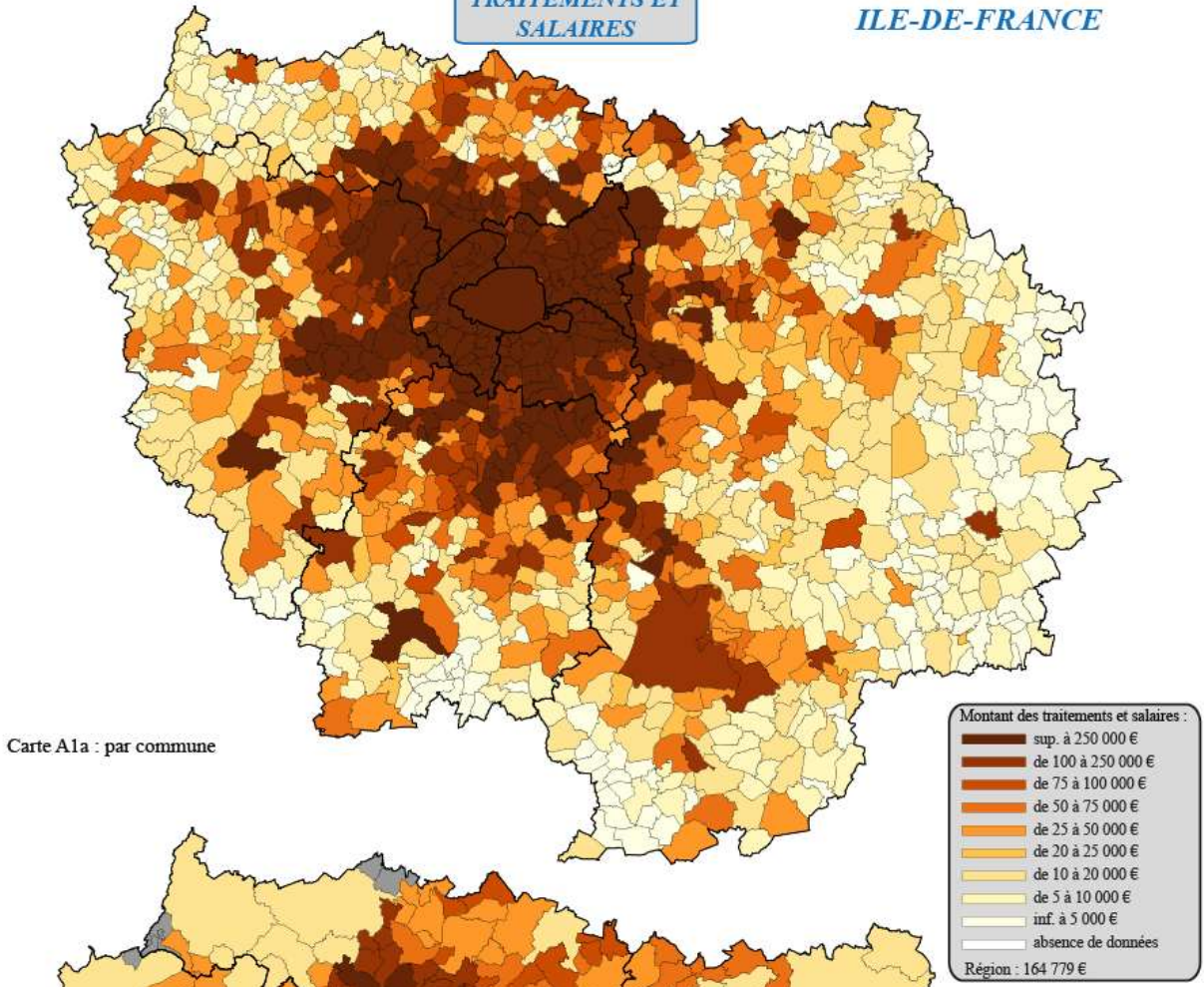
URPS Chirurgiens-Dentistes Ile-De-France GEOSANTE - LAGAM - UPI, Montpellier 3

ANNEXES

ANNEXE 1

Cartographie des indicateurs économiques

TRAITEMENTS ET
SALAIRES



Carte A1a : par commune

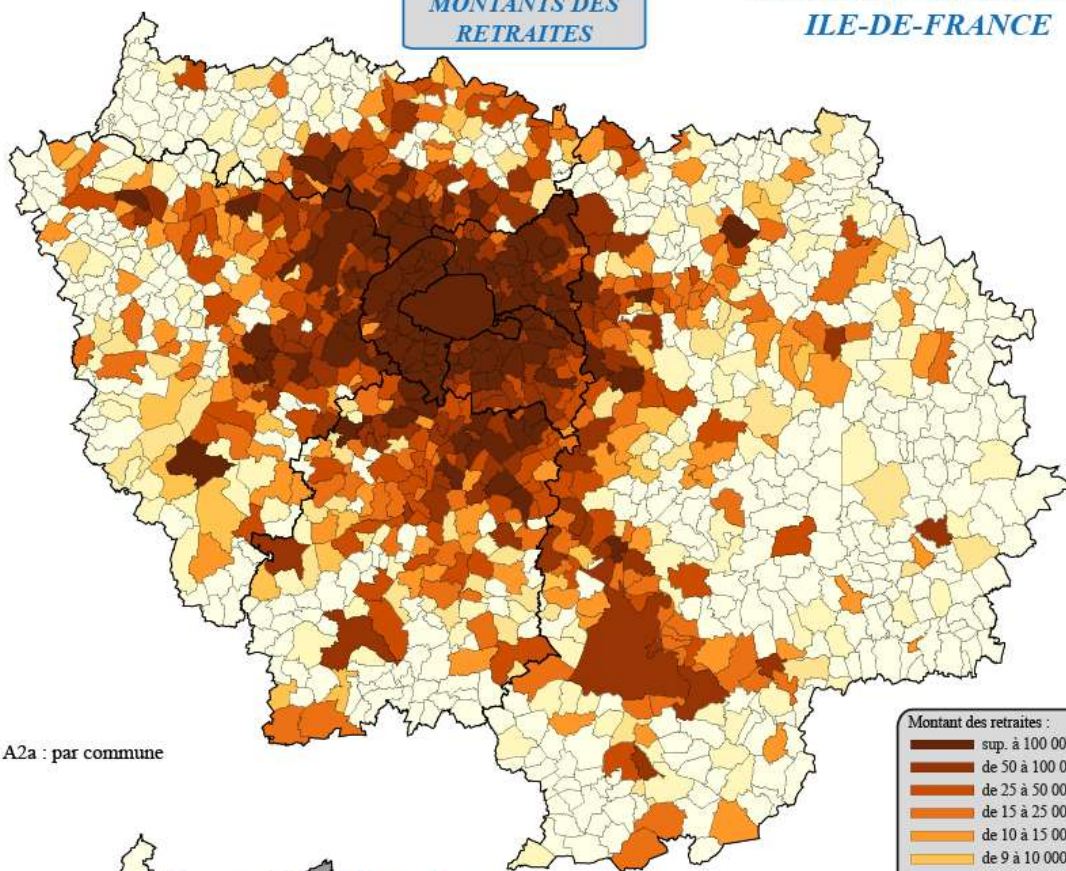
Carte A1b : par territoire de santé

Montant des traitements et salaires : Revenus d'activité connus et autres revenus imposables connus déclarés par l'ensemble des foyers concernés avant application de la déduction forfaitaire de 10 %.

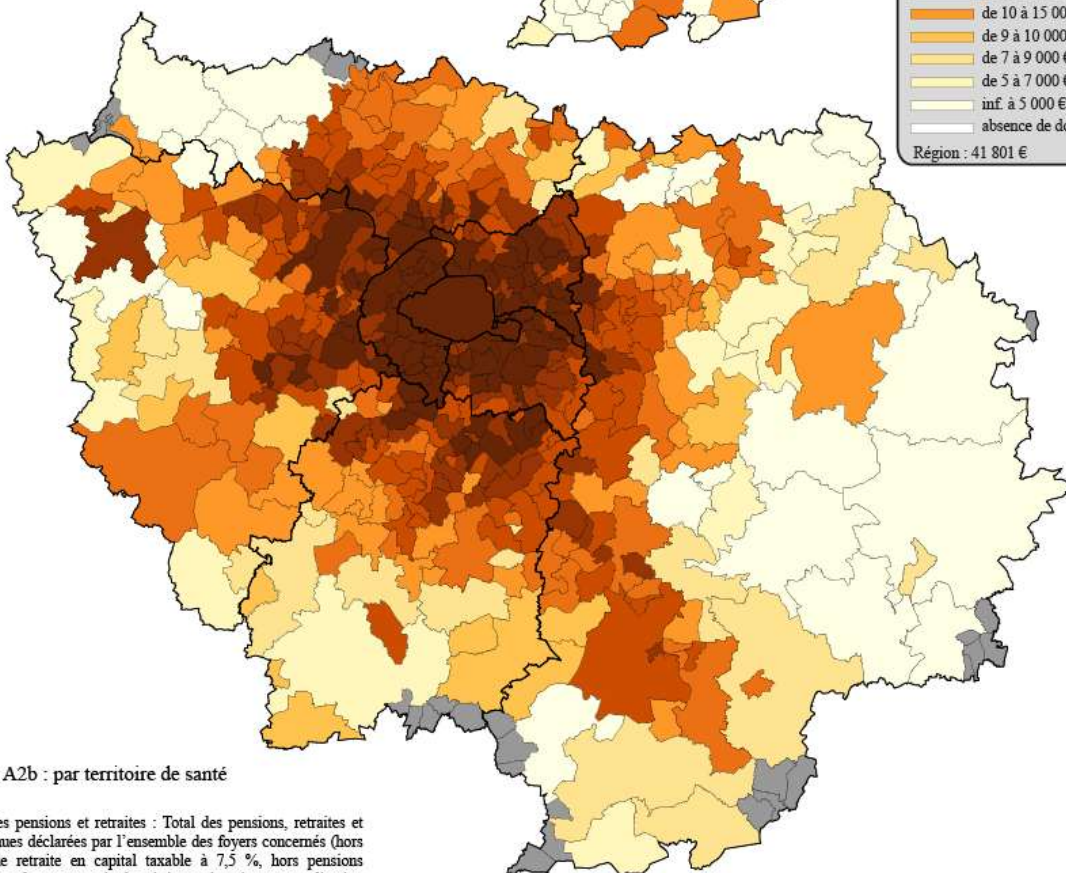
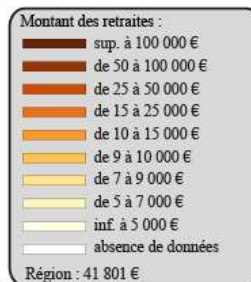
Sources : INSEE, 2023 - IRCOM-DGI, 2023
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

MONTANTS DES
RETRAITES



Carte A2a : par commune



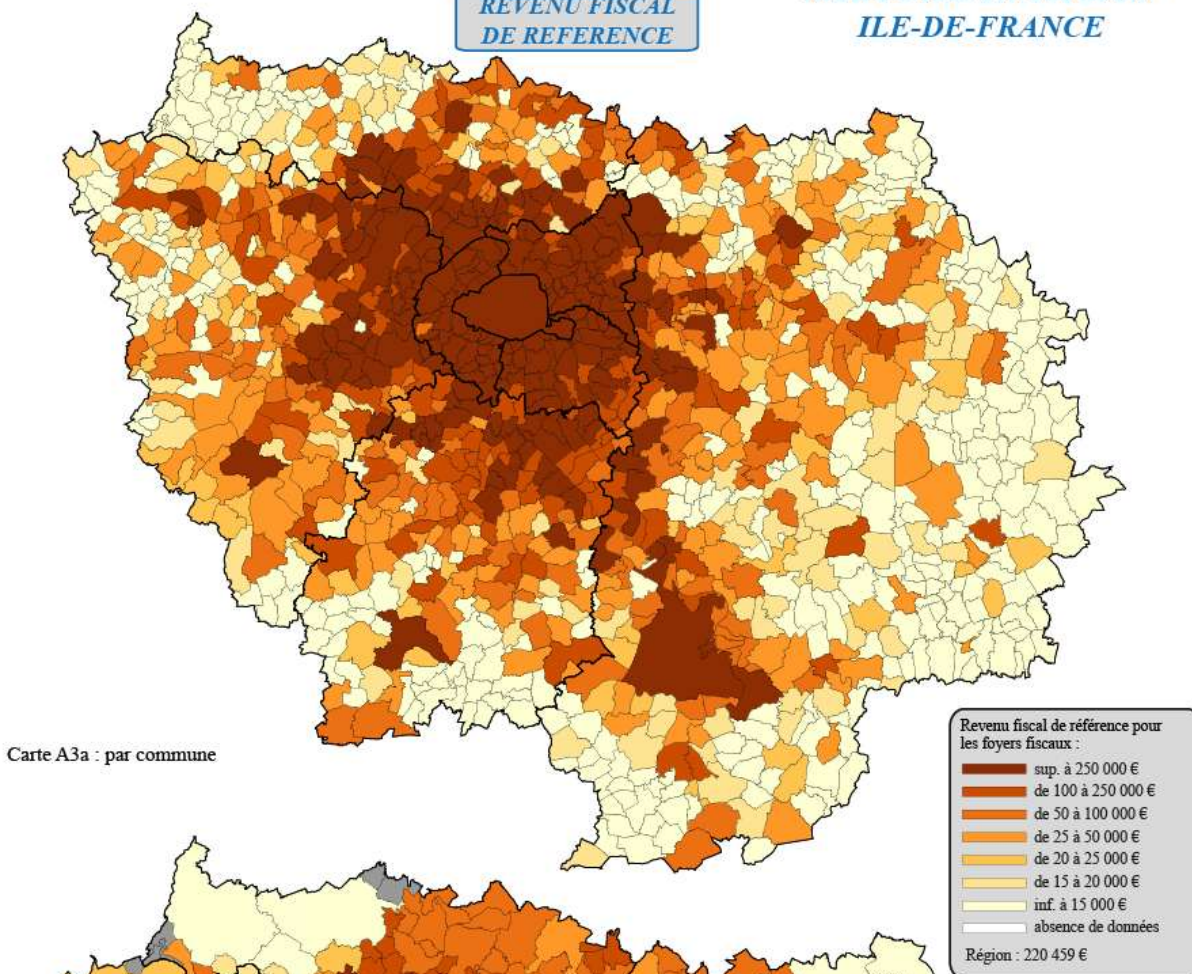
Carte A2b : par territoire de santé

Montant des pensions et retraites : Total des pensions, retraites et rentes commues déclarées par l'ensemble des foyers concernés (hors pensions de retraite en capital taxable à 7,5 %, hors pensions alimentaires et hors rentes viagères à titre onéreux), avant application de la déduction forfaitaire de 10 %.

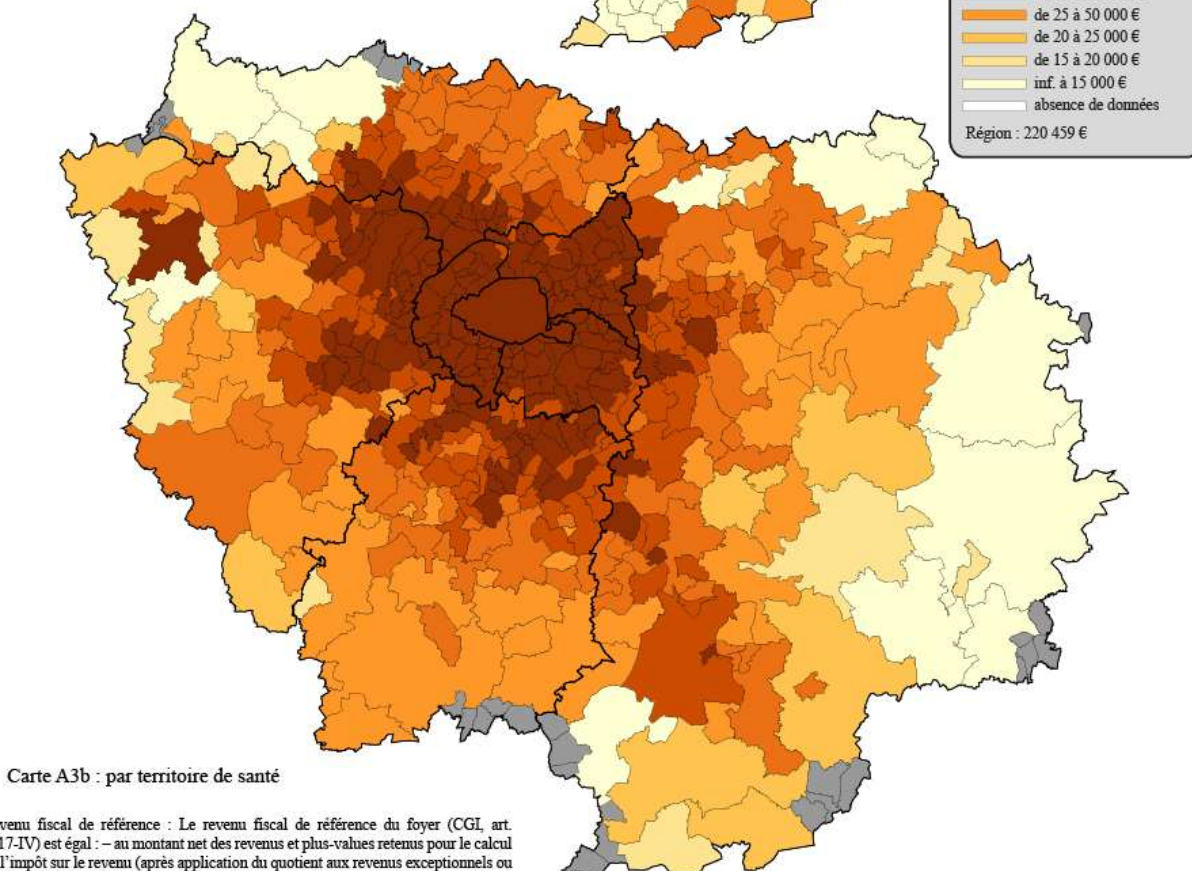
Sources : INSEE, 2023 - IRCOM-DGI, 2023
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirugiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

REVENU FISCAL DE REFERENCE



Carte A3a : par commune



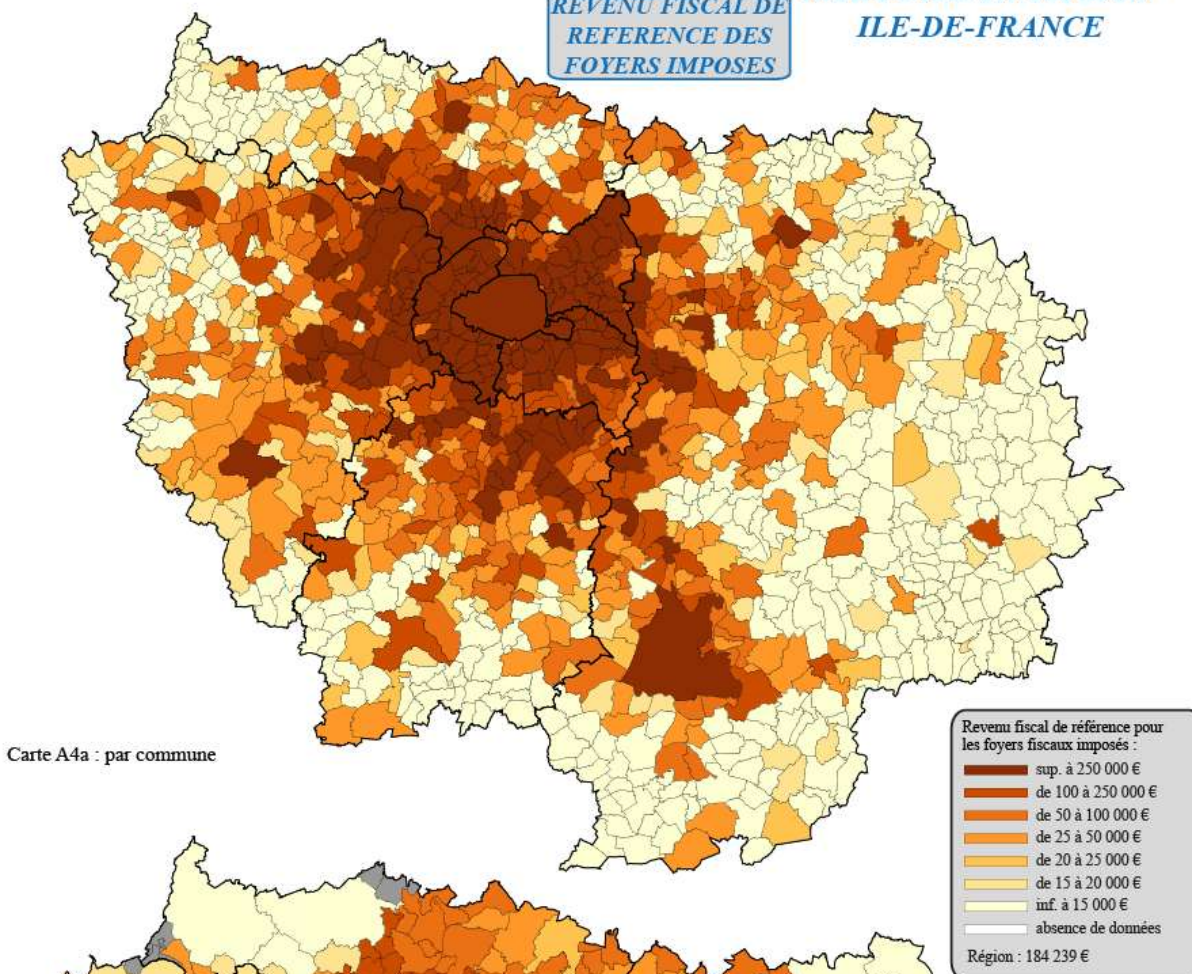
Carte A3b : par territoire de santé

Revenu fiscal de référence : Le revenu fiscal de référence du foyer (CGI, art. 1417-IV) est égal : – au montant net des revenus et plus-values retenus pour le calcul de l'impôt sur le revenu (après application du quotient aux revenus exceptionnels ou différés dont le régime d'imposition est prévu par l'article 163-0A du CGI) ; et majoré du montant des cotisations d'épargne retraite, d'abattements...

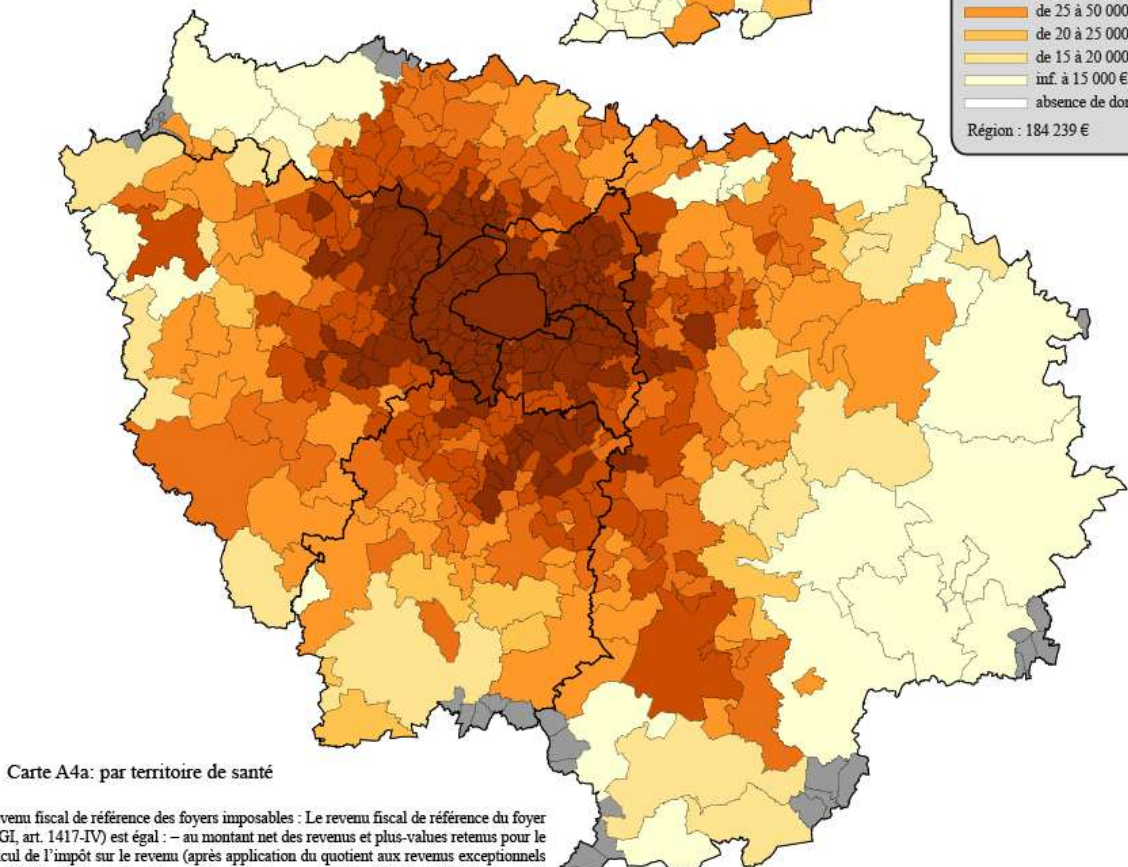
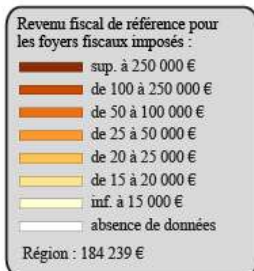
Sources : INSEE, 2023 - IRCOM-DGI, 2023
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirugiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

REVENU FISCAL DE
REFERENCE DES
FOYERS IMPOSES



Carte A4a : par commune



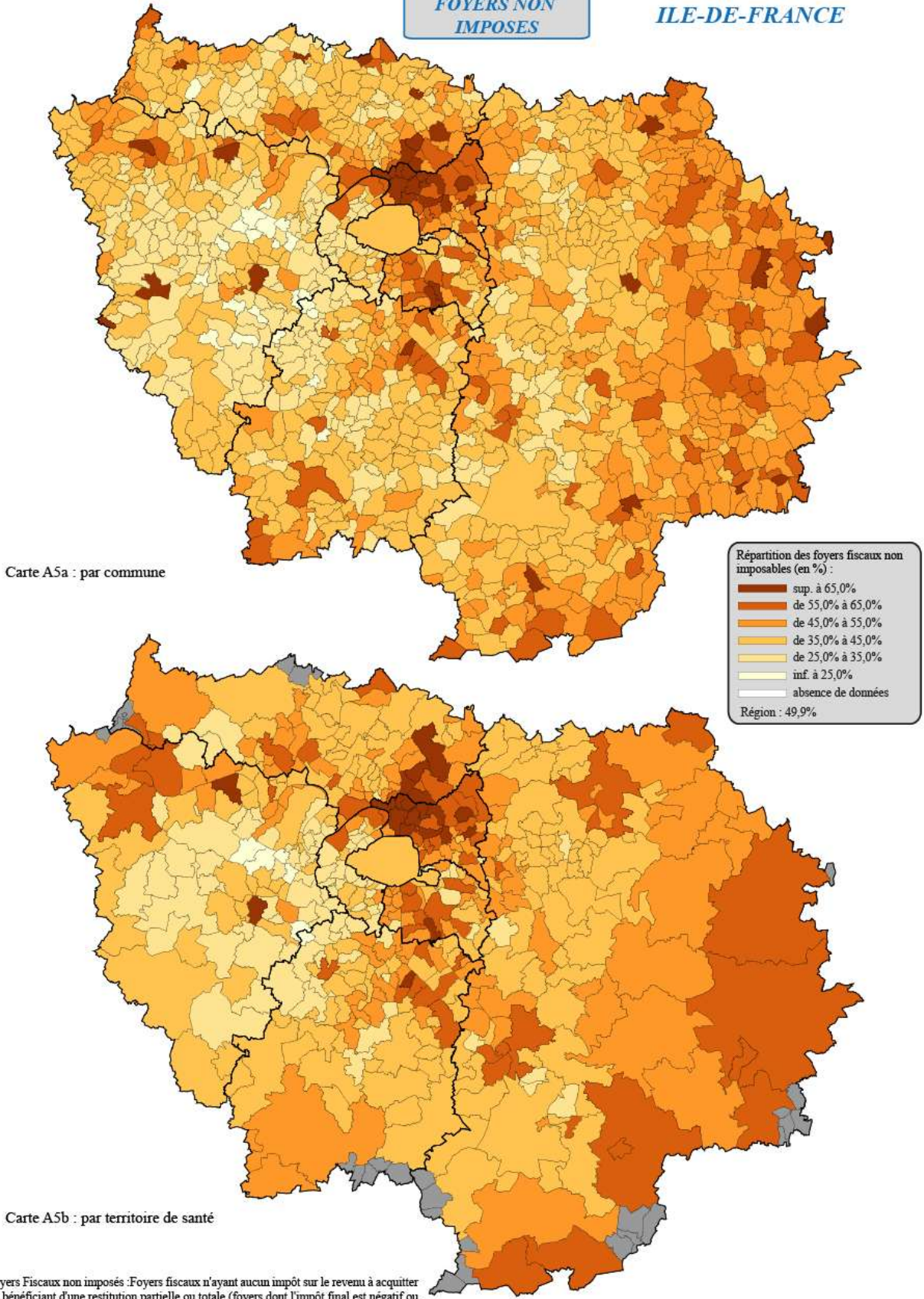
Carte A4a: par territoire de santé

Revenu fiscal de référence des foyers imposables : Le revenu fiscal de référence du foyer (CGI, art. 1417-IV) est égal : – au montant net des revenus et plus-values retenus pour le calcul de l'impôt sur le revenu (après application du quotient aux revenus exceptionnels ou différés dont le régime d'imposition est prévu par l'article 163-0A du CGI) ; et majoré du montant des cotisations d'épargne retraite, d'abattements...

Sources : INSEE, 2023 - IRCOM-DGI, 2023
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirugiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

FOYERS NON
IMPOSES

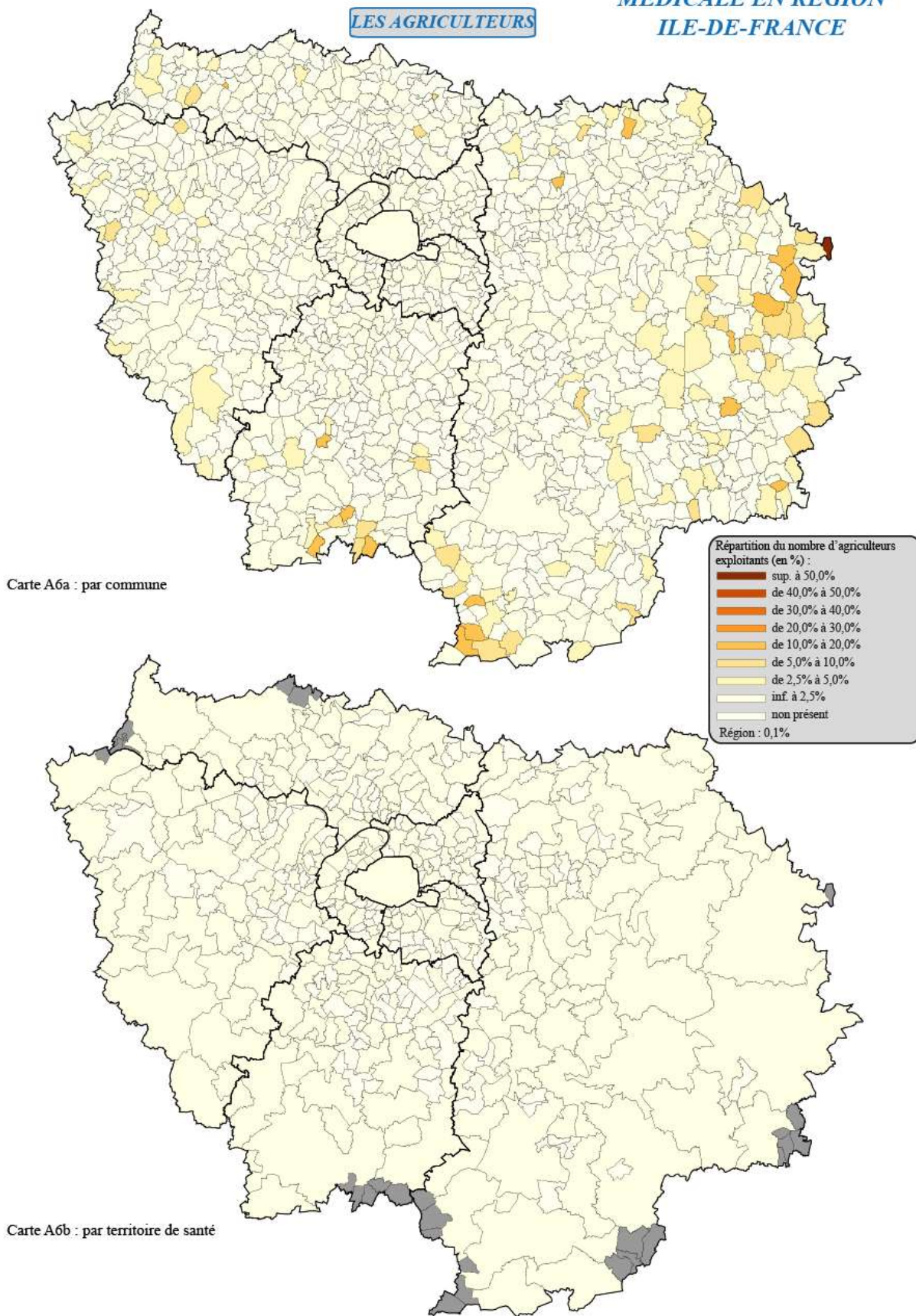


Foyers Fiscaux non imposables : Foyers fiscaux n'ayant aucun impôt sur le revenu à acquitter ou bénéficiant d'une restitution partielle ou totale (foyers dont l'impôt final est négatif ou nul) pour la partie correspondant à l'émission sur rôle.

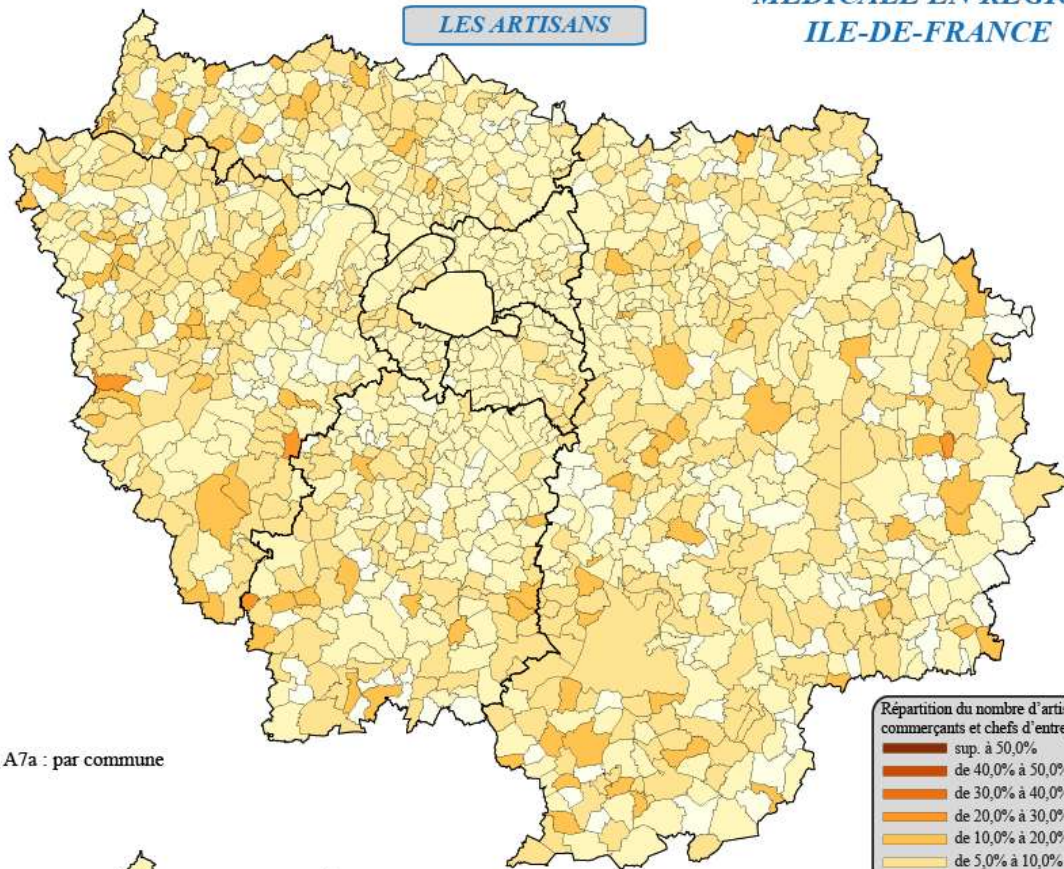
Sources : INSEE, 2023 - IRCOM-DGI, 2023
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirugiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

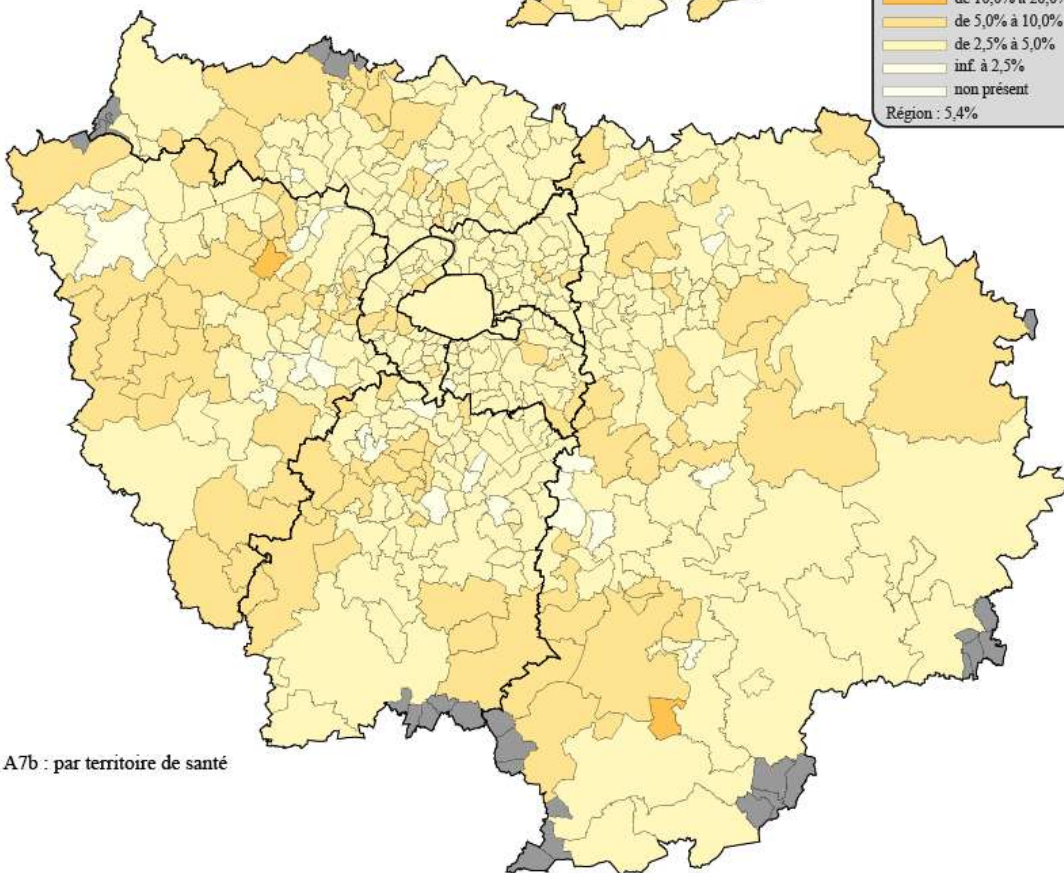
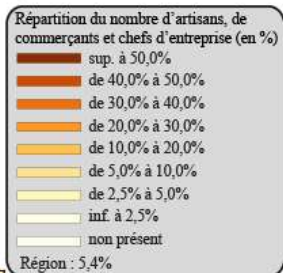
LES AGRICULTEURS



LES ARTISANS

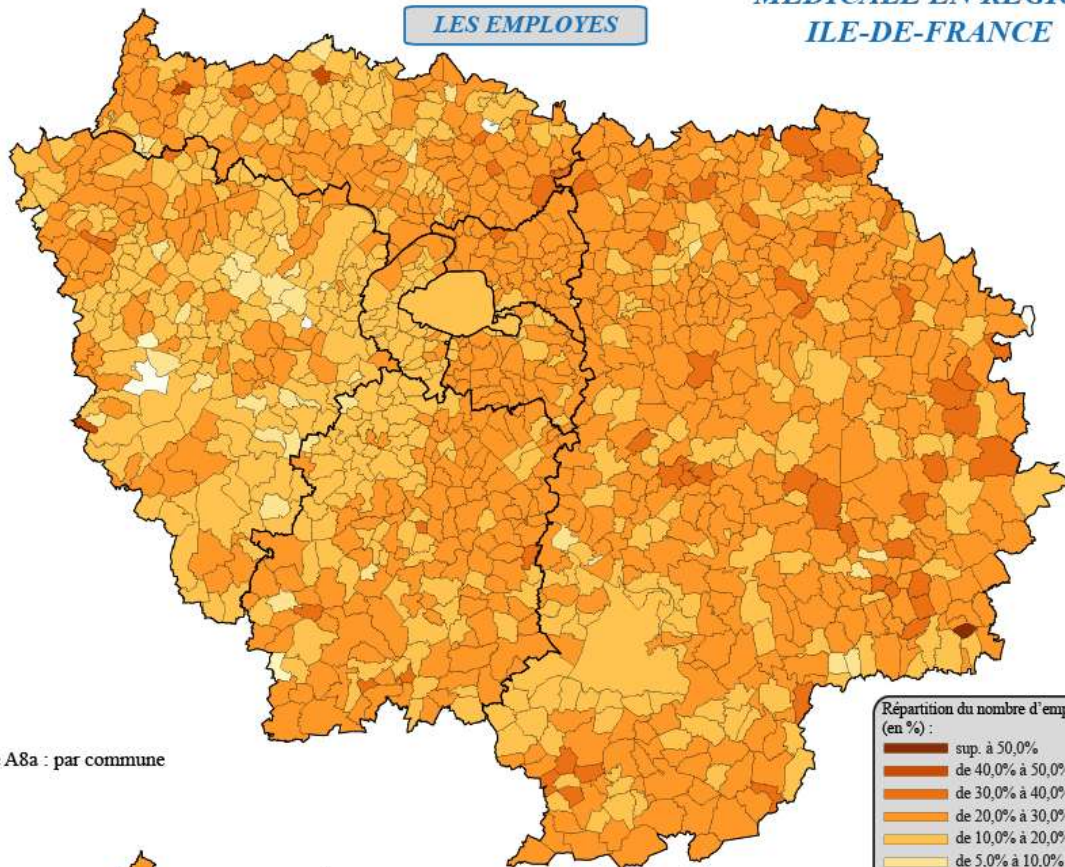


Carte A7a : par commune

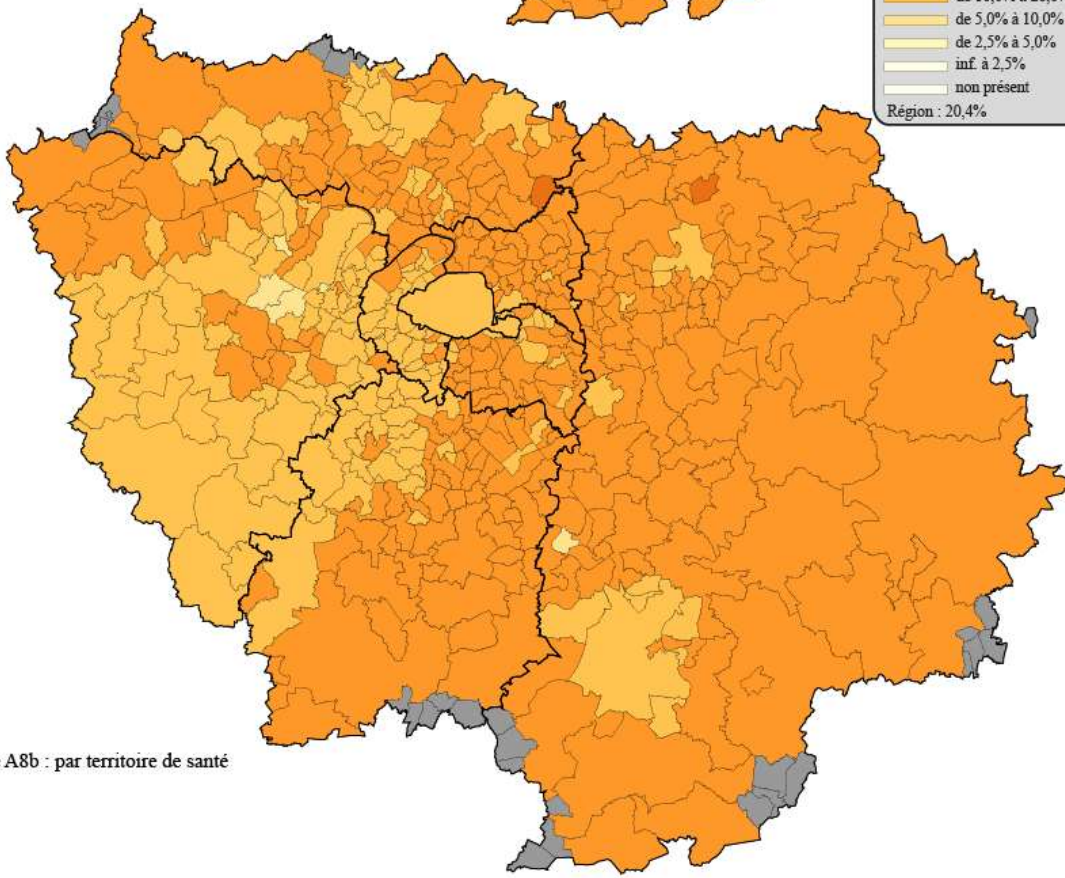
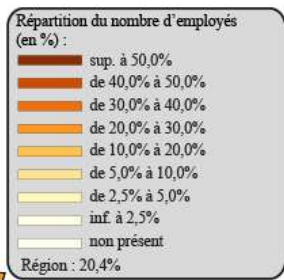


Carte A7b : par territoire de santé

LES EMPLOYES



Carte A8a : par commune

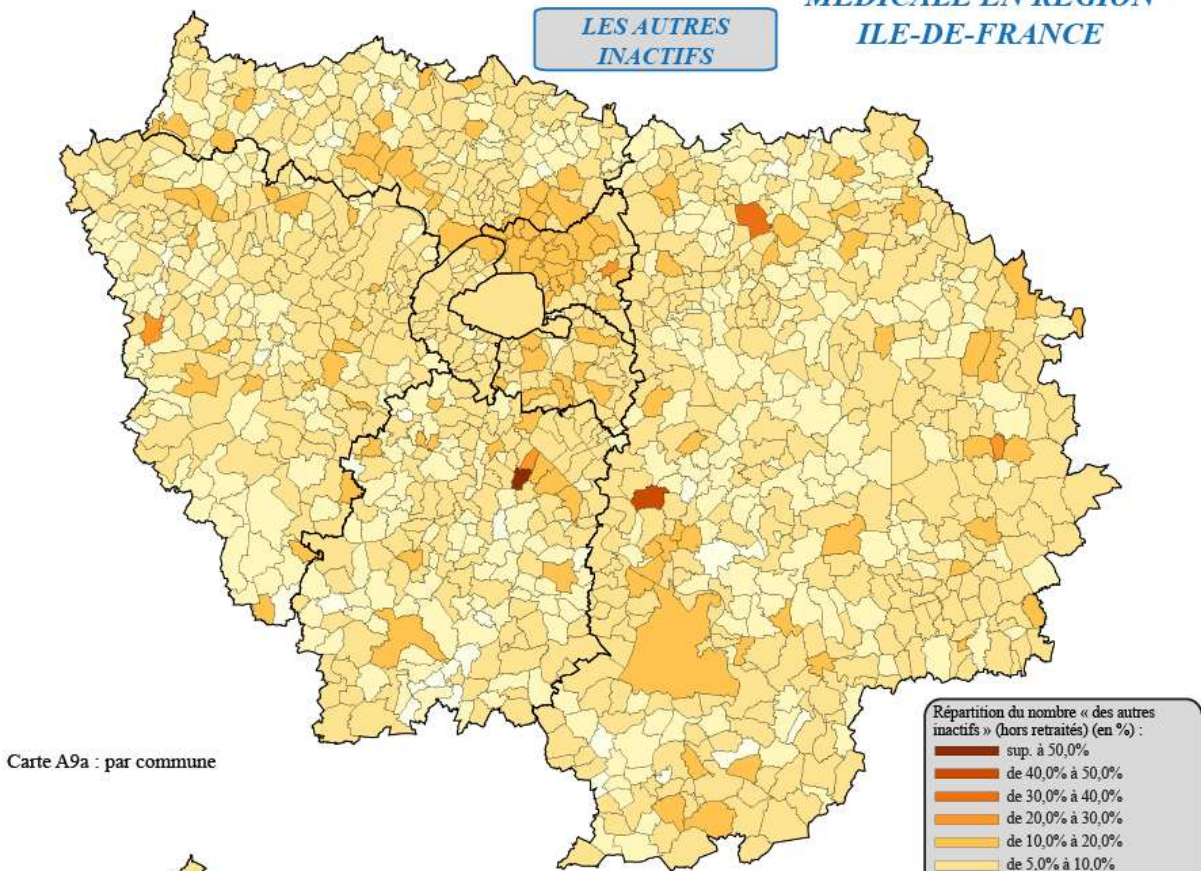


Carte A8b : par territoire de santé

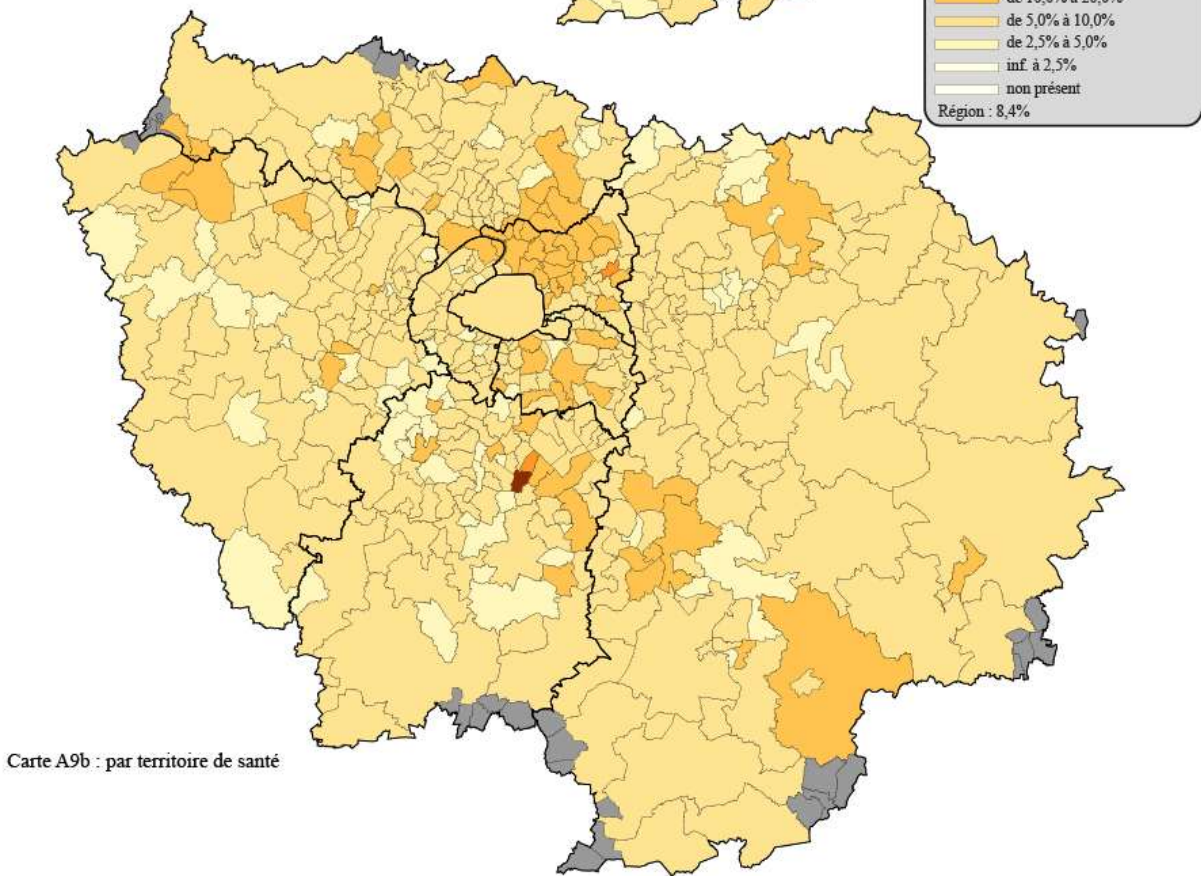
Sources : INSEE, 2023 - IRCOM-DGI, 2023
URPS-CD-IDF, 2024

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

LES AUTRES
INACTIFS

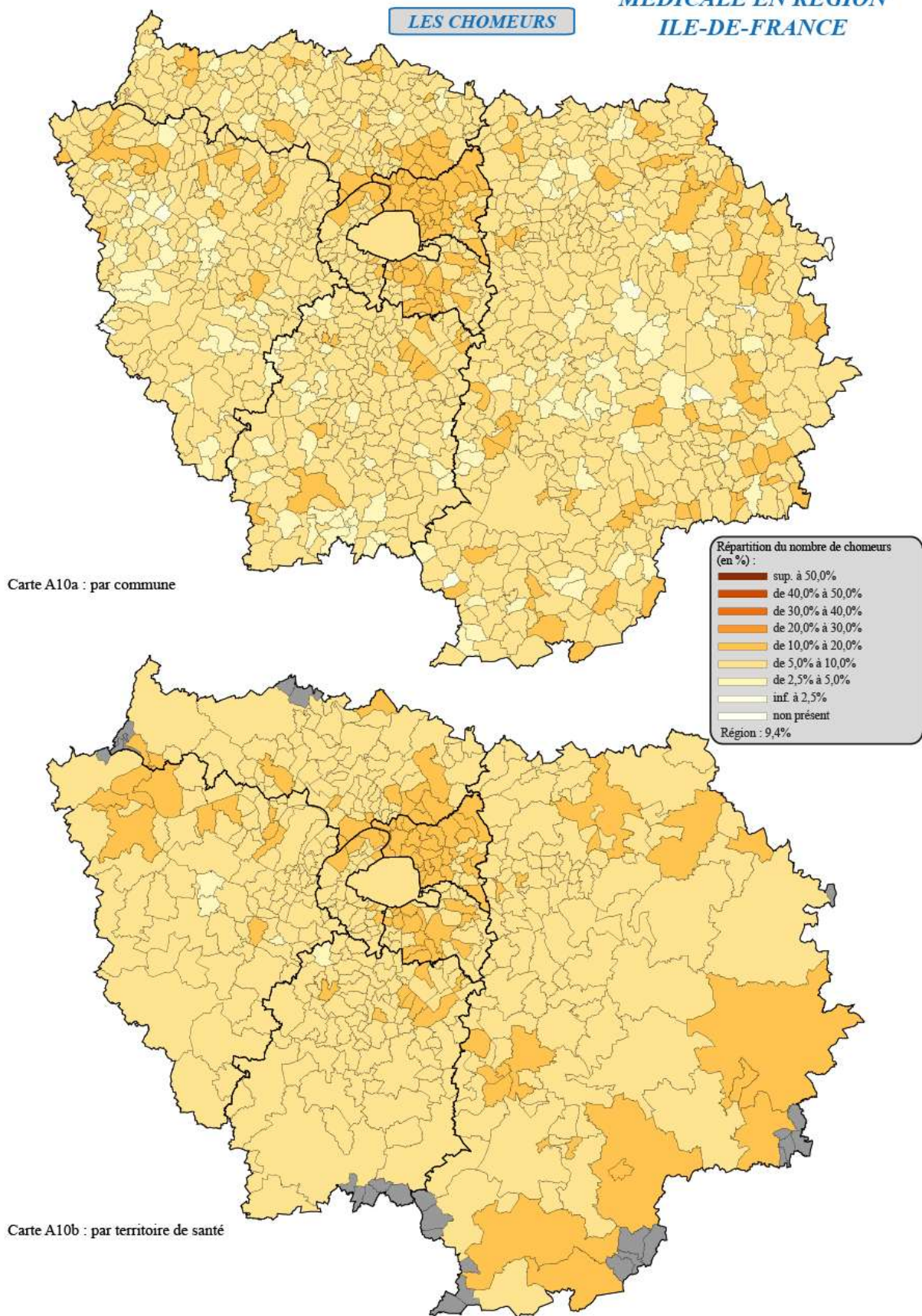


Carte A9a : par commune

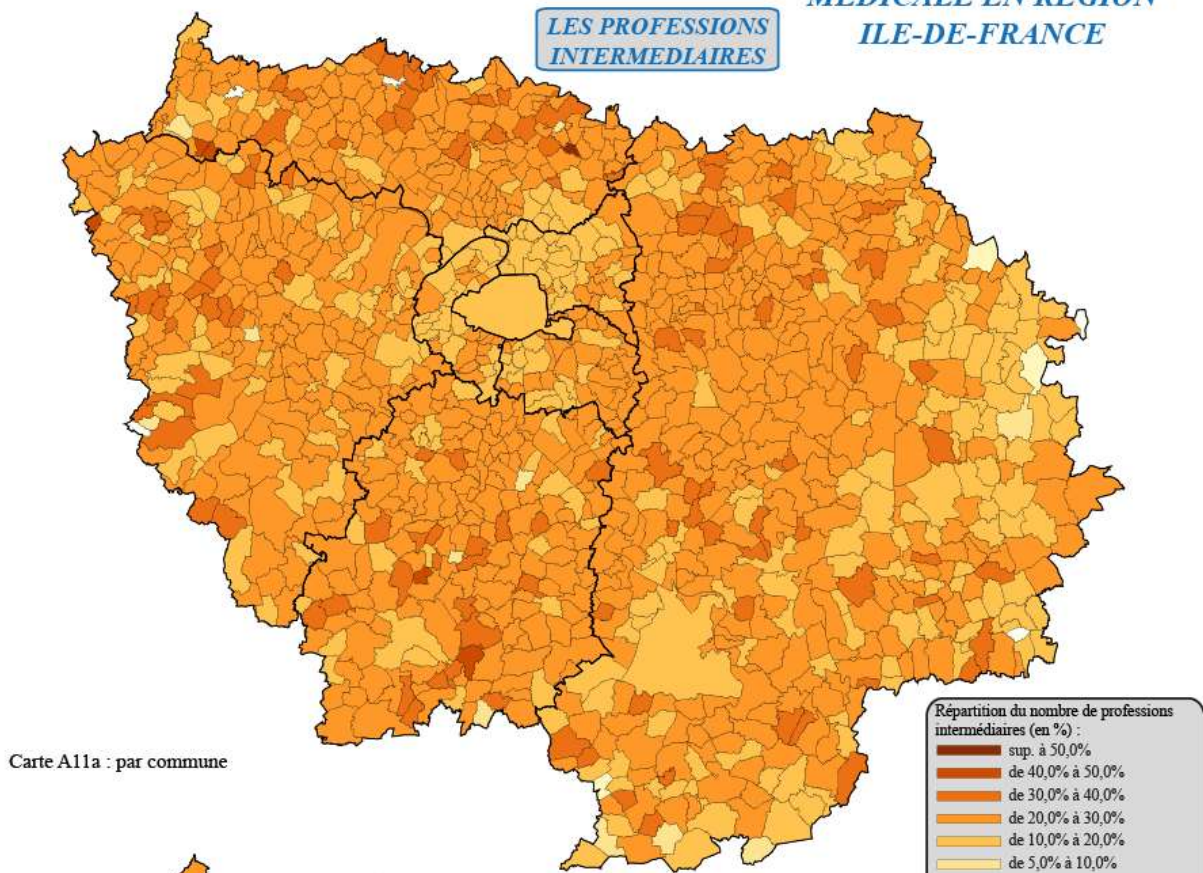


Carte A9b : par territoire de santé

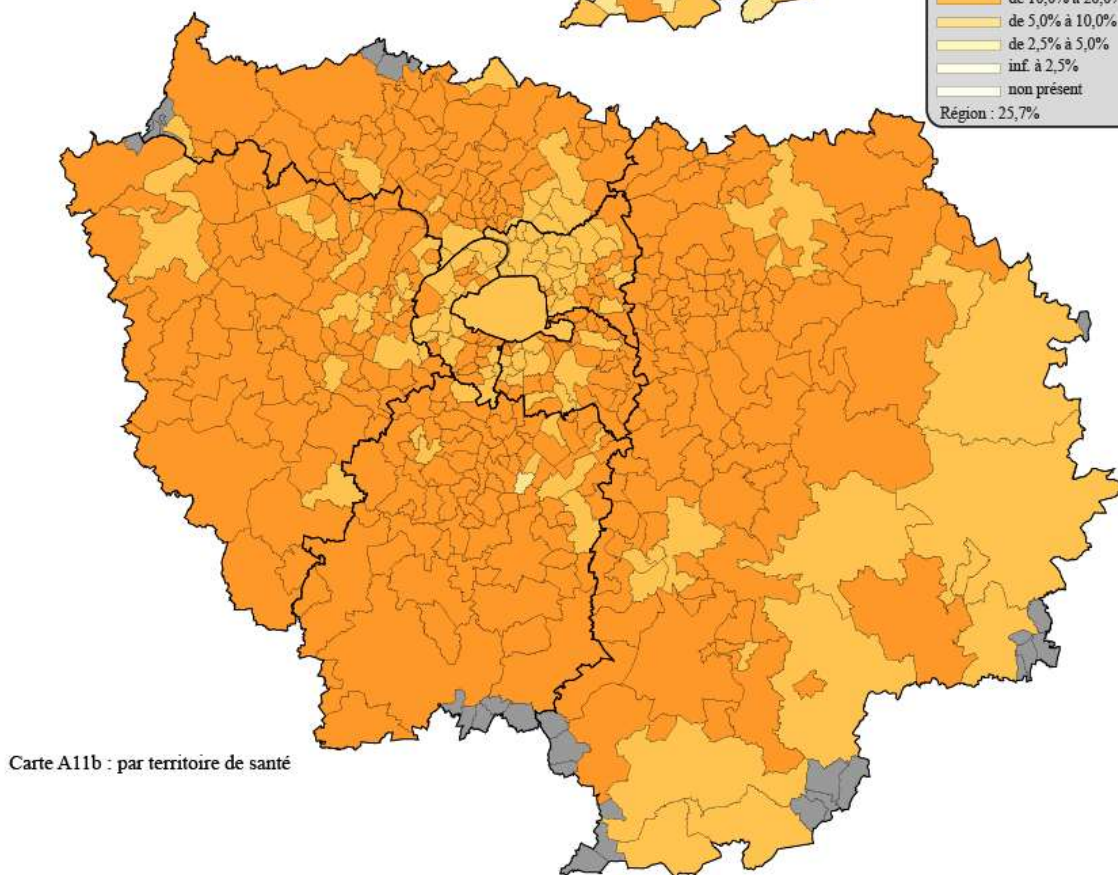
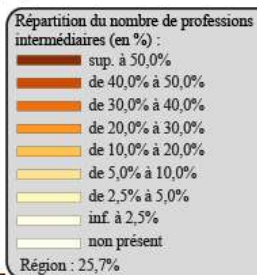
LES CHOMEURS



LES PROFESSIONS
INTERMEDIAIRES

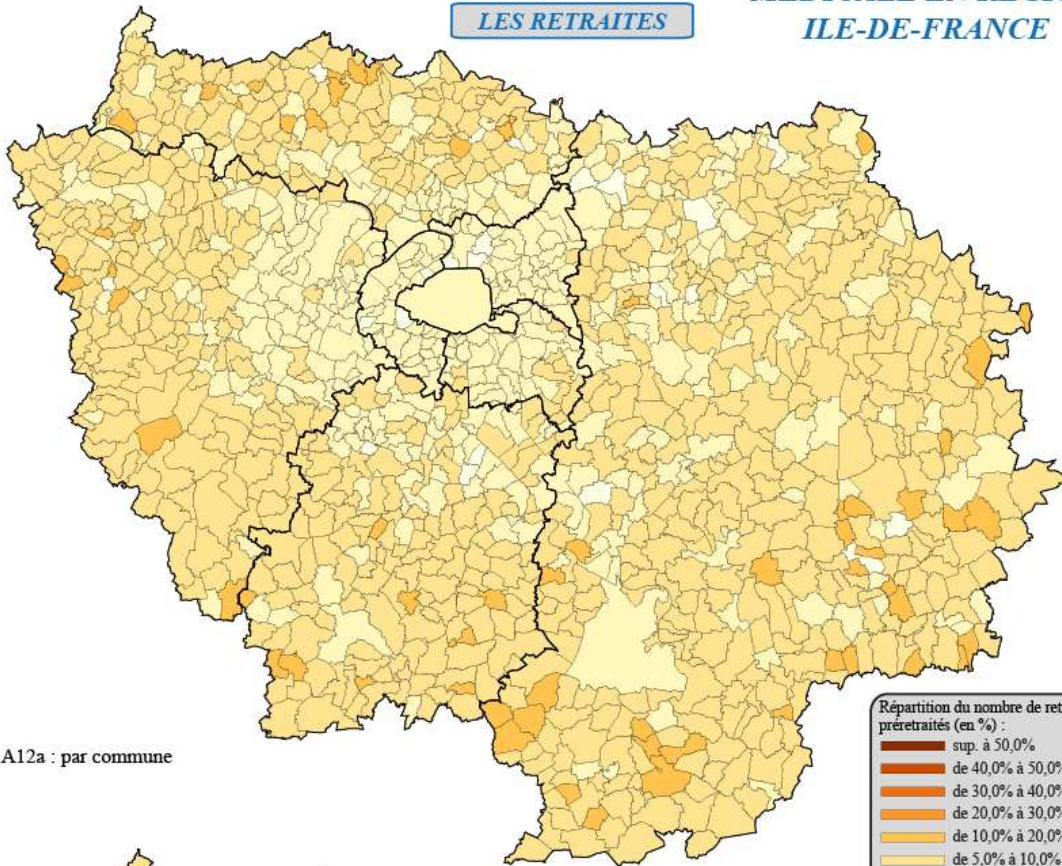


Carte A11a : par commune

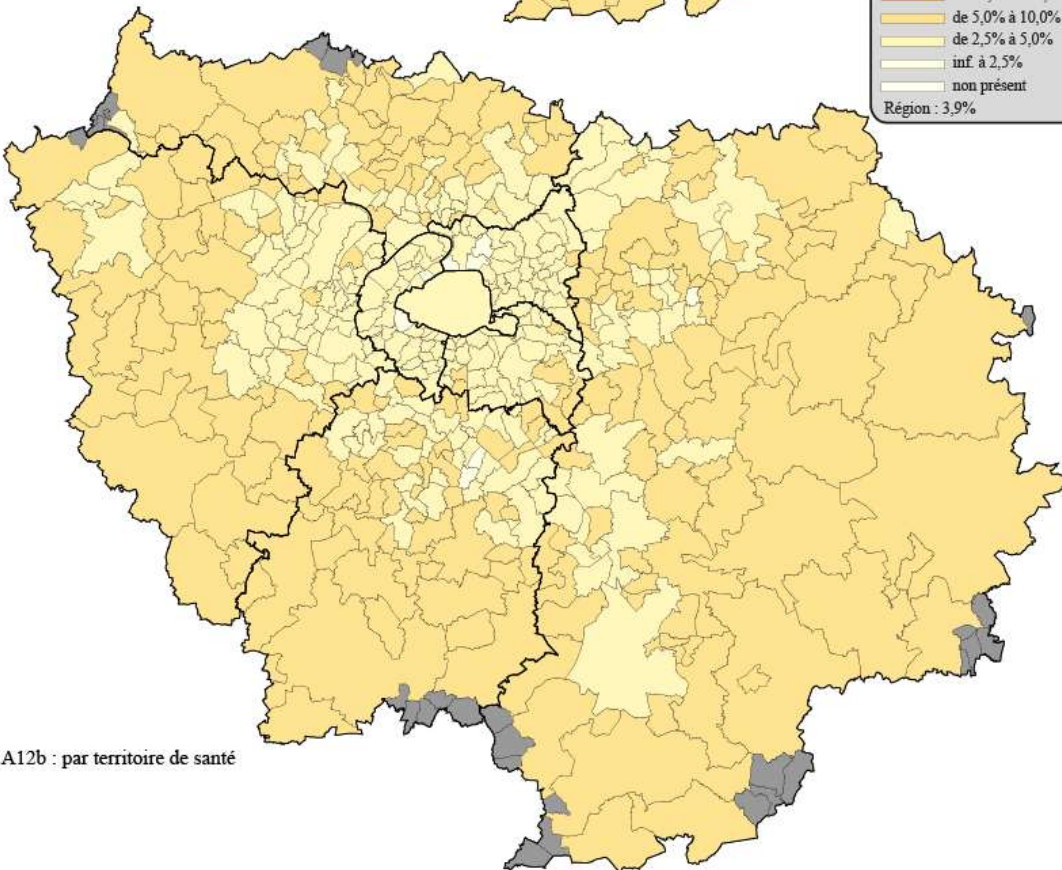
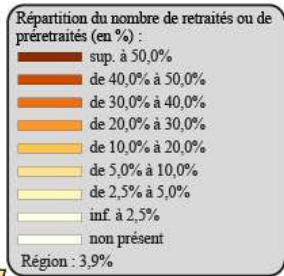


Carte A11b : par territoire de santé

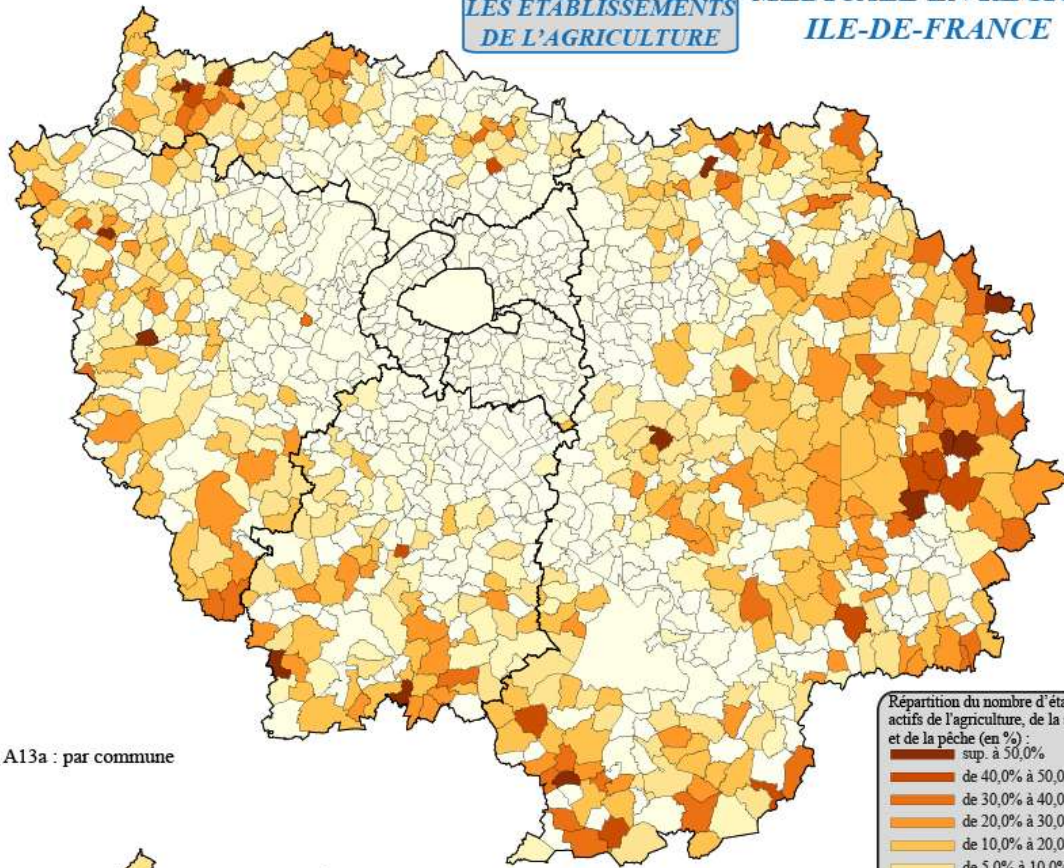
LES RETRAITES



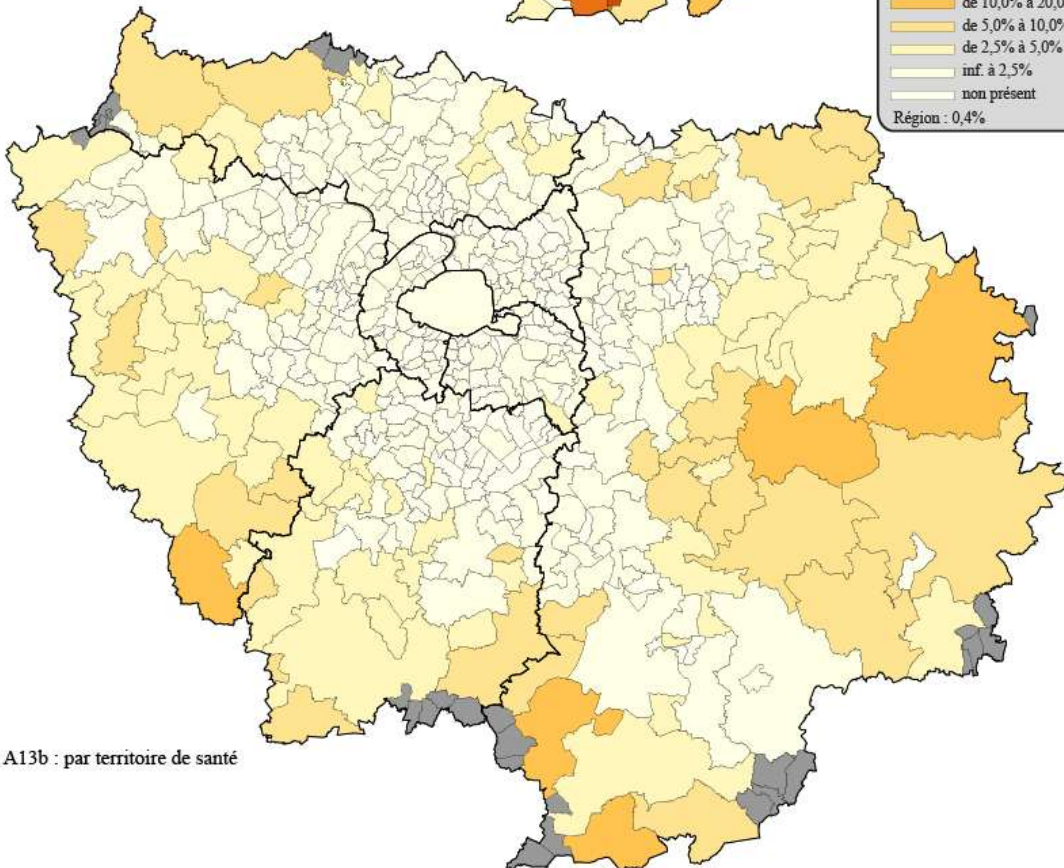
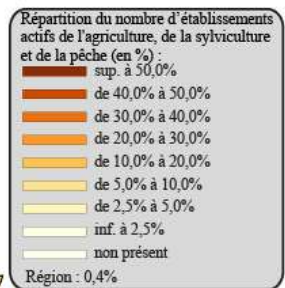
Carte A12a : par commune



Carte A12b : par territoire de santé

LES ETABLISSEMENTS
DE L'AGRICULTUREMEDICALE EN REGION
ILE-DE-FRANCE

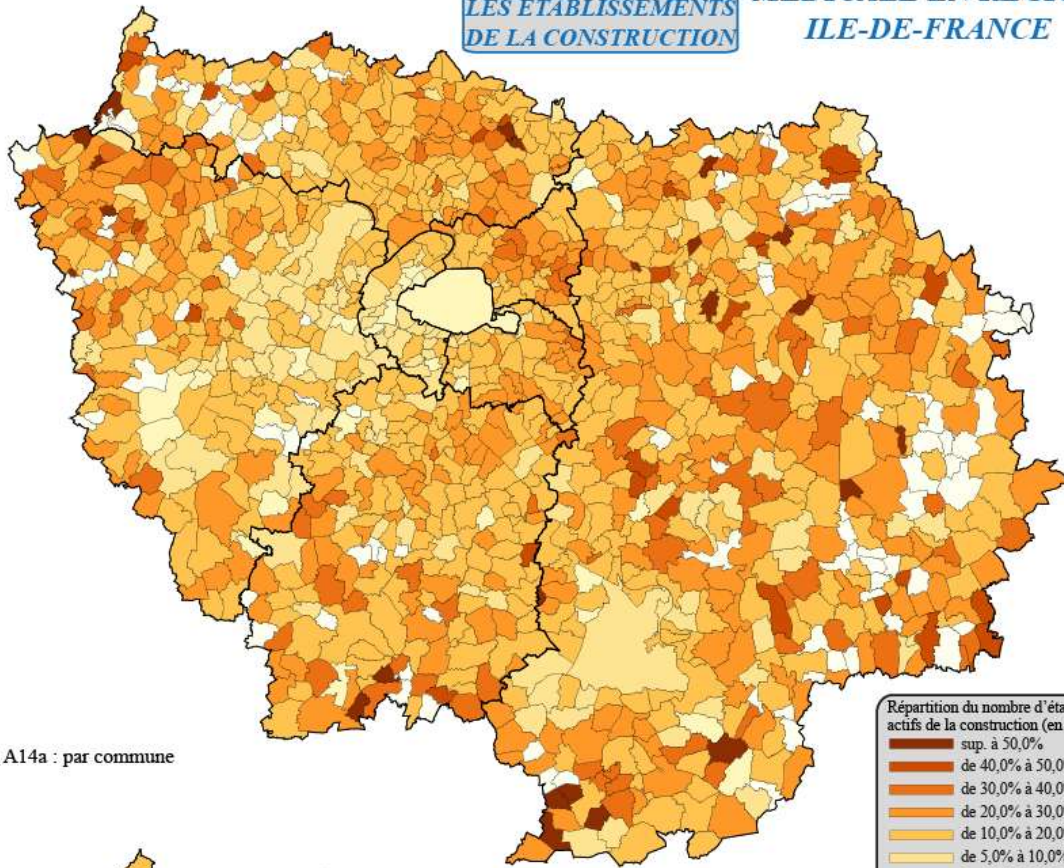
Carte A13a : par commune



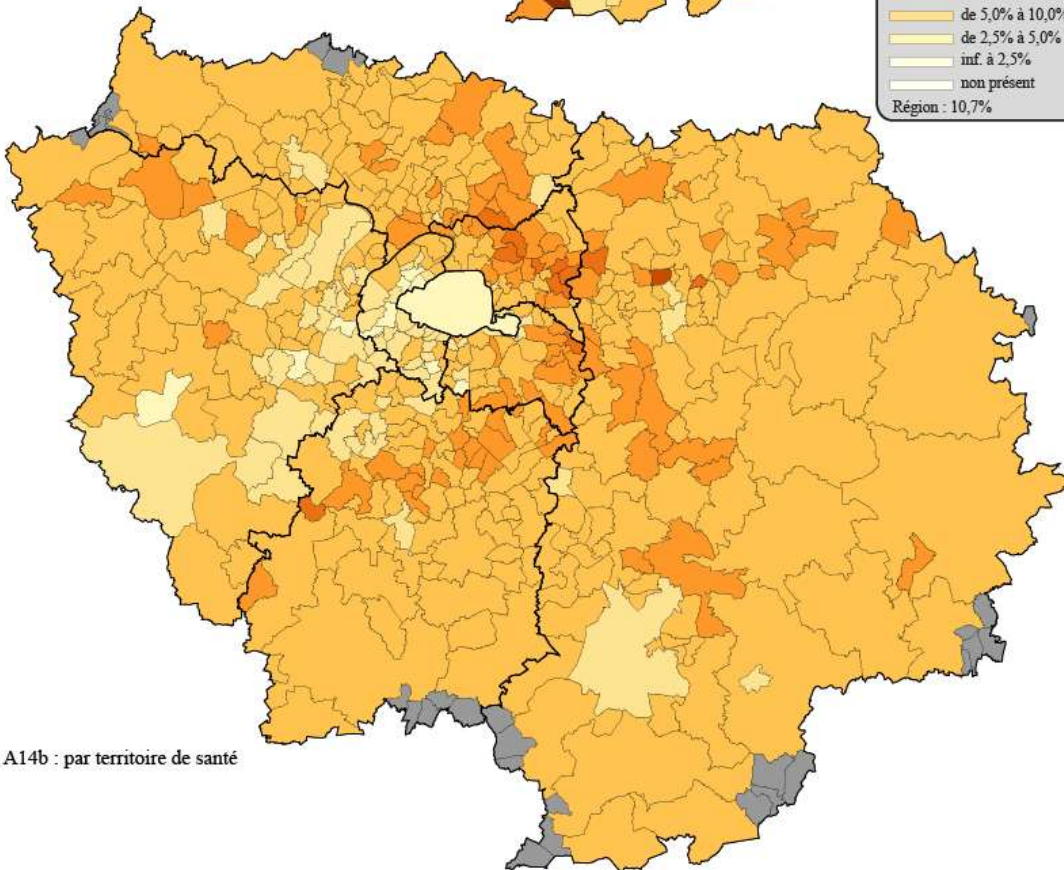
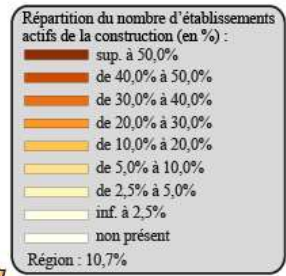
Carte A13b : par territoire de santé

LES ETABLISSEMENTS
DE LA CONSTRUCTION

MEDICALE EN REGION
ILE-DE-FRANCE



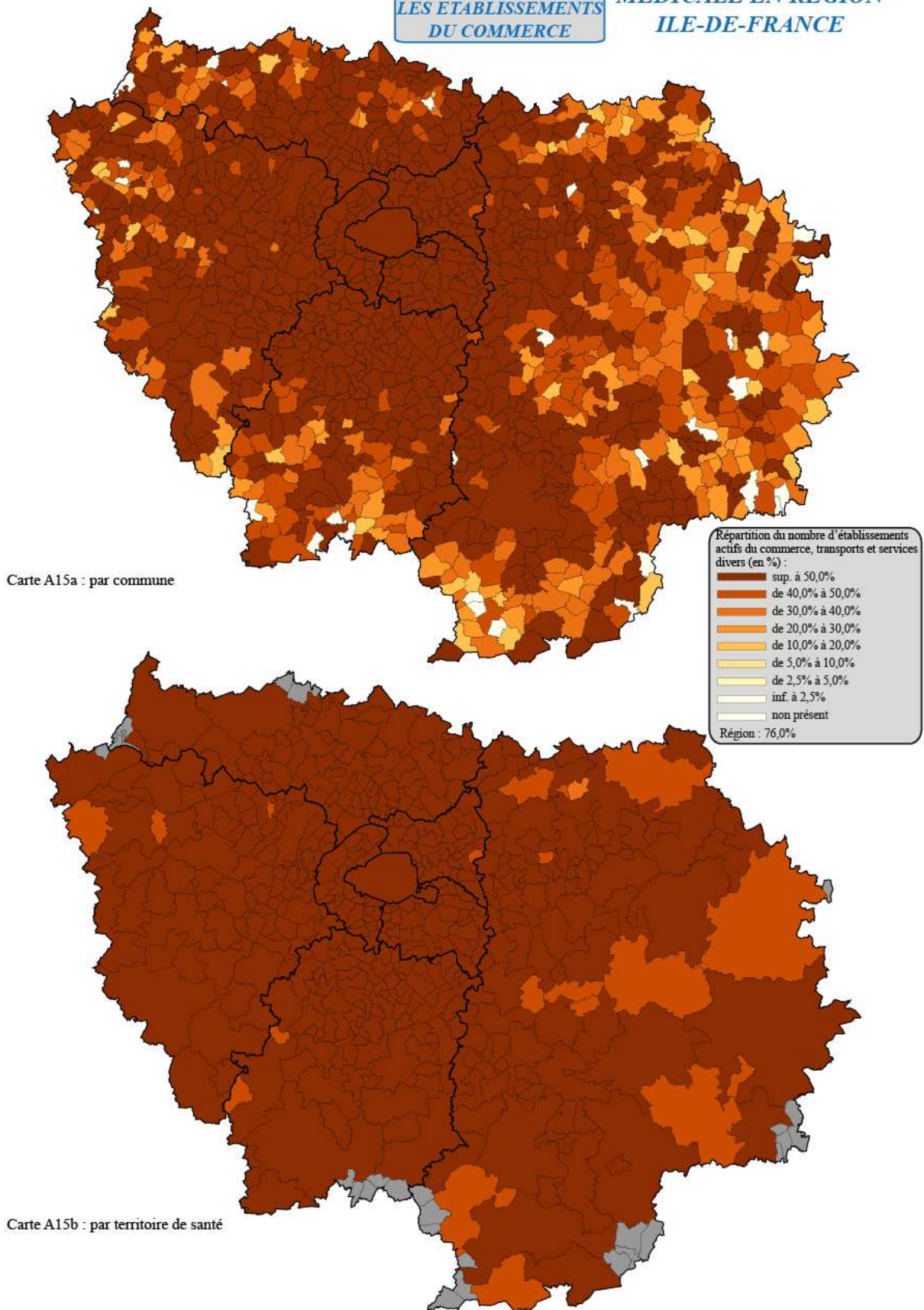
Carte A14a : par commune



Carte A14b : par territoire de santé

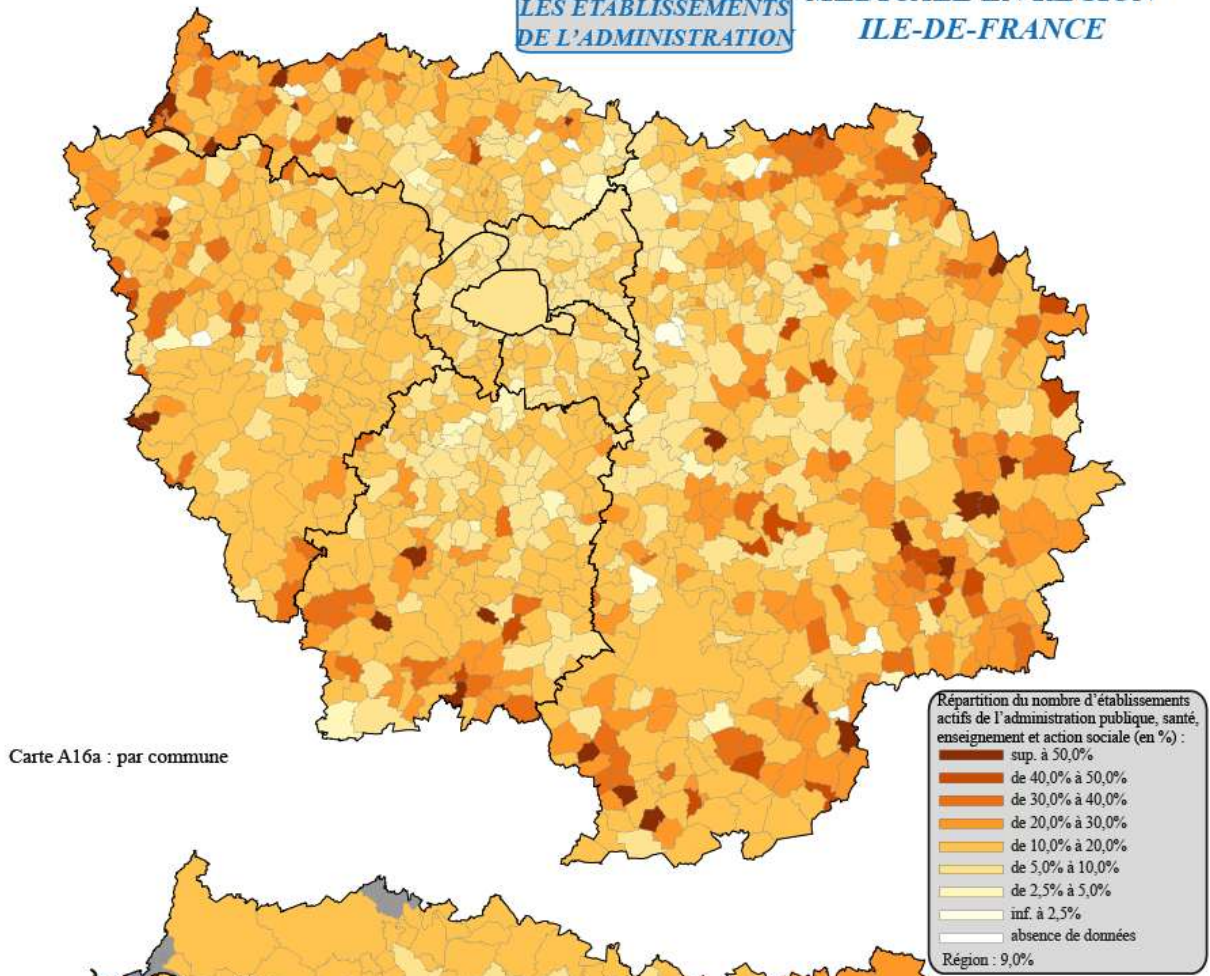
LES ETABLISSEMENTS
DU COMMERCE

MEDICALE EN REGION
ILE-DE-FRANCE



LES ETABLISSEMENTS DE L'ADMINISTRATION

MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE



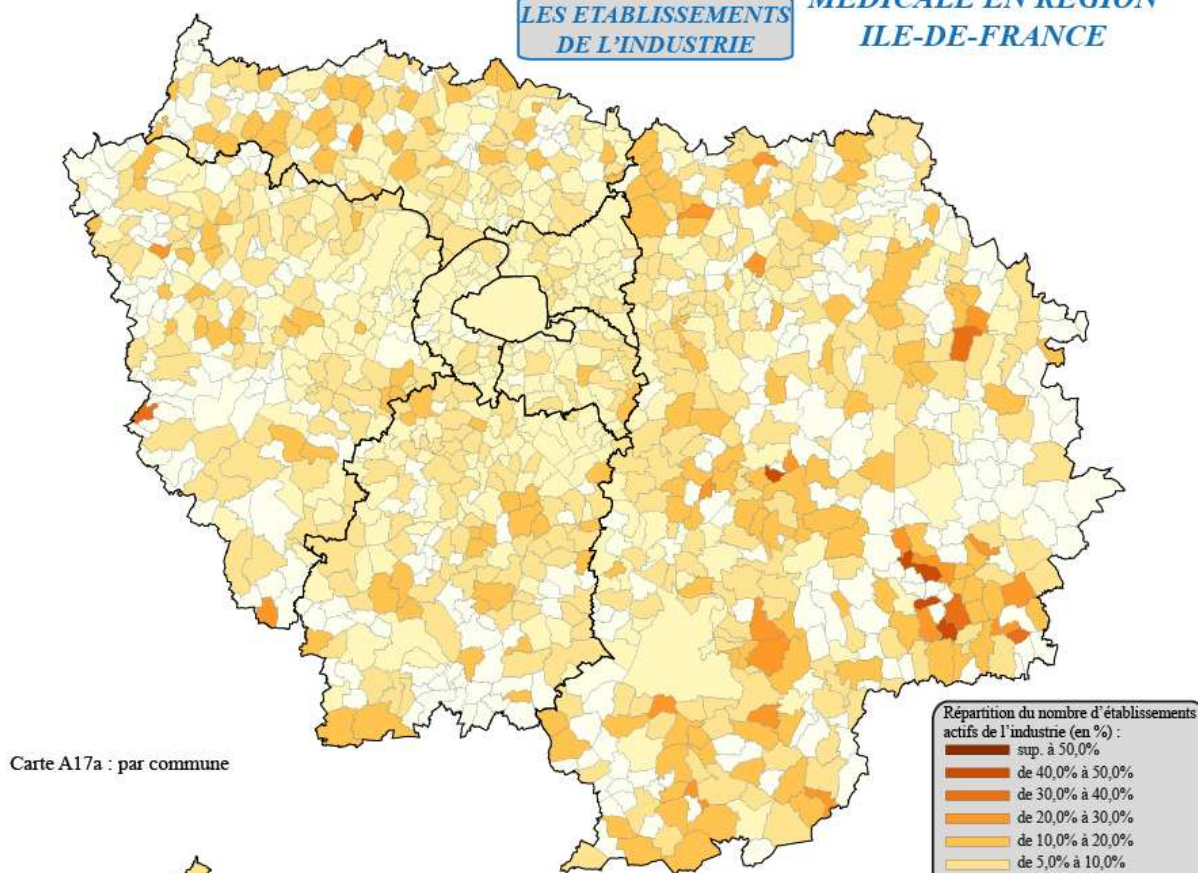
Carte A16a : par commune



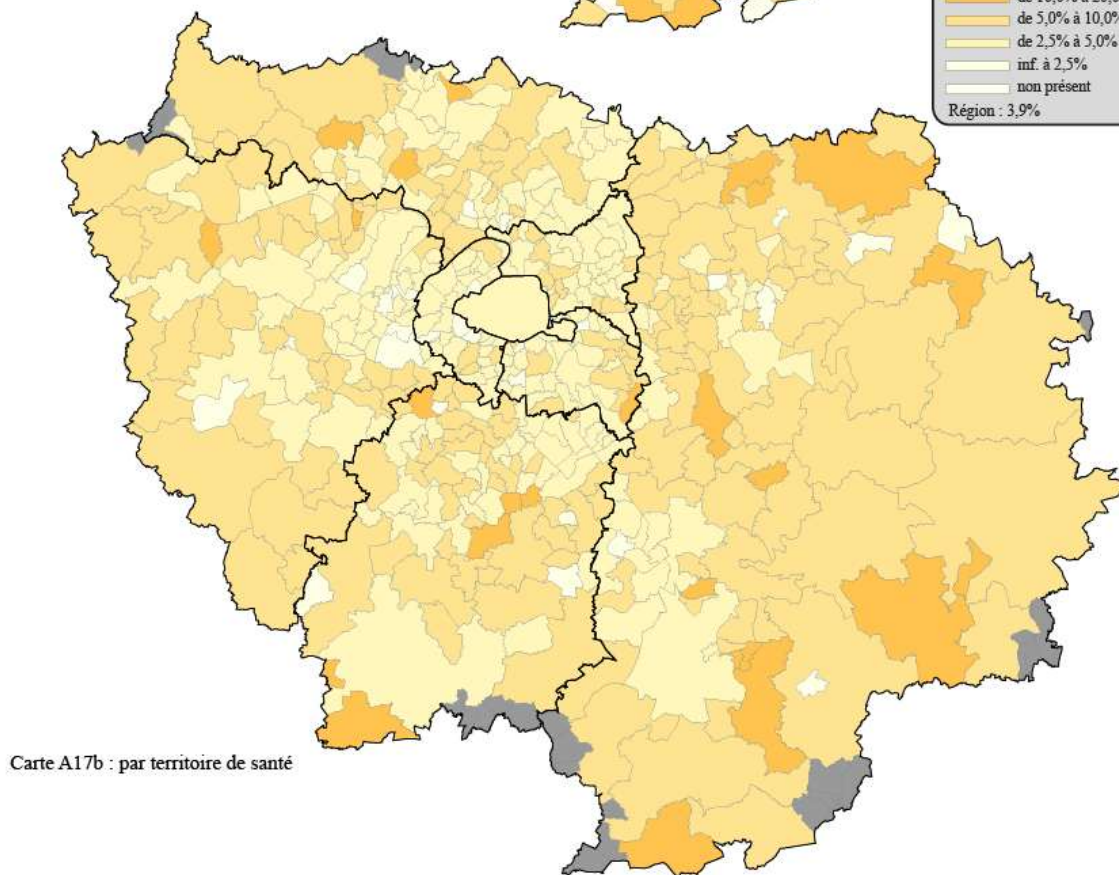
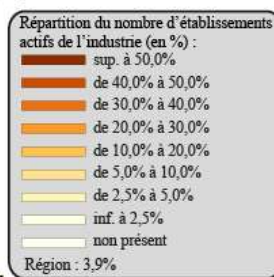
Carte A16b : par territoire de santé

**LES ETABLISSEMENTS
DE L'INDUSTRIE**

**MEDICALE EN REGION
ILE-DE-FRANCE**



Carte A17a : par commune



Carte A17b : par territoire de santé

ANNEXE 2

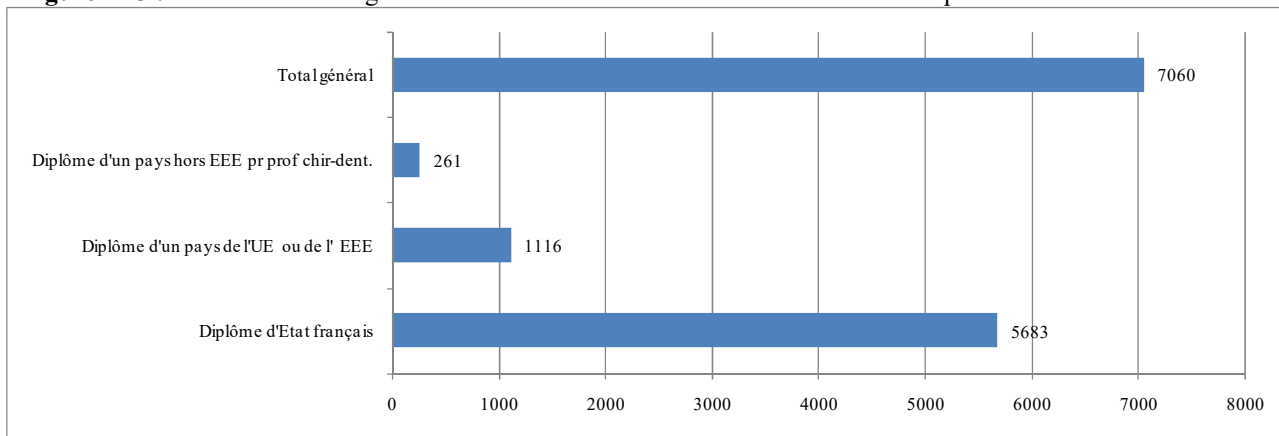
Les chirurgiens-dentistes

libéraux :

Formation et Diplôme

◆ Au 1^{er} janvier 2024, la région Ile-de-France comptabilise 7 060 chirurgiens-dentistes libéraux, parmi lesquels **5 683 chirurgiens-dentistes** ont obtenu leur diplôme en France, soit **80,5% des effectifs (figure n° 5)**. **1 116 chirurgiens-dentistes** ont obtenu leur diplôme **au sein d'un pays de l'Union Européenne (15,8%)** et **261 au sein d'un pays situé en dehors de l'Union Européenne (3,7%)**.

Figure n° 5 : Effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux selon le lieu d'obtention du diplôme :



Source : ASIP, 1^{er} janv. 2024

Les chirurgiens-dentistes ayant obtenu leur diplôme en **France** sont de très loin les plus nombreux, soit **80,5% des effectifs**. A un degré moindre, **l'Espagne (475)**, **la Roumanie (234)**, **le Portugal (227)** et **la Belgique (135)** caractérisent les pays étrangers les plus représentés parmi les praticiens en exercice dans la région Ile-de-France, soit un total de **15,2% des effectifs (figure n° 6)**.

Figure n° 6 : Effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux par pays d'obtention du diplôme :



Source : ASIP, 1^{er} janv. 2024

◆ La préférence régionale est une notion décrivant la faculté la plus représentée parmi les praticiens en exercice. Au 1^{er} janvier 2024, **66,5% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice au sein de **la région Ile-de-France**, ont obtenu leur diplôme au sein de cette même région, soit la Faculté de Premier rang. La Faculté de deuxième rang est représentée par **l'Espagne**, soit **6,7%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice. La Faculté de troisième rang est représentée par **la Roumanie**, soit **3,3%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice.

Tableau n° 107 : Effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux par pays d'obtention du diplôme et par département :

Lieu d'obtention Diplôme	75	77	78	91	92	93	94	95	Tot.	75	77	78	91	92	93	94	95
Université de Paris	1 464	383	551	375	746	303	515	361	4 698	66,9	59,6	66,5	65,7	68,3	62,7	72,6	66,2
Espagne	100	63	55	39	81	30	54	53	475	4,6	9,8	6,6	6,8	7,4	6,2	7,6	9,7
Roumanie	39	29	29	38	29	22	27	21	234	1,8	4,5	3,5	6,7	2,7	4,6	3,8	3,9
Portugal	41	31	33	29	25	23	19	26	227	1,9	4,8	4,0	5,1	2,3	4,8	2,7	4,8
Belgique	46	13	12	11	20	17	5	11	135	2,1	2,0	1,4	1,9	1,8	3,5	0,7	2,0
Université de Reims	41	38	7	1	14	4	12	8	125	1,9	5,9	0,8	0,2	1,3	0,8	1,7	1,5
Université de Montpellier	39	4	17	7	13	5	6	12	103	1,8	0,6	2,1	1,2	1,2	1,0	0,8	2,2
Université de Strasbourg	39	5	10	3	12	11	11	5	96	1,8	0,8	1,2	0,5	1,1	2,3	1,6	0,9
Université de Bordeaux	31	6	13	6	22	8	3	6	95	1,4	0,9	1,6	1,1	2,0	1,7	0,4	1,1
Université de Toulouse	36	9	5	7	13	7	2		79	1,6	1,4	0,6	1,2	1,2	1,4	0,3	0,0
Université de Lyon	29	5	6	3	13	3	6	6	71	1,3	0,8	0,7	0,5	1,2	0,6	0,8	1,1
Université de Nantes	27	5	8	5	12	3	4	2	66	1,2	0,8	1,0	0,9	1,1	0,6	0,6	0,4
Université de Lille	21	7	8	7	11	3	4	3	64	1,0	1,1	1,0	1,2	1,0	0,6	0,6	0,6
Université de Aix-Marseil.	26	4	7	3	9	6	3	4	62	1,2	0,6	0,8	0,5	0,8	1,2	0,4	0,7
Université de Clermont-F.	24	5	8	3	8	7	4	2	61	1,1	0,8	1,0	0,5	0,7	1,4	0,6	0,4
Université de Nice	25	5	4	8	6	3	1	2	54	1,1	0,8	0,5	1,4	0,5	0,6	0,1	0,4
Université de Nancy	18	3	8	6	9	1	2	5	52	0,8	0,5	1,0	1,1	0,8	0,2	0,3	0,9
Algérie	17	6	1		5	8	9	3	49	0,8	0,9	0,1	0,0	0,5	1,7	1,3	0,6
Université de Rennes	17	3	9	2	10	2		4	47	0,8	0,5	1,1	0,4	0,9	0,4	0,0	0,7
Syrie	16	4	2	5	3	3	3	4	40	0,7	0,6	0,2	0,9	0,3	0,6	0,4	0,7
Liban	23	1	2		2	2	4	1	35	1,1	0,2	0,2	0,0	0,2	0,4	0,6	0,2
Allemagne	9	1	3		2		1	2	18	0,4	0,2	0,4	0,0	0,2	0,0	0,1	0,4
Grèce	6		2		4	1	3		16	0,3	0,0	0,2	0,0	0,4	0,2	0,4	0,0
Pologne	4	2	4	1	2	1		2	16	0,2	0,3	0,5	0,2	0,2	0,2	0,0	0,4
Italie	6	2	1	1	1	3	1		15	0,3	0,3	0,1	0,2	0,1	0,6	0,1	0,0
Hongrie	6		2	1	2				11	0,3	0,0	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0
Tunisie	5		2	1	1	2			11	0,2	0,0	0,2	0,2	0,1	0,4	0,0	0,0
Université de Brest	4	1	2			1	2		10	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0	0,2	0,3	0,0
Bulgarie	3	1	1	1		1	2		9	0,1	0,2	0,1	0,2	0,0	0,2	0,3	0,0
Maroc	2	2	1	1	2		1		9	0,1	0,3	0,1	0,2	0,2	0,0	0,1	0,0
Bresil	2		1		3				6	0,1	0,0	0,1	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0
Colombie	3			2			1		6	0,1	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,1	0,0
Egypte	2		2	1	1				6	0,1	0,0	0,2	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0
Argentine	1		1		1		2		5	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,3	0,0
Lituanie		1					2	2	5	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,4
AU (hors EEE)	1		2			1			4	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
Perou	1	1	2						4	0,0	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Turquie	4								4	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Canada					2	1			3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	0,0	0,0
Iran	2				1				3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Suisse	1		1		1				3	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Vietnam		2		1					3	0,0	0,3	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Cote d'Ivoire			2						2	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Iraq			1	1					2	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Mexique					2				2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
Royaume-uni				1		1			2	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,0
Russie			1	1					2	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Suède	2								2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Uruguay			1		1				2	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0

Croatie	1								1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cuba	1								1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Danemark	1								1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Irlande	1								1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Jordanie	1								1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Moldavie					1				1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Nouvelle zelande					1				1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Philippines					1				1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Rép. Dominicaine		1							1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Senegal					1				1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Slovaquie			1						1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total général	2188	643	828	571	1093	483	709	545	7060	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : ASIP, 1^{er} janv. 2024

Cette configuration (Paris, Espagne, Roumanie) s'applique aux départements de **l'Essonne**, des **Hauts-de-Seine**, et du **Val-de-Marne (tableau n° 107)**. Pour les autres départements, la configuration reste inchangée pour les facultés de premier et deuxième rang, soit les facultés Parisiennes et d'Espagne. Les différences se situent au niveau de la faculté de troisième rang qui est issue du Portugal.

ANNEXE 3

Les chirurgiens-dentistes libéraux : les spécialités ordinales

◆ Au 1^{er} janvier 2022, la région Ile-de-France comptabilise 7 060 chirurgiens-dentistes libéraux parmi lesquels 496 chirurgiens-dentistes libéraux ont une spécialité ordinale, soit **7,0%** des effectifs (*tableau n° 108*). La spécialité « **Orthopédie dento-faciale** » est la spécialité la plus présente, soit **91,1%** de l'ensemble des spécialités ordinales. La « **chirurgie orale** » représente **7,3%** des spécialités ordinales et la « **médecine bucco-dentaire** » **1,6%** des spécialités ordinales.

Tableau n° 108 : les spécialités ordinales en région Ile-de-France

Les départements	Effectif chirurgiens-dentistes	Sans spécialité ordinale	Avec spécialité ordinale	Chirurgie orale	Médecine bucco dentaire	Orthopédie dento-faciale	Spécialités ordinales par département
Paris	2 188	2 052	136	16	2	118	26,1%
Seine-et-Marne	643	600	43	1	1	41	9,1%
Yvelines	828	759	69	4	1	64	14,2%
Essonne	571	534	37	1	3	33	7,3%
Hauts-de-Seine	1 093	990	103	8	1	94	20,8%
Seine-Saint-Denis	483	454	29	1		28	6,2%
Val-de-Marne	709	661	48	4		44	9,7%
Val-d'Oise	545	514	31	1		30	6,6%
Région IDF	7 060	6 564	496	36	8	452	100,0%

Source : ASIP, 1^{er} janv. 2024

Plus d'un quart des spécialités ordinales est situé sur **Paris**, soit **26,1%** des spécialités, et toutes sont représentées. A un degré moindre, les départements **des Hauts-de-Seine** et **des Yvelines** présentent une configuration similaire, regroupant respectivement **20,8%** à **14,2%** des spécialités ordinales, et toutes sont représentées. Dans ce contexte, les départements de **l'Essonne** et de **la Seine-et-Marne** regroupent de **7,0%** à **9,0%** des spécialités ordinales, et toutes sont représentées. Les situations des départements de **la Seine-Saint-Denis**, **du Val-de-Marne** et **du Val-d'Oise** sont proches de celle décrite précédemment, les départements regroupant de **7,0%** à **10,0%** des spécialités, mais contrairement aux situations précédentes, toutes les spécialités ordinales ne pas présentes.

ANNEXE 4

Les chirurgiens-dentistes par mode d'exercice

◆ Au 1^{er} janvier 2024, les données disponibles permettent de proposer l'estimation suivante :

- Chirugiens-dentistes à exercice libéral exclusif	5 796 (54,7%)
- Chirugiens-dentistes à exercice mixte (libéral et salarié)	1 322 (12,5%)
- Chirugiens-dentistes à exercice salarié exclusif	3 487 (32,9%)
- Total	10 605

L'exercice est rendu plus délicat compte tenu de l'absence d'informations sur les professionnels salariés, et l'impossibilité de différencier le lieu de l'activité principale, mais aussi le croisement de données pour les professionnels ayant une activité dans des départements différents.